

TRANSCRIPTION DES ACTES



40^{ème} anniversaire de l'inscription sur la Liste du Patrimoine Mondial du Bien « Sites préhistoriques et grottes ornées de la Vallée de la Vézère »

La commémoration du quarantième anniversaire de l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial du bien « Sites préhistoriques et grottes ornées de la vallée de la Vézère », un des cinq premiers biens français inscrits en 1979, est l'occasion d'une rencontre internationale organisée par le ministère de la culture (Direction générale des Patrimoines et Direction Régionale des Affaires Culturelles de Nouvelle Aquitaine) et le département de la Dordogne du 28 au 30 novembre 2019 aux Eyzies-de-Tayac.

Cette inscription connaît aujourd'hui une actualité en raison des connaissances scientifiques toujours renouvelées, d'une gestion du bien dans son territoire s'appuyant sur des outils nouveaux et en raison d'une forte valorisation réactualisée du Bien (CIAPL Lascaux notamment).

Elle a également favorisé l'intégration de la France, via le Conseil départemental de la Dordogne, dans les programmes européens de coopération placés sous l'égide de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe, notamment le réseau CARP.

Ce colloque avait pour objectif de rassembler la grande diversité des acteurs français et étrangers en charge de sites d'art rupestre et de grottes préhistoriques inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et confrontés aux mêmes problématiques de conservation, de recherche, de gestion et de valorisation.

Le programme illustre la diversité des interventions proposées lors des différentes sessions se déroulant le 28 et le 29 novembre alors que la journée du 30 novembre était consacrée à des visites des sites du bien.

Les collègues de différents pays (l'Espagne, le Portugal, l'Italie, l'Allemagne, la Russie), en charge de responsabilités sur des sites d'art rupestre ou des grottes préhistoriques inscrits sur la Liste du patrimoine mondial ou désireux de le faire, ont accepté de participer à cet événement.

Ouvertes à un public large dans le but d'une appropriation par chacun et d'une mutualisation des approches en écho à la responsabilité partagée qu'implique un tel bien, ces journées ont été plus particulièrement axées sur une présentation des plans de gestion et de leurs modalités de concrétisation sur les territoires. L'idée était ainsi de partager les approches, d'échanger sur les pratiques, de jouer des complémentarités entre patrimoine culturel et gestion de l'environnement et des paysages.

L'objectif porté par ce colloque était celui de la mutualisation et de la mise en réseau des acteurs, en matière de gestion des Biens au niveau international, car tel est bien le défi qu'imposent l'Art et les gisements archéologiques, témoignages universels des sociétés de la Préhistoire.

PROGRAMME

Jeudi 28 novembre 2019 - Pôle d'interprétation de la Préhistoire

« Sites préhistoriques et grottes ornées de la Vallée de la Vézère », un des premiers biens français inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, il y a quarante ans

Ouverture du colloque

09:00 – 09:45	Accueil
09:45 – 09:55	Représentant officiel de la France / Collectivité Communauté de communes
09:55 – 10:05	Représentant officiel de la France / Département de la Dordogne
10:05 – 10:15	Représentant officiel de la France / Etat / Ministère de la culture / Préfet

Thème 1 - L'inscription sur la Liste du patrimoine mondial - Mises en perspectives historiques et enjeux actuels

10:30 – 10:45	Etre inscrit sur la Liste du patrimoine mondial aujourd'hui
10:45 – 11:00	Le patrimoine mondial, des enjeux territoriaux Ouverture sur la problématique liée à cet anniversaire
11:00 – 11:30	Mise en œuvre d'une politique nationale des grottes ornées dans le contexte international du patrimoine mondial Geneviève Pinçon (DGP - SDA - Centre National de Préhistoire)
11:30 – 12:30	« Les Sites préhistoriques et les grottes ornées de la vallée de la Vézère » Présentation du bien avec 40 années de rétrospective. Pour une cohérence pérenne du Bien dans son territoire : enjeux croisés et partagés de recherche et de conservation Nathalie Fourment, Muriel Mauriac (DRAC Nouvelle Aquitaine) et Jean-Jacques Cleyet-Merle (Musée National de la Préhistoire)

Thème 2 : Gestion du bien durable, une responsabilité partagée

14:30 – 14:45	Une gestion cohérente sur le territoire pour un bien durable Introduction de la problématique
14:45 – 15:15	Opération Grand site et gestion d'un bien Patrimoine mondial : des convergences en actions Isabelle Vauquois (DREAL NA,) Nathalie Fourment, Muriel Mauriac (DRAC NA), Noël Coye (Pôle d'Interprétation de la Préhistoire), Caroline Fillaire (Opération Grand Site), Philippe Lagarde représentant le Conseil des collectivités.
15:15 – 15:45	Pour une démarche intégrée au bénéfice du territoire : les actions croisées du Conseil départemental de la Dordogne Germinal Peiro (Président du Conseil départemental de la Dordogne)
15:45 – 16h10	Débats
16:10 – 16:30	Pause
16:30 – 17:00	Les biens patrimoine mondial grottes ornées et art rupestre espagnols

Carmen De Las Heras (Conservatrice de la grotte d'Altamira et du Musée d'Altamira) et Roberto Ontanon (Conservateur du Musée de Santander et des grottes préhistoriques de Cantabrie)

17:00 – 17:20

Débats

17:20 – 17:45

Patrimoine et contexte environnemental, pour une gestion cohérente
Synthèse de la première journée

À partir de 18h00 : Soirée au Pôle d'Interprétation de la Préhistoire

Visite de l'exposition Shulgan-Tash au PIP

Vendredi 29 novembre 2019 - Musée National de Préhistoire

Thème 3 : Les Biens UNESCO préhistoriques d'Europe dans leurs territoires

09:00

Accueil

09:15 – 09:30

Gestion durable et patrimoine mondial - planification et partage de nos expériences
Introduction sur l'intérêt de se retrouver ici pour mieux partager nos pratiques

09:30 – 9:45

La mise en relation des sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO
Présentation de l'accord de coopération France / Espagne / Portugal sur l'art pariétal – *Germinal Peiro (Président du Conseil départemental de la Dordogne)*

09:45 – 10 :30

Biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial "Vale do Côa - Siega Verde", Portugal et Castilla y León, 20 ans après l'inscription, une gestion transfrontalière et partagée de la conservation et du tourisme
Raúl Fernández Sobrino (Vice consejero - Consejería de Cultura y Turismo, Gobierno de Castilla y León) et Bruno J. Navarro (Director Fundação Côa Parque)

10:30 – 10 :45

Pause

10:45 – 11:15

Italie, Valcamonica : site « multi-sites » de plein-air.
Maria Giuseppina Ruggiero (Soprintendenza Archeologia della Lombardia).

11:15– 11:45

Les enjeux de mise en réseau : mettre en œuvre un outil de coopération internationale de valorisation patrimoniale de la préhistoire, complémentarité et articulation : le réseau CARP
Ramón Montes Barquin (Itinerario Cultural del Consejo de Europa - CARP)

11:45 – 12:30

Débats et Synthèse

14:00 Inauguration de la Table d'Orientation des Grottes et Gisements de la Vallée de la Vézère (Terrasse du Musée National de la Préhistoire) : à la découverte de l'ensemble des sites du Bien dans leur environnement territorial.

Thème 4 : Pour une mise en réseau des biens UNESCO de la Préhistoire

14:30 – 14:45

Initier une démarche d'inscription au Patrimoine mondial

Introduction, contextualisation (échanges de coopération depuis de nombreuses années avec l'équipe de Shulgan-Tash (Kapova)

14:45 – 15:15

La grotte ornée de Shulgan Tash, République du Bashkortostan, Russie.
Interventions de Nikolai Grigoriev et Danir Gaïnoulinne – « Direction du Patrimoine et des biens culturels » république du bashkortostan, Fédération de Russie

15:15 – 15:30

Questions

15:30 – 16:15

Echanges et débats : perspectives de mutualisations des expériences de gestion
Ouverture sur un partage et une mutualisation des plans de gestion des Biens UNESCO - sites préhistoriques dans leurs territoires

AVERTISSEMENT

Cette transcription a été réalisée d'après des enregistrements audio captés lors des allocutions des intervenants. Les textes qui en résultent sont donc rédigés suivant un style oral. L'objectif de ces actes étant de conserver une trace des interventions et de les diffuser, vous voudrez bien nous excuser si des imprécisions demeurent.

Jeudi 28 novembre 2019 à 9h

Présentatrice :

Pour ces propos d'introduction à notre colloque, je vais laisser la parole successivement à :

- Philippe LAGARDE, le Maire des Eyzies, Président de la Communauté de communes,
- Germinal PEIRO, le Président du Conseil départemental,
- Arnaud LITTARDI le Directeur régional des affaires culturelles,
- Sébastien LEPETIT, le sous-préfet de Sarlat.

Je vous remercie.

Philippe LAGARDE, maire des Eyzies :

Mesdames, Messieurs, bonjour.

Succinctement, parce qu'on a pris un petit peu de retard, Monsieur le Sous-préfet, Monsieur le Président, Monsieur le Directeur, juste quelques mots d'accueil avec plusieurs titres du Maire des Eyzies, Président de la Communauté de communes de la Vallée de l'Homme.

En fait, ça parle à certains, pas à tout le monde. La communauté de communes, c'est – on va dire – à peu près le périmètre de la vallée de la Vézère, avec 26 communes. On en reparlera cet après-midi dans les animations par rapport à notre démarche de label Grand Site de France.

Là, pour l'instant, j'ai juste la lourde charge et le plaisir surtout de vous accueillir par rapport à ces 40 ans de label UNESCO. On a mis longtemps pour ce qui nous concerne – en tout cas, c'est aussi mon cas – à prendre la dimension de ce label sur le territoire, d'autant plus que je sais que les sites qui sont là aujourd'hui nous ressemblent.

Ce sont des labels sur des sites qui ne se voient pas forcément au premier abord, puisque souvent ce sont des sites souterrains. On a été labellisé en 1979 en même temps que la cathédrale de Chartres, quand on est devant la cathédrale, on voit tout de suite où le label est attribué. Sur les sites préhistoriques, c'est plus difficile.

Donc, on a mis longtemps à prendre la mesure de ce site, mais depuis quelques années, on travaille beaucoup en partenariat, y compris avec l'UNESCO, et surtout à l'appropriation de ces labels par le territoire. C'est une dimension, je sais, qui est chère à l'UNESCO et que j'ai pu développer lors – je me souviens – de journées d'animation à l'ICOMOS à Paris. On y reviendra.

Simplement, moi, je vous souhaite un très beau colloque et puis, je suis ravi qu'il se passe aux Eyzies ; qu'on mette en avant ces fameux 40 ans, parce que 40 ans d'histoire de label, ça veut dire que... Je vois aujourd'hui beaucoup de sites qui essaient d'avoir ce label et c'est de plus en plus difficile, donc on est très fier de l'avoir même si on y travaille toujours autour. Merci.

Germinal PEIRO, président du Conseil départemental de la Dordogne :

Mesdames, Messieurs, bonjour à vous tous, Monsieur le Directeur, Monsieur le Sous-préfet,

Moi, je vous accueille en tant que président du Conseil départemental de la Dordogne, en tant que président aussi du Conseil d'administration du pôle d'interprétation de la préhistoire. Je suis heureux de vous accueillir dans ces locaux qui sont des locaux départementaux et qui ont été créés il y a une douzaine d'années maintenant suite à la création à l'époque du pôle international de la préhistoire qui a été mis en place à la fois par l'Etat, par la Région et par le Département de la Dordogne.

Moi aussi, je suis très heureux forcément que ce colloque soit organisé en Dordogne. Vous me direz, un colloque sur les 15 sites de la vallée de la Vézère organisé ailleurs, ça ferait désordre. Mais c'est une chance de l'avoir et je suis heureux en tout cas que les services du Département – que je veux remercier – les services de Valérie CHAMOUTON et de Cécile JALLET aient co-organisé cet évènement avec l'ensemble des services de l'Etat et je salue en particulier Muriel MAURIAC et Nathalie FOURMENT qui sont – vous le savez – conservatrices de l'archéologie pour la Région et conservatrice de la grotte de Lascaux pour Muriel MAURIAC.

Je ne vais pas être long, parce que je ré-interviendrai cet après-midi pour dire quelle est la place du Département dans ce que nous faisons, mais il faut bien comprendre que ce label, dont nous fêtons la quarantième année, nous oblige à préserver notre patrimoine, à préserver notre environnement et à faire tout ce que nous pouvons faire pour le mettre en valeur.

Je crois que le Département s'y est attaché avec d'autres, mais il s'y est attaché depuis la création du fac-similé de Lascaux II, puis l'expo de Lascaux III, puis c'est le centre d'interprétation de Lascaux IV. Je ne veux pas tout énumérer, mais je veux quand même vous dire que je garde le meilleur souvenir de la journée de jeudi dernier où nous avons livré la bataille de Paris aux côtés des services de l'Etat, de la DREAL, des bâtiments de France, Madame FOURMENT, etc., où le ministère a pris sa décision. Mais au cours de cette bataille, du moins à la fin de cette bataille, la commission supérieure des sites a décidé d'accorder le label Grand Site à la vallée de la Vézère et ça, c'est le fruit d'un travail de dix années qui servira certainement de point d'appui au plan de gestion que nous devons mettre en place pour garder l'ensemble des sites UNESCO et garder la labellisation UNESCO.

Je salue les congressistes qui sont venus de Russie, d'Italie, d'Espagne. Je salue ceux du Portugal aussi, qui ne sont pas là, mais qui vont arriver en début d'après-midi. Bref, je vous salue tous et je vous souhaite un très bon colloque. Voilà, à bientôt.

Arnaud LITTARDI, DRAC :

Messieurs les Présidents, Monsieur le Sous-préfet,

C'est vrai que 40 ans de label, c'est à la fois la marque effectivement de la persistance d'un travail collectif. Je crois qu'il faut vraiment souligner le fait que tous les partenaires, que ce soit au niveau des collectivités locales ou des différents services de l'Etat, doivent travailler ensemble et ont travaillé ensemble pour conserver ce label, le développer et en tirer à la fois tous les avantages et prendre conscience de toutes responsabilités que ça implique.

Le ministère de la Culture est doublement représenté, puisqu'il y a à la fois le service déconcentré, mais il y a aussi l'administration centrale qui s'est délocalisée à travers le centre national de la préhistoire et qui – comme par hasard – s'est installée en Dordogne.

Alors, c'est vrai que ces grottes ornées, c'est quelque chose de rare, donc de précieux. Ici, en Dordogne, sur la vallée de la Vézère, il y a 15 grottes qui correspondent au label UNESCO, à l'inscription UNESCO. C'est une concentration tout à fait exceptionnelle et cependant – on le voit avec la présence internationale à ce quarantième anniversaire – ça couvre une étendue géographique assez considérable et une période de temps aussi considérable, puisque c'est quand même en gros 20 000 ans, et c'est quand même extrêmement mystérieux. Pourquoi ça a commencé ? Pourquoi ça s'est arrêté ? Pourquoi diable est-ce que nos ancêtres sont allés s'enterrer dans les profondeurs de la terre pour faire des petits dessins et pourquoi est-ce qu'ils y ont mis autant d'art qui nous stupéfait encore ? On est vraiment stupéfait par la beauté purement graphique, plastique de ces ornements, de ces gravures, de ces peintures et pourtant, ce n'est pas la seule chose évidemment qui doit être prise en considération, mais il y a tellement d'entrées pour l'étude de ces grottes ornées qu'il y a là quelque chose de fascinant.

C'est vrai que toutes les sciences sont mises à contribution pour l'étude de ces grottes ornées qui sont un élément patrimonial, dont la signification nous échappera peut-être toujours, mais qui nous donne l'idée tout de même d'une période de l'humanité où il se passait quelque chose de très particulier dans les rapports entre l'homme et la nature. Et puis quand ça s'est arrêté, les rapports entre l'homme et la nature ont dramatiquement changé, puisque l'homme est devenu conquérant et possesseur de cette nature.

Aujourd'hui, c'est quelque chose qui nous parle – je pense – énormément et donc il est vraiment très important de les préserver et de les étudier et d'être tous ensemble aux côtés de ce patrimoine qui est d'une très, très grande fragilité, on ne le dira jamais assez.

Donc, merci à tous de votre participation à ce colloque.

Sébastien LEPETIT, sous-préfet de Sarlat-la-Canéda :

Monsieur le Maire, Monsieur le Président du Conseil départemental, Monsieur le Directeur régional des Affaires culturelles, Mesdames et Messieurs,

Je voudrais avant toute chose excuser Monsieur le Préfet, Frédéric PERISSAT, qui devait faire l'ouverture de ce colloque et qui a finalement à la dernière minute été pris par ailleurs. Donc, j'ai le bonheur de le remplacer, puisque j'avais prévu de toute façon d'être présent sur les deux jours sur le colloque, donc c'est pour moi un grand plaisir de vous accueillir en Périgord Noir.

Vous allez passer trois jours sur la totalité du colloque dans cette fabuleuse région. Certains d'entre vous peut-être vont la découvrir. Vous allez passer une partie de la journée ici, dans ce pôle d'interprétation de la préhistoire. Monsieur le président du Conseil départemental vous l'a dit, bâtiment départemental, mais cogéré et coanimé entre le Département, la Région, l'Etat.

Vous allez également faire un passage important au niveau du musée national de la Préhistoire juste à côté où là, on est vraiment dans le domaine de l'Etat.

Vous allez aller également à Montignac sur le centre d'interprétation de l'art pariétal qu'on appelle Lascaux IV, là, qui appartient au Département.

Vous serez au pied de la colline où se situe Lascaux, la vraie, et puis au fil de toutes vos pérégrinations, vous aller voir différents sites qui parfois appartiennent à l'Etat, parfois appartiennent au Département, parfois appartiennent à des propriétaires privés.

Pourquoi je souligne tout cela et pourquoi je fais cette description un petit peu fastidieuse ? Tout simplement pour que vous mesuriez que vous êtes dans un territoire où une multitude d'acteurs travaillent ensemble dans le même sens pour faire vivre, pour entretenir, pour garder, préserver et valoriser ce merveilleux trésor que nos ancêtres nous ont laissé et qui se situe partout sur l'ensemble du territoire.

Nous n'avons pas juste une perle quelque part. C'est l'ensemble du territoire qui est ce trésor, qui est le lieu où ont vécu les hommes depuis des millénaires et où j'espère qu'ils vivront encore pendant des millénaires, et nous sommes dépositaires de ce trésor. C'est le sens de la bataille de Paris que nous avons menée ensemble la semaine dernière. On en parle beaucoup, mais on n'est pas encore tout à fait descendu du nuage, c'est encore tout récent, où nous avons défendu ensemble Etat, collectivités locales, propriétaires privés, agriculteurs.

Bref, les acteurs, les forces vives du territoire, nous avons défendu ensemble le fait que ce territoire obtienne ce label Grand Site National.

Nous travaillons au renouvellement du plan de gestion du site UNESCO. On aura une réunion dans 15 jours en sous-préfecture. On va travailler à la fois plan de gestion et puis, on en profitera – puisqu'on sera tous ensemble – pour travailler également sur le plan de préservation de la colline sous laquelle est le site de Lascaux. C'est un travail que nous faisons toujours en commun, avec les collectivités locales, avec l'ensemble des acteurs.

Tout ce travail-là, il est forcément collectif. C'est ensemble que nous réussissons à avancer, à fournir ce merveilleux travail et à faire en sorte que cette région exceptionnelle continue à rayonner dans le monde entier par la puissance à la fois du trésor qui nous est légué et la manière dont nous le faisons vivre.

Alors, on a une responsabilité collective. Pendant ces deux jours, nous allons évoquer ces 15 sites et leur devenir, tout ce que nous avons encore à faire pour les préserver et pour les valoriser davantage. Tout cela, c'est pour pouvoir faire en sorte que ce trésor, cet héritage extraordinaire que nous avons eu la chance de recevoir de nos ancêtres, nous puissions nous aussi le transmettre à nos descendants pendant des générations, dans le meilleur état possible et pour que eux aussi puissent se dire : « quelle chance ils ont de vivre dans ce fabuleux Périgord Noir ».

Merci beaucoup.

Présentatrice :

On va maintenant passer la parole à Geneviève PINÇON pour l'introduction scientifique de ce colloque et la mise en perspective des travaux qui nous attendent sur ces deux jours.

Geneviève PINÇON, directrice du centre national de Préhistoire (MC-DGPA-SDA-CNP) :

Merci.

Je vais devoir prendre la parole un peu plus longuement, mais aussi vous donner rapidement les grands axes de ce programme constitué de façon collective.

Il sera fait mention tout d'abord de généralités relatives au Patrimoine mondial et de l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial, puis nos collègues qui sont très attachés et qui travaillent au jour le jour et quotidiennement sur les sites de la vallée de la Vézère, feront un exposé pour les 40 ans de rétrospective. Ceci permettra de planter un peu le décor, puis cet après-midi, sera abordée la question de la gestion d'un bien durable et à ce moment-là, on aura affaire à une intervention plus environnementale, puisque culture et nature vont toujours ensemble.

Par la suite, nos collègues espagnols présenteront leur démarche particulière sur le territoire espagnol et demain, on continuera avec cette notion de gestion durable et de Patrimoine mondial, avec la présentation de différents autres biens tels que ceux du Portugal et puis de l'Italie.

Il y aura un point fort avec les enjeux de mise en réseau, avec la présentation d'un outil de coopération internationale qu'est le réseau CARP et pour terminer ce colloque d'un point de vue des communications, ce sera plus orienté vers nos collègues russes qui présenteront leurs grottes ornées qu'ils souhaitent inscrire sur la Liste du Patrimoine mondial, donc ils viennent vraiment travailler avec nous en quelque sorte, ce qui est formidable de pouvoir partager nos expériences.

Ce bouquet de communications se terminera le samedi avec des visites de sites évidemment exceptionnels, de valeur universelle, avec également un accueil au Musée national de Préhistoire qui joue un rôle très important, parce qu'on n'en parle – je pense – pas assez. On parle des sites, on parle des grottes, mais tout ceci est associé à du matériel archéologique issu de fouilles et il faut savoir qu'il est très délicat de maintenir une intégrité d'un site archéologique Patrimoine mondial pour les générations futures alors que pour le connaître, on doit le fouiller, donc le détruire. On est un peu dans un dilemme. Or, il s'avère que toute la documentation scientifique est en fait tout ce qui nous reste pour certains sites qui sont en partie fouillés, donc c'est essentiel d'associer le Musée national de Préhistoire.

Je suis personnellement, particulièrement heureuse en tant que directrice du Centre national de Préhistoire de pouvoir représenter la direction générale des patrimoines du ministère de la Culture lors de cette commémoration du quarantième anniversaire d'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial du bien « Sites préhistoriques et grottes ornées de la vallée de la Vézère ».

Le Centre national de Préhistoire localisé à Périgueux est un service de l'administration centrale rattaché à la direction générale des Patrimoines du ministère. Il est en charge notamment de la mise en œuvre d'une politique nationale de ce patrimoine particulier que constituent les grottes ornées.

Nous travaillons avec le chargé de mission UNESCO du ministère de la Culture qui est en relation avec les correspondants du Patrimoine mondial de chacune des directions régionales des Affaires culturelles afin de suivre régulièrement l'état de santé des biens français.

Tous les six ans d'ailleurs, un rapport périodique de chaque bien est transmis au centre du Patrimoine mondial. Ce rapport est un des mécanismes essentiels de la Convention du Patrimoine mondial de suivi de la conservation des biens.

Pour votre information, la constitution du rapport du bien Vézère, comme ceux des autres biens européens, se fera en 2022-2023 pour une remise en 2024, ce qui nous laisse encore un petit peu de temps.

Je suis également membre du comité français pour le Patrimoine mondial, comité propre à la France où sont présentés et débattus au fur et à mesure de leur constitution les dossiers de candidature du Patrimoine mondial.

Ce comité national des biens français est coprésidé par les deux ministères, celui de la culture et celui en charge de l'environnement, le ministère de la Transition écologique et solidaire.

Dans le cadre de l'UNESCO, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères est également impliqué.

Le comité national rassemble des experts de différents domaines, domaine culturel, domaine environnemental, architecture, archéologie, histoire, géographie, etc., et j'en passe. Il donne des avis à ces deux ministères pour les candidatures à l'inscription et veille à la mise en œuvre de la convention de l'UNESCO de 1972.

Dès le début de l'organisation de ce colloque qui a été en fait assez tardive, il a été convenu d'inviter à cet évènement nos collègues d'autres pays. En effet, ce colloque constitue une opportunité exceptionnelle de partager nos expériences et de conjuguer nos efforts au niveau international afin de préserver cet héritage pour les générations à venir.

Pour cela, je remercie sincèrement nos collègues d'Espagne, d'Italie, du Portugal et de Russie d'avoir accepté l'invitation à ce colloque.

Je souhaite également remercier tout particulièrement le Département de la Dordogne, la direction régionale des Affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine, le musée national de Préhistoire et le pôle d'interprétation de la Préhistoire pour avoir assuré l'organisation de ce colloque et nous accueillir dans d'aussi bonnes conditions.

Je tiens à souligner toute l'importance que revêt pour le ministère de la Culture la notion de projet de territoire dans le cadre des biens de la Liste du Patrimoine mondial. L'inscription sur la Liste est une véritable opportunité pour ces territoires autant qu'elle oblige. C'est parce qu'ils disposent de l'appui des institutions et des acteurs de leur territoire que ces patrimoines peuvent pleinement rayonner.

Je vais faire un exposé en trois temps. Dans un premier temps, je souhaiterais rappeler le contexte dans lequel s'inscrit ce colloque, puis dans un second temps, je vous propose d'évoquer les éléments essentiels d'une inscription sur la Liste du Patrimoine mondial et je terminerai par l'évocation de la politique nationale des grottes ornées françaises dans le contexte international du Patrimoine mondial en évoquant rapidement les deux biens français concernés par des grottes ornées.

En 2017, la France a organisé un colloque à l'UNESCO, « Lascaux la belle », sous la présidence du professeur Yves COPPENS afin de faire le bilan de la situation conservatoire de la grotte. En effet, entre 2008 et 2015, les problèmes de la conservation de la grotte de Lascaux ont amené l'Etat français à tout mettre en œuvre pour sauvegarder cette grotte.

La grotte de Lascaux est l'un des sites du bien dont nous fêtons l'anniversaire de la découverte aujourd'hui et, l'UNESCO, souhaitant suivre avec attention les démarches et actions de l'Etat français sur ce patrimoine d'exception, avait demandé un rapport annuel jusqu'en 2015.

Aujourd'hui, la grotte de Lascaux est revenue à son équilibre, mais il faut continuer de veiller sur elle, ce que fait la direction régionale des Affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine en s'entourant d'experts. C'est ce que vous expliquerez probablement mes collègues à la suite de mon exposé.

En 2018 – donc on enchaîne chaque année – à l'occasion de l'année européenne du patrimoine, se déroula du 17 au 19 octobre à Blaubeuren, près d'Ulm en Allemagne, le colloque international « Hommes et territoires, de la Préhistoire à aujourd'hui, perspective pour une gestion durable des grottes et sites paléolithiques du Patrimoine mondial ».

Les organisateurs du colloque étaient le ministère de l'Economie du Bade-Wurtemberg, le ministère de la Culture et des Sports espagnol, et le ministère de la Culture français.

Ce colloque abordait à partir du thème « les grottes préhistoriques », la recherche archéologique, la protection et l'équilibre à garder pour la conservation des vestiges culturels, ainsi que l'aménagement des gisements dans une perspective de développement durable d'environnement et de société.

En confrontant les différentes pratiques, les participants ont souhaité développer ensemble des stratégies communes sur les principaux axes que sont la préhistoire, la conservation et la médiation.

C'est dans cet esprit qu'en juin 2019, un séminaire sur les méthodes de relevé d'art pariétal et rupestre a été organisé par le centre national de la Préhistoire (CNP) dans le cadre du réseau SOCLE du ministère

de la Culture. Ce séminaire rassemblait les spécialistes d'art préhistorique de nombreux pays européens, d'Inde et de Russie.

A l'issue de ce séminaire, les liens resserrés entre les acteurs des différents pays et une volonté bien marquée de travailler ensemble aboutissent à la poursuite de telles rencontres et ceci dès l'année prochaine.

Le colloque « anniversaire » qui s'ouvre aujourd'hui contribue également à la continuité de ces rencontres, notamment :

- En consolidant les réseaux d'experts ;
- En croisant les bonnes pratiques ;
- En prenant en compte la gestion de l'espace des sites du Patrimoine mondial ;
- En promouvant les échanges entre les responsables locaux ;
- En encourageant une approche interdisciplinaire entre la protection des monuments, la conservation, la recherche, l'enseignement et les médiateurs professionnels, pour une médiation scientifique d'excellence sur les sites du Patrimoine mondial.

Toutes ces actions qui seront évoquées lors de ce colloque, comme d'autres à venir, favorisent une crédibilité accrue de la Convention du Patrimoine mondial.

Pour se remettre un peu dans un contexte un peu plus large, un peu plus universel, les premières inscriptions sur la Liste du bien Patrimoine mondial ont eu lieu en 1978. Il s'agissait de huit biens culturels et quatre biens naturels.

Actuellement, la Liste du Patrimoine mondial compte 1 121 biens qui se répartissent en biens culturels, dont font partie les grottes citées dans l'article 1 de la Convention, les biens naturels et mixtes.

Le Patrimoine mondial est inégalement réparti selon les régions. Moins de 10 % de la population mondiale détient 83 % du Patrimoine mondial.

L'Europe concentre avec 529 biens près de la moitié des biens, avec pour l'Italie, 55 biens, ce qui est l'équivalent de la Chine – et donc si on compare les territoires, évidemment, on voit la différence – pour l'Espagne, 48 biens, l'Allemagne 46 et la France 45.

En France, ce sont des biens qui concernent, soit un site comme celui de la grotte Chauvet, soit un ensemble de sites comme celui de la vallée de Vézère ou encore les biens dits en série comme celui des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France ou les sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes qui concernent 111 sites archéologiques de six pays différents.

La France a dû se doter d'une procédure spécifique pour conduire l'instruction des candidatures d'autant que les demandes affluaient de plus en plus depuis quelques années.

C'est en 1975 que la France a ratifié la convention de l'UNESCO du 16 novembre 1972. Elle s'est donc engagée à préserver le patrimoine culturel et naturel de son territoire selon les grands principes suivants :

- L'identification du bien ;
- Sa conservation ;
- Sa mise en valeur pour une transmission aux générations futures.

C'est sur ces critères que s'est constituée la Liste du Patrimoine mondial.

Pour chaque bien sont déclarés sa valeur universelle et exceptionnelle, le respect de son intégrité et de son authenticité qui s'inscrivent dans une chaîne continue de son étude scientifique à sa conservation, à son inscription dans les territoires en relation avec les populations.

Le bien Patrimoine mondial a une importance culturelle et/ou naturelle exceptionnelle, tellement exceptionnelle qu'elle dépasse les frontières nationales et qu'elle présente le caractère inestimable pour les générations actuelles et futures de l'ensemble de l'humanité.

La protection permanente de ce patrimoine n'incombe pas seulement à l'Etat parti ou aux gestionnaires du bien, mais à l'humanité tout entière. La responsabilité est donc partagée par chacun de nous.

Le bien doit présenter des caractéristiques précises d'authenticité et d'intégrité et doit également faire l'objet d'étude comparative avec les biens déjà inscrits à travers le monde pour que soit démontré bien sûr son caractère unique.

Il doit également satisfaire au moins un des dix critères définis dans les orientations devant guider la mise en œuvre du Patrimoine mondial. En effet, l'objectif principal de la Liste du Patrimoine mondial est de faire connaître et de protéger les sites que l'organisation considère comme exceptionnels.

Dans un souci d'objectivité, ont été mis en place des critères. Ils sont actuellement au nombre de 10 et à titre d'exemple sont retenus pour le bien « sites préhistoriques et grottes ornées de la vallée de la Vézère », comme le bien de la grotte Chauvet : le critère 1, représenter un chef-d'œuvre du génie créateur humain et le critère 3, apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue.

La responsabilité d'un bien inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial est partagée, mais l'Etat membre en est le garant comme le stipule l'article 4 de la convention.

L'Etat s'engage selon l'article 5 de la convention à agir dans différentes orientations et à vraiment avoir une politique active.

Je vous laisse regarder en détail, mais je vous renvoie aux textes. Je ne vais pas vous le lire là, mais je vous encourage à le lire, puisque je pense que c'est bon à savoir.

Je souhaitais faire ce point sur le Patrimoine mondial en général parce que je pense qu'on ne l'explique pas assez pour recontextualiser chacun de nos biens dans ce contexte qui est vraiment universel et qui concerne vraiment d'autres pays que le nôtre, même si on est particulièrement gâté dans le nombre de biens évidemment.

Est-ce que déjà – dès à présent, parce que je pense qu'il faut faire une petite pause – vous souhaiteriez intervenir ou me questionner si je peux vous répondre... Si on peut créer un peu une dynamique, ça ne serait pas plus mal. J'encourage évidemment mes collègues de la DRAC à intervenir si elles veulent ajouter des points qui leur semblent intéressants à préciser.

C'est que je suis un peu inquiète parce que c'est un sujet compliqué en général, le Patrimoine mondial. Il y a beaucoup d'instances en jeu, il y a beaucoup d'acteurs, comme ça été dit tout à l'heure.

Après ce rapide tour d'horizon sur les grands principes d'une inscription sur la liste du Patrimoine mondial, je souhaiterais mettre en parallèle les biens français concernant des grottes ornées, à savoir le bien « Sites préhistoriques et grottes ornées de la vallée de la Vézère » et la « Grotte ornée du Pont d'Arc dite grotte Chauvet-Pont d'Arc, Ardèche », et faire part de la mise en œuvre d'une politique nationale des grottes ornées.

En France, deux biens concernant des grottes ornées sont inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial. Il s'agit de l'un des cinq premiers biens inscrits en France, les « Sites préhistoriques et les grottes ornées de la Vézère » auxquels appartient notamment la grotte de Lascaux, inscrit en 1979. Vous voyez que les quatre autres biens inscrits la même année, sont des monuments en soi, mais l'originalité du bien

qui nous intéresse aujourd'hui, ces trois jours, c'est que ce n'est pas un monument, il rassemble plusieurs sites.

Ça, c'est le premier bien et le second, la « Grotte ornée du Pont d'Arc dite grotte Chauvet-Pont d'Arc, Ardèche » qui est inscrit beaucoup plus récemment, en 2014.

Les deux biens sont intéressants à mettre en perspective. La valeur universelle exceptionnelle du bien Vézère montre combien cette vallée est représentative du berceau de l'humanité, avec ses occupations humaines continues qui remontent à plus de 400 000 ans. Celle de la grotte Chauvet s'attache, véritablement, plus spécifiquement à un objet qui est la grotte.

Ce bien de la vallée de la Vézère est représenté par une sélection de 15 sites, soit un échantillon parmi les sites nombreux et variés de la vallée de la Vézère. Ce sont des grottes et abris ornés paléolithiques. C'est-à-dire Lascaux, Rouffignac, Font-de-Gaume, les Combarelles, le Poisson, Saint-Cirq, la Mouthe et Cap Blanc. On a déjà huit grottes.

Les sites éponymes, la Micoque, le Moustique, Cro-Magnon, la Madeleine. Là, ce ne sont pas des grottes, ce sont des sites d'occupation et des abris à très grandes stratigraphies de référence, Laugerie-Haute et Laugerie-Basse. Tous ces sites s'inscrivent dans un paysage, ont une géomorphologie propre.

Là, pour le plaisir des yeux et pour juste se promener un peu, je vous fais défiler quelques vues faites de l'extérieur des sites et on voit bien qu'ils sont différents.

J'insiste parce qu'en fait, c'est très difficile de donner un état du bien qui soit global alors qu'on a à gérer une multitude de sites bien différents au sein de ce bien.

Le Grand Roc est le dernier site que je vous présente de cette série, qui n'a pas été occupé pendant la Préhistoire. Est-ce une erreur au moment de l'inscription ? Est-ce un choix volontaire pour illustrer l'environnement ? Je ne saurais pas vous répondre. Retrouver les sources et les décisions n'a pas été pour l'instant possible, mais là, pour le coup, un retour sur les archives serait très intéressant pour savoir pourquoi le Grand Roc a été sélectionné au milieu de tous ces sites préhistoriques.

Mais en même temps, c'est un clin d'œil vers le paysage et l'environnement, donc même si aujourd'hui, nous aimerions y associer de nouveaux sites d'envergure comme le site de la Ferrassie par exemple.

Ce bien vallée de la Vézère lors de sa définition prenait en compte un ensemble de sites, ainsi que leurs collections conservées au Musée national de Préhistoire – donc ça, c'est un plus encore – et l'inscrivait dans un cadre environnemental, la vallée de la Vézère, et ceci dès 1979.

Le contexte environnemental de ces sites avait été pris en compte. Aujourd'hui, un tel bien serait classé parmi les paysages culturels, ces biens restant des biens culturels évidemment.

Récemment, une opération Grand Site a été initiée et a abouti – comme vous l'avez entendu – mettant en valeur l'environnement, le paysage particulier de la vallée de la Vézère dans lequel s'inscrit ce bien Patrimoine mondial.

Une concertation exceptionnelle avec les acteurs locaux permet de proposer des actions pour rendre à ce paysage son caractère et le périmètre du site classé fut revu également à la lumière de cette étude paysagère.

En fait, c'est là qu'on s'aperçoit que les démarches, quelle que soit leur échelle, sont là pour se servir mutuellement dans un intérêt général et donc, il ne s'agit pas de refaire ce travail pour le bien UNESCO qui à ce jour n'a pas de plan de gestion, puisque très anciennement inscrit et les plans de gestion sont récents pour les biens UNESCO. Aujourd'hui, on y travaille et ça sera certainement expliqué par mes

collègues, mais le plan de gestion est en construction, il va s'appuyer bien évidemment sur d'autres éléments qui existent déjà, comme le plan de gestion du grand site.

En même temps, le code du patrimoine évolue et en effet, suite à la loi du 7 juillet 2016, relative à la liberté de la création à l'architecture et au patrimoine, la loi LCAP, les biens inscrits au Patrimoine mondial et leur zone tampon sont désormais identifiés dans les documents graphiques du document d'orientation et d'objectif du schéma de cohérence territoriale et leur périmètre figure en annexe du plan local d'urbanisme. Ça, c'est une nouveauté. C'est-à-dire qu'on rend plus lisible ce label, si on peut parler de label.

Tout bien inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial comprend un périmètre matérialisé sur une carte précise. Il peut également comprendre une zone tampon qui constitue selon les termes de l'UNESCO, une protection supplémentaire de nature réglementaire ou coutumière.

Ce bien étant ancien, le bien de la vallée de la Vézère, nous avons dû revenir sur sa délimitation pour le préciser. Un travail de cartographie conséquent entre tous les services de l'Etat fut entrepris afin de délimiter l'emprise de chaque site du bien. Ce travail fut réalisé de façon collégiale, puis validé à la sous-préfecture de Sarlat lors des réunions avec les « copropriétaires » entre guillemets, comme les appelait Alain RIEU, ancien conservateur régional des monuments historiques à Bordeaux.

Ce travail est donc poursuivi pour la définition d'une zone tampon. A cette occasion, une charte cartographique normalisée a été proposée par le ministère de la Culture français au centre du Patrimoine mondial et est actuellement partagée à l'échelle internationale. C'est un élément très important la cartographie dans un dossier du bien.

La définition d'une zone tampon participe à la préservation de l'intégrité du bien. Il est donc souhaitable de définir une zone tampon qui couvre en grande partie la vallée de la Vézère qui constitue en elle-même une matrice archéologique exceptionnelle.

En effet, la prise en considération dans la zone tampon des zones de présomption de prescription archéologique nombreuses ainsi que de la morphologie de la vallée, ses terrasses et bassins versants, et des influences de l'hydrographie sont indispensables à la conservation des sites connus, qu'ils soient ou non identifiés comme sites du bien ou encore enfouis, riches d'un potentiel archéologique et patrimonial.

Un travail est fait entre les différents services et les acteurs locaux, les gestionnaires des sites, les propriétaires, etc., pour élaborer également un mode de gouvernance de ce bien Patrimoine mondial.

Ce bien multi sites concerne en effet plusieurs propriétaires et gestionnaires et acteurs territoriaux, comme les offices de tourisme, les associations, entraînant une responsabilité partagée, donc un plan de gestion pour mettre en œuvre et mieux gérer ce territoire est également à l'étude et je laisse mes collègues vous en faire état.

La création d'un nouvel outil de restitution de la grotte de Lascaux et un travail d'harmonisation et de mise en réseau des différents sites de la vallée de la Vézère, quels qu'ils soient, favorisent et améliorent de plus en plus l'accueil du public. C'est indéniable, c'est pour les collectivités locales un enjeu essentiel de l'essor d'une nouvelle économie touristique en respectant pour les générations futures l'objet même de cet enjeu qu'est le bien Patrimoine mondial.

Quand on voit le développement des centres d'interprétation ou de restitution des grottes telles que Chauvet, Lascaux, demain Cosquer, on comprend bien qu'il y a un véritable enjeu, puisque ces sites, plus on en ouvre, plus il y a de public, donc cela va en s'augmentant et le fait de développer sur différents territoires au niveau national ces centres permet de mailler le territoire tout en mettant en perspective aussi ces grands sites. Je parle là au niveau national. Ce qu'on peut faire encore à l'échelle

plus régionale ou à l'échelle d'une vallée est ce qui permet justement de faire ressortir ce qui est commun ou différent et donc complémentaire entre chaque lieu.

C'est pour ça que le public – à mon avis – ne se lasse pas et c'est pour ça qu'il va voir chaque site et qu'il déborde de la frontière française en allant voir les sites espagnols, parce que sa curiosité est toujours animée et il peut comparer, il peut s'approprier, il peut vraiment atteindre ce sentiment d'un patrimoine universel.

Alors, la « Grotte ornée du Pont d'Arc dite grotte Chauvet-Pont d'Arc, Ardèche », je vais en parler un petit peu, parce que nos collègues ardéchois n'ont pas pu venir se joindre à nous, parce qu'ils sont occupés et notamment, ils ont demain la présentation de leur plan de gestion à la préfecture de Privas.

La « Grotte ornée du Pont d'Arc dite grotte Chauvet-Pont d'Arc Ardèche », c'est son nom, est inscrite en 2014, donc très récemment. Or, ce bien concerne uniquement la grotte ornée. Ça se justifie parce qu'en fait, c'est un témoignage, ce site constitue l'héritage pariétal le mieux conservé et le plus abondant datant de l'époque aurignacienne, soit il y a 36 000 ans.

Son état de fraîcheur saisissant et le mobilier de représentations pariétales recensées font à ce jour de cette cavité le support de la première manifestation artistique d'envergure produite par l'homme.

La cavité se distingue également à la fois par le nombre de ses représentations, près de mille, et par son bestiaire très original, près de quatorze espèces différentes sont représentées, dont une majorité d'animaux dangereux, d'ours des cavernes, rhinocéros laineux, mammoth, félins.

Elle rappelle à elle seule la plus grande concentration de représentations pariétales de félins au monde. On a dans la grotte Chauvet 60 % des félins recensés de l'art paléolithique mondial connu.

Les critères 1 et 3 ont également été retenus pour ce bien. La grotte Chauvet-Pont d'Arc abrite un ensemble d'œuvres d'art exceptionnelles et uniques par son ancienneté, son envergure et ses multiples qualités picturales, dont il n'existe jusqu'ici aucun autre exemple.

Les représentations iconographiques de la grotte Chauvet-Pont d'Arc dans son environnement de cavité naturelle karstique fournissent un témoignage unique des Aurignaciens, première civilisation d'Homo sapiens en Europe.

Ce bien est inscrit à proximité de l'arche naturelle du Pont d'Arc qui constituait un point de repère géographique et monumental et la zone tampon a été définie afin d'assurer l'intégrité du bien, donc de la grotte.

La qualité exceptionnelle de l'intégrité du site est liée à la fermeture du site par un effondrement qui scelle la cavité, il y a 21 000 ans, ainsi qu'au respect des inventeurs lors de la découverte qui veillèrent à ne pas abîmer les sols restés intacts.

Ces conditions idéales de conservation induisent un état général d'authenticité et d'intégrité exceptionnelle. Les nombreuses datations confirment également l'ancienneté des œuvres. Depuis sa découverte, les seuls aménagements dans la grotte sont les passerelles facilitant le respect des sols. Les travaux de recherche depuis 20 ans y sont non invasifs.

Pour des raisons de conservation, évidemment, la grotte n'est pas ouverte au grand public. C'est pourquoi un fac-similé a été réalisé mettant en œuvre toutes les compétences techniques actuelles.

La grotte étant étudiée par les préhistoriens depuis sa découverte, les panneaux ornés ont pu être reproduits en refaisant les gestes des artistes. C'est là aussi l'importance de la connaissance de la recherche liée à un bien patrimoine.

Pour assurer un développement culturel, environnemental et social durable, les collectivités accompagnées des services de l'Etat ont réalisé cet outil de valorisation du site où est présenté le fac-similé et autour de ce projet se développent – comme dans la vallée de la Vézère – différentes actions territoriales pour les déplacements, l'hébergement, la formation, etc.

La grotte Chauvet est ainsi au centre d'un projet de territoire ambitieux, comme la vallée de la Vézère, qui se base sur le plan de gestion qui lui existe et est régulièrement évalué. Le premier plan de gestion 2012-2017 constitutif de la candidature à l'inscription sur la liste du Patrimoine mondial a eu des effets positifs, notamment en permettant aux acteurs locaux de mieux accueillir et de mieux gérer les flux touristiques au bénéfice de tout le territoire et de la préservation de ces ressources.

Les acteurs du patrimoine ont souhaité poursuivre cette dynamique avec l'élaboration et la mise en œuvre d'un deuxième plan de gestion pour la période 2018-2022. Ils sont également en même temps dans une démarche nationale Grand Site plus orientée – comme vous le savez – sur les questions environnementales, mais là aussi, les deux sujets sont liés.

Les recherches se poursuivent dans la grotte Chauvet et s'intéressent également à son environnement archéologique, au-delà de la grotte Chauvet, donc au final, on finit toujours par regarder un peu plus loin que l'objet identifié. On cherche la cohérence.

La recherche dans les grottes ornées alentour sont également prises en considération dans ce nouveau plan de gestion qui va être présenté demain à la préfecture de Privas.

Une difficulté a été de bien rester sur le bien pendant la constitution de ce plan de gestion, de se concentrer sur sa conservation, son étude, sa valorisation, mais tout en y associant une dynamique sur un territoire bien plus large, même hors de la zone tampon.

Comme vous le voyez, à chaque site ses caractéristiques, à chaque bien également, mais pour arriver à monter un dossier pour la Liste du Patrimoine mondial ou plus simplement pour définir un plan de gestion avec la contribution de l'ensemble des acteurs, il faut du temps et on l'a perçu, puisque la sous-direction de l'archéologie avait relancé cette question du Patrimoine mondial et du plan de gestion et de la zone tampon pour le bien Vézère en 2013, je crois, si j'ai bonne mémoire, quand j'étais à la sous-direction de l'archéologie.

Donc, c'est long, ce sont des contraintes, mais c'est aussi un moyen exceptionnel de préserver le patrimoine et de le porter au monde. C'est bien sûr aussi du prestige et c'est surtout une économie touristique redynamisée, mais ce qui compte avant tout, c'est notre capacité à partager ces biens Patrimoine mondial au public et à les transmettre aux générations futures, ce pourquoi la convention 1992 a comme objectif.

Le ministère de la Culture promeut de manière active une gestion de plus en plus intégrée alliant conservation et étude des grottes sur le territoire national en s'appuyant sur les instances institutionnelles. Le Musée national de Préhistoire et le Musée d'archéologie nationale domaine de Saint-Germain-en-Laye présentent les collections de Préhistoire. Le Centre des monuments nationaux assure la valorisation de plusieurs sites, grottes et abris.

Pour appréhender ce patrimoine, la recherche fait appel à de multiples disciplines des sciences humaines, sociales et environnementales. Le Centre national de Préhistoire a pour mission de coordonner l'ensemble de la politique nationale archéologique de conservation et d'étude scientifique du domaine de la Préhistoire et plus spécifiquement de l'art rupestre, grottes et abris ornés.

Il accompagne la conduite à tenir en matière d'étude et de conservation ou lors de projets de valorisation à l'échelle nationale ou internationale. Il assure bien sûr le secrétariat de la Commission nationale patrimoine architecture section grottes ornées et également le réseau des acteurs du

domaine : services déconcentrés, collectivités territoriales, établissements publics et acteurs privés au sein du réseau socle.

Plusieurs études nationales sont réalisées par le Centre national de Préhistoire. Par exemple, une enquête a porté sur les travaux universitaires touchant au site de la vallée de la Vézère. L'objectif était de mieux appréhender la vallée dans son ensemble en mettant en perspective les différents sites dans leur complémentarité.

Dans la vallée de la Vézère comme dans bien d'autres vallées occupées pendant la Préhistoire, la problématique de son occupation depuis la Préhistoire doit pouvoir trouver un écho dans la façon de l'appréhender aujourd'hui dans sa globalité.

De nouvelles recherches doivent encore se développer dans la vallée de la Vézère pour en augmenter sa connaissance, c'est ce qu'encouragent nos collègues des services déconcentrés.

La sous-direction de l'archéologie travaille actuellement à une rationalisation du pilotage scientifique des grottes ornées aujourd'hui trop éparpillé et parfois soumis à des tensions locales. En lien avec le Conseil national de la recherche archéologique (CNRA), la mise en place d'un groupe de travail sur les grottes ornées a été initiée pour aborder ces problématiques. On a le cas de l'étude de la grotte Cosquer qui pose question sur la façon d'appréhender ce site dans son contexte. L'objectif est de privilégier une démarche scientifique globale ne répondant pas uniquement à des logiques de site.

L'Etat poursuit son engagement dans son rôle de contrôle scientifique et technique pour ce domaine de recherche archéologique et pour encourager l'exploitation des connaissances à des fins de médiation. Il est donc présent dans les comités d'experts, les comités scientifiques des outils de valorisation et pour les sites lui appartenant, il a pour mission de mettre à disposition les ressources scientifiques documentaires numériques disponibles.

Le ministère poursuit cet engagement spécifique dans la dynamique scientifique et archéologique de l'ensemble des grottes ornées. Aussi, c'est pour toutes ces raisons que le ministère de la Culture continue de saisir l'opportunité qui s'ouvrait de partager avec vous toutes les expériences sur ces biens si particuliers que sont les sites paléolithiques inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial.

En effet, leur conservation et leur étude posent des questions considérables à l'échelle de la France et les comparaisons internationales, le partage de bonnes pratiques nous semblent nécessaires pour prendre le recul suffisant pour approfondir notre politique nationale.

Je vous remercie pour votre écoute et je suis à votre écoute pour les questions que vous auriez à poser ou pour aborder les sujets qui vous semblent importants.

Geneviève PINÇON, directrice CNP :

Les détails évidemment du bien vont arriver dans les minutes qui vont suivre. J'ai été assez générale, mais mes collègues vont entrer vraiment dans le détail.

Roberto Ontanon :

Les plans des grottes sont inscrits dans le document de l'urbanisme et qu'est-ce qui s'est passé avant ?

Geneviève PINÇON, directrice CNP :

C'est une très bonne question. En fait, les grottes étaient assez mal loties et le Patrimoine mondial aussi. Le Patrimoine mondial n'était pas lisible dans les documents d'urbanisme. Ce n'était pas inscrit, mais bien sûr ils étaient quand même présents, ils étaient signalés dans les documents, mais on les

voit ou on ne les voit pas. C'est un peu comme les zones de présomption de prescription archéologique. C'est annexé. On les oublie ou on ne les oublie pas, ça dépend.

C'est la prise de conscience de nos élus qui – à mon avis, puisque c'est eux qui votent les lois – ont considéré qu'il était bon quand même que ce soit plus lisible et c'est pour ça que ça a été inscrit dans la loi, mais il en est de même pour les grottes classées au titre des monuments historiques. Elles ne généraient pas d'abord, donc on se servait de toutes les solutions possibles d'autres réglementations telles que celles des sites classés inscrits, etc., pour protéger l'environnement des grottes.

Aujourd'hui, depuis cette nouvelle loi, le code du patrimoine a évolué. Nous pouvons générer des abords pour les grottes ornées et là, justement, un prochain séminaire du réseau SOCLE aura pour sujet de débats et d'échanges entre les services déconcentrés – ça va se passer à Périgueux au centre national de la préhistoire – Ce séminaire devrait permettre d'arriver à avoir une forme de doctrine nationale sur les éléments qu'on va prendre en jeu pour définir ces paramètres adaptés aux grottes ornées. Parce qu'en fait, là, il ne s'agit pas de covisibilité ou de ce type de problématique. Il s'agit surtout de préserver le sous-sol et donc, comprendre le bassin versant et tout cet environnement du site souterrain. Ces questions-là sont fondamentales, parce que les infiltrations, l'eau c'est terrible pour les grottes, si elle est polluée, si elle arrive en trop grosse quantité etc., ça les perturbe, les déséquilibre et peut entamer leur pérennité.

Nous sommes malgré tout dans un dilemme, car il y a des lieux où le périmètre peut être immense et il va falloir qu'on discute et qu'on travaille pour se dire jusqu'où on va et qu'est-ce qu'on peut préconiser pour que ce périmètre soit viable.

Alors, il n'y a pas non plus une grande urgence, puisque la plupart des sites classés sont quand même déjà protégés par des sites classés, mais comme, là, l'opportunité est donnée et qu'on nous incite en inscrivant dans la loi à faire « sacrer » ces abords, c'est une bonne occasion de pouvoir les définir.

Mais, c'est vrai que c'est important ce que tu dis, Roberto, parce que là on est dans le concret, le quotidien des élus sur leur territoire et c'est la place de l'archéologie et sa prise en compte qui sont en jeu. Pour un élu, soit il sait d'avance ce qu'il peut faire sur son territoire et ça, c'est le meilleur des cas et on ne peut qu'encourager à avoir des évaluations en amont de toutes opérations sur un territoire, soit il se trouve confronté à ce patrimoine et il faut qu'il puisse en tenir compte dans la gestion générale de son territoire.

Mes collègues ont certainement des choses à ajouter, que ce soit Muriel pour la partie monument historique ou Monsieur le Sous-préfet pour les documents d'urbanisme, si j'ai dit des erreurs ou Monsieur LAGARDE, vous pouvez compléter ou préciser.

Philippe LAGARDE, maire des Eyzies :

Les sites étaient effectivement déjà protégés au titre du classement du périmètre. Mais ce n'est pas parce qu'on a un rayon de 500 mètres autour du site qu'il ne pouvait rien se passer à l'intérieur du périmètre à part l'impact visuel. Donc, je rebondis parce qu'on est en train de faire notre document d'urbanisme sur le territoire et on a intégré dans l'approche au niveau des cabinets d'études toutes les problématiques de bassin versant, de rideaux paysagers, de plantations, de pratiques agricoles. Enfin, tout ce qui peut venir à un moment donné, ce qui est le cas dans la problématique de la sanctuarisation de la colline de Lascaux, tout ce qu'on peut faire en matière d'activité humaine et qui peut avoir à un moment donné un rôle sur le sous-sol. Donc, on n'est plus dans ces fameux périmètres de 500 mètres systématiques. On est parfois sur des zones plus larges et parfois sur des zones plus restreintes selon la configuration des lieux, c'est ça effectivement.

Donc, il y avait un niveau de protection, mais là, il est beaucoup plus ciselé et beaucoup plus précis.

Geneviève PINÇON, directrice CNP :

Il n'y avait même pas le périmètre des abords de 500 mètres pour les grottes ornées, parce qu'il n'y avait pas de notion de covisibilité, donc c'était encore pire. Là, la situation est rattrapée et c'est avec plaisir que j'entends l'intervention de Monsieur le Maire.

Je n'ai aucune idée du temps. C'est bon ? Donc, je vais appeler mes collègues à venir nous parler de ce bien exceptionnel. Je les connais par cœur, mais je vais quand même dire leur intitulé d'intervention.

C'est « Les sites préhistoriques et les grottes ornées de la vallée de la Vézère », donc une présentation du bien avec 40 années de rétrospective pour une cohérence pérenne du bien dans son territoire, enjeux croisés et partagés de recherche et de conservation et j'appelle :

- Nathalie FOURMENT, conservatrice régionale de l'archéologie pour la Nouvelle-Aquitaine ;
- Muriel MAURIAC, conservatrice régionale des monuments historiques et conservatrice de la grotte de Lascaux et
- Jean-Jacques CLEYET-MERLE, directeur du Musée national de Préhistoire et administrateur pour le Centre des monuments nationaux, si je ne me trompe pas.

Nathalie FOURMENT, conservatrice Nouvelle-Aquitaine :

Bonjour, Mesdames et Messieurs, et bienvenue dans ce colloque à portée internationale.

Je remercie Geneviève PINÇON pour sa première présentation qui pose parfaitement les enjeux, le cadre national, international, de cette question de l'inscription d'un bien UNESCO et de la façon dont on peut la gérer aujourd'hui sur un territoire. Elle pose déjà aussi ces questions de recherche et de conservation et d'intégration de ces objectifs dans les territoires et je pense que la journée que l'on va vivre à présent va revenir bien plus en profondeur sur chacun des grands thèmes qui ont déjà été abordés.

Nous vous proposons tous les trois une communication un peu à tour de rôle dans l'objectif de présenter à la fois la dimension historique de l'inscription de ce bien, dont nous fêtons le quarantième anniversaire, et en même temps de montrer quelles sont aujourd'hui les actions et les actualités. Et ce, d'un point de vue général, pour ce qui relève de la recherche de la conservation, en matière de rôle des services de l'Etat, centraux, déconcentrés : Jean-Jacques Cleyet-Merle est là au titre du CMN et de directeur du Musée national de Préhistoire, Muriel MAURIAC en tant que conservatrice de la grotte de Lascaux, qui est évidemment le site le plus emblématique de ce classement, et moi-même pour aborder à la fois cette dimension perspective historique et au-delà, l'actualité de la recherche archéologique au sens le plus large sur le bien.

Alors, une petite perspective historique, car une petite rétrospective est de circonstance lorsqu'on fête un anniversaire.

Cette inscription de 1979 – Geneviève l'a signalée tout à l'heure – elle a lieu lors de la troisième session du comité du Patrimoine mondial. On est presque 40 ans jour pour jour ; dans la même session, pour les sites français, sont classés Vézelay, la cathédrale de Chartres et Saint-Michel, ces deux derniers avec le double critère, patrimoine culturel et patrimoine naturel. Ce qui est particulièrement important de noter, c'est que la même année, il y a un autre site d'art rupestre qui est inscrit, le Valcamonica, et c'est à ce titre que nous sommes et je suis particulièrement heureuse d'avoir Giuseppina RUGGIERO en charge de ce site du Patrimoine mondial Valcamonica à nos côtés pour ces deux jours, parce que nous fêtons le même anniversaire.

Cette inscription du bien – Geneviève l’a dit – c’est un ensemble de 15 sites, identifiés en réalité comme 15 biens « unis » ; ce n’est pas pour autant un bien en série, ça n’existait pas à l’époque. Comme nous fêtons un anniversaire, on peut se permettre d’avoir quelques minutes de solennité et je vous propose de vous lire quelques extraits de la justification de l’inscription du bien. On va voir que tout y est dès le départ rédigé avec le vocabulaire de l’époque.

Le site préhistorique de la vallée de la Vézère recouvre un territoire de 30 km sur 40 environ et comporte 147 gisements – il y en a davantage aujourd’hui – et 25 grottes ornées, aujourd’hui, nous en avons 32.

On y a recueilli, outre des squelettes – remarquez cela : c’est étonnant que les squelettes arrivent en premier – donc : on y a recueilli, outre des squelettes, une importante collection d’objets : plus de 500 000 silex, 148 portoirs de faune – c’était l’inventaire d’alors du Musée national de Préhistoire – 844 ustensiles divers et œuvres d’art qui a permis d’établir le cadre chronologique et les civilisations préhistoriques du quaternaire en Europe.

Au-delà de l’aspect déjà daté de cette rédaction, on remarque malgré tout que, dans la justification, arrivent dans l’ordre en premier un territoire, en deuxième des collections et ensuite, effectivement, il y a un développement sur les sites. Et la phrase suivante est « *il n’y a pas dans le monde de site préhistorique* – alors c’est intéressant aussi de noter que c’est au singulier, laissant entendre que c’est bien la Vallée de la Vézère dans son unicité qui est considérée – *qui égale celui-ci pour la quantité, la qualité et la variété des trouvailles* ». On n’écrirait plus trouvaille ; on dit mobiliers archéologiques, collections archéologiques aujourd’hui pas trouvailles.

L’ICOMOS recommande l’inscription essentiellement au titre des critères 1 et 3, Geneviève l’a mentionné tout à l’heure, je n’y reviens pas.

Pour la justification du critère 1, il est mentionné la chose suivante : « *Certains des ensembles figurés des grottes ornées de la Vézère mondialement connus en tant que chef-d’œuvre de l’art préhistorique* » et ils sont ensuite cités : *la Vénus de Laussel à Marquay, la frise des chevaux en hauts-reliefs de Cap Blanc et surtout les fameuses peintures pariétales de la grotte de Lascaux à Montignac, dont la découverte en 1940 a marqué une date importante dans l’histoire de l’art préhistorique, scènes de chasse habilement composées qui mettent en œuvre des centaines d’animaux, etc.* »

Pour la justification du critère 3, on a le texte suivant : « *les objets et les œuvres d’art, notez donc à nouveau que c’est une inscription qui prend vraiment en compte cette question des mobiliers archéologiques — repérés dans la vallée de la Vézère sont les témoins extrêmement rares de civilisations depuis longtemps disparues très difficiles à appréhender. Ce matériel infiniment précieux pour la connaissance des périodes les plus reculées de l’histoire des hommes est bien antérieur à l’Antiquité proprement dite, remontant jusqu’à la période paléolithique. Il présente un intérêt universel aussi exceptionnel sur le plan historique que d’un point de vue ethnologique, anthropologique et esthétique* » et Arnaud LITTARDI, ce matin, a repris cet enjeu universel qui nous dépasse.

Voilà pour cette petite relecture dans l’épaisseur des 40 ans qui nous séparent de sa rédaction et je pensais que c’était intéressant de vous la soumettre pour reposer ces dimensions-là.

A l’époque, il y a un point que je n’ai pas indiqué, le Bien s’appelait grottes ornées de la Vallée de la Vézère, c’est plus récemment que nous avons changé la dénomination en 2006.

Repartons donc un peu en suivant le texte de la description et la justification. En premier, le territoire : vous l’avez sous les yeux. Ce territoire, évidemment, il s’inscrit dans un environnement, on l’a dit, on le redira cet après-midi. Cette carte est une carte actuelle extraite des données de la base nationale patriarche.

On y trouve les petits losanges inversés bleus, les gisements préhistoriques – on ne va pas les compter, mais il y en a plus que les 147 de l'époque – et les petites arches rouges sont les grottes ornées. 35 donc aujourd'hui, puisque depuis on a eu Cournazac notamment, Puymartin, etc., et les petites étoiles jaunes qui correspondent donc au site UNESCO qui eux n'ont pas changé, les 15 biens sont toujours les mêmes.

Nous allons repasser ces 15 biens un petit peu en revue pour se les remettre parce que, parfois, il y a tellement de gisements dans cette vallée de la Vézère qu'on ne sait plus lesquels y sont, lesquels n'y sont pas, donc petite révision collective.

Evidemment, Lascaux, je n'insiste pas. Muriel présentera tout à l'heure l'actualité de la grotte et évidemment, on se doute que c'est Lascaux qui a motivé certainement l'inscription.

Il y a aussi les gisements éponymes. Eponymes, ça veut dire que c'est là que l'histoire de la discipline s'est construite et que c'est ce gisement-là qui a servi à définir une culture du paléolithique, donc les deux célèbres gisements éponymes du Moustier et de la Madeleine.

Je vous précise sur les diapos qui arrivent, j'ai fait un petit logo pour ne pas avoir à répéter sans arrêt à qui appartient le site et ce que c'est. Donc :

- E, ça appartient à l'Etat ;
- P, propriétaire privé ;
- Le petit losange inversé comme sur la carte précédente, c'est un gisement en stratigraphie ;
- La petite arche, on la retrouvera, c'est une grotte ornée, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas des niveaux archéologiques dans les grottes ornées;
- Le petit rond vert, site ouvert et visitable par le public. Sur chacune des diapositives de présentation, nous allons retrouver la définition du périmètre du bien telle qu'elle a été établie en 2016.

Je ne vais pas pour chaque site mentionner la liste systématique de tous les préhistoriens de l'histoire de la discipline qui ont œuvré sur ces sites-là mais ce sera indiqué sur chaque diapositive, pour mémoire.

Donc, commençons par ces deux grands gisements éponymes, le Moustier et la Madeleine qui s'inscrivent vraiment dans l'histoire de la discipline.

Pour le Moustier, évidemment, définition du Moustérien avec une stratigraphie du Paléolithique moyen et du Paléolithique supérieur pour l'abri supérieur, des vestiges humains néandertaliens, la Madeleine définition du Magdalénien.

La Micoque qui n'est ni un abri ni une grotte, qui est une stratigraphie complexe dans sa géomorphologie et qui a un gisement éponyme d'un faciès qu'on appelait le Micoquien et là aussi donc, succession de fouilles : Carthailac, Hauser, Peyrony, Bordeset puis les travaux plus récents de LAVILLE et RIGAUD dans les années 90 et séquences du paléolithique ancien et moyen, stratigraphie de plus de 10 mètres d'épaisseur.

Le Grand Roc... une interrogation, pourquoi ont-ils mis le Grand Roc ? Se sont-ils bêtement trompés ? Ont-ils voulu faire un clin d'œil au patrimoine naturel, je ne sais pas ; et ce serait effectivement intéressant d'en avoir le cœur net. Je pense que c'est certainement sa proximité avec les sites de Laugerie-Haute et Laugerie-Basse qui est peut-être à l'origine de cette mention.

Laugerie-Haute et Laugerie-Basse, là aussi très grande séquence stratigraphique qui couvre tout le paléolithique supérieur et même le mésolithique. On ira voir des deux grands gisements des Laugerie samedi pour une visite, donc je ne m'étends pas à présent.

L'abri du Poisson, grotte ornée célèbre pour sa représentation de poisson, mais il y a bien d'autres choses. J'y reviendrai plus tard.

Gisement de Cro-Magnon. Là aussi gisement éponyme de la définition d'un « type humain » tel que cela pouvait être dit à l'époque, avec effectivement les vestiges humains de l'homme moderne qui sont mis au jour sur ce gisement lors des premiers travaux de 69, 73, et suivants, avec des niveaux archéologiques qui contenaient des collections, des mobiliers attribuables, puisqu'il y a eu des révisions depuis, aux Gravettiens.

Font-de-Gaume, plus de 230 figures. Les Combarelles connues surtout pour son art gravé, plus de 600 figures. Ce n'est pas étonnant évidemment que ces deux sites très particuliers qui s'inscrivent encore dans ce contexte de vallée aient été mentionnés dès l'inscription de 79 d'autant que Font-de-Gaume joue un rôle dans l'histoire de la reconnaissance de l'art pariétal tout comme la Mouthe, évidemment, qui est un monument historique à plusieurs titres, et c'est pour ça que je suis très heureuse qu'il y ait le propriétaire de la Mouthe aujourd'hui parmi nous.

Ainsi, la grotte de la Mouthe avec plus de 200 figures, a cette place historique très forte avec un art attribué en partie au Magdalénien.

La grotte de Saint-Cirq livre des représentations notamment humaines qui ont été plus tardivement découverte, en 1954, avec sans doute du Magdalénien et peut-être des figurations plus anciennes, mais cela reste à confirmer encore.

L'abri de Cap blanc cité dans le premier texte de la justification du Bienest est un abri sculpté.

La grotte de Rouffignac, plus de 250 figures, que vous connaissez aussi, fait donc partie des 15 biens. Au-delà de ses fameuses représentations se trouvent aussi des éléments stratigraphiques avec des occupations beaucoup plus récentes que le Paléolithique, puisqu'on a du Mésolithique, une séquence des Ages des métaux, etc.

En synthèse, nous sommes donc face à un bien de 15 sites, dont 8 grottes ornées et des gisements préhistoriques, 7 appartiennent à l'Etat, 1 appartient au Conseil départemental, 8 appartiennent à des propriétaires privés, 12 sont ouverts au public avec des modalités différentes, mais tout de même 12 sur les 15, c'est beaucoup. Cela est très positif, mais pose aussi certaines questions, nous y reviendrons ultérieurement.

Et puis, il y a des grands sites oubliés : la stratigraphie exceptionnelle de la Ferrassie, n'y est pas. De même, étonnamment dans la justification, il est question de Laussel, mais Laussel n'y est pas. On peut aussi regretter de ne pas y voir figurer les séquences de Pataud et le vallon de Castel-Merle avec toute cette succession de gisements importants, notamment pour l'Aurignacien. Donc, dans cette inscription UNESCO, nous avons ces grands sites-là, oubliés... le paradoxe étant certainement Laussel.

Je vous propose à présent de découvrir quelles sont les actualités et les actions sur les sites qui composent ce Bien sur ces 15 sites-là.

Les actions sont en premier lieu des actions de type administratif. Ainsi, lors des comités du Patrimoine mondial, l'Etat parti, pour employer le vocabulaire UNESCO, vient présenter le rapport périodique ou demander des évolutions du bien.

Ainsi, en 2006, je l'ai mentionné tout à l'heure, changement de dénomination, on passe de « *Grottes ornées de la vallée de la Vézère* » à « *Sites préhistoriques et grottes ornées de la vallée de la Vézère* », ce qui correspond davantage à la réalité des biens mentionnés à l'inscription.

En 2014, une clarification des limites et des superficies de chacun des sites, des biens constituant l'inscription est proposée, et que vous avez vue sur les diapositives précédentes. C'est réellement une délimitation précise, à la parcelle, et cela n'existait pas en 79.

En 2018, nous avons eu l'adoption rétrospective de la déclaration de la valeur universelle exceptionnelle qui a donc été réécrite à ce moment-là, enfin, dans les années qui ont précédé et cette VUE, contrairement à ce qui pouvait exister auparavant, vient mettre en avant la protection et la valeur du bien dans son territoire. Donc, on est bien toujours dans cet enjeu de prise en compte globale d'un bien dans son territoire et mentionne également les différents outils de transmission, de valorisation que nous y avons, MNP, PIP, etc.

Cela m'amène à parler des acteurs puisque, évidemment les acteurs de 79, ce ne sont plus les mêmes qu'aujourd'hui, la réglementation a évolué, l'organisation des services de l'Etat a évolué et évidemment la part prise par les collectivités territoriales s'est largement augmentée.

Pour l'Etat, le ministère de la Culture – Geneviève l'a dit et je vais passer assez vite – est évidemment en charge des politiques nationales, le CNP et puis en charge directe et très, concrète, pour le compte de l'Etat, il y a également les services déconcentrés en DRAC, donc la CRMH que représente Muriel pour les monuments historiques, le service régional d'archéologie (SRA) et puis les unités départementales de l'architecture et du patrimoine (UDAP) qui sont vraiment à l'échelon départemental. Ces services-là œuvrent en faveur de la conservation, de la recherche et assurent le contrôle scientifique et technique de toutes les opérations qui ont lieu, aussi bien en matière d'entretien des monuments historiques qu'en matière de recherches archéologiques, et assurent les financements aussi à des hauteurs parfois importantes, si ce n'est exclusive, de toutes ces actions.

Il y a des établissements du ministère de la Culture dans le bien classé. Le Musée national de Préhistoire, le Centre des monuments nationaux, Jean-Jacques présentera cela, qui sont en charge des collections et des conservations des collections, d'une part, et de celles des sites qui sont affectés au CMN avec cette pluralité des missions d'autre part.

Présentons aussi un autre service de l'Etat, c'est l'environnement, la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) et dès lors qu'on est dans cet enjeu croisé, patrimoine culturel, patrimoine naturel, autour des questions d'un Bien dans son territoire, les services de la DREAL sont essentiels et sont représentés aujourd'hui par Isabelle VAUQUOIS qui interviendra cet après-midi, notamment au titre des sites et des paysages.

Pour les collectivités territoriales, la Région. La Région par son service de l'inventaire, ces dernières années, a fait un gros travail d'inventaire sur le patrimoine historique de la vallée de la Vézère et a même publié ces données-là.

Toujours pour les collectivités territoriales précisons le rôle d'autres échelons ; le département, et Germinal PEIRO interviendra cet après-midi pour présenter le rôle du Département de la Dordogne, et la Communauté de communes au premier rang desquelles celle de la vallée de l'Homme et enfin, beaucoup d'autres structures gravitent sur ce territoire.

Je pense que sur le territoire national, il n'y a pas un endroit où on ait autant de structures en faveur d'un bien patrimonial, au premier rang desquels donc le Musée national de Préhistoire, on l'a dit tout à l'heure, puis également le pôle d'interprétation de la préhistoire donc le PIP. Il y a également le Pôle Mixte de Recherche de Campagne que j'ai mis dans le lot, parce que c'est aussi un endroit où on va trouver des collections qui proviennent de certains des sites du bien avant qu'ils ne trouvent leur destination, leur dévolution finale dans les collections nationales du MNP.

Ce Pôle Mixte de Recherche de Campagne, est mixte, parce qu'il est à la fois un pôle de l'Etat avec un centre de conservation et d'études des mobiliers, alors que les lieux appartiennent au département

qui y a aussi des bureaux, pour son service habilité de collectivité en matière d'archéologie ; s'y trouve également l'Université de Bordeaux et l'INRAP. C'est un lieu dédié à la recherche, la conservation, l'expérimentation en archéologie.

Sur ce territoire, se trouvent aussi de nombreux autres partenaires et acteurs de la recherche et de la formation scientifique, avec la présence de l'Université de Bordeaux à la maison Bordes qui est juste en face, là, pas très loin, dans laquelle ont lieu des tables rondes, des colloques, etc., et dans laquelle ont lieu des séminaires très fréquents, notamment pour les masters, avec des enseignements délocalisés. D'autres universités viennent aussi fréquemment pour des enseignements sur le territoire, comme l'Université de Marseille vient aussi.

Ces enseignements ont lieu sur le terrain, au contact des sites qui constituent le Bien, puisque, vous l'aurez compris, ce sont les sites de l'histoire de la discipline et c'est donc à leur contact direct qu'on apprend mieux ce qu'est la Préhistoire et ce que sont les données qu'ont permis de livrer ces sites-là et puis, évidemment, au titre des acteurs la pluralité des propriétaires et gestionnaires des sites.

A présent pour approfondir ce sujet des actions et actualités, je vais passer la parole à Muriel MAURIAC pour cette vision un peu rétrospective et actions actuelles à Lascaux.

Muriel MAURIAC, conservatrice grotte Lascaux :

Merci beaucoup.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour fêter un anniversaire un peu particulier.

Je vais nécessairement faire un peu la part belle à la grotte de Lascaux, mais je crois qu'il est important, et la présentation que Nathalie FOURMENT vient de vous faire des autres sites permet aussi cette mise en perspective, de montrer à quel point le bien vallée Vézère est essentiel dans toutes ses composantes et pas seulement la grotte de Lascaux qui – grotte la plus emblématique de ce bien UNESCO – ne se comprend qu'à l'aune des autres sites. Je crois qu'il faut sans cesse le rappeler et que c'est cette cohérence de territoire sur laquelle nous travaillons de manière partagée et collégiale qu'il convient aussi de célébrer aujourd'hui.

Ceci étant dit, un petit point malgré tout pour célébrer la vieille dame qu'est la grotte de Lascaux nous semblait évidemment essentiel dans le cadre de ce colloque.

Un bref rappel historique. La grotte de Lascaux est découverte le 12 septembre 1940 de manière fortuite, de façon tout à fait exceptionnelle pendant la période la plus sombre de l'histoire de France sur un site, un terrain qui appartient à un propriétaire privé, le comte de la Rochefoucauld et c'est un fait important.

Le service des monuments historiques en trois mois seulement va prendre une mesure de classement au titre des monuments historiques pour donner un cadre réglementaire et une protection juridique à ce site exceptionnel qu'est la grotte de Lascaux et c'est le 27 décembre de la même année que la grotte de Lascaux va être classée monument historique. Ce cadre réglementaire va permettre au service des monuments historiques d'accompagner le propriétaire dans les premiers travaux, les premiers aménagements qui vont être entrepris pour rendre la grotte accessible au public.

Ce joyau découvert, vous avez ici quelques vues, là, le trou de la découverte courant septembre, octobre 1940, légèrement agrandi pour faciliter l'accès à la grotte, va faire l'objet d'aménagements très importants et ça va être la première phase d'intervention sur le site de Lascaux, avec l'adaptation de la grotte pour y accueillir des visiteurs. Ce qui est quelque chose de tout à fait significatif dans l'histoire de Lascaux, et que je vais vous présenter aujourd'hui, c'est la façon dont cette grotte est

venue irriguer notre connaissance des milieux souterrains, dont les autres sites ont pu bénéficier, non seulement par les avancées exceptionnelles issues de la recherche scientifique, mais aussi des erreurs qui y ont été commises à un moment donné.

On croyait les grottes éternelles mais Lascaux a fait prendre conscience au monde que malheureusement les grottes, comme nous, sont mortelles. Vous voyez ici des aménagements pharaoniques et j'emploie délibérément ce terme, puisque l'entrée monumentale qui va être créée pour accueillir les visiteurs dans la grotte de Lascaux s'apparente à une porte de mastaba égyptien, donc on donne un caractère très solennel à cette entrée. Vous voyez ici les aménagements en cours de réalisation.

La photo n'est pas forcément très visible, mais vous pouvez voir la frise de la salle des taureaux avec ici la licorne et ce train de la mine qui va permettre d'évacuer un certain nombre de gravats lors des travaux d'abaissement des niveaux de sol afin de rendre la grotte facilement accessible au public, avec notamment la création d'un escalier. C'est ainsi qu'en 1948, la grotte est ouverte au public et l'engouement est immédiat. Les visiteurs se pressent pour la visiter.

Ici, vous apercevez sur la diapositive un sol de dallage pierre qui est aménagé pour créer un cheminement au détriment de sols archéologiques dans la grotte.

De 1940 à 1963, l'accès à la grotte va être géré par son propriétaire, le comte de La Rochefoucauld, qui y accueille de très nombreux visiteurs, sous le contrôle du ministère de la Culture : dans les années 50, près de 30 000 visiteurs par an, ce qui est déjà un nombre très important, pour aboutir dans les années 60 à près de 100 000 visiteurs par an.

Dès les années 50, les premiers signes d'altération problématique pour la conservation de la grotte vont apparaître, avec notamment l'observation de moisissures sur les parois, le signalement d'algues vertes qui se développent également sur les parois, un taux élevé de CO₂ qui peut s'avérer problématique pour la conservation des œuvres pariétales, mais aussi pour les visiteurs, ainsi qu'une hausse anormale des températures.

Après la première vague de travaux des années 45-48 pour adapter la grotte à l'accueil des visiteurs, une nouvelle série de travaux va être entrepris pour permettre d'adapter la grotte et poursuivre l'accueil de visiteurs notamment avec la mise en place d'un système d'extraction d'air qui va induire des interventions très lourdes sur les sols. On va alors perdre beaucoup de matériel archéologique.

L'abbé GLORY va travailler tant qu'il peut, notamment le soir, pour essayer d'enregistrer un maximum de données, mais il faut savoir que si la grotte de Lascaux est mondialement connue pour ses œuvres pariétales, c'est sans doute celle qui est la moins étudiée pour ce qui concerne ses vestiges archéologiques. Beaucoup de données ont été perdues, notamment au niveau des sols du fait des aménagements réalisés la rendre accessible au public et c'est un des enseignements qui sera tiré évidemment par la suite.

De crise en solution, Lascaux, comme je vous le disais, fait prendre conscience que les grottes sont mortelles. La première crise à la fin des années 60, connue d'une part sous le nom de maladie blanche, le développement d'un voile de calcite sur les parois, puis de maladie verte avec le développement d'algues, va conduire le ministre de la Culture André MALRAUX à prendre une mesure radicale. Il impose en effet la fermeture de la grotte à la visite au nom de l'intérêt public et de la conservation de ce site majeur à son propriétaire, un propriétaire privé. C'est un acte fort, d'autant plus douloureux pour MALRAUX qui était le père de l'accès à la culture pour tous, le fondateur des maisons du peuple – il est important de le souligner – et qui au nom de la préservation de ce trésor va considérer que l'intérêt public, l'intérêt de ce bien l'emporte sur l'intérêt privé et l'accueil de visiteurs.

Des mesures vont être prises, comme la mise en place d'une commission d'étude scientifique qui va chercher à déterminer et à mieux comprendre l'origine des problèmes liées aux pathologies apparues dans les années 50, et en compensation à cette fermeture forcée, imposée à son propriétaire, des discussions vont être entreprises et aboutiront à la réalisation du fac-similé mondialement connu aujourd'hui sous le nom de Lascaux II, construit à quelques centaines de mètres à peine de la grotte originale.

En 1972, l'Etat décide d'acquérir la grotte de Lascaux pour en avoir la maîtrise et en 1979 – comme vous le savez – intervient l'inscription du bien Vézère au titre du Patrimoine mondial.

Le retour à l'équilibre dans les années 70 et l'apparente stabilité de la grotte ont laissé croire que tout était réglé, que les questions qui avaient été soulevées au sein de la commission d'étude Lascaux avaient trouvé leurs réponses. Cette volonté de porter à connaissance, du partage, du donner à voir ce joyau, a conduit le ministère à rouvrir la grotte de Lascaux de manière raisonnée et raisonnable, en y accueillant cinq visiteurs par jour, cinq jours par semaine, jusqu'à la fin des années 90, où l'on pensait effectivement que ce flot mesuré de visiteurs ne serait pas problématique pour la conservation de la grotte.

A la fin des années 90, un livre blanc réalisé par Jean-Michel GENESTE pose le diagnostic de l'ensemble des installations – vous vous rappelez les photos précédentes et les aménagements entrepris pour accueillir des visiteurs – montre l'état extrêmement vétuste de l'ensemble de ces installations techniques (le système d'extraction d'air, les gaines, les canalisations, le système de refroidissement de la grotte) qui nécessitent des interventions lourdes et complexes de remplacement.

C'est au moment des interventions techniques menées au tout début des années 2000 qu'une nouvelle crise bioclimatique majeure va survenir, crise dont on a beaucoup entendu parler et qui va susciter d'importantes craintes quant à la conservation de la grotte.

Cette crise qui a été fortement médiatisée, a même fait craindre à un moment que le bien Vézère, soit les 15 sites et pas seulement la grotte de Lascaux, ne soit inscrit sur la liste des édifices du patrimoine en péril par l'UNESCO. Cette crise bioclimatique a entraîné une réaction très rapide du ministère de la culture, par la mise en place d'un comité scientifique pour identifier, comme ce fut le cas dans les années 60, l'origine des problèmes et les remèdes à y apporter, mais cette fois en prenant un angle d'approche plus large depuis l'étude de la grotte elle-même, mais aussi de tout son environnement, dans ses différentes composantes. En sortant ainsi de la grotte et en élargissant les domaines d'investigation, les études menées allaient permettre de mieux comprendre l'environnement dans lequel la grotte s'inscrit.

Cette diapositive illustre l'organisation administrative et scientifique qui a été mise en place au service de ce site exceptionnel. Actuellement, il y a un conservateur dédié à ce site, mais dont le travail n'est possible que par la collaboration étroite avec les agents du site, Sandrine GERAUD, technicienne de recherche qui est ici dans la salle, Jean-Christophe PORTAIS, ingénieur du patrimoine et bien évidemment Bruno DESPLAT qui est le gardien de la grotte depuis une trentaine d'années. Je tiens d'ailleurs à souligner la très grande implication et le remarquable travail accompli par les agents au quotidien sans lequel rien ne serait possible à Lascaux.

Pour faire face au contexte particulièrement complexe lié à la crise bioclimatique, le ministère de la culture a mis en place un comité scientifique présidé par Marc GAUTHIER, inspecteur honoraire de l'archéologie, qui s'est réuni, au plus fort de la crise entre 2002 et 2009, à raison de 20 séances. Ce qui signifie un rythme extrêmement soutenu, intense, de réunions pour définir les modalités de recherches et de protocoles à mettre en place. Si Lascaux est peu étudiée en termes de connaissances archéologiques, c'est sans doute la grotte la plus étudiée en matière de conservation et de programmes de recherches scientifiques dédiés à sa conservation.

Dans ce souci de travail collégial, a également été mise en place, dès 2003, une commission de veille sanitaire présidée par le sous-préfet Sarlat. Cette commission permet de réunir l'ensemble des acteurs, des partenaires concernés par la gestion de la colline de Lascaux, que ce soit pour la conservation de la grotte elle-même, mais aussi plus largement de l'ensemble de la colline, afin de prendre également en compte la question du couvert végétal, du forestier en lien avec les services de la DREAL, du SDIS, la commune de Montignac, le Conseil départemental, la Semitour, gestionnaire et propriétaire du fac-similé de Lascaux II, afin de mettre en place une gestion partagée et commune des actions menées sur la colline.

Arrivé à la fin de son mandat, le comité scientifique a été renouvelé en 2010 sous la forme d'un conseil, dont la présidence a été confiée au Professeur Yves COPPENS avec, là aussi, un rythme très soutenu de réunion, 21 séances entre 2010 et 2017, pour définir les programmes de recherches scientifiques dédiés à la conservation de la grotte de Lascaux.

Au plus fort de la crise, en 2008, le ministère de la culture a été sollicité par le centre du Patrimoine mondial pour remettre annuellement un rapport sur l'état du bien. Là encore, bien qu'il s'agisse d'un bien constitué de 15 sites, la demande portait uniquement sur la grotte de Lascaux et c'est là tout le paradoxe, pour justifier de l'état de conservation de celui-ci dans cet ensemble que représentent les 15 sites de la vallée de la Vézère.

Si aujourd'hui, la grotte va mieux, elle n'en demeure pas moins fragile et comme le soulignait Geneviève PINÇON, un comité scientifique de suivi a été mis en place au sein de la DRAC pour accompagner le service de la conservation au quotidien dans la gestion de ce site et dans l'accompagnement des programmes de recherches qui se poursuivent ou qui ont vocation à être mis en place.

Sur cette image vous voyez la composition de ce conseil scientifique, qui est un conseil restreint à sept personnes. Nous avons d'ailleurs aujourd'hui le plaisir d'accueillir parmi nous Roberto ONTAÑON. Ce qui me semble intéressant de vous montrer ici, ce sont les spécialités représentées par les différents membres qui composent ce comité de suivi, afin d'appréhender la grotte de Lascaux dans toutes ses composantes scientifiques et les différentes problématiques scientifiques susceptibles de porter atteinte à sa conservation.

Après ces crises, la grotte de Lascaux aujourd'hui se stabilise peu à peu, mais elle n'en demeure pas moins fragile et tout est mis en œuvre pour, comme le dit le professeur COPPENS, la conserver le mieux possible, le plus longtemps possible. C'est un défi auquel nous sommes confrontés quotidiennement et nous avons mis en place un certain nombre de mesures de surveillance et de suivi de l'état de conservation de la grotte.

Le premier niveau de suivi est visuel. Rien ne vaut la présence humaine, même si celle-ci peut, parfois, s'avérer subjective. Ce suivi représente le premier niveau d'alerte éventuelle par les agents du site, les restaurateurs en charge de ce suivi, dans un cadre horaire extrêmement restreint, puisque la grotte de Lascaux, du fait de sa climatologie très sensible, se trouve totalement inaccessible à l'ensemble des intervenants, y compris ceux impliqués dans les programmes de recherches, à certaines périodes de l'année.

Outre ces suivis visuels, nous disposons également d'un système de suivi très rigoureux des paramètres climatiques et microclimatiques, avec un certain nombre de sondes, plus d'une centaine installées dans les points les plus significatifs de la grotte, qui nous permettent de mesurer et de suivre en continu la température de l'air, de la roche et du CO₂. Ces mesures sont évidemment pour nous des indicateurs tout à fait essentiels de la stabilité des paramètres dans la grotte, et nous permettent aussi de planifier au mieux les interventions de surveillance de la grotte ou les actions à réaliser dans le cadre des programmes de recherches. Ces mesures nous permettent également, une fois les interventions effectuées, de suivre le temps nécessaire du retour à l'équilibre des paramètres climatiques. On sait

que la grotte est particulièrement sensible et davantage réactive à certaines périodes de l'année plus qu'à d'autres et dans certains secteurs également.

Nous avons aussi un suivi de l'humidité des parois qui est réalisé, là encore en fonction des possibilités d'accès à la grotte. Toutes ces mesures sont réalisées depuis plusieurs décennies. Ceci nous permet d'avoir accumulé, engrangé des données de manière tout à fait significative et toutes ces données sont évidemment mises à la disposition des chercheurs dans le cadre des programmes de recherches menés autour de la grotte de Lascaux, mais peuvent et doivent aussi servir les autres programmes de recherches qui se font sur d'autres sites.

Comme je viens de vous le dire, si la grotte va mieux, elle demeure fragile et pour ne pas venir déstabiliser davantage cet écosystème très complexe, la décision a été prise, avec un engagement de du ministère de la culture auprès du centre du Patrimoine mondial, de ne plus avoir recours aux traitements biocides dans la grotte de Lascaux. C'est ainsi que depuis 2008, plus aucun traitement n'a été réalisé dans la grotte.

La surveillance de la grotte s'accompagne d'interventions ponctuelles, effectuées par des restaurateurs, qui enlèvent les microorganismes visibles, en dehors de tout champ orné, afin d'abaisser la quantité de matière organique susceptible de se développer. A aucun moment nous n'intervenons sur les parois peintes ou gravées, Si des microorganismes apparaissent sur les parties basses, les sols ou les banquettes argileuses, les restaurateurs, avec du matériel chirurgical, et d'un geste très léger, interviennent pour nettoyer les zones concernées et ainsi abaisser la matière organique présente dans la grotte.

Des améliorations spontanées sont observées dans la grotte. J'ai choisi ici la figure du petit cerf rouge de la salle des taureaux, contaminée en 2008 par des taches noires, et l'on peut voir sur la photographie de 2018, près de 10 ans plus tard, la même figure où les taches noires, après s'être progressivement atténuées, ont totalement disparues sans traitement biocide.

Cette observation n'a rien d'anodin. Bien au contraire, elle est pour nous très significative et a contribué faire prendre conscience de la nécessité d'accepter d'inscrire nos démarches dans un temps qui peut être long, en tous les cas plus long que ne le permet parfois notre société. Il est vrai qu'au plus fort de la crise, le ministère, a parfois été pressé d'agir, d'entreprendre une action pour sauver Lascaux, puisqu'il y avait une menace, une inquiétude légitime et fondée, mais rétrospectivement, on se rend compte que ces écosystèmes complexes nécessitent un temps beaucoup plus long que celui dans lequel nous sommes, nous, pour laisser les choses se régénérer par elles-mêmes.

Autre exemple, les fameuses taches noires dont on a beaucoup parlé au milieu des années 2000, apparues de manière assez fulgurante, en quelques mois, dans le secteur du Passage vers 2006. Là, je vous ai mis une photo en 2008 et la même tache en 2018. Après une campagne de traitements biocides ayant donné des résultats mitigés, le choix a été fait en 2008 de ne plus traiter les taches noires en question. Les zones concernées font l'objet de suivis photographiques comparatifs.

On suit, on observe, on a ainsi fait le choix de ne plus intervenir chimiquement pour permettre à la grotte de se régénérer et de se rééquilibrer par elle-même. C'est une démarche très compliquée, parfois soumise à une certaine forme de pression médiatique. Il est essentiel d'expliquer pourquoi ne rien faire est parfois préférable à une action hâtive qui va venir déstabiliser cet écosystème complexe.

Si dans l'ensemble la grotte aujourd'hui va mieux, elle n'en demeure pas moins fragile et certaines zones font l'objet d'une surveillance plus poussée. Cette fragilité, mais aussi cette complexité des milieux souterrains, justifie la présence d'un conseil scientifique aux côtés de la conservation. Cette complexité justifie également la mise en place de programmes de recherches, comme celui relatif à l'écologie microbienne de la grotte. Autour de 2008, sont apparues dans l'Abside ce que l'on pensait être des traces d'humidité, alors désignées « zones humides ». On croyait qu'il s'agissait de traces

d'humidité se développant sur les replats des banquettes, avec l'empoussièrement des siècles qui petit à petit était modifié dans sa colorimétrie par des taches humides. Le programme de recherche a montré qu'il s'agissait de microorganismes, désormais désignés « zones sombres », associés à des collemboles. Ces phénomènes font l'objet d'un suivi régulier et de caractérisations dans le cadre du programme de recherches en cours.

Progressivement, à travers les différents programmes de recherche menés, nous développons une approche de la grotte qui nous amène à sortir de celle-ci pour l'étudier dans ses différentes composantes et ainsi mieux la comprendre. On comprend ainsi que les problématiques relatives de microorganismes, de microclimats ne peuvent pas être déconnectées de l'environnement dans lequel s'inscrit la grotte et notamment le karst, mais plus largement le couvert végétal qui se trouve au-dessus et les conditions environnementales d'une manière globale.

Un certain nombre de programmes ont ainsi été développés ces 10 dernières années. Ces programmes de recherches qui semblaient être des programmes de scientifiques de sciences dures ont tous une seule et même finalité, améliorer notre connaissance de la grotte et conduire à des mesures conservatoires mises en œuvre dans la grotte de Lascaux.

A titre d'exemple, une étude qui a été pour nous tout à fait essentielle est la thèse relative aux processus de transfert d'eau et de dioxyde de carbone dans l'épikarst conduite en 2009. Les discontinuités qui existent dans l'épikarst ont pu être mis en évidence et permettre de réévaluer l'ensemble du bassin hydrogéologique susceptible d'intéresser la grotte de Lascaux et qui a conduit à développer cette réflexion commune et partagée qui nous réunit aujourd'hui, à savoir la sanctuarisation de la colline de Lascaux.

Cette thèse a eu des applications très pratiques et très directes pour la conservation de la grotte, notamment un programme d'acquisition de parcelles par l'Etat. Le document présenté ici montre le plan de la grotte, avec l'emprise de la propriété initiale de l'Etat et en hachuré, l'ensemble des parcelles que l'Etat a déjà acquises ou a vocation à acquérir pour préserver l'ensemble du bassin versant susceptible d'impacter la grotte de Lascaux.

Une autre répercussion de cette thèse, a été la fermeture de la route entre Lascaux II et le site de Regourdou, chemin rural qui longe le domaine de l'Etat, à l'aplomb de la grotte. On voit sur la photographie que la nature reprend peu à peu ses droits. On s'est beaucoup interrogé sur la façon dont il fallait traiter cette route goudronnée, quelle pourrait être l'impact de sa suppression pour la grotte. Le choix a été fait de la laisser se dégrader petit à petit et créer des microfissures qui feront que le régime hydrique, s'il doit être modifié dans la grotte, le sera à l'échelle d'un temps très long. Et pour permettre l'accès au site du Regourdou qui se trouve au-delà de cette ligne d'horizon brumeuse de la photographie, une nouvelle voie de desserte a été réalisée par le Conseil départemental.

Un autre aboutissement de ce travail sur la redéfinition du bassin hydrogéologique de la grotte de Lascaux a été la sanctuarisation de la colline et la volonté d'éloigner les visiteurs, et c'est là tout le paradoxe – dont Jean-Jacques vous reparlera aussi – à la fois de porter à connaissance, accueillir les visiteurs, mais en même temps préserver ces lieux fragiles et vulnérables. Si la grotte aujourd'hui n'accueille plus de visiteurs, elle n'en est pas moins vulnérable à la fréquentation de la colline elle-même. Cette démarche de sanctuarisation a abouti avec la création du centre national d'art pariétal inauguré en 2016 qui a permis d'éloigner le flot de visiteurs des parties hautes de la colline, de supprimer l'aire de stationnement à proximité de Lascaux II. La sanctuarisation sera aboutie lorsque sera mis en place un système de navette électrique permettant de relier Lascaux IV à Lascaux II.

L'étude des contextes géologiques, géomorphologiques, pédologiques et des peuplements forestiers, menée en 2013-2014 a elle aussi été essentielle. Si le titre peut sembler long, il témoigne de cette démarche interdisciplinaire développée autour de la grotte de Lascaux pour mieux comprendre les fonctionnements entre la surface du massif et la grotte elle-même.

Voici quelques cartes qui permettent de voir de manière synthétique les apports de cette étude. Avec la superposition de ces trois cartes, ici l'écorché géologique avec cette zone argilo-sableuse et les altérites que l'on retrouve, le schéma des modalités d'infiltration d'eau dans la grotte, couplé avec la carte des peuplements forestiers sur la colline de Lascaux met en évidence la cohérence qui existe entre la nature des peuplements et la nature des sols. Ce sont des données qui sont pour nous tout à fait essentielles dans le cadre du plan de gestion que nous sommes en train de développer sur le couvert végétal de la colline afin de savoir comment traiter ce peuplement forestier. Les arbres sont sénescents. Un bilan complet a été réalisé sur l'enceinte appartenant à l'Etat.

Concernant ces arbres sénescents, il existe un réel risque de chablis. Il est essentiel de pouvoir anticiper au mieux la gestion à mettre en place pour les années, les décennies à venir, sur l'ensemble de ce couvert végétal pour limiter d'éventuels impacts sur la grotte elle-même, sachant :

- Que nous avons évidemment des transferts d'eau de matières carbonées qui se font par les arbres ;
- Qu'il faut prendre en compte également le réchauffement climatique et l'adaptation nécessaire de certaines essences à ces évolutions climatiques, la nature des sols, le système de racine des végétaux que l'on serait susceptible de replanter.

Tout ça fait l'objet d'une étude qui pourra et qui servira nécessairement les autres sites concernés par ces mêmes problématiques.

Dans le cadre de cette étude, pour aller plus loin dans cette compréhension de l'impact que pourra avoir la campagne d'abattage des arbres nécessaire, des mesures d'évapotranspiration sont réalisées afin de connaître l'incidence de l'abattage de certaines essences sur le système hydrique de la grotte. On a un schéma ici très significatif où l'on voit la différence entre l'évapotranspiration, les flux de sèves produits par les châtaigniers ou les pins sylvestres.

Ces quelques vues montrent la façon dont nous intervenons sur la colline, de manière raisonnée, mesurée, précautionneuse. Depuis plusieurs années, nous avons entrepris des travaux forestiers, la réalisation d'un pare-feu et tout ça se fait aussi en symbiose avec la DREAL. Puisque le site est classé, tous les travaux d'abattage ont été soumis, validés, approuvés par la commission départementale des sites.

Dans le cadre des commissions de veille sanitaire, nous avons l'occasion d'évoquer l'ensemble de ces actions comme le débardage équin, après l'abattage d'arbres situés sur l'emprise de la grotte, réalisé avec de magnifiques chevaux, ici sur la photographie avec Jenny et Quinoa, pour évacuer les grumes de manière la plus douce, la plus précautionneuse afin de ne pas raviner les sols ou de créer des vibrations préjudiciables à la conservation des œuvres pariétales en dessous.

Une autre étude menée en 2014-2016, relative à l'étude des transferts d'eau et de matière carbonée a permis de mieux comprendre le fonctionnement du CO2 dans le massif et dans la grotte et a conduit à une découverte essentielle. Je l'évoquais précédemment, d'importants travaux ont été réalisés dans les années 1950 pour améliorer le confort des visiteurs en lien évidemment avec la problématique de conservation. C'est ainsi qu'un système de pompage de l'air avait été installé. Or les études menées dans le cadre de cette thèse ont montré que l'air de l'ensemble de la cavité était entièrement renouvelé, toutes les 24 heures, du fait de ce pompage.

Après de nombreuses discussions et échanges au sein du conseil scientifique, la décision d'arrêter le système d'extraction de l'air dans la grotte de Lascaux a été prise. C'est une décision nécessairement difficile à prendre car cela signifie qu'il faut, à un moment donné, faire le choix de remettre en question quelque chose entrepris des années plus tôt. Cette décision, prise par le conseil présidé par le Professeur COPPENS, l'a été à l'appui de solides études et dans la perspective de permettre à la grotte

de tendre vers un fonctionnement le plus naturel possible, où l'on supprime peu à peu les éléments qui sont venus artificialiser la grotte.

L'arrêt du pompage a entraîné une hausse du CO₂ et comme corollaire le fait de rentrer encore moins dans la grotte, mais avec comme principale finalité que celle-ci se mette dans un système microbiologique, microclimatique, hydrique qui est celui d'une grotte naturelle et non d'une grotte fortement artificialisée.

Toutes ces mesures et ces décisions impliquent évidemment une surveillance renforcée et notamment des états des parois pour éviter les risques d'altération des œuvres.

Le programme de recherche relatif à l'écologie microbienne en cours, qui contribue à développer des outils de surveillance, a montré combien l'écosystème de la grotte est complexe.

Si l'on savait déjà que l'écosystème d'une grotte est quelque chose de complexe, ce programme a montré que Lascaux possédait des écosystèmes différents selon les secteurs.

Ce programme a également montré que la diversité de ces micro-organismes était généralement plus importante dans les zones non visuellement contaminées que dans les zones visuellement contaminées, cet appauvrissement de la diversité pouvant être mise en relation avec des contaminations visibles. Ces observations ont vocation à être approfondies. Face à la complexité de cet écosystème et la nécessité de le perturber le moins possible pour lui permettre, peu à peu de se remettre à l'équilibre, le non recours à des traitement biocides est maintenu.

La grotte de Lascaux fait l'objet de très nombreuses recherches scientifiques, comme vous l'avez vu, dédiées à sa connaissance en vue de sa conservation, puisque c'est bien de cela dont il s'agit. Elle est gérée et suivie, au sein de la DRAC, par la conservation régionale de monuments historiques, dont la mission première est la conservation du patrimoine. Pour autant, cela ne nous empêche pas de développer – en lien avec le service régional de l'archéologie – des programmes dédiés à la recherche archéologique, avec des études menées en dehors de la grotte grâce, notamment, au simulateur Lascaux réalisé à partir du modèle 3D de la grotte fait en 2013.

Sur cette image vous avez une application directe du simulateur : à partir des mesures de température en continu de l'air et de la roche dans la salle des taureaux, une simulation du panache de chaleur générée par une personne a été faite et l'on peut notamment visualiser l'impact de ce panache sur les parois. Les données fournies par le Simulateur nous permettent de mieux gérer chacune de nos entrées.

Une autre étude menée en partenariat avec l'université de Bordeaux et Archéovision porte sur la restitution des sols de la grotte, dans un premier temps, au moment de la découverte, avec comme perspective de pouvoir, à terme, faire une proposition de restitution des sols du paléolithique. Comme je le disais précédemment, cette grotte si emblématique et mondialement connue pour son dispositif pariétal, comporte d'importantes lacunes en matière de connaissance. Les difficultés que nous rencontrons pour restituer certains niveaux des sols archéologiques sont là pour nous le rappeler.

L'intégration de documents d'archives, ici une photo de Marcel RAVIDAT dans la salle des taureaux prise peu après la découverte en 1940 repositionnés dans le modèle 3D de la grotte permet d'avancer avec rigueur dans ce travail de restitution des sols.

Ce travail passionnant qui peut se faire en dehors de la grotte vient nourrir, enrichir notre connaissance de la grotte, en lien avec d'autres programmes, dont Nathalie aura également l'occasion de vous parler.

Je vous remercie de votre attention.

Jean-Jacques CLEYET-MERLE, directeur CMN :

Arrivé en troisième position, j'ai le sentiment que beaucoup de choses ont été dites (et en plus bien dites), mais la pédagogie, c'est l'art de la répétition, donc je vais quand même me permettre de vous donner quelques éléments concernant les autres grottes, les autres grottes et sites donc de cette vallée de la Vézère.

Parmi les propriétés de l'Etat, qu'il s'agisse donc de sites stratifiés et de grottes ornées, d'abris, etc., lorsque la décision a été prise d'affecter au Centre des monuments nationaux ces sites, on a fait un lot à l'exclusion de Lascaux et on a fait un lot qui correspondait aux sites qui étaient globalement ouverts au public ou potentiellement ouvrables au public.

Lascaux, étant dans une situation particulière, a été bien sûr mis dans une autre enveloppe et c'est ce qui explique donc la présence du Centre des monuments nationaux ici dans la vallée de la Vézère que je représente aujourd'hui.

Alors, ce Centre des monuments nationaux, c'est en fait l'étape successive de ce qu'on avait appelé pendant longtemps la Caisse nationale des monuments historiques. Je vais faire simple et très bref. Si vous voulez, c'est un opérateur culturel étroitement lié à l'Etat, donc établissement public qui gère dans toute la France au total une centaine de ce qu'on appelle des monuments au sens large, dont il a l'obligation d'ouvrir au public.

Parmi ces monuments, j'en citerais quelques-uns d'emblématiques pour donner une idée de ce qu'est le CMN. On pourrait citer le mont Saint-Michel qui est d'ailleurs lui aussi inscrit. On pourrait citer les remparts de Carcassonne et le CMN gère également un certain nombre de sites archéologiques plutôt antiquisants, je dois dire, donc ne bénéficiant pas de mon intérêt absolu, mais en même temps, il gère des sites préhistoriques paléolithiques, dont ces sites de la vallée de la Vézère et également la grotte ornée en Gironde de Pair-non-Pair, ce qui représente un petit ensemble sympathique.

Les missions de ce CMN, c'est simple, c'est d'abord ouvrir au public et deuxièmement et troisièmement, tout en conservant et quelque part en favorisant également l'étude de ces différents monuments au sens large par le monde scientifique.

Nathalie a déjà présenté les sites du CMN avec des photos, donc je ne vais pas vous imposer le pensum. Disons simplement qu'il y a des sites en milieu plus ou moins souterrain et des sites stratifiés en surface et que ça va induire – disons – un fonctionnement qui va être un petit peu différent.

Au-delà de ces sites patrimoniaux inscrits au Patrimoine de l'humanité qui représentent une entité de huit sites, puisque le CMN gère également, enfin plus ou moins, la Madeleine qui est dans le cadre d'un bail emphytéotique, le CMN ouvre également à la visite des sites qui n'apparaissent pas sur cette liste du patrimoine, notamment le site de la Ferrassie et j'avoue que je serais – je vous en dirais deux mots tout à l'heure – assez tenté que ce site éventuellement puisse à terme intégrer cette liste patrimoniale parce que c'est vraiment un site fondamental et que, quelque part, ça réglerait peut-être un problème d'erreur de casting. Il gère également la grotte de Teyjat dans le nord du département.

En pratique, finalement, sur place, sur le terrain, la mission du CMN, c'est systématiquement gérer une sorte de paradoxe, l'ouverture au public et induisant un certain nombre de problèmes qui ont déjà été largement évoqués par mes collègues, sur lesquels je ne vais pas m'étendre, mais nuancer un certain nombre de choses.

Concernant les grottes ornées, tout le monde connaît, je nuancerais en disant que la politique d'ouverture des grottes ornées, c'est en fait une politique qui remonte à pratiquement un siècle. Lascaux n'est que – si je puis dire – un épiphénomène, mais important, Muriel, sachant que si vous voulez les grottes par exemple de Font-de-Gaume et Combarelles qui ont été données à l'Etat.

Ces grottes, découvertes en 1900 et très vite données à l'Etat, vont faire très vite, dès les années 1920, l'objet d'aménagements pour l'ouverture au public. Font-de-Gaume par exemple va bénéficier d'une électrification d'une grande partie du réseau. Cette électrification, c'est dans les années – je crois – 1923. Je n'ai pas vérifié, puisque j'improvise. Mais tout de même, c'est important parce qu'à l'époque, c'était déjà dans une vision un petit peu conservatoire. C'est-à-dire que Font-de-Gaume était ouvert à la visite avant, mais on la visitait avec une lampe à acétylène. Alors, je ne vous parle pas des joyeusetés sur les plafonds ou les parois, donc là, on met l'électricité, donc c'est déjà à des fins conservatoires. Combarelles, on va aménager, on va malheureusement décaisser très vite le sol pour permettre le meilleur passage.

Donc, cette ouverture à la visite qui finalement s'inscrit dans la logique d'une sorte d'exploitation, mais au sens noble du terme du patrimoine a des fins culturelles, mais également économiques. Oui, ces choses-là remontent finalement au début du vingtième siècle et quelque part la création du Musée national de Préhistoire – qui ne s'appelait pas comme ça à l'époque, mais qui le deviendra – c'est aussi un peu cette même logique. C'est l'idée de conserver et de présenter sur place à des fins culturelles et éventuellement économiques, vous voyez, le patrimoine préhistorique.

Concernant la conservation des grottes ornées, ses problèmes d'ouverture au public, on les connaît, donc on les subit depuis pratiquement un siècle, sans qu'on ne se soit d'ailleurs effectivement vraiment préoccupé de la chose. On va procéder à un certain nombre d'aménagements dans les grottes ornées, mise en place de rambardes, électrification, etc., mais rien de très sérieux. En revanche, le syndrome Lascaux, si je puis dire, nous a amenés à envisager assez rapidement une limitation de la fréquentation du public.

Là aussi, je ne vais pas revenir sur les chiffres parce qu'au début, enfin avant la Deuxième Guerre mondiale et autour de la Deuxième Guerre mondiale, les chiffres sont assez flous. J'ai des mentions de 1 500 personnes par jour pouvant pénétrer Font-de-Gaume, ce qui est assez considérable. Eh oui, eh oui, quand même et au niveau du croisement, ça a dû être sportif, mais plus récemment, les normes qui avaient été envisagées pour Font-de-Gaume font quand même état de 650 personnes par jour autorisées qui ensuite sont abaissées à 340, puis à 200, et je reviendrais sur les normes que nous appliquons actuellement.

Ce sont des chiffres qui sont officiels et qui en fait étaient basés sur un feeling, un sentiment comme quoi les choses n'allaient pas au mieux, mais pas véritablement d'études – si vous voulez – scientifiques fondées. Ça, je crois que c'est quand même important et on doit quelque part – et je remercie ma hiérarchie du CMN – on doit quelque part au Centre des monuments nationaux d'avoir pris la mesure de ces problèmes et d'avoir commencé à mettre en place des mesures disons de protection de ce milieu souterrain.

Alors, parmi ces mesures de protection, je ne vais pas revenir dans le détail, mais première chose importante, avoir une attitude de prévention et ne pas faire du curatif. Pendant des décennies, on a conçu que le public perturbait les grottes et on avait pour habitude d'assurer des traitements biocides et diverses joyeusetés, avec un certain succès – je dois dire – et donc, si vous voulez, cette politique de traitement systématique, de traitement curatif n'a pas véritablement porté ses fruits. On en a vu assez rapidement les limites.

Donc, première vision du Centre des monuments nationaux, ça a été de pratiquer le préventif. Si vous voulez, quelque part pratiquer ce qu'un des grands spécialistes de l'art pariétal qu'on n'a pas encore cité aujourd'hui, mais que je voudrais quand même citer actuellement, c'est Norbert AUJOULAT. Norbert, quand il voyait un problème disait : « Oups, en fait, on ne touche à rien. Surtout, on ne touche à rien » et ça rejoint d'ailleurs tout à fait la position qu'on a actuellement.

Donc pratiquer, si vous voulez, la prévention des risques plutôt est l'une des mesures préventives, puisque c'est le public qui perturbait globalement la climatologie des grottes, c'était de réduire la fréquentation publique.

On a bien sûr développé, autorisé le développement de toute une série d'études et de recherches de type non invasif. Alors, je vais juste les citer, parce que je ne veux pas rentrer dans le détail, mais je pense à la thèse de Camille BOURDIER sur Cap Blanc qui va préciser la chronologie de l'organisation des décors.

Je pense sur la grotte de Font-de-Gaume aux relevés de parois de Norbert AUJOLAT qui vont montrer que la première partie de la cavité est en fait décorée, mais qu'elle a été érodée par des raisons naturelles.

Je pense aussi aux programmes qui seront développés par Patrick PAILLET, avec l'autorisation bienveillante, j'imagine, du service régional.

Je pense aux travaux de Combarelles, notamment de Helena MAN-ESTIER qui a montré que cette grotte considérée comme strictement à gravure était en fait une grotte à peinture dans laquelle sans doute les courants d'air, les circulations naturelles de la cavité, avaient effacé une série de dessins. Parce qu'en fait, on est dans des grottes qui sont assez cutanées ; la grotte de Lascaux, c'est une grotte qui était enfouie et qui était enfermée, donc un milieu clos. Dans nos grottes à nous, les grottes du CMN, ce sont des grottes plutôt cutanées qui sont ouvertes – si je puis dire – à tout vent et ça a posé déjà des problèmes de conservation.

Au niveau de l'abri du Poisson, je voudrais mentionner les travaux de Catherine CRETENCHENOU qui étudie la mise en place des niveaux archéologiques, donc l'éventuelle datation du site et également les travaux de relevé de Lydia que beaucoup d'entre vous connaissent, notre collègue de Novossibirsk qui travaille sur la tracéologie. Donc, autoriser les études dans les grottes, c'est important, surtout de façon non invasive, parce que ça permet également d'enrichir considérablement la visite du public.

Alors, venons-en à ce qui me paraît être un point important – je l'ai déjà ressassé à de nombreuses reprises, donc ça me gêne un petit peu, mais je vais le faire quand même – c'est les problèmes de limitation du public qui se sont appuyés cette fois sur une appréciation des paramètres climatiques.

Donc, concrètement, dès les années 90, on va mettre en place dans nos principales grottes ornées des centrales climatiques qui mesurent les paramètres de base que sont l'hygrométrie, le gaz carbonique, enfin les choses classiques et on va engager cette campagne de relevé. Notons quand même et c'est important que c'est seulement postérieurement là aux mesures climatiques de Lascaux, bien postérieurement, qu'on s'est posé un petit peu la question de... mais avec un effet très positif.

Alors, sans entrer dans le détail, je dirais simplement que ces paramètres climatiques ont montré qu'effectivement, le public rentrant dans la cavité créait des perturbations. Il a même montré que ce public, si vous voulez, quand le grand public rentre, il crée un réchauffement de température et diverses autres choses, mais on pourrait imaginer que quand le public n'est plus là, la température redevient normale. C'est un petit peu la logique que l'on avait jusqu'à présent appliquée sans véritablement la mesurer.

A partir du moment où on a des mesures précises, on s'aperçoit qu'au-delà d'un certain nombre de visiteurs, il y a certes une augmentation de la température, certes, la nuit ou le samedi en phase de repos, une baisse de la température, mais elle ne revient jamais à l'équilibre que nous avons préalablement. C'est-à-dire qu'en fin de saison, il va y avoir un cumul de température et des agressions potentielles climatiques, qui va se situer aux alentours d'un degré, un degré et demi, ce qui est quand même considérable.

Donc, les travaux, les relevés de climatiques qui ont été gérés notamment par le laboratoire d'hydrogéologie de Bordeaux nous ont permis de définir ce qu'on appelle un seuil d'équilibre. C'est-à-dire d'autoriser la fréquentation du public jusqu'à un quota limité, là c'est 80 personnes jour, donc vous voyez, on est bien en dessous de... Mais à 80 personnes jour, on s'aperçoit que les paramètres climatiques de base ne sont pas perturbés ou du moins sont rééquilibrés systématiquement quotidiennement en fin de saison.

Alors, ça repose sur une notion qui est un petit peu aléatoire quand même, le maître mot c'est un petit peu l'équilibre, mais cet équilibre, il a quelque chose d'un petit peu discutable. Est-ce que l'équilibre que nous maintenons aujourd'hui est l'équilibre qui aurait permis ou qui a toujours favorisé la conservation de la cavité pour arriver à cet état ? Je pense que c'est assez discutable, mais pour l'instant, disons que c'est quelque chose qui permet au moins de ne pas soumettre les cavités ornées à des stress climatiques tels qu'elles les ont connus pendant des décennies avant, donc c'est quelque chose qui me paraissait positif.

Concernant – je ne vais pas insister là-dessus – donc au total, moins y on touche mieux on se porte et je vois... mais clairement, pourquoi le dire autrement. Je pourrais vous dire qu'à mon sens, le plus pénible douloureux des agents d'érosion, c'est les traitements curatifs qui ont pu être... depuis le pléniglaciaire. Ça veut dire, ça fait quand même 20 000 ans. Alors, je n'étais pas là pour voir, mais je serais assez prêt à défendre cette position.

Concernant – je ne reviens pas, Muriel l'a très bien expliqué – cette politique non interventionniste, on en mesure l'intérêt également dans ces grottes plus banales – si je puis dire – que sont les nôtres. Nous sommes saisis à de nombreuses reprises, aussi bien par le personnel sur place qui est très attentif que par d'éventuels visiteurs plus ou moins officiels, de la présence de petits points blancs, petits points noirs, petits points... Tout ça, c'est bien joli et on nous propose tout de suite : « oh la la, traitement ». Alors, joue pas sur la composition chimique du traitement.

En fait, on s'aperçoit que si on surveille précisément ces altérations potentielles, ce ne sont que des altérations provisoires. Les désordres qu'on a rencontrés, il n'y a pas tellement longtemps à Cap Blanc, que Jean-Christophe connaît bien pour les avoir suivis avec nous, ce sont des désordres qui se sont totalement résorbés sans qu'on ne touche à rien et en plus, vous voyez, c'est un système qui est économe des deniers publics. Oui, je sais que tu penses à ça Muriel, donc voilà.

Moi, je trouve que là-dessus, on peut dire qu'il y a un certain satisfecit, si vous voulez, pour cette gestion avec toutes les limites qui sont que cet équilibre qu'on essaie de maintenir, ce n'est pas forcément l'équilibre idéal. Mais au vu de l'absence de recul de prises de données dont nous sommes victimes, c'est ce qui nous paraît actuellement plus cohérent et c'est ce qui permet de continuer à considérer que ces grottes peuvent être ouvertes au public, sachant tout de même que visiter une grotte ornée originale, ce n'est pas forcément – si vous voulez – un produit de consommation courante. Il faut quand même que ce soit quelque part un privilège et que le public ait notion de cela. Il ne s'agit pas d'un produit de consommation.

Quelques mots sur les sites stratifiés.

La gestion du paradoxe, elle n'est pas au niveau d'ouvrir au public et maintenir la conservation, elle est plutôt l'ouverture au public non autorisé, c'est-à-dire des fouilleurs clandestins ou l'ouverture au public autorisé et faisant des fouilles, c'est-à-dire l'archéologue. On a déjà évoqué le fait que les fouilles archéologiques sont des fouilles destructrices, je n'insiste donc pas là-dessus.

Les mesures qui ont été mises en œuvre, d'ailleurs en étroite corrélation avec d'autres services de l'Etat, le service départemental de l'architecture, etc., ça a été tout d'abord d'assurer une bonne protection physique des sites. Là, c'est le site dessus du Moustier et que certains d'entre vous visiteront plus tard. Assurer une bonne clôture, assurer une couverture. Assurer également et ça, c'est

important, vous voyez, on voit la séquence stratigraphique du Moustier. On s'aperçoit que les niveaux supérieurs sont réduits à finalement 2 ou 3 m², c'est-à-dire peut-être 1 à 2 m³ de sédiments datant véritablement encore de ces époques, donc les mesures qu'on a prises sont tout simplement des mesures de fermeture, de murage de ces sédiments de façon à les protéger et on a intégré devant un moulage de la coupe, ce qui permet d'avoir une restitution à peu près correcte.

Ces sites sont évidemment des sites à valeur scientifique considérable et ils constituent un enjeu scientifique absolument majeur, donc on a évoqué déjà les années 60, 70, 80 pour les recherches qui ont eu lieu systématiquement sur ces sites éponymes. Je pense à François BORDES et à toutes les équipes derrière François BORDES, que ce soit la ville, Jean-Philippe RIGAUD, etc., qui se sont – j'allais dire – acharnés sur ces gisements, non, parce qu'au contraire qui ont traité ces gisements avec beaucoup de sympathie.

L'idée n'est pas d'interdire les fouilles dans ces gisements, mais l'idée est quand même chaque fois de bien pondérer ce qui peut être fait, autorisé ; d'établir une sorte de rapport entre le taux de destruction que l'on va introduire par la fouille archéologique autorisée sur ce site et l'information, la qualité et la multiplication de l'information.

Globalement, quand on se décide et nous sommes d'ailleurs plusieurs à décider sur les autorisations de fouille, là on est assez clair là-dessus, quand on se décide, on a fait une estimation de ce qu'il restait en réserve archéologique et globalement, à partir du moment où l'emprise de la fouille, non, au total ne dépasse pas, enfin est inférieure à 5 %, on a pris le parti d'autoriser ces travaux. Sachant que ces travaux évidemment sont très valorisants, non seulement pour la recherche actuelle, mais également pour les anciennes collections et plutôt que de déflorer ce que Brad GRAVINA et Emmanuel DISCAMPS vous présenteront avec leur maestria habituelle sur le site du Moustier que vous visiterez en principe samedi, je vais juste vous citer un chiffre qui est assez étonnant.

Le Moustier, ça a été fouillé par Denis PEYRONY, fondateur du musée des Eyzies, donc quelqu'un pour lequel j'ai beaucoup de respect, qui a constitué des séries qui restent encore des séries de référence qui sont demandées par les chercheurs du monde entier, mais on est quand même là dans les travaux des années 1900 et des poussières, 1910, 1914. Ces séries sont des séries de références.

Brad a fait un rapide calcul – si vous voulez, c'est un peu illusoire, mais ça donne une idée – du nombre d'objets que Denis PEYRONY avait pu ramasser au mètre cube. C'est un calcul d'épicier, excusez-moi, mais c'est significatif.

Grosso modo, les fouilles énergiques de l'époque permettaient de recueillir et sauvegarder à peu près 400 objets au mètre cube. Pour ceux qui connaissent Laugerie-Haute ou qui le visiteront, vous verrez, c'est encore plus sport. Les fouilles actuellement menées par Brad et Emmanuel développent actuellement 15 000 objets au mètre cube.

Donc, vous voyez, il y a une différence au niveau de la qualité de l'information qui se traduit par ces chiffres qui – je trouve – sont assez extraordinaires.

Concrètement, le CMN gère, ouvre au public ces sites stratifiés, procède en sa qualité d'affectataire des monuments de l'Etat à la signature des autorisations de fouilles, enfin accepte d'y autoriser des fouilles dans la mesure où elles sont autorisées par le ministère et je crois que cela peut apporter quand même une information de grande qualité et permettre le développement la recherche sur ces sites. Il faut tout de même continuer à les travailler et à les étudier, parce qu'ils sont tellement irremplaçables qu'il n'y a pas d'autres solutions.

Un petit mot de conclusion après un discours qui, vous l'avez vu, est totalement improvisé. Donc, clairement, la gestion nous semble avoir apporté une progression qui n'est pas négligeable dans cette protection du patrimoine.

Mes collègues l'ont déjà relevé, dans la VUE traitant des sites de la Vézère, il était clairement fait la liaison entre les sites archéologiques et les collections.

Alors, j'avoue que le nombre de portoirs là, c'est un truc totalement folklorique. Enfin, on aurait pu parler de caisse à savon ou de caisse de melon à l'époque, mais le nombre de portoirs est un peu fantaisiste, le nombre d'objets aussi, totalement. Mais voyez cette liaison effectivement étroite entre – si je puis dire – le patrimoine sur pied, c'est-à-dire le site logique, et le patrimoine mobilier, c'est-à-dire ce qui reste après que le site ait été fouillé, c'est quelque chose qui est fondamental et qui – à mon avis – fait véritablement la force, non pas de nos institutions, mais la force du système qui existe en France.

Si l'on regarde d'ailleurs au niveau mondial – vous savez qu'on avait étudié un petit peu l'idée de se mettre en relation avec les autres sites paléolithiques existants de par le monde. Il n'y en a pas beaucoup et ils présentent tous un grand intérêt quant aux étapes de l'humanité. On s'aperçoit que la globalité des sites paléolithiques inscrits au patrimoine de l'humanité sont effectivement appuyés sur le site, mais également à un grand musée. Je pense à Zhoukoudian en Chine avec ce musée gigantesque qui a une capacité de 22 millions de visiteurs, avec un espace d'accueil qui est considérable, etc.

Donc, je pense que cette liaison organique qui existe entre le site lui-même, ouvert au public avec plus ou moins de succès, et les collections archéologiques, c'est quelque chose qui – à mon avis – vaut véritablement la peine d'être conservé et j'espère que l'avenir nous maintiendra dans ce sens. Voilà.

Nathalie FOURMENT, conservatrice Nouvelle-Aquitaine :

Alors, dans la suite directe de ce qui vient d'être exprimé, tant par Muriel pour toutes ses démonstrations relatives à la recherche à la faveur de la conservation et ce que vient d'expliquer Jean-Jacques sur cet *a priori* évident paradoxe entre la conservation, la recherche, la préservation de l'intégrité des gisements. Le sujet est donc aussi : comment en savoir plus et comment le fait d'en savoir plus vient aussi nourrir cette connaissance du bien et doit nourrir la façon dont on doit le traiter, le considérer et le conserver.

Je vous propose donc à présent de continuer de tirer ce même fil et de vous faire un focus sur la recherche actuelle sur les sites du bien. Il y a des choses que Jean-Jacques a dites sur lesquelles je passerai plus rapidement alors que pour d'autres sites, je m'appesantirai davantage. Cette recherche, qui est donc positionnée entre préservation et conservation a vraiment pour finalité l'amélioration de la connaissance.

Alors, évidemment, pour faire les recherches, il faut de l'argent, pardon d'être un petit peu vénale, mais ça représente quoi en fait ce qu'on investit à titre de recherches sur le territoire, de recherches archéologiques au sens large ? J'ai fait le calcul pour ce présent colloque. Ça représente en moyenne entre 80 000 et 100 000 € par an. Attention, pas seulement pour les sites composant le bien, mais sur toutes les opérations archéologiques qui ont lieu sur ce territoire de la vallée de la Vézère.

Et puis un petit rappel sur le « comment ça se passe » ? Le premier point indispensable est l'autorisation des propriétaires des sites, qu'ils soient effectivement publics et dans le cas du CMN, il y a l'autorisation du CMN qui est requise et avec ces discussions qu'on a sur l'impact des recherches, et pour d'autres sites c'est l'autorisation des propriétaires privés. Cela provient de la loi de 1941 sur l'archéologie qui a encore cours. Ainsi, ces recherches-là n'auraient pas lieu si les propriétaires privés ne les autorisaient pas.

Le financement et ces opérations de terrain permettent ensuite qu'elles soient adossées et que les travaux d'analyse, d'étude et de synthèse bénéficient d'autres soutiens, y compris financiers de la Région, dans le cadre des appels à projets recherches Région, du laboratoire des sciences

archéologiques de Bordeaux ces dernières années, ou à des appels à projets également de l'agence nationale de la recherche, etc.

Et puis, ces opérations sur le terrain sont aussi adossées à des thèses, à des doctorats, donc à des post-doctorats, à des masters, et sont donc aussi l'occasion d'avoir une formation à la recherche archéologique par et sur le terrain. Ça, c'est essentiel – je pense – en termes de renouvellement des compétences au niveau national et international, puisque plusieurs de ces opérations sont composées d'équipes qui font appel à des bénévoles ou des contrats et peuvent donc mobiliser des personnels et des compétences qui viennent de tout un tas d'universités du monde : autres pays européens, Russie, Etats-Unis, etc.

Ces opérations-là, ce qui aujourd'hui à mes yeux en fait une constante, est que l'on a de véritables innovations dans les méthodes d'enregistrement, dans les méthodes d'analyses, dans tout ce qui est mobilisé comme intelligence, au service de l'archéologie et de la conservation de ces sites.

Je ne vais pas passer toutes ces opérations en revue, puisque j'ai choisi de vous parler de celles qui se sont terminées depuis moins de trois ans. C'était l'idée d'être dans l'actualité et ma présentation commencera par celles qui se sont terminées avant celles qui viennent juste de démarrer.

Jean-Jacques l'a évoqué, on a eu, il y a quelques années, un projet d'agence nationale de la recherche (ANR) qui s'appelait micro-analyses et datations de l'art préhistorique dans son contexte archéologique (MADAPCA) qui concernait justement ces méthodes d'analyse non-invasives au profit de la connaissance des sites de l'art pariétal. Dans ce cadre-là, il y a eu des suites de cet ANR qui était placé sous la responsabilité de Patrick PAILLET, qui ont continué à se développer, notamment à Rouffignac où les travaux étaient aussi adossés à une thèse placée sous la responsabilité d'Ina REICHE et qui avait deux volets : un volet taphonomie des parois, ça, on va le retrouver à plusieurs moments dans ma présentation. Taphonomie des parois, pour l'explique simplement revient à chercher à comprendre, quelle est l'histoire des parois, comment elles ont évolué, quels étaient l'état des parois au moment de la réalisation des œuvres paléolithiques, comment elles se sont transformées dégradées ensuite, et qu'est-ce qui plus tard pourra générer leur transformation et potentiellement la mise en péril de la conservation des œuvres qui s'y trouvent ?

L'autre volet de cette thèse était l'étude et l'analyse physicochimique non invasive ou micro-invasive des figures du plafond de Rouffignac avec des résultats très intéressants relatifs à la chronologie et à la composition de ce panneau. Je vous renvoie aux publications, mais c'était vraiment un point très majeur dans la compréhension de la réalisation de ce panneau.

La grotte du sorcier à Saint-Cirq, connaît également une réactualisation des données grâce aux travaux portés par Romain PIGEAUD qui ont démarré en 2012 qui se sont un petit peu interrompus ces deux, trois dernières années, mais qui reprendront l'année prochaine. L'opération = est axée sur un nouvel inventaire des figures représentées dans cette grotte, avec des analyses thématiques, travail classique lorsqu'il s'agit d'étudier une grotte ornée. Les relevés du dispositif pariétal, ont bénéficié aussi de l'utilisation d'un relevé 3D alors que cette question des taphonomies des parois et des possibles réinterprétations chronologiques.

Cette opération-là a permis de constater qu'il y avait eu des dégradations anciennes dans le bien, sur certaines manifestations pariétales et donc a permis aussi de réévaluer quels étaient – et ce sont des termes importants pour l'UNESCO – le niveau d'intégrité et d'authenticité des figures qui s'y trouvent ; grâce à ces récents travaux de recherche, nous avons donc cette connaissance qui est essentielle.

Le Moustier, Jean-Jacques l'a évoqué, mais j'y reviens à nouveau, parce que je crois que c'est très important, d'avoir ces opérations dans ces sites fouillés, on l'a dit depuis la fin du 19^{ème}. Mais, cela ne peut se faire que lorsqu'on reprend aussi systématiquement l'étude des collections anciennes qui sont conservées. On repositionne alors ces collections anciennes dans le circuit actuel de la recherche. On

les réévalue. On leur redonne un vrai sens scientifique et cela est vraiment essentiel et est systématiquement fait dans le cadre de telles reprises. Et si ce n'est pas proposé spontanément par le chercheur, alors, on demande à ce que ça le soit lors des prescriptions qu'on est en droit d'émettre dans le cadre de la délivrance de l'autorisation.

Evidemment, cette opération du Moustier, portée par Brad Gravina, consistait aussi à contextualiser les vestiges humains. C'était adossé à un projet région qui s'appelait NEMO et qui intéressait d'autres gisements à vestiges néandertaliens du secteur, etc., une reprise complète de la chronoséquence, la mise en place de datation OSL et donc le développement aussi de ces méthodes d'analyses-là. Cette opération permet aussi un gros pas en avant en termes de méthode d'enregistrement et des relevés 3D qui sont réalisés en photogrammétrie très fréquemment en cours de l'opération, ce qui permet aussi d'avoir une sauvegarde de l'enregistrement de la fouille et une sauvegarde de, ces fameux 5 %, atteints mais qui sont enregistrés au fur et à mesure qu'on les perd. Donc, ils ne sont pas complètement perdus grâce à ce progrès des méthodes d'enregistrement.

D'autres opérations ont eu lieu à Laugerie-Haute, je les mentionne. Elles sont plus ponctuelles, elles servent à réinvestir parfois les stratigraphies et surtout Laugerie-Haute a donné lieu – si on balaie les dix dernières années, là – à je ne sais combien de thèses, de masters, puisque les collections là aussi sont considérablement reprises et réévalués à l'aune des problématiques de la recherche actuelle.

De même, à Laugerie-Basse en 2015 et cela s'est renouvelé ensuite, une opération portée par Richard COSGROVE et Jean-Pierre CHADELLE visait à rétablir une série de datations dans la séquence, avec des prélèvements qui étaient minimes, et à reconstruire un cadre chronologique et climatique à haute résolution dans le cadre d'un projet australien, avec des comparaisons avec d'autres grottes de Tasmanie ; le volet méthodologique relatif aux questions de méthodes de datation était intéressant.

A l'abri du Squelette, toujours dans cet ensemble de Laugerie, se tient une opération très récente également qui a démarré par une évaluation en 2015 par Dominique GAMBIER et Jean-Pierre CHADELLE qui a ensuite été poursuivie sous forme de fouille programmée en 2018. L'étude inclut une approche taphonomique : qu'est-il arrivé à ce squelette attribué au Mésolithique ? A quoi correspond ce dépôt d'un point de vue archéologique ? Est-ce une sépulture, est-ce un dépôt d'un autre type ? Une approche anthropobiologique est aussi en cours, tant en phase terrain qu'en cours analyses post-fouilles.

Aux Combarelles, Jean-Jacques l'a mentionné se développent les travaux d'Elena MAN-ESTIER qui servent à réévaluer ce que pouvait être le dispositif pariétal des Combarelles non limité aux gravures et s'intéressant donc aux témoignages de matières colorantes associées afin de savoir quelle peut être la chronologie et la spatialisation des différentes représentations, celles qui sont peintes, celles qui sont gravées, celles qui mobilisent les deux techniques. Cette étude sur les modes d'expression gravure / peinture et se double d'une identification par des méthodes non invasives pour l'instant des matières colorées. C'est particulièrement intéressant =puisque cela vient enrichir la connaissance de ce site d'art pariétal et vient renforcer les critères d'authenticité.

A Cro-Magnon les travaux d'Estelle Bougard, que je salue puisque présente dans cette salle, s'attachent aussi à cette recontextualisation archéologique un peu générale ; de surcroît, ont été repérées également des traces colorées qui laissent à penser qu'on pouvait avoir un dispositif pariétal forcément très endommagé aujourd'hui et qui ne paraît que très partiellement dans cet abri. Encore avant-hier, non pas sur le site, mais sur des éléments de comparaison dans des collections, toujours celles conservées au musée d'Aquitaine, ont été mobilisées des méthodes non invasives, de natures diverses (fluorescence X, LIBS), qui servent à mieux comprendre le lien entre ce et d'autres sites importants contemporains, au premier rang desquels Pataud.

L'opération conduite à l'abri du Poisson, Jean-Jacques l'a mentionnée également permet une évaluation et une recontextualisation archéologique, ainsi qu'une relecture du dispositif pariétal. CE qui a également été fait très récemment – je pense que c'est important le souligner – c'est une prise en compte de l'abri dans son contexte environnemental, avec réalisation d'une prospection géophysique et qui va servir à mieux comprendre quelle était la position de l'abri par rapport à la morphologie générale de la vallée à l'époque. Dans ce projet également, on peut souligner les collaborations internationales mises en oeuvre, notamment via le LIA ARTEMIR.

Enfin, je terminerais par les deux plus récentes opérations mises en oeuvre, une dans un site, l'autre hors sites.

La Mouthe, je l'ai dit tout à l'heure est un site emblématique inscrit dans cette liste du Patrimoine mondial, emblématique en termes historique, puisqu'il a servi à nourrir la reconnaissance de l'art pariétal. L'opération qui y est conduite depuis 2017 est portée par Stéphane PETROGNANI et son équipe, une équipe évidemment, comme il se doit, interdisciplinaire, - comme pour toutes les opérations que j'ai citées jusqu'alors d'ailleurs - , avec présence de géologue, etc., de spécialiste d'industries lithique, osseuse, de pariétalistes, etc..

Un très gros travail y est conduit notamment en matière de récolement des données anciennes, et cela n'est pas simple car, ces gisements anciens ont les collections éparpillées en plusieurs musées nationaux, en collection privées, parfois à l'étranger, etc., et qu'ensuite tout ce travail de compilation des données anciennes, archives et collections, est accompagné d'une vraie recontextualisation archéologique, d'une étude géomorphologique, , et évidemment d'un nouvel inventaire du dispositif pariétal, d'approches spécifiques, etc. Cela conduit aussi – encore à confirmer - à une réinterprétation chronologique.

, Ensuite, Muriel l'a mentionné l'étude que je vais évoquer à présent, : celle conduite à Lascaux qui est une recherche archéologique qui, pour des raisons évidentes qui vous ont été exprimées, ne peut pas se faire dans le site. Le potentiel archéologique du site aujourd'hui n'est pas nul. On sait qu'il y a des choses préservées, mais on ne peut pas y travailler pour des raisons évidemment de stabilisation des conditions climatiques à l'intérieur.

En revanche, les collections de Lascaux ont une valeur extrêmement forte en termes de recherches archéologiques et sont aujourd'hui reprises dans le cadre de plusieurs programmes. Un projet du LabEx qui s'appelle Dexter et un projet de PCR que l'on soutient en DRAC porté par Mathieu LANGLAIS et Sylvain DUCASSE de l'UMR PACEA et qui a plusieurs volets : l'identification, le réexamen des collections, leur réinterprétation. Les collections de Lascaux sont aussi pour le moins « éparpillées » : il y en a au Musée d'Archéologie nationale, mais pas beaucoup, il y en a au Musée national de Préhistoire, il y en a dans des collections privées. Or, l'intérêt de l'archéologie est souvent de pouvoir avoir une vision globale de la collection et d'avoir l'ensemble sous les yeux. Ce qui a été choisi en conséquence, ici, c'est de réaliser une numérisation de tous les mobiliers archéologiques provenant de Lascaux, de façon à avoir ce qu'ils appellent la « LascoThèque ». C'est donc un très beau projet qui vient de démarrer dans la phase expérimentale.

De même ces travaux sur les collections de Lascaux entraînent des relectures chronologiques à l'aune d'autres collections de gisements comparables et fouillés récemment, par exemple le Taillis des Coteaux dans la Vienne et puis, le développement sur ces mobiliers – et je pense notamment aux lampes– d'analyse physicochimiques non invasives, micro-invasive, de façon à mieux comprendre la réalité de ces objets archéologiques ; le programme s'accompagne aussi de travaux visant à la restitution virtuelle des sols préhistoriques dont a parlé Muriel tout à l'heure.

A terme, une vision complètement renouvelée, je pense, de la connaissance archéologique de Lascaux, sera donc disponible, et sans pour autant aller dans le site : c'est essentiel et c'est à souligner.

Et puis, il y a d'autres opérations de recherche – je vais passer assez vite, sous peine de dépasser mon temps de parole – dans la vallée de la Vézère et qui ont eu lieu ces dernières années. Je pense au vallon de Castel-Merle, avec la série des opérations dans l'abri Castanet et Blanchard, l'abri Reverdit. La Ferrassie qu'on ne présente plus – nous verrons le site samedi – et où il y a un avant et un après en termes de connaissances archéologiques. Un avant et un après les opérations portées par Alain TURQ et actuellement par Laurent CHIOTTI et puis, l'abri Cellier et à Laussel, c'est un PCR qui vient de démarrer l'année dernière.

Je ne peux pas passer sous silence le projet collectif de recherche qu'a porté et que porte encore Catherine CRETIN qui concerne une réévaluation du potentiel archéologique de tous les sites de la vallée de la Vézère et de la Dordogne aussi, notamment des grottes ornées évidemment, et qui fait qu'on a vraiment une idée très claire aujourd'hui de ce potentiel et de l'endroit où sont les collections, etc.

Et puis Pataud aussi avec les fouilles récentes de Roland NESPOULET. Pataud, c'est à côté, pour les participants étrangers, je pense que vous pourrez avoir peut-être un petit peu le temps si vous restez le week-end pour aller voir Pataud.

Et puis, c'est très rare, mais il y en a quand même des opérations de recherche archéologique préventives. On n'en a pas parlé, mais ces opérations-là qui ont lieu à la faveur de projets d'aménagement du territoire impactent parfois fortement le sous-sol. Il n'y en a pas trop et heureusement, puisqu'on a dit qu'on avait un territoire protégé, etc., où on faisait attention au développement urbain. Mais il y en a malgré tout et j'en citerai deux parmi les plus récentes : une qui a eu lieu dans le cadre d'un projet de supermarché qui finalement s'est mis ailleurs à Montignac, au rond-point du Chambon, où là on avait toute une occupation de la fin du paléolithique supérieur qui du coup est préservée, puisque le projet s'est déporté. Demeure donc un potentiel intéressant en matière de compréhension d'un site d'habitat de plein air. Je dis fin du paléolithique supérieur, mais comme c'est juste un diagnostic, on est peut-être dans des chronologies à affiner.

Je citerais aussi l'opération qui avait eu lieu à l'emplacement actuel du Clos du Rocher, ce projet immobilier où là, on n'avait pas du tout atteint les niveaux paléolithiques, puisqu'en bout de flèche de pelle au moment du diagnostic, c'est-à-dire à plus de quatre mètres de profondeur avec les paliers, etc., nous étions à peine sur les niveaux de l'âge du bronze. Ce qui laisse à entendre que les niveaux paléolithiques étaient encore beaucoup plus profonds. Je vous cite cela pour vous montrer aussi à quel point le paléoenvironnement, la connaissance paléoenvironnementale de la vallée est essentiel, parce que cette vallée telle qu'on la connaît aujourd'hui n'est pas celle qui étaient connue par les paléolithiques et effectivement, c'est bien cette recherche archéologique au sens large qui permet aussi d'augmenter cette connaissance des environnements passés. Lorsqu'on sait aujourd'hui l'importance de la connaissance des environnements actuels, les deux se répondent et c'est essentiel.

L'apport global de ces opérations, on le voit, c'est de développer et de réactualiser la connaissance, par cette balance entre les collections anciennes et les données actuelles ; d'évaluer, c'est important – c'est le mot important pour l'UNESCO – les critères d'authenticité qui sont toujours à réinterroger, et d'intégrité de ces biens. Evidemment, on connaît les sites, leur évolution conservatoire et les paramètres conservatoires. Ces approches sont globales, il n'y a pas une seule opération de recherche qui se déroule sans qu'on ait une approche géologique, géomorphologique, karstologique, etc. de façon à les connaître dans leur environnement général. C'est une recherche innovante qui permet de tester et de développer des méthodes qui ne portent pas atteinte au bien. C'est donc une recherche globalement respectueuse, en tous les cas, c'est comme ça qu'on veut qu'elle soit, du caractère patrimonial des sites et enfin c'est un bien UNESCO qui n'est pas figé dans le temps de la connaissance mais qui est en constante évolution.

L'avenir du bien, juste pour ouvrir sur l'après-midi, l'avenir du bien aujourd'hui, puisqu'on a parlé d'actualité, il faut parler de futur, c'est cette zone tampon qu'on présentera cet après-midi et qu'il faut faire valider. C'est un plan de gestion que nous devons finaliser, on l'a déjà dit ce matin, donc ça c'est pour l'après-midi. Comment allons-nous gérer le bien à l'avenir ? Est-ce qu'il a besoin d'évoluer ? Jean-Jacques a dit : « il faudrait quand même mettre la Ferrassie dedans ». Oui, il y a peut-être ça, quel site on veut y réinscrire ? Ou alors est-ce qu'on fait un grand Bien sans plus nommer tous les sites ? Est-ce qu'on élargit à tous les sites au titre du paysage culturel ? C'est une question de l'inspectrice des sites et qui a évalué le projet de label Grand Site. Puis, l'espace du Bien, certains disent : mais pourquoi vous ne mettez pas Cussac dedans ? Effectivement, Cussac en elle seule pourrait mériter une inscription au titre du Patrimoine mondial de par la présence conjointe et exceptionnelle de vestiges humains déposés dans des bauges d'ours et de gravures monumentales. Est-ce qu'on refait un autre site à côté ? Est-ce qu'on fusionne les deux ?

Je pense que ça, ce sont des réflexions et du travail sur plusieurs années à venir et sans doute vraiment nombreuses années, et que l'immédiat, aujourd'hui, est de finir de stabiliser le bien tel qu'il est avec sa zone tampon.

Présentatrice :

Merci, chère collègue.

On va laisser la parole à la salle, si tout ce que vous nous avez expliqué, démontré peut amener à des questions ou à des demandes de complément d'information.

Noël COYE, Pôle d'Interprétation de la Préhistoire :

Merci aux différents intervenants.

Juste peut-être intervenir à propos du Grand Roc avec ce qui pourra être une hypothèse de travail. En même temps, est-ce que ça vaut le coup d'aller travailler là-dessus, je ne suis pas sûr mais... Au départ, on va dire, c'est une anecdote mais après, je pense, ça ouvre aussi et ça remet en contexte beaucoup de choses.

Jean-Jacques, c'était le nom de Denis PEYRONY, en fait la présence du Grand Roc – me semble-t-il – dans le bien UNESCO, les grottes ornées de la vallée de la Vézère, je peux demander si elle ne venait pas justement entre autres de Denis PEYRONY et de la façon dont Dan ZENEVIN, dans les années vingt, il va mettre en continuité la recherche, la conservation, les collections du musée, l'office de tourisme. Donc, il va asseoir cette parfaite continuité qu'on a vu passer ce matin, qu'on va retrouver cet après-midi et qu'on va retrouver demain chez nos collègues espagnols. A mon avis, ça va être un des socles de la démarche. Parce que si on prend un des guides qu'il publie dans les années 20 pour le visiteur et le savant, là désormais sur la dualité, le savant et le visiteur, dans la liste des sites, on va trouver le Grand Roc.

La question que je posais c'est : est-ce qu'au moment où les experts comptabilisent ces 147 sites, les 25 grottes ornées, les portoirs, etc. est-ce qu'ils ne se disent pas : « il y a le Grand Roc dedans, on le garde, ça fait sens » et en même temps, ça veut dire aussi – mais là c'est peut-être un truisme – que dès la définition de ce bien UNESCO, on est véritablement dans l'idée de cette continuité, recherche, conservation, valorisation, ouverture au public, c'est évident. Je pense que le Grand Roc – me semble-t-il – n'est peut-être pas une scorie n'est peut-être pas une erreur, il est peut-être là véritablement comme un signe très fort mais, je pense à une hypothèse de travail.

Du coup, j'en profite parce que j'ai le micro. On a beaucoup entendu parler des sites, des collections, on a vu écrit, mais le mot n'a pas été prononcé, c'est le mot d'archives et ça ce n'est pas qu'une marotte

personnelle, Nathalie et Jean-Jacques ont cité le Moustier, ont cité la Ferrassie et chaque fois, sur ces reprises de sites anciens, on voit vraiment comment actuellement la démarche archéologique, la démarche scientifique se met en place à partir d'une véritable critique de collections et de ce qu'on connaît des sites, d'une vraie critique pour pouvoir recontextualiser et rendre actuels des publications et des résultats d'étude qu'on pourrait penser totalement obsolètes mais qui, du coup, ne le sont pas parce que c'est en restituant la façon dont ces résultats ont été établis qu'on les rend à nouveau utilisables. Et là, on est une fois de plus dans ce que tu décris comme la mise à niveau du bien et le fait de maintenir le bien toujours actuel et toujours vivant vers une démarche scientifique recherche et conservation tournée vers l'avenir, sans parler de tous les aspects qu'on verra cet après-midi avec le lien au territoire.

Présentatrice :

Ça amène des commentaires ?

Intervenant 2 :

Ton hypothèse est tout à fait plausible, effectivement. Je pense que là où il y a un effet scories, c'est par rapport à la division de la VUE, si tu veux. Qui pose quand même problème parce qu'on est sur un site non anthropisé. Après, la non-anthropisation, on peut discuter car même un petit coin dans la falaise, on a trouvé quelques bibelots en or, quelques bricoles qui font qu'il y a un peu d'archéologie.

Après, je pense que, objectivement, le Grand Roc fait tellement partie de l'ensemble, la grande terrasse de Laugerie-Basse, pour moi c'est ça. D'ailleurs, ce n'est pas archéologiquement faux. Tout le monde connaît le resto de Laugerie-Basse ; ou ceux qui ne le connaissent pas, je vous conseille d'y aller. On est vraiment à deux pas du Grand Roc.

Voilà, c'était une façon de dire qu'il est bientôt midi.

Jean-Pierre CHADELLE :

Je travaille au service d'archéologie du Département et j'ai une question qui me taraude depuis bien longtemps, c'est : à quel moment ces 15 sites ont été sélectionnés parmi les 32 grottes ornées qu'on connaît maintenant ?

Nathalie FOURMENT, conservatrice Nouvelle-Aquitaine :

Je me rappelle Alain RIEU, alors je ne sais pas d'où il le tenait, il faudrait peut-être qu'on le réinterroge d'ailleurs, qui disait qu'en fait, il y avait un vrai enjeu. C'était que l'Italie avait annoncé qu'elle allait inscrire à ce comité du patrimoine mondial le Valcamonica. Du coup, la France ne pouvait pas ne pas inscrire la vallée de la Vézère. C'est Alain RIEU qui disait ça. Du coup, ils ont eu très peu de temps pour monter le dossier. Voilà, il y a aussi peut-être quelques paradoxes dans les sites, le fait d'avoir omis la Ferrassie, le Grand Roc on voit que c'est beaucoup plus complexe que ça mais oui, l'Arte, etc. Puis, le fait d'avoir une appellation grotte ornée alors qu'il y avait des sites et c'était bien qu'il y avait des sites dedans. Donc, ça peut peut-être expliquer tout ça.

Si Thierry a des informations complémentaires, on prend.

Thierry :

Pour compléter les propos de Jean-Pierre. Effectivement, c'est bien le conservateur de l'époque Max RADET qui avait institué le dossier pour le compte du ministère. Il fallait aller très, très vite et il répondit

au ministère dans la hâte et effectivement, tu parles d'Italie et le propriétaire était d'origine italienne, la famille Jean MAURY, LECLERC, ils étaient trois quatre familles et ils ont travaillé de concert avec Max RADET. Oui, c'est fait dans la hâte et c'est sans doute une erreur d'écriture.

Intervenant 3 :

Je suis venu un peu hasard et je ne découvre que des amis. Retraité d'un grand journal républicain d'information que je ne citerais pas, j'ai eu le plaisir d'y faire connaître la Préhistoire, ou d'essayer de faire connaître, j'ai découvert grâce à vous tous beaucoup de choses et vraiment, cette préhistoire populaire, cette préhistoire pour tous et non pas pour des privilégiés m'a fait découvrir la vie. Je veux dire que pour moi, l'existence n'a pas été la même avant que je connaisse la préhistoire et je voudrais remercier tous ceux qui sont ici de leur gentillesse et de leur amabilité et surtout de leur compétence et de leur capacité à faire passer le message de la vie sur terre.

Présentatrice :

Merci infiniment.

jeudi 28 novembre 2019 à 14h30

Noël COYE, Pôle d'Interprétation de la Préhistoire :

Reprenons nos travaux avec cette deuxième demi-journée, qui est consacrée à la thématique : Une gestion cohérente sur le territoire pour un bien durable.

C'est une thématique que nous allons aborder essentiellement à travers deux études de cas : la Vallée de la Vézère et la Dordogne et l'Espagne et plus particulièrement, la Cantabrie.

A la suite des thématiques abordées ce matin, au-delà de la définition, de la délimitation, de la caractérisation des biens inscrits au patrimoine mondial, au-delà de enjeux de recherche, de conservation que ceux-ci portent, nous allons nous intéresser cet après-midi aux modalités suivant lesquelles, ces biens irriguent les territoires, s'y intègrent en participant à la fois de leur requalification et de leur développement.

Pour cela, on va aborder évidemment les outils de la gestion de ces territoires et notamment compte tenu du sujet général de notre colloque, des outils de gestion du patrimoine. Mais très vite, nous allons voir que ceux-ci ne sont pas isolés. Nous allons plutôt nous trouver face à une profusion d'outils de gestion, chacun plus ou moins spécifique, plus ou moins adapté à un objet particulier et cette profusion, elle va se traduire parfois ou souvent par une juxtaposition d'outils de conservation, de protection, de gestion des biens patrimoniaux mais aussi des paysages, de l'architecture etc.

Donc la question qui va se poser, ce sera finalement celle de la mise en cohérence de cette pluralité d'outils de gestion, le dégagement de convergences, de complémentarités, afin de mettre en place une gestion concertée du territoire, qui intègre les données patrimoniales, non comme une contrainte mais évidemment comme une richesse.

Ces outils évidemment renvoient également à des acteurs de différentes natures, de différents niveaux d'institutionnalisation. Une fois de plus, ceux-ci possèdent des identités, des pratiques propres, des jeux de valeurs particuliers qui peuvent être parfois difficiles à accorder. En tout cas, on est là face à

une problématique. Il s'agira de les identifier mais surtout de comprendre comment ils se situent les uns par rapport aux autres et quel est leur rapport au bien patrimonial.

Au-delà des acteurs eux-mêmes, ce sont les rapports que ceux-ci entretiennent entre eux, les configurations finalement dans lesquelles ils s'inscrivent, qui vont se révéler significatives. On peut penser que sur ce point particulier, la comparaison entre les exemples français et espagnols sera particulièrement éclairante.

Dans les deux cas, ce qui va retenir notre attention, ce sont avant tout les modalités de mise en synergie de ces acteurs au sein de démarches globalisées, mais des démarches qui sont toujours co-construites et qui font du patrimoine au sens le plus large, un objet d'appropriation, de revitalisation des territoires dans une dynamique de développement.

Pour finir cette introduction, je demanderais aux intervenants d'être attentifs au temps de parole, afin que le programme de notre colloque soit respecté. Je vais tout simplement commencer par appliquer cette règle à moi-même. Je vais m'arrêter là et je vais donc, donner la parole à nos premiers intervenants de cet après-midi, pour un premier focus sur l'opération Grand site, Vallée de la Vézère. Je vais donc laisser la parole à mes collègues que je vais aller rejoindre, puisque je suis également censé intervenir dans cette communication.

Nathalie FOURMENT, conservatrice régionale de l'archéologie pour la Nouvelle-Aquitaine :

Merci Noël pour cette belle introduction à notre après-midi.

Le thème du colloque, et Noël l'a rappelé, c'est « *Les biens UNESCO de la Préhistoire et leur intégration dans les territoires* ». C'est bien de ça dont il va s'agir dans cette communication à plusieurs voix.

Comme j'ai fini ce matin en parlant, je commence et après, très, très vite, je vais passer la parole aux autres acteurs qui sont à mes côtés, donc :

- Isabelle VAUQUOIS de la DREAL, inspectrice des sites ;
- Philippe LAGARDE, vice-président de l'EPCC PIP et en charge du projet Grand site et
- Caroline FILLAIRE qui est juste devant moi, chef de projet Grand site ;

Et qui vont pouvoir témoigner justement, par ce biais d'une intervention à plusieurs voix, du fait que cette intégration ne peut être réussie que par la synergie des acteurs qu'évoquait Noël il y a un instant.

Je vais recommencer à parler là où je m'étais arrêtée ce matin, à savoir le plan de gestion et la zone tampon du bien de l'UNESCO, puisque tout cela est mené en cohérence, que l'on souhaite, en tout cas c'est notre volonté partagée, complète et vraiment intégrée au territoire.

Un petit rappel tout simple sur les réglementations en présence. L'histoire du bien de l'UNESCO Vallée Vézère, au-delà des aspects de recherche, de conservation et de valorisation aussi par le biais des sites CMN que nous avons évoqués ce matin, dans la première intervention à plusieurs voix, ce bien de l'UNESCO bénéficie depuis très longtemps, et c'est sans cesse réactualisé, de toutes les protections réglementaires qui peuvent exister.

Ces protections réglementaires sont au titre du Code du patrimoine. Elles sont de deux natures. Donc au titre des monuments historiques, d'une part, ce que vous avez sur la carte ici en fait, c'est la liste de toutes les grottes inscrites ou classées au titre des monuments historiques. La volonté qui a été portée il y a sept ou huit ans, était que toutes les grottes ornées devaient bénéficier du même niveau de protection. La protection au titre des monuments historiques étant le plus haut niveau de protection que nous ayons en terme de patrimoine en France et donc toutes sont classées inscrites ou amenées de toute façon à être classées dans des arrêtés prochains.

Je ne reviens pas sur la question des abords, des périmètres qu'a évoqués Geneviève PINCON ce matin.

On a une autre protection qui est au titre de l'archéologie, c'est-ce que nous appelons les ZPPA, ce qui veut dire les « Zones de présomption de prescriptions archéologiques », qui impliquent, puisqu'elles sont transmises dans les fameuses annexes des plans d'urbanisme, que tous les dossiers d'aménagement doivent être transmis à la DRAC afin qu'on puisse mesurer leurs impacts sur le patrimoine et mettre en œuvre des mesures d'archéologie qui s'imposent, à savoir celles de l'archéologie préventive, comme je l'ai évoqué ce matin en citant les opérations de Montignac, du Clos du Rocher etc.

Pour autant, au début des années 90, nous avions quand même sur le territoire, une mosaïque de protections qui venaient se superposer. On avait – c'est Isabelle VAUQUOIS qui reviendra sur ce sujet-là – des protections au titre de l'environnement, avec plusieurs sites classés, inscrits, etc. On avait en fait en cette fin des années 90, cet empilement en quelque sorte de protections au titre du Code du patrimoine, au titre du Code de l'environnement, qui méritaient absolument d'être mises en cohérence, dans une cohérence globale, qui pouvait du coup servir à un territoire, puisque forcément cette surimposition de protections n'était pas forcément lisible pour les concitoyens et pas forcément très compréhensible et très acceptable, peut-être même. Le défi était de mettre tout ça en animation. Evidemment, c'est là-dedans que s'inscrivent aussi les démarches relatives au traitement du bien de l'UNESCO lui-même. Puisque – j'ai dit ce matin et je le rappelle – cette vieille inscription entre guillemets de 40 ans, de 1979 n'était pas dotée des outils qui aujourd'hui sont le préalable indispensable à toute demande d'inscription, que sont : la délimitation des biens – on l'a évoquée – la zone tampon et le plan de gestion.

Je vais vite en introduction revenir à cette question du plan de gestion UNESCO. Geneviève PINCON ce matin a montré déjà cette carte. En fait cette carte, elle est le fruit d'un travail qui a vraiment été partagé, qui a vraiment donné lieu à beaucoup d'échanges, puisqu'au début des années 2000, le choix a été fait d'avoir des dossiers qui avancent en parallèle. On avait à la fois la réévaluation et la redéfinition du site classé qu'évoquera Isabelle dans un instant, et le besoin de réactualiser et de créer cette zone tampon. Pour ce faire – certains d'entre vous s'en rappellent certainement – on a eu la création de plusieurs groupes de travail dans lesquels il y avait les propriétaires des sites, dans lesquels il y avait les services de l'Etat au niveau régional, au niveau départemental, dans lesquels il y avait les acteurs du territoire. Ces deux séries de groupes de travail, certains concernant le site classé, puis après l'opération Grand site et d'autres concernant le plan de gestion UNESCO, se sont déroulées en parallèle, quasiment avec les mêmes acteurs, quasiment autour des mêmes tours de table. Si bien qu'aujourd'hui et on l'espère et j'espère que tout est partagé comme appréciation, je trouve qu'on a un projet cohérent. Mais s'il était cohérent à l'arrivée, c'est qu'il était cohérent au départ, dans la façon dont la démarche a été initiée.

Cette zone tampon que nous allons proposer pour une validation – on l'espère à la réunion du Comité UNESCO du mois de juin, on est en train de faire toutes les démarches qui s'imposent pour cela – reprend en fait dans son périmètre, grosso modo le périmètre du site classé et site inscrit, et ne vient pas créer une limite supplémentaire, mais c'est une limite qui est en cohérence à la fois avec les protections environnementales et patrimoniales existantes, voilà. Ce terme de cohérence est je pense le fond vraiment commun sur lequel on assoit toutes nos démarches.

L'autre élément important, c'est celui du plan de gestion. Là aussi, le plan de gestion élaboré en parallèle à cette définition de la zone tampon, avait pour finalité de créer justement des objectifs et des axes de travail pour l'avenir. On met du temps effectivement, puisque nous y travaillons depuis 2010, donc ça fait plus de 10 ans Mais en même temps, on n'a pas voulu le faire valider, le finaliser tout de suite, parce qu'il nous semble important que cela se fasse en lien avec l'évolution des autres modalités de gestion des territoires qui vont être présentées à la suite de ma rapide présentation du plan de gestion.

Ce plan de gestion, qui est en cours de finalisation, dont on parlera en sous-préfecture le 9 décembre ; ce plan de gestion, c'est simple. Enfin non, c'est très compliqué d'écrire un plan de gestion ! Mais il a huit objectifs précis :

- Evidemment, un objectif qui est le socle de tout plan de gestion, c'est de créer une gouvernance pour la gestion du bien.
- L'objectif 2, est le développement de la connaissance scientifique et technique des grottes, abris, gisements dans leur contexte géomorphologique et territorial. Je pense qu'à la lumière de ce que nous vous avons présenté ce matin, vous comprenez vraiment la pluralité de toutes les recherches, de toutes les méthodes, de tout le développement de cette connaissance, à quel point c'est important pour garantir et continuer de garantir ces critères d'authenticité et d'intégrité du bien.
- Autre objectif lié donc : le maintien évidemment, et c'est fondamental pour l'UNESCO, des caractéristiques physiques des sites ; ce qui nécessite pour maintenir cet état physique des sites, la mise en œuvre de certaines actions et de certaines connaissances.

Donc ces objectifs 2 et 3 doivent nécessairement générer le renouvellement de ces opérations de recherche que j'ai évoquées précédemment, qui doivent prendre en compte l'aspect très global des sites.

Dans ce plan de gestion, il y a un volet qui concerne justement le développement de la recherche sur le bien. Il y a beaucoup d'opérations en cours on l'a dit, mais malgré tout elles doivent continuer de se développer, notamment dans des axes qui peuvent relever de la reconstitution de l'évolution géomorphologique des Vallées de la Vézère et des Beunes, puisque c'est quelque chose aujourd'hui encore qui est assez mal-connu. On a ainsi tout un tas de données plutôt éparées dans différents rapports d'opérations qui intéressent différents sites, mais une véritable synthèse sur comment était la Vallée, comment elle est devenue essentielle.

On a aussi sans doute, un gros travail – confère ce qu'a dit Geneviève PINCON ce matin - sur les délimitations des biens, leur insertion dans les documents d'urbanisme – à faire pour définir les zones d'influence, hydro-géomorphologique, de chacune des grottes ornées, c'est-à-dire le bassin versant, en somme : d'où viennent les eaux qui pénètrent dans la grotte et dont il convient de s'assurer de l'invulnérabilité au regard du patrimoine souterrain.

Donc, voilà en gros ce qui peut découler de ces trois premiers objectifs.

Voici les objectifs suivants :

- Appropriation par tous de la valeur universelle exceptionnelle du bien. C'est un objectif essentiel.
- Valorisation des sites dans leur territoire et leur dimension paysagère. Ces sites, ils sont dans un territoire, on l'a dit plusieurs fois.

Puis axes 6 et 7 que j'ai mêlés pour synthétiser :

- Valorisation des sites et adaptation aux nouveaux enjeux touristiques et au développement du tourisme durable.

Il faut savoir qu'en fait, les sites, les biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial à l'UNESCO doivent obéir aussi aux recommandations de l'ICOMOS, qui est l'International Council Of Monuments Of Sites et qui délivre un certain nombre de préconisations dans la gestion des biens de l'UNESCO, notamment celui de favoriser un tourisme certes, mais un tourisme complètement respectueux des biens.

Les axes 4 à 7 de ce plan de gestion UNESCO sont en reflet complet avec les axes de ce qu'on appelait jusqu'à jeudi dernier, l'opération Grand site et aujourd'hui, les plans d'action du Grand site que présenteront Caroline et M. LAGARDE.

Evidemment, dernier point de ce plan de gestion :

- Le développement de la Coopération internationale, ce qui ne rend que plus fondée la présence aujourd'hui de nos collègues espagnols, portugais, russes, italiens, puisque c'est bien aussi dans notre plan de gestion qu'apparaît en gros et en gras, le fait qu'il faille contribuer à cette mise en réseau qu'on évoquera demain.

Sur ce, je passe la parole à Isabelle qui, elle, va témoigner de l'évolution des protections au titre de l'environnement.

Isabelle VAUQUOIS, DREAL :

Je commence mon intervention en faisant un petit rappel sur la politique des sites.

La politique des sites, c'est une belle aventure qui a commencé au milieu du XIX^{ème} siècle dans un contexte de tourisme naissant. On était à une époque sous l'impulsion des gens de lettres, d'artistes, par exemple les peintres de l'école de Barbizon qui allaient peindre sur le motif en forêt de Fontainebleau et puis aussi les grands découvreurs de la nature qui étaient les membres du Touring club de France, du Club alpin français et de la Société pour la protection des paysages de France. C'étaient des gens assez actifs, qui avaient déjà un sentiment de nature, de défense de la nature et de patrimoine qui était transmis – je le dis peut-être avec des mots modernes – par leurs ancêtres pour les générations futures. On était déjà complètement là-dedans.

C'est aussi l'époque des débats sur la nécessité de protéger le patrimoine français qui débouchera sur la loi sur les monuments historiques de 1897. A cette époque, justement ce que j'appelais les ardents découvreurs de la nature, se battaient pour la reconnaissance des paysages du patrimoine français. Ils se battaient aussi contre des projets. Un petit exemple, en Bretagne, ils se sont battus par rapport à la sauvegarde de la Côte de granit rose, où il y avait une prolifération de demandes de carrières. Donc, ils se sont dit aussi à cette époque que la loi sur les monuments historiques n'était pas assez forte pour défendre ces paysages remarquables. C'est une des raisons pour laquelle a été promue la première loi sur la politique des sites, du 21 avril 1906. Pour la première fois, on reconnaissait la valeur patrimoniale des paysages exceptionnels. Je vous ai mis le texte de loi parce que je trouve ça assez poétique en fait, sur la droite de la diapo.

Cette loi a évolué depuis 1906, mais le socle est resté le même. Elle s'est bien sûr adaptée en fonction des époques, en fonction des territoires, des pratiques humaines, parce que les sites classés, ce ne sont pas des territoires qui sont mis sous cloche, ce sont des territoires sur lesquels on vit, sur lesquels on a des actions. C'est une loi qui est maintenant intégrée au Code de l'environnement, donc qui permet à la fois de reconnaître un site qui a un intérêt patrimonial majeur et de protéger un patrimoine remarquable pour le transmettre aux générations futures. Donc là, quelques photos des étangs, des étangs littoraux landais et de la Vallée de la Vézère.

C'est une loi qui est à la fois forte et souple. Forte parce que comme je l'ai déjà dit, c'est une protection de niveau national et dont l'inscription et le classement sont reconnus par des arrêtés ministériels ou des décrets en Conseil d'Etat. Les sites classés, les sites inscrits sont des servitudes d'utilité publique qui sont adossées au document d'urbanisme et toute modification des lieux est soumise à autorisation. Autorisation de niveau ministériel pour les gros projets ou de niveau local par le préfet pour les projets de moindre envergure. En Sites Inscrit, il y a un avis de l'Architecte des bâtiments de France. C'est aussi une loi souple parce qu'il n'y a aucun règlement adossé aux sites classés ou aux sites inscrits, mais c'est un traitement au cas par cas. Pour instruire une demande de travaux, on s'adapte au territoire, à

l'espace. Deux services de l'Etat pour gérer la politique des sites, donc l'UDAP avec l'Architecte des bâtiments de France et la DREAL avec l'inspecteur ou l'inspectrice des sites, et bien sûr une gestion avec les acteurs locaux, en particulier les élus.

Les sites inscrits et classés, en France couvrent 4 % du territoire, avec beaucoup de sites touristiques majeurs qui sont protégés, comme ici à la Dune du Pilat. J'ai mis aussi la Grotte de Cussac pour expliquer le travail de protection – comme le disait Geneviève PINCON ce matin et puis Nathalie FOURMENT – a permis de protéger : les abords de la grotte. DRAC et DREAL ont défini le périmètre du Site classé en étudiant la zone d'influence hydro-géomorphologique avec l'objectif de protéger les abords de la grotte pour améliorer la conservation de la grotte.

Venons-en à la Vallée de la Vézère. Quand on classe un site, on essaye de respecter l'esprit des lieux, c'est-à-dire ce qui fait l'identité d'un site. En Vallée de la Vézère, c'est assez facile. Par exemple là, les cingles de la Vallée (cingles de la Madeleine à Tursac) sont tout à fait identitaires, la Vézère bien évidemment, bordée à certains endroits de falaises. Les fonds de vallée sont aussi des paysages remarquables, les fonds de vallée qui sont souvent des plaines agricoles. Ça, on vous l'expliquera tout à l'heure quand on vous parlera du Grand Site. Sur cette diapo, le patrimoine de Château de Comarque avec ici des prairies humides de la vallée des Beunes, mais on vous en reparlera.

Donc en 2000 – Nathalie a commencé à en parler – on avait tout un tas de protections sur cette vallée, avec des monuments historiques, des pastillages de sites classés, les petites tâches vertes et des sites inscrits. A la fin des années 2000, la ministre de l'Environnement de l'époque a envoyé un courrier à ses services régionaux de la DREAL, pour demander de travailler avec les acteurs du territoire sur une protection plus importante qui était surtout digne des paysages exceptionnels de la Vallée de la Vézère et surtout du patrimoine mondial de l'UNESCO. En demandant de lancer une étude pour faire le lien entre le patrimoine préhistorique et le paysage. Puis travailler bien sûr collectivement, parce qu'autant dans les années 30, l'Etat arrivait sur un territoire avec les acteurs du territoire, disait ça, on le classe ; autant maintenant, le travail se fait vraiment avec les acteurs du territoire, les collectivités locales, les élus. Enfin c'est vraiment un travail de partenariat mais on y reviendra après.

Donc, je vous ai montré des photos, juste avant assez idylliques, mais bien sûr le bureau d'études Mandragore qui a été choisi pour l'étude paysagère préalable au classement a mis en l'évidence certains dysfonctionnements au niveau de cette vallée. Par exemple, vous voyez les deux photos d'une falaise des Eyzies, relève un enrichissement et une fermeture des paysages donc une fermeture de ce qui fait la spécificité de la vallée. Ce qui conduit à ne plus voir la rivière ; les méandres, ce n'est pas forcément évident de s'en rendre compte si on n'est pas en photos aériennes et les falaises.

Un problème aussi comme un peu partout en France, une urbanisation assez mal maîtrisée. En Vallée de la Vézère c'est vraiment un problème, puisqu'on est sur un patrimoine, un bâti traditionnel remarquable et à certains endroits une urbanisation mal maîtrisée, les pavillons contemporains implantés de façon anarchique ne s'intègrent pas parfaitement à ce patrimoine traditionnel et aux paysages remarquables. Pour finir, une fréquentation touristique assez importante peut avoir des impacts négatifs sur le paysage, comme vous voyez sur cette photo, la prolifération de panneaux et puis à certains endroits, des difficultés de circulation en période estivale.

Donc une petite carte qui n'est pas forcément très compréhensible mais c'était pour vous montrer comment on a travaillé et le nouveau périmètre de classement. Donc, le nouveau périmètre de classement, c'est la tache verte. Qu'est-ce qu'on a pris en compte dans le classement ? On a pris en compte la continuité des falaises, bien sûr la colline de Lascaux, tous les sites du bien UNESCO. On a rattaché aussi les sites majeurs de Rouffignac et La Ferrassie et puis les confluences entre la Vallée de la Vézère et la Vallée des Beunes. Pour en arriver à ce résultat - je ne vous refais pas toute l'histoire – mais il y a une quarantaine de réunions de concertation, des réunions avec les élus, des comités de pilotage, enfin ça a duré plusieurs années pour en arriver à ce périmètre. Quelques photos de la

préhistoire puisque le site classé permettait de protéger ce patrimoine préhistorique majeur. Voilà à quoi on est arrivé. En vert, le site classé, 11 500 hectares alors que dans la carte précédente, ça devait être 1 300 hectares et puis un grand site inscrit en saumon de 16 000 hectares qui forme un écrin au site classé. La carte de la zone tampon que vous a présentée précédemment Nathalie, c'est à peu près le site inscrit, grosso modo.

Au moment du démarrage de l'étude, très vite le bureau d'études a expliqué, parce qu'il y avait eu plusieurs tentatives de classement non abouties avant 2008, le bureau d'études a alerté les acteurs, en disant que si en même temps que la démarche de classement n'était pas amorcée une démarche sur la gestion du site, on n'y arriverait jamais. Donc, c'est pour cette raison qu'en parallèle de la démarche de classement s'est construit le projet de territoire. C'était la seule façon d'y arriver sur un aussi grand territoire, en sachant comme je le disais, que sur ce territoire, il y a des acteurs du tourisme, il y a de l'agriculture, il y a des gens qui y vivent, d'où l'intérêt d'avancer les deux démarches en parallèle.

Un outil assez intéressant pour arriver à gérer ce site de grande superficie, c'est le grand site de France. On vous en a déjà plusieurs fois dans la journée. Pour être Grand Site de France, il faut :

- Déjà avoir un territoire classé de grande superficie, ce qui est le cas en Vézère ;
- Connaître une fréquentation importante, qui risque de faire perdre la qualité paysagère et l'esprit des lieux ;
- Une démarche portée sur un territoire cohérent, donc c'était le cas en vallée de la Vézère avec le site inscrit, le site classé et les communes périphériques ;
- Puis, point important, avoir une structure porteuse pour assurer la gouvernance, parce que c'est important que toutes ces actions soient menées par une gouvernance durable mais aussi solide.

Sur cette carte, c'était simplement pour vous montrer les 46 opérations Grand site. En fuchsia, vous voyez les opérations qui sont labellisées. C'est un label assez prestigieux puisqu'en France, il y en a uniquement 19, voilà. Sans doute la vallée de la Vézère sera le 20^{ème}.

Dernière diapositive pour vous montrer les Grands Sites qui sont à la fois Grands Sites et à la fois patrimoine mondial de l'UNESCO : le Pont du Gard, les gorges de l'Ardèche et la chaîne des Puys.

Philippe LAGARDE :

On va parler à deux voix avec Caroline FILLAIRE qui est l'animatrice responsable de l'animation Grand site. Ce que je voudrais faire comprendre, parce qu'on parle beaucoup de protection, de classement, on ne sait pas forcément que tout est évident, y compris pour nos interlocuteurs qui n'ont pas forcément les mêmes types de protection ou d'approche. Ce que je voudrais faire comprendre – j'espère à la fin de notre intervention – c'est comment nous en sommes là aujourd'hui par rapport à où nous en étions en 2010 lorsque nous, territoire, avons engagé la démarche de labellisation Grand site.

Juste un léger retour en arrière. Je suis élu depuis 30 ans et certains élus qui sont là ici le savent bien, l'acceptation par le territoire de protection de classement, c'est toujours très compliqué. On a eu beaucoup d'échecs par le passé. Souvent, c'était une présentation plutôt verticale de l'Etat qui proposait aux territoires un classement. Mais les habitants et les acteurs du territoire y voyaient plutôt un empêchement de vivre au sein du territoire par rapport à leurs activités ou à leurs métiers. Donc, quand on a renversé le processus en 2010, par rapport à cette démarche de labellisation Grand site de France, on ne se posait pas la question du bien UNESCO, à ce moment-là, nous territoires, même si la question, on le voit aujourd'hui, elle est pertinente. Donc, c'était plutôt de pouvoir s'approprier une démarche qui permette à la fois de dynamiser le territoire avec un grand nombre d'actions qu'on a

entreprises ou qu'on va entreprendre – c'est ce qu'on va présenter – et qui permettaient aussi à ce que nous soyons moteur en tout cas nous élus du territoire, en partenariat avec l'Etat, les collectivités, la Région, le département et les acteurs socioprofessionnels du territoire et notamment du tourisme.

Une autre spécificité de notre territoire – effectivement Isabelle VAUQUOIS l'a dit – c'est qu'il y avait déjà plusieurs niveaux de protection, qui étaient engagés ou en cours. Une partie a été évoquée, mais il y a eu tous les sites Natura 2000 qui étaient déjà présents, on avait plusieurs niveaux de protection et à un moment donné, on ne s'y retrouvait plus trop.

Donc, le fait d'avoir une cohérence dans la démarche à partir de l'étude paysagère, on s'est dit : bah finalement, on peut peut-être construire quelque chose et donc il a fallu se mettre d'accord sur une méthode. Les premières années, entre 2009, 2010 et 2014, on a essentiellement travaillé à définir un périmètre, c'est-à-dire de quoi on parle, quel est le périmètre concerné. Puisque la variante, on a évoqué les 19 grands sites labellisés aujourd'hui, ils ne sont pas tous pareils, puisque certains sites labellisés sont plutôt un endroit, un sanctuaire plutôt protégé, très peu habité. La spécificité de notre site, qui est très particulier par rapport aux autres ou la plupart en tout cas, c'est qu'on est sur un périmètre qu'on a fini par délimiter à 36 communes, à cheval sur 4 communautés de communes et occupé par 30 000 habitants. Donc à la fois, accepter ou intégrer des niveaux de protection et en même temps, pouvoir continuer à vivre au sein du territoire, c'était le challenge qu'on s'est fixé. Donc, il a fallu un temps de gestation et de carence et d'expérimentation entre 2009 et 2014. On a travaillé sur des problématiques qui touchaient à la fois à l'agriculture, à la forêt, au paysage, à l'urbanisme, au tourisme.

Sur ces sujets-là, on a travaillé en binôme souvent, avec des groupes de travail, avec binôme élus et référents de l'Etat et puis, un grand nombre de réunions. Donc, c'est toutes ces problématiques-là que nous avons mises sur la table avec les groupes de travail. Ça n'a pas été un long fleuve tranquille comme dirait le film, puisque souvent on se heurte à des réticences, je l'ai dit, notamment le monde agricole puisque le principal acteur de l'entretien des paysages, en dehors d'interventions sous-traitées à des professionnels, ce sont les agriculteurs, puisqu'on a une grande déprise agricole sur notre territoire, qui explique le couvert paysager qui fait que le paysage qu'on a aujourd'hui n'est pas celui du début du XX^{ème} siècle. Donc l'idée de redonner du paysage à la préhistoire, on m'a souvent titillé sur ce titre-là, mais pour nous l'important c'était d'arriver à faire comprendre aux visiteurs qui arrivent dans la vallée que finalement, ce paysage qui est devenu plutôt banal sous le couvert végétal, il recèle en fait un grand nombre de sites très minéralisés, et que ces sites-là, en entreprenant une action – comme on l'a fait, on le verra tout à l'heure aussi – de les mettre au moins en évidence à certains, qu'on puisse comprendre quand on arrive sur la Vallée de la Vézère qu'il y a toujours eu une symbiose, en tout cas depuis 400 000 ans entre l'occupation humaine et ce paysage naturel. Il y a plusieurs raisons, pas simplement au paléolithique jusqu'à aujourd'hui.

Je bouclerais la boucle à la fin en expliquant qu'en fait, la construction de la démarche nous a amenés à prendre en compte toutes les dimensions du territoire. C'est-à-dire effectivement, la protection du patrimoine, mais également toutes les questions d'architecture, de pratiques agricoles. Donc, on a travaillé pendant deux ans avec eux à définir des actions, des problèmes de biodiversité, d'anticipation du paysage de demain avec le réchauffement climatique etc. On va y revenir sur le programme d'actions qu'on présente, mais c'est ce travail-là de partenariat que nous avons fait :

- Définir un périmètre à cheval sur quatre communautés de communes et 36 communes ;
- Présenter le dossier en Commission supérieure des sites en 2014 pour arriver à un grand site classé, non plus un pastillage comme nous avons, d'une multitude de petits sites classés mais d'avoir une cohérence d'un cœur de périmètre au sein de la vallée, le site classé, et une zone qui correspond à la zone tampon, le site inscrit et ensuite les abords.

A partir de là, à partir du moment où quand je parlais d'acceptation par le territoire, c'est qu'on a engagé un grand nombre d'actions où finalement, les acteurs du territoire se sont rendus compte qu'il peut y avoir une plus-value dans leurs activités. Donc ce n'est pas une contradiction, que ce soit dans le domaine du tourisme, c'est un tourisme autrement. C'est comment on se déplace, comment on accueille, comment on intègre des questions environnementales, comment on touche une autre approche du tourisme, comment au niveau agricole, on intègre des pratiques qui ne sont pas forcément dommageables, soit par rapport au positionnement des bâtiments agricoles, soit par rapport au mode d'exploitation etc. dans chaque domaine. Donc avec des plans d'accompagnement y compris financiers puisque quand on parle d'économie et de territoire qui vit, bien sûr il y a la contrainte, mais il y a aussi des accompagnements sur un bon nombre d'actions. Nous avons commencé par des opérations tests, déjà au titre du paysage pour montrer ce qu'on pouvait redécouvrir et en même temps, sur ces opérations-là. Jusqu'en 2014, ça a fonctionné comme ça et ensuite, il fallait un mode de gouvernance et une structure porteuse. C'est le cas aujourd'hui du pôle de l'interprétation de la préhistoire, puisque nous n'avons pas créé une structure juridique de manière spécifique puisqu'elle existait déjà ici. Germinal PEIRO l'a dit ce matin, c'est l'Etat, la Région et le Département qui ont copiloté cette structure. A partir de 2014, le portage de l'opération Grand site de France a été intégré dans le pôle d'interprétation de la préhistoire et on a de manière juridique et statutaire, élargi aux collectivités qui aujourd'hui sont membres à part entière de l'établissement en termes de décision et de proposition, et qui pilotent, puisque ce sont bien les collectivités, le Conseil des collectivités locales que je préside à l'instant présent, qui sont forces de propositions et qui proposent un nombre d'actions qui permettent d'arriver à ce label.

Voilà un peu comment on a fonctionné. Depuis 2014, on travaille avec les élus du territoire notamment, sur des groupes de travail et sur des thématiques qui sont très diverses. Il y a celle qui était au départ, plus on a intégré toutes les questions notamment de transition énergétique. On se dit : pourquoi ? Quel est le lien ? Mais finalement, on a voulu mener tout de front depuis 2014, c'est-à-dire l'élaboration des documents d'urbanisme – on en parlait ce matin – c'est-à-dire d'intégrer dans les documents d'urbanisme effectivement les protections, les réglementations, toutes les problématiques environnementales, paysagères. Donc, on a travaillé sur tous ces sujets avec les bureaux d'études, donc le volet urbanisme. Au niveau des groupes de travail que nous avons constitués, il y a ces problématiques-là.

La transition énergétique, elle a du sens aussi parce qu'on a lancé un plan climat énergie puisque la France doit répondre, comme les autres pays dans le monde, aux objectifs de la COP 21 et en même temps, on s'aperçoit que par exemple ce matin, on parlait de l'entretien ou de la sanctuarisation ou de la protection sur la colline de Lascaux, quand on commence à parler du couvert végétal, on est dans des pratiques d'exploitations forestières. Qu'est-ce qu'on coupe ? Qu'est-ce qu'on replante sur le territoire et qu'est-ce qu'on utilise ? Comme par exemple on a du bois énergie, comment on valorise ? Donc, comment on fait le lien entre l'économie du territoire et comment en même temps, on protège et on dynamise. Sur l'agriculture, sur des zones qu'on essaie de reconquérir, je pense par exemple, la vallée des Beunes. Puisque là, on est sur des contrats dans le cadre de l'accompagnement avec la PAC par exemple et sur des contrats de gestion qui sont proposés sur les zones humides. On a des agriculteurs qui participent à la biodiversité. On réintroduit des espèces anciennes qui sont adaptées au pâturage dans ces zones-là, puisqu'on ne peut pas maintenir artificiellement le paysage. Donc, il faut que les acteurs y trouvent un enjeu et un intérêt économique.

Donc, ce sont toutes ces questions-là sur lesquelles nous travaillons avec l'ensemble du territoire depuis 2009 et depuis 2014, on l'a élargi sur ces thématiques-là. C'est-ce que nous avons présenté à la commission du label la semaine dernière et surtout, on a présenté un programme d'actions sur lequel le territoire va s'engager pour les six ans à venir et qu'on va vous présenter et qui vont permettre de faire le lien avec ce que je viens d'expliquer sur ces thématiques-là et qui finalement, se rejoignent.

Caroline FILLAIRE, Opération Grand Site de France :

Le programme d'actions de l'Opération Grand Site de France est constitué de six axes que vous voyez affichés à l'écran :

- Le premier axe se concentre autour des paysages ;
- Le deuxième, autour de l'architecture ;
- Le troisième, autour de l'agriculture et de la sylviculture ;
- Le quatrième, autour du tourisme ;
- Le cinquième, de la transition énergétique, nouveau sujet émergent en Vallée de Vézère
- Le sixième, autour du partage et de la transmission du projet de territoire.

Tout d'abord, je vais vous présenter quelques actions que nous avons réalisées ou que nous souhaitons réaliser dans les années ou mois à venir. Nous travaillons sur plusieurs sujets comme l'illustre les différents thèmes des axes précités. Au regard du nombre d'actions menées depuis 2009, nous allons faire des focus sur quelques actions majeures.

Tout d'abord, l'action de dégagement de falaises qui consiste à redonner à voir ces éléments naturels qui structurent le paysage de la vallée de la Vézère. Par la dynamique d'enfrichement résultant de l'abandon de pratiques humaines sur les coteaux, les falaises sont cachées par la végétation. Une action emblématique se situe au-dessus du Pôle d'interprétation de la Préhistoire. La falaise surplombant les Eyzies a été dégagée de sa végétation dans le cadre de l'Opération Grand Site. Grâce à cette action, on peut contempler les différentes marques d'occupation humaine présentes sur la falaise ainsi que la Grotte Richard fouillée par Lartet et Christy. C'est une opération majeure du programme d'actions qui redonne à voir ces falaises marquées par l'occupation humaine qui sont aujourd'hui invisibles, cachées par la végétation.

D'autres dégagements de falaises ont été réalisés. Au total, ce sont 4 sites valorisés entre 2009 et aujourd'hui. Vous pouvez également apercevoir sur le diaporama l'opération de valorisation de la falaise de Font-de-Gaume portée par l'Etat, ainsi que l'opération de valorisation de la falaise du Téoulet située à la sortie des Eyzies direction Périgueux. Un autre dégagement qui n'est pas présenté sur ce diaporama a été réalisé à Saint-Léon-sur-Vézère en face du bourg.

L'identification des falaises à dégager repose sur l'étude paysagère présentée préalablement par Isabelle Vauquois. Cette étude a identifié les falaises emblématiques et pittoresques ayant un potentiel de valorisation afin qu'elles puissent de nouveau marquer et structurer le paysage.

Ces opérations de dégagements de falaises consistent concrètement en la réalisation de travaux de bûcheronnage et de débroussaillage. Le modèle d'intervention est basé sur la constitution d'une équipe technique composée d'employés communaux, intercommunaux, Syndicat de rivière, Pôle d'interprétation de la Préhistoire, élus, et bénévoles. C'est une organisation qui est très flexible et peu onéreuse. Ce type de montage permet également de favoriser l'appropriation de l'Opération Grand Site de France par les participants. Ces travaux sont définis plusieurs mois à l'avance et font l'objet d'une autorisation ministérielle au titre du site classé.

En parallèle de ces projets de dégagements de falaises, nous avons travaillé sur l'urbanisme et l'architecture. Comme évoqué préalablement par Isabelle Vauquois, l'un des enjeux paysagers en Vallée de la Vézère est la prolifération des constructions de type pavillonnaire dont l'architecture est éloignée de celle du Périgord et qui, progressivement, tend à banaliser le paysage. Face à ce constat, l'Opération Grand Site de France a souhaité travailler sur la qualité architecturale et l'urbanisme durable pour préserver les paysages de la Vallée de la Vézère. Nous avons mis en place une instance : le Guichet Unique. Cette instance se réunit une fois par mois et est constituée de l'ensemble des services qui instruisent les permis de construire. On y retrouve l'Architecte des bâtiments de France, le Service urbanisme de la Communauté de communes, la Direction régionale de l'environnement, de

l'aménagement et du logement, la Direction départementale des territoires, le Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement, la Chambre d'Agriculture pour les projets agricoles, le Maire de la commune et le porteur de projets. Le Guichet Unique est une démarche exemplaire à l'échelle nationale en permettant de réunir les élus, les porteurs de projets, les services de l'Etat et les services des collectivités pour trouver un consensus sur les projets afin qu'ils s'intègrent harmonieusement dans le paysage, respectent la réglementation en vigueur et l'architecture locale. Le Guichet Unique est ouvert à tous les projets sur le territoire du Grand Site, en ou hors secteur protégé. Ils concernent des projets de construction, de rénovation ou d'aménagement.

En site classé, le délai d'instruction d'un permis de construire peut atteindre jusqu'à huit mois maximums. Face à ces délais importants, il apparaît essentiel d'accompagner au maximum en amont le porteur de projet pour veiller à la recevabilité de son projet. C'est pour cela que le territoire, à la demande notamment des agriculteurs, a souhaité mettre en place ce Guichet Unique. Afin de qualifier le conseil et de veiller à l'insertion paysagère du projet, les membres du Guichet Unique se déplacent sur site pour appréhender au mieux le projet dans son contexte paysager. Une attention particulière est portée sur les bâtiments agricoles qui sont souvent de grande ampleur pouvant impacter le paysage.

Un travail a également été réalisé sur la signalétique. La vallée de la Vézère est une région touristique où parfois la prolifération des panneaux publicitaires et de signalisation est visible. Il y a différentes réglementations. Le Code de l'environnement qui encadre la publicité et le code de la route qui encadre la signalisation routière et le guidage. Localement, deux intercommunalités ont mis en place des règlements locaux de publicité intercommunaux (RLPI) qui adaptent le code de l'environnement aux enjeux locaux (taille des panneaux, charte graphique, zonages, nombres...). En parallèle, les communautés de communes du Grand Site ont engagé une étude sur la signalétique d'information locale pour améliorer le guidage des visiteurs. Sur le diaporama, une photo présente l'état d'un carrefour aux Eyzies avant/après le nettoyage de panneau. La situation initiale ne permet pas un bon guidage du visiteur car les informations ne sont pas lisibles et la quantité de panneaux altère le paysage.

La stratégie touristique de l'Opération Grand Site repose sur la promotion du tourisme durable et plus particulièrement de l'écotourisme basé sur une découverte sensible du site. L'un des enjeux en vallée de la Vézère est de se déplacer sans sa voiture. Les intercommunalités et offices de tourisme développent des projets comme la mise en service de vélos électriques en libre-service, la création de circuits cyclo-touristiques pour arpenter le territoire par des routes peu empruntées, la création d'une vélo-route voie-verte entre Les Eyzies et Limeuil pour rejoindre la vallée de la Dordogne à vélo.

A court terme, le territoire souhaite travailler sur la connaissance de sa fréquentation pour connaître le nombre de visiteurs, leurs profils, leurs aspirations, leurs modes de déplacement et de consommation du territoire. Cette étude nous permettra de développer une politique d'accueil et une stratégie territoriale touristique pour mettre en œuvre des actions en cohérence avec le public. L'un des enjeux est notamment l'étalement de la fréquentation sur les ailes de saison et la répartition des flux sur l'ensemble du territoire.

Pour finir dans ma présentation des actions majeures et structurantes du Grand Site, le développement du pastoralisme est une action emblématique d'un point de vue agricole et paysager. Au regard des photos présentées plus tôt dans le diaporama, les paysages de la vallée de la Vézère se sont progressivement refermés, notamment sur les coteaux où auparavant de la vigne et du pâturage gardaient les espaces ouverts. Dans le but de reconquérir les coteaux calcaires qui se ferment et qui offrent une grande richesse écologique (lézard ocellé, orchidées, azuré du serpolet), plusieurs communes situées au Nord de Montignac (Condat-sur-Vézère, Aubas, St Amand de Coly) ont souhaité réintroduire du pastoralisme. Pour cela, elles ont créé une Association Foncière Pastorale (AFP) qui regroupe des propriétaires fonciers possédant des bois et landes pour les mettre à disposition

d'éleveurs pour faire pâturer leurs brebis. A ce jour, sur ce secteur, 2 couples d'éleveurs sont installés. Une autre AFP est présente sur la commune de Meyrals. A travers cette action, plusieurs objectifs sont atteints : l'ouverture des milieux, la préservation de la mosaïque paysagère, la lutte contre le risque incendie, la dynamique agricole, la préservation de la biodiversité.

Au regard des quelques exemples d'actions montré à travers cette présentation, le territoire met au cœur de ses actions la préservation des paysages. Elus et acteurs du territoire se sont donnés comme objectif de candidater en 2020 à l'obtention du label Grand Site de France décerné par le Ministère en charge de l'environnement. La phase de candidature est engagée depuis le mois de juin 2019.

Noël COYE, Pôle d'Interprétation de la Préhistoire :

Bien, je reprends la parole un tout petit moment pour vous présenter le pôle. Vous allez y passer la journée, on ne va peut-être pas trop s'attarder. Malgré tout, c'est le lieu d'incarnation du projet de territoire. Je dirais aussi que c'est un lieu de plusieurs convergences. En premier lieu, une convergence des acteurs, Philippe LAGARDE a détaillé le nouveau tour de table du pôle. Je ne m'attarde pas, juste une petite précision concernant l'Etat. En fait, les services de l'Etat, c'est la Culture, c'est l'Environnement et c'est aussi l'Education nationale. Il me semblait que c'était intéressant de balayer ce spectre.

Lieu de convergence également de différentes démarches et ces démarches justement lient le territoire à son patrimoine culturel, patrimoine matériel mais aussi patrimoine immatériel. Il y a des choses dont Caroline et Philippe LAGARDE ne nous en ont pas parlé, mais ça s'appelle le feuillard et on est dans des pratiques, dans du patrimoine immatériel et dans de la culture du savoir-faire et également, un patrimoine naturel.

Enfin, c'est en grande partie ce que nous avons voulu illustrer cette année, à travers une opération qu'on a appelée : « Un lieu, trois expositions », et qui préfigure différentes approches qui peuvent être appelées à nourrir la problématique générale, qui prendrait place dans la future maison de la préhistoire et du Grand site, ce que le pôle d'interprétation pourrait ou en tout cas, aspire à devenir. Ici je n'en dis pas davantage, je vous laisse découvrir les expositions et plus particulièrement, l'exposition consacrée à la grotte de Choulgan-Tach et aux géo-parcs de Toratau et Yangantau puisque dans la suite du colloque, nous aurons la chance d'avoir une visite de l'exposition Choulgan-Tach.

Depuis 2018, dernier élément, le pôle s'est également doté d'un nouveau projet d'établissement, le portage du Grand site évidemment en constitue un des axes structurants, mais d'autres orientations également se consacrent à la valorisation du patrimoine préhistorique, de sa recherche, de sa conservation, de ses pratiques d'appropriation. On est chaque fois en lien avec le territoire. Finalement, le pôle d'interprétation de la préhistoire décline son action à différentes échelles du territoire. L'établissement travaille en partenariat avec l'ensemble des acteurs patrimoniaux, culturels, touristiques de la région. On va dire que nous combinons une démarche assez large, universelle sur la préhistoire, avec la mise en valeur d'un patrimoine culturel et naturel – je reviens dessus – qui est vraiment constitutif d'un territoire et de ses paysages.

Philippe LAGARDE, maire des Eyzies, président de la Communauté de communes :

J'espère que la boucle est bouclée par rapport à ce qu'on a voulu expliquer, c'est-à-dire qu'en fait les chemins se rejoignent, à la fois en termes de protection, à la fois en termes de dynamisation du territoire et surtout, la mutualisation des acteurs, qui aujourd'hui travaillent vers un même objectif. Donc par rapport à ce que Nathalie FOURMENT disait, par rapport au plan de gestion UNESCO et par rapport à tout ce dispositif qu'on met en place et que finalement on retrouve les mêmes acteurs : Etat, Collectivité, Région, l'ensemble des partenaires qui sont parfois avec des objectifs qui peuvent paraître

différents, mais finalement qui sont complémentaires. C'est tout le challenge de notre labellisation Grand site de France, parce que ça nous a permis d'arriver à cet objectif-là.

Voilà, je vous remercie.

Noël COYE, Pôle d'Interprétation de la Préhistoire :

Le programme prévoit d'enchaîner avec l'intervention de M. Germinal PEIRO, président du Conseil départemental de la Dordogne et également, président du pôle d'interprétation de la préhistoire.

Germinal PEIRO, président du Conseil départemental de la Dordogne :

Bien. Mesdames, Messieurs, quelques minutes de plus sur le même thème : gestion du bien durable et responsabilité partagée. Moi, je vais ajouter la vision du Département ou du moins, l'implication du Département.

D'abord, pour vous dire qu'on est absolument directement concerné, je vous le dirais tout à l'heure, parce que d'abord c'est le territoire départemental, mais il se trouve aussi qu'on est des partenaires au niveau du portage du Grand site, puisque c'est le pôle d'interprétation de la préhistoire qui porte le projet. Il se trouve qu'on est aussi propriétaire de site, donc on se retrouve au carrefour de bien de choses.

Je voudrais situer le travail du Département dans un contexte plus général qui est celui de la protection de l'environnement et du patrimoine départemental, et ceci depuis plusieurs années, depuis les lois de décentralisation de 82-83 et on pourrait même démarrer un peu avant. Je vous le dirais tout à l'heure pour Lascaux. D'une façon générale, on peut dire que l'assemblée départementale s'est attachée toujours et depuis trois ou quatre décennies, à protéger son environnement et à protéger son patrimoine. Les raisons, elles sont multiples. C'était l'intérêt culturel de protéger ce patrimoine-là qui est notre passé, mais aussi des intérêts – vous le comprenez bien – touristiques et économiques. Puisque si c'est la richesse d'aujourd'hui, on est convaincu que ce sera encore plus la richesse de demain. Donc, on s'est attaché depuis – je vous le disais – 30 ou 40 ans, depuis que le Département a pris les compétences qu'il a à partir de 82 et 83, d'abord à protéger l'environnement. Je vous parlerais d'abord des rivières puisqu'on s'est associé au Département du Bassin de la Dordogne, et Puy-de-Dôme, le Cantal, Lot, la Corrèze et la Gironde, pour créer un établissement public interdépartemental qui s'appelle Epidor, qui avait pour objet la qualité de l'eau forcément, mais aussi le développement harmonieux du bassin. Ce qui incluait à la fois les mesures de protection mais aussi les activités et la compatibilité avec les activités humaines. C'est cet organisme-là, Epidor, qui a porté candidature du Bassin de la Dordogne devant l'UNESCO et qui a obtenu le classement réserve mondiale de biosphère. Je vous dis que je suis fier de ça, puisque c'est moi-même qui étais chargé de ce dossier, au sein d'Epidor.

On s'est engagé dans une politique de transformation agricole. Ça paraît très prétentieux de dire ça, mais il n'empêche que mis bout à bout, les actions politiques qu'a portées le Département depuis plusieurs années, ont fait qu'une transformation agricole est en cours dans ce département. On a enregistré il y a deux semaines, la millième exploitation agricole en bio dans le Département de la Dordogne. Ce qui fait de nous le premier département bio de la Nouvelle-Aquitaine. Tout ça n'est pas le fruit du hasard, c'est le fruit d'une volonté politique portée par les élus départementaux qui apportent des moyens financiers limités. Je vous donne les chiffres, on apporte 4 millions d'euros sur l'agriculture chaque année. La PAC en Dordogne, c'est 100 millions d'euros. Donc je ne vais pas faire croire que je suis plus gros que le bœuf, pas du tout. On est à notre place, mais on essaie d'apporter les éléments justement où ils peuvent être déclencheurs. Il faut dire que dans ce Département, les professionnels de l'agriculture et la Chambre d'agriculture ont aussi amorcé le virage, y compris de l'agroécologie, avant même que je ne sois le rapporteur de la loi de 2014, qui a mis l'agroécologie au

centre du texte, à savoir que les gens ont très vite compris que leur intérêt, c'était de produire bien évidemment, c'était de gagner leur vie, ce qui est absolument de plus en plus difficile aujourd'hui dans ce milieu. Mais que leur intérêt aussi, c'était de préserver l'environnement et d'assurer la qualité des produits. Ça, on le doit en partie à la politique touristique que le Département a voulu mettre en place dès 82, sous la présidence de Bernard BIOULAC, où notre slogan c'était le tourisme vert, déjà – vous voyez, il y a 37 ans – et le tourisme chez l'habitant. Aujourd'hui, nous avons 600 exploitations agricoles de la Dordogne qui ont une activité touristique. Ça a l'air de rien, mais c'est 600 sur 3 000 et ça a permis à la fois de maintenir des exploitations agricoles, parce qu'ils en tirent un revenu, ça a renforcé l'identité du Périgord qui – je dois vous l'avouer – n'est pas basée que sur la préhistoire, parce que les gens, quand ils pensent au Périgord, ils pensent avant tout à la gastronomie. Mais c'est comme ça, même les hommes préhistoriques mangeaient certainement, et ça a renforcé notre identité de ce point de vue et ça a en quelque sorte maintenu le lien entre ceux qui nous visitaient et le territoire. Parce que pour nous, il n'y avait rien de pire que de calquer une économie touristique qui aurait été découpée ou détachée de la vie.

On a eu la chance, mais pas celle qu'on ne l'a pas voulu non plus. Aucun grand groupe touristique n'est venu s'installer en Dordogne, aucun, pendant des années et des années. Voilà, aucun. On n'intéressait personne et en vérité, ça nous a servi parce que les Périgourdins se sont approprié cette activité économique. Ils sont devenus eux-mêmes les acteurs de l'activité touristique. C'est ça qui les a sauvés et c'est ça qui a fait qu'on est resté Périgourdin avec nos qualités, nos défauts, mais l'amour de notre territoire, l'amour de la gastronomie, l'amour du patrimoine etc. etc.

Donc cette transformation agricole, elle est à l'œuvre aujourd'hui et nous la poursuivons, nous la poursuivons d'une manière très active puisqu'aujourd'hui, on est en train de réinventer une nouvelle économie de production, dans les domaines où ça nous manque : le domaine du maraîchage et des fruits. On est en train d'organiser une nouvelle économie de production dans un domaine où il y a l'abondance en Dordogne, je pense à la viande, je pense au lait, au fromage. On est en train de réorganiser des circuits de façon professionnelle, de façon à assurer non seulement la restauration collective mais aussi la desserte des habitants. On a été un des premiers départements qui ont développé les marchés de producteurs de pays, après l'Aveyron, qui a été une action de la Chambre d'agriculture. Aujourd'hui, ça fonctionne à fond, quelquefois avec des dérapages. Mais quand ils sont véritablement labellisés marché de producteurs de pays, ça marche.

On a développé – et le Département l'aide – les boutiques de producteurs de pays et aujourd'hui, il y en a 17 dans le département. On essaie de faire coller la production à nos besoins dans la restauration collective, que ce soit les collèges pour ce qui est du Département, mais aussi les EHPAD, mais aussi l'aide à la restauration dans les lycées, mais aussi la restauration dans les entreprises, mais aussi la restauration des écoles primaires. Ce travail il paye, puisqu'aujourd'hui les 38 collèges de Dordogne sont engagés dans la démarche bio et locale, je dis bien : bio et locale ; les deux sont indissociables pour nous. On a eu le plaisir de voir le premier collège labellisé, 100 % bio de France ici dans ce département, à Belvès à la rentrée dernière. Je peux vous dire qu'il y a déjà un autre collège qui est candidat pour arriver aux 100 % et déjà, un autre qui est candidat pour arriver aux 100 %. Je pense que dans quelques années – moi, c'est mon but – la totalité des collèges en Dordogne seront 100 % bio et 100 % local, parce que pour moi c'est totalement indissociable. Donc je vous dis que c'est important sur le plan de l'économie.

On s'est engagé déjà il y a longtemps dans les énergies renouvelables et notamment à partir d'une ressource qui nous est propre. Le Département est couvert à 45 % par la forêt et donc, on a développé le bois énergie. Là aussi, on ne l'a pas fait avec des grands groupes qui nous amènent du bois du Nord de l'Europe, on l'a fait avec les agriculteurs locaux, on l'a fait avec ce qu'on appelle les CUMA, qui sont des Coopératives d'utilisation du matériel agricole en commun. Aujourd'hui, on a 47 établissements dans le département qui sont chauffés au bois. Ça ne paraît rien, mais ce sont des collèges, ce sont des maisons de retraite et ce sont de très grands établissements comme l'hôpital de Périgueux, qui est

développé sur 6 ha et qui est le plus gros établissement public de la Dordogne. Je vous raconte tout ça parce que c'est pour créer l'ambiance en vérité et vous dire – et je finirais – par vous parler de préhistoire vraiment.

L'histoire de l'agriculture, de la façon dont on la voit et Philippe LAGARDE le disait à l'instant, elle est primordiale sur le plan économique d'abord. Elle est primordiale sur le plan social, elle est primordiale pour la vie des territoires ruraux. Mais chez nous, il faut rajouter qu'elle est essentielle par rapport à la qualité des paysages. Sachez que si dans cinq ans, dans 10 ans, il n'y a plus un agriculteur dans la Vallée de la Vézère, ce sera une immense forêt. Ce couloir vert que vous avez en fond de vallée, que vous regardiez tout à l'heure, eh bien vous ne le verrez plus, parce qu'il sera reboisé, parce qu'on est dans un département où la forêt gagne 2 % par an, je vous dis bien 2 % par an. Il y a des endroits où on mange le terrain agricole en construisant les grands parcs de stockage pour l'IDLE ou pour Amazon. Mais chez nous, ce n'est pas ça. Ce qui mange les terres agricoles, essentiellement c'est la forêt, ce n'est pas l'urbanisation, parce que toutes les parcelles qui sont abandonnées, eh bien elles se reboisent. Vous avez des vallées, il ne faut pas aller loin, il faut simplement prendre la route des Eyzies à Sarlat et vous verrez que vous avez des coins de vallées qui ont été abandonnés et ils se reboisent soit naturellement, soit le propriétaire se dit : après tout, je vais y planter des peupliers ; dans 25 ans ou dans 30 ans, mes enfants ou quelqu'un en profitera et vous avez un paysage qui se referme. Donc, rêver d'une Vézère idéale où on aura préservé le paysage de la préhistoire, c'est bien ; mais ce rêve, il est impossible si tous les efforts ne sont pas mis pour maintenir une activité agricole.

Enfin, on a essayé de développer – et on s'y attache beaucoup – les modes de déplacement doux. Là aussi, ce n'est pas parce que c'est la mode, puisqu'on a commencé en 1983, donc ça fait déjà quelques années. Et aujourd'hui, on est à 10 000 kilomètres de sentiers et de voies vertes qui ont été réalisées par les communes, puis par les intercommunalités et à chaque fois, aidées par le Département. Ça vous a été dit, il y a un projet dans la Vallée de la Vézère d'une voie verte en site propre. Ça veut dire que ce n'est pas une vélo-route, elle n'est pas partagée, elle sera en site propre et qui ira des Eyzies jusqu'aux confluents avec la Dordogne et qui un jour, remontera la Vézère – on s'en doute – jusqu'à Montignac, jusqu'à Terrasson et jusqu'à la Corrèze.

Donc, je vous donne ce cadre-là parce que c'est la vie des Périgourdins qui a produit ça en vérité. Je devrais y ajouter le fait que nous avons dix villages de Dordogne qui sont classés parmi les plus beaux villages de France et qu'avec le Département de l'Aveyron là encore, on est un des deux départements à en avoir le plus. Tout ça, ça a été la volonté locale, ça a été la volonté des gens du pays, ça a été la volonté des élus et cette volonté, il n'y a aucune raison qu'elle s'arrête aujourd'hui.

Pour en revenir au Département et pour me recentrer sur la préhistoire, nous avons, la collectivité départementale, elle a une place singulière puisqu'elle est propriétaire de deux sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial. C'est le Grand Roc dont on a beaucoup parlé tout à l'heure, on se demandait pourquoi ils le faisaient là, mais bon il est là et aussi le site de Laugerie Basse et que sur ces sites-là, nous maintenons des études, nous maintenons des campagnes. Pour ce qui est de Laugerie Basse, via notre service de l'archéologie, puisqu'on en a un. Puis pour Laugerie, on le fait en partenariat avec une université australienne et puis on a essayé de poursuivre toujours cette recherche scientifique sur les sites qui nous appartiennent. On est aussi propriétaire de terrains sur la colline de Lascaux et on s'est engagé avec l'Etat bien évidemment, sur la voie de la sanctuarisation. On a coupé, ça a été dit ce matin aussi par Muriel MAURIAC, on a coupé la voie d'accès à la grotte par la route du Regourdou. On a rendu inaccessible les aires de stationnement créées pour Lascaux 2 au-dessus de la grotte. On s'est engagé dans le dispositif d'entretien paysager et de lutte contre l'incendie. Puis bien sûr, je ne peux pas oublier que le Département a été à l'origine de la création ou de la valorisation de Lascaux, puisque – on vous l'a dit – Lascaux a fermé en 63 et nous avons en 1978, le Département qui s'appelait à l'époque Conseil général, avant les lois décentralisation, a décidé de l'achat du site où le Comte de La Rochefoucauld, qui était le propriétaire de la colline de Lascaux, avait décidé de faire un facsimilé. Ce n'est pas le Département qui a eu l'idée de faire le facsimilé, c'est le Comte de La Rochefoucauld. Il a entamé les

travaux et il n'a pas pu les poursuivre, essentiellement pour des raisons financières. A l'époque, le préfet de l'époque s'appelait M. BELORGEY, le directeur du tourisme à la préfecture qui s'appelait M. DEBAY. Ce sont deux hommes à qui l'on doit que le président du Conseil général qui s'appelait, Michel MANET qui était maire de Bergerac à l'époque, a décidé de faire l'acquisition de ce site, mais surtout de créer le facsimilé. Si je vous ressortais les débats à l'assemblée départementale, vous vous rendriez compte que ça n'a pas été une chose évidente en 1978, que de convaincre les 50 conseillers généraux d'acheter ces terrains et de se lancer dans cette aventure. Mais il n'empêche qu'en 83, on a ouvert le site de Lascaux 2, le premier facsimilé d'une grotte à l'échelle mondiale on peut dire. L'avantage qu'on avait, c'est qu'on a pu faire ce facsimilé à l'échelle 1, puisque vous savez la grotte de Lascaux, elle est toute petite.

Ce facsimilé, il a reçu 10 millions de visiteurs et puis il a généré d'autres problèmes. C'est que si l'idée était géniale, ce qui n'était pas génial, c'était de le construire à côté de la grotte originale. Il a fallu s'en aller et Muriel MAURIAC nous a dit maintenant : oh là, on vous aime beaucoup, mais il faut partir. Donc le Département à ce moment-là, bien embêté, a fait deux choses en même temps d'ailleurs. On a réfléchi à l'idée d'une exposition internationale pour présenter les œuvres de Lascaux. Ce n'est pas l'idée du Département, c'est l'idée d'un homme qui s'appelait Renaud SANSON avec qui on est en procès d'ailleurs aujourd'hui, mais il faudra rendre à César ce qui est César, et qui était un des artistes qui a peint le Lascaux à la fin avec Mme PETRALE. Il était venu, c'était un décorateur de cinéma qui était venu travailler sur Lascaux et c'est lui avec qui on était ami, on l'est toujours d'ailleurs. C'est rare quand on est en procès entre amis, mais des fois ça peut arriver. Bon en tout cas, c'est lui qui a dit : il faudrait penser à faire ça. C'est comme si on promenait la Joconde dans le monde et en vérité on promène la Joconde.

On a créé, avec l'aide de l'Etat, avec l'aide de la Région, avec l'aide du Département, je ne sais pas s'il y a eu l'aide de l'Europe, je ne m'en rappelle plus, oui peut-être que l'Europe aussi, on a créé donc une expo internationale qui est allée de Bordeaux – ce n'était pas très loin – à Chicago, puis à Houston, puis à Montréal, puis à Genève, puis à Bruxelles, puis à Paris, puis à Séoul, puis à Tokyo, puis à Shanghai, puis à Johannesburg, puis à Munich et qui sera inauguré dans quelques jours par Muriel MAURIAC et moi-même, puisqu'elle m'a donné son accord au début de mois de février, à Naples, voilà. Cette exposition – je le disais à M. LITTARDI ce matin – non seulement, elle fait connaître Lascaux, forcément elle fait connaître la Dordogne, la France. Parce que vous savez, vu de Shanghai, Montignac c'est loin. Mais elle a un intérêt formidable, c'est que j'ai fait la plupart des inaugurations, et chaque fois dans tous les pays où on va, les gens se recentrent sur leur propre histoire et sur leur propre préhistoire et complètent pour la plupart l'exposition que nous, nous avons à présenter par une exposition qui leur appartient où qu'ils créent. Ça, je crois que c'est quelque chose d'absolument extraordinaire. Les Japonais l'ont fait, les Chinois l'ont fait, les Africains du Sud l'ont fait et eux, ils n'avaient pas de mal puisqu'ils ne sont pas loin du berceau de l'humanité. Ça je trouve que c'est quelque chose de formidable. On a en projet d'enrichir cette exposition par des œuvres les plus remarquables de Lascaux, puisque l'idée de départ, c'était de dire : il faut montrer dans les solutions internationales ce qu'on ne voit pas à Lascaux 2. Bon très honnêtement, ce n'est pas le moins intéressant mais c'est le moins spectaculaire et si on peut l'enrichir, en tout cas on le fera. Puis, vous le savez, le Département a construit – avec l'aide de l'Europe, de l'Etat et de la Région – un nouveau centre d'interprétation au pied de la colline, justement pour arriver à sanctuariser le sommet.

Bon voilà, tout ça nous l'avons fait et on essaye de le rendre au public, puisque c'est bien la volonté de ceux qui nous ont précédés. J'écoutais Jean-Jacques CLEYET-MERLE ce matin, qui nous disait qu'à partir des années 20, on avait ouvert des grottes au public. C'est bien que ceux qui nous ont précédés, ils avaient conscience que c'était quelque chose d'extraordinaire, mais qu'il fallait le montrer. Vous avez bien vu que Lascaux est découvert en 40 et puis qu'en 47 – bon, il faut enlever la période de la guerre – dès 47, on l'ouvre à la visite et on a fait des travaux d'ailleurs hors de proportion pour l'ouvrir à la visite. Il y avait toujours cette volonté de montrer les choses. Bien nous, on a eu la même en faisant

Lascaux 4 et on poursuit, puisque depuis trois semaines, le Département a décidé que l'entrée à Lascaux serait gratuite pour tous les scolaires de la Dordogne entre le 1^{er} novembre et le 31 mars.

Vous avez compris à quel point nous sommes attachés à la fois au patrimoine et à la fois à notre environnement, parce que nous croyons véritablement que cette richesse de l'humanité, il faut la préserver, mais que c'est aussi un moteur pour nous. C'est pourquoi, on est engagé dans le traitement paysager aux côtés des communautés de communes. C'est pourquoi on a classé en réserve biologique, le domaine de Campagne. C'est pourquoi nous sommes engagés à travers Epidor, dans la gestion du domaine public fluvial, jusqu'au vieux pont de Montignac. Et c'est pourquoi, je vous l'ai déjà dit, on s'est engagé dans une politique de transformation agricole qui on l'espère, portera ses fruits de plus en plus aujourd'hui.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

Noël COYE, Pôle d'Interprétation de la Préhistoire :

Alors, je reprends la parole pour lancer le débat. Certains d'entre vous ont peut-être remarqué que pendant l'intervention, ça s'agitait un peu de ce côté, on discutait, on se posait des questions. Donc, le pôle d'interprétation de la préhistoire est chauffé, en partie au bois et c'est bien du bois d'origine locale. Donc ça c'est clair, c'est éclairci. La question est réglée.

Enfin plus sérieusement et avant de passer la parole à la salle, je crois qu'on avait un écho entre les deux communications, de Germinal PEIRO et puis de l'ensemble, Philippe LAGARDE et nous-mêmes. On se dit qu'effectivement il n'y a pas de hasard et qu'il y a bien une véritable – je parlais de convergence tout à l'heure – convergence entre une politique du département, qui est à la fois patrimoniale mais qui est aussi agricole, enfin qui tient à un ensemble de développement du territoire et la rencontre avec une bonne partie du programme d'actions du Grand site et du plan de gestion aussi du bien UNESCO. Donc on a là véritablement un moment où il y a cette convergence qui est au-delà d'être dans les idées, qui est dans les faits et dans les applications, avec des choses qui se mettent vraiment en place et qui – plusieurs personnes ont insisté – ça fait 10 ans, ça fait 20 ans, ça fait x années qu'on y travaille est l'aboutissement d'un long travail mais et surtout, d'un point de départ évidemment. C'est évidemment là-dessus qu'on va insister et c'est ça qui est intéressant, c'est que c'est le début d'autre chose, d'une autre étape qui va vraiment aller dans le sens de cette intégration du patrimoine au paysage, à l'environnement et à l'espace territorial vécu et inversement à cette appropriation par les habitants via le tourisme, via un certain nombre de choses.

Je fais appelle à la salle pour des questions, des compléments, des remarques.

Nouvelle intervenante :

Je veux rajouter quelque chose pour compléter ce que disait Noël Coye.

C'est vrai qu'on a parlé d'objectifs, d'axes ou de choses qui vues comme ça sur les papiers de nos cahiers de gestion et de nos plans de gestion, de nos documents qu'on est obligé de soumettre aux différentes instances, celle de l'UNESCO, celle des commissions nationales ou autres, sont de l'ordre peut-être, vu de loin, des concepts. Mais je pense que les présentations qu'on a eues cet après-midi, elles sont pour là pour montrer que derrière les concepts, il y a des actes et en fait, que toutes les déclinaisons sont complètement convergentes et cohérentes.

Je reviendrais sur un point précis qui m'est apparu quand vous avez dit M. LAGARDE, la montée à Paris de la semaine dernière pour le grand site, c'est cette question de l'embroussaillage pour les sites karstiques, c'est juste la catastrophe. Embroussaillage, ça veut dire risque incendie ; risque incendie, ça veut dire maîtrise de l'incendie parfois avec des produits chimiques ; BIAREF pour la

conservation de nos sites préhistoriques et de nos grottes ornées, c'est juste peut-être le pire qui puisse arriver.

Donc très concrètement, le développement d'une agriculture et d'un agropastoralisme et le développement de ces installations, la réinstallation d'éleveurs ovins, c'est une démarche qui est – tel que ça a été expliqué – une démarche de territoire, une démarche de revitalisation agricole etc. mais ça a un vrai impact extrêmement favorable à la préservation des sites ornés.

Je reprends cet exemple parce qu'il me semble parfait, enfin il peut être presque un symbole du fait que derrière les concepts, il y a des actes et que ces actes ils sont complètement cohérents et ils répondent à plusieurs objectifs, voilà. Ça m'a vraiment frappée lors de nos échanges à Paris la semaine dernière et je trouve que cette histoire de l'élevage ovin est vraiment démonstrative. Evidemment, le dégagement des falaises aussi etc. mais voilà. Derrière, il y a des vraies conséquences et des vrais apports extrêmement favorables à la préservation des sites.

Nouvel intervenant :

J'écoutais les chiffres des visiteurs en Dordogne, et chaque année, c'est des millions de visiteurs, 3 millions de visiteurs. Mais j'ai vu aussi que le tourisme est très centré dans la session d'été et en fait, les établissements ferment en octobre, en novembre jusqu'en avril. Non ? Des établissements, il y a des hôtels non qui ferment, oui des sites, certains.

Mais on a cette question, c'est pareil, quand arrive le tourisme c'est fait comme ça, les graphiques en été, après ça redescend. On est en train de voir la manière d'étaler un peu le tourisme pendant toute l'année. Les grottes ornées bien sûr, comme le théâtre ou le cinéma ou je ne sais pas, si tu es sous un toit comme maintenant, tu peux le visiter pendant toute l'année. Vous savez que, avez-vous quelques politiques ou quelques stratégies pour étaler un peu le tourisme pendant toute l'année et pas seulement en été ?

Germinal PEIRO, président du Conseil départemental de la Dordogne :

Cette question de la saisonnalité, elle se pose chez nous comme elle se pose sur la bordure côtière et dans toutes les régions où il ne peut pas y avoir une double activité. Les régions de montagne, elles ont un avantage, c'est qu'on peut faire du ski l'hiver et de la randonnée l'été. Au bord de l'océan, sur la côte landaise, il y a des villages entiers qui sont vides, complètement vides pendant les mois d'hiver et en Périgord, c'est un peu ça. Mais on essaie de lutter contre, par une politique d'animation. Par exemple, dans cette région du Sarladais, on a soutenu un festival du film pour la jeunesse qui se déroule en novembre, qui tire la saison touristique. Dès le mois de janvier, dès les vacances de Noël, on a un tourisme d'hiver qui peut venir dans les monuments mais qui vient aussi pour acheter des canards, du gras. On a dès le mois de janvier, deux activités qui tournent autour de la table, autour de la truffe et autour de l'oie, pour essayer d'animer et puis, février reprend. Dès qu'il y a des périodes de vacances, la région se ranime. Je parle surtout de ce coin du Périgord Noir. Dès qu'arrive Pâques, les Espagnols reviennent.

Au mois de mai... Oui, oui, pour la semaine Sainte, vous arrivez les premiers. Dès le mois de mai, la première clientèle étrangère, c'est la clientèle américaine. Pourquoi cet étalement a pu se faire ? Parce qu'il y a un effort des sites de rester ouverts, tout n'est pas fermé. Là, je peux parler pour Lascaux qui est géré non pas par le Département mais par une société d'économie mixte, mais où le Département a 80 %. Si on n'avait pas Lascaux et si on n'avait pas la fréquentation de Lascaux, il y a six sites qui seraient fermés, six à sept mois de l'année. C'est parce qu'on a Lascaux et que la société fait des bénéfices à Lascaux que le Château de Bourdeilles, le Cloître de Cadouin, la grotte du Grand Roc, le site préhistorique de Laugerie, restent ouverts toute l'année. On fait l'effort de maintenir les sites toute l'année. Des sites privés très importants, des châteaux, des sites préhistoriques aussi qui sont privés,

font aussi cet effort de maintenir à l'année. Mais il y a comme dans toutes les zones touristiques, un pic qui est juillet-août et puis le reste, ça n'a rien à voir. Mais le fait de maintenir les sites en année et d'essayer d'avoir des animations autres, permet d'étaler en partie le tourisme. Le patrimoine a l'avantage pour être visité l'hiver. On peut très bien visiter les grottes pendant l'hiver ou des châteaux pendant l'hiver.

Nouvel intervenant :

Simplement pour compléter par rapport à un vécu. Il y a 20 ans, les établissements étaient ouverts trois mois, trois mois et demi, quatre mois, les établissements d'accueil et hôtellerie etc. Aujourd'hui, ils travaillent plutôt sur une saisonnalité de sept, huit mois. Quand on évoquait tout à l'heure, on a beaucoup de chance en plus sur ce territoire, parce que quand interroge les visiteurs, la motivation – Germinal PEIRO le disait tout à l'heure – la préhistoire, elle est citée, mais souvent à 15-20-25 % des visiteurs. C'est pour ça qu'on doit faire un audit pour mieux comprendre ce que viennent chercher les gens. Ils viennent chercher du paysage, ils viennent chercher de la gastronomie, ils viennent chercher du patrimoine médiéval. On a tout ça sur le même territoire donc effectivement, c'est à nous acteurs de territoire, à travailler là-dessus.

L'allongement de la saisonnalité, il est là, il est réel. Ce qu'on fait à l'échelle du Grand site, c'est l'approche d'un autre tourisme qui ne vient pas en concurrence mais qui est complémentaire à celui que nous avons déjà, c'est-à-dire des gens qui viennent chercher une immersion dans les territoires, avec des modes d'accueil et de déplacement différents à une période où il n'y a pas une surpopulation. Donc cela, des randonneurs sur les circuits. Nous sur la communauté de communes, on a balisé 550 kilomètres de chemins de randonnée et aujourd'hui, c'est 15 à 20 000 personnes par an qui empruntent ces chemins et pas forcément à la haute saison. Donc, on voit bien qu'il y a cette clientèle-là qui vient. Donc, c'est l'addition de tout ça qui fait qu'à un moment donné, mais comme disait Germinal, on n'est pas contraint par le climat selon la période estivale ou hivernale. Mais beaucoup d'établissements sont ouverts. Le Musée National de la préhistoire a beaucoup d'établissements qui sont ouverts toute l'année, la grotte de Font-de-Gaume. Tous ces sites sont ouverts quasiment toute l'année et les sites privés – je vois Marie-Louise TORRENT – qui est là, sont ouverts quasiment, je ne sais plus 10 ou 11 mois par an quoi et le pôle.

J'avais envie de vous montrer un petit film qui dure deux minutes, qui va vous montrer l'opération que vous pourrez voir sur le terrain quand vous sortez du pôle, de ce qui a été fait sur le dégagement de falaises, avant et après et la manière dont on s'y est pris. Il y a une partie de terrasse qui était déjà dégagée et on va voir les équipes travailler, celles qu'on a vues tout à l'heure en photo et de voir le résultat. Quand on disait donner un paysage à la préhistoire, on comprend mieux ce qui apparaît derrière. Même si on ne va pas sur le site, on le perçoit depuis la route ou parfois depuis le fond de vallée. Donc, c'est un petit film qui dure deux minutes, si la technologie ne nous fait pas faux bond. Avec Caroline, je suis confiant.

Diffusion de film

Noël COYE, Pôle d'Interprétation de la Préhistoire :

Sans plus attendre, on reprend cette dernière partie de la journée, avec l'intervention de Carmen DE LAS HERAS et de Roberto ONTANON PEREDO, autour d'Altamira et des grottes de Cantabrie.

Carmen DE LAS HERAS, conservatrice de la grotte d'Altamira et du Musée d'Altamira :

Bonjour, nous allons faire une présentation commune à propos du Bien « Grotte d'Altamira et art rupestre paléolithique du nord de l'Espagne », inscrite sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Je parlerai d'abord de la grotte d'Altamira, qui est à l'origine de cette déclaration, puisqu'elle a été inscrite en 1985. Ensuite, mon collègue Roberto Ontañón abordera l'extension de cette déclaration à dix-sept autres grottes d'art rupestre dans le nord de l'Espagne, qui a eu lieu en 2008.

La grotte d'Altamira est située dans le nord de l'Espagne, dans la petite municipalité de Santillana del Mar, près de la côte, entre la montagne et la mer. La grotte a été découverte vers 1868, mais ce ne sera qu'en 1879 qu'on aura les premières nouvelles de l'existence de son art rupestre. En 1880, les peintures ont été correctement attribuées à la période paléolithique par le découvreur de la grotte, Marcelino Sanz de Sautuola.

À ce moment, l'importance de la grotte a suscité un grand intérêt et elle a été fréquentée par les habitants de la zone, qui sont rentrés avec des torches et des bougies. Le sol et le plafond étant très proches, ces visiteurs ont causé les premiers dommages aux peintures, en touchant le plafond avec leurs doigts et laissant des taches de fumée des torches.

À partir de 1925, les environs de la grotte ont été aménagés pour les visites touristiques. On construit un chemin qui arrive jusqu'à l'entrée, une maison qui servait à la fois de musée et d'habitation au gardien de la grotte et un petit bâtiment pour les toilettes.

À l'intérieur, d'autres interventions ont été menées pour renforcer sa faible structure géologique en construisant des murs et des piliers de soutien. Pour faciliter la visite touristique, la hauteur originelle du sol à la Salle des Polychromes a été abaissée de plus d'un mètre afin que les visiteurs ne puissent pas toucher le plafond avec leurs doigts. Avec cette action, les vestiges de l'occupation humaine conservés dans cette salle ont disparu.

La plus grande transformation de l'espace intérieur a été réalisée entre 1925 et 1960 à la fois pour renforcer la structure géologique et pour faciliter les visites publiques. Ces nouvelles installations ont radicalement changé les conditions environnementales (la température, l'humidité, la ventilation naturelle...) de l'ensemble de la grotte. De plus, la Salle des Polychromes, jusque-là rattachée à une grande salle vestibulaire de plus 3000 mètres carrés, a été réduite à une petite salle isolée du reste de la grotte par une série de structures artificielles construites en ciment.

Aux changements du paysage et de la morphologie interne s'ajoute la présence de milliers de visiteurs, jusqu'à 175 000 par an. Les effets dérivés de l'assistance d'un grand nombre de personnes se faisaient sentir sur les conditions climatiques de l'intérieur. Il s'agit d'une influence très négative sur toutes les grottes ornées qui dans le cas d'Altamira a été augmentée par les dimensions réduites de ses différents espaces.

La conjonction de ces deux éléments, c'est-à-dire la physique de la géologie et la chimie de l'influence des personnes sur l'équilibre naturel de l'écosystème, ont altéré de manière décisive les paramètres environnementaux de la grotte. À partir des années 50 du dernier siècle, les signes de détérioration sont devenus de plus en plus évidents. La décoloration et la formation de voiles de calcite sur les peintures ont été à l'origine de leur fermeture au public en 1977.

En 1978, la grotte d'Altamira est devenue la propriété de l'État espagnol. À l'heure actuelle, Altamira est la seule grotte espagnole gérée par le gouvernement central à travers le ministère de la Culture. L'Espagne est un pays décentralisé et les communautés autonomes sont compétentes sur le patrimoine archéologique existant sur leur territoire. Par conséquent, les autres grottes incluses dans cette déclaration conjointe de l'Unesco sont gérées par les gouvernements autonomes respectifs.

Depuis le début, le ministère de la Culture a adopté des mesures pour protéger la grotte, comme par exemple mettre fin à la pression touristique et lancer un programme de conservation de la grotte et de son art rupestre. En plus, en 1979 ce ministère a créé le Musée national et Centre de recherche d'Altamira, en tant qu'institution responsable de la direction et coordination des études et des travaux sur la grotte d'Altamira.

En 1985, la grotte a été inscrite dans la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco. À cette époque, l'ICOMOS recommandait l'inscription de la grotte d'Altamira au titre de deux critères. Dans le cadre du premier critère, on dit: « Par sa qualité esthétique, Altamira, « chapelle Sixtine de la Préhistoire », représentant pour cette période une réalisation artistique unique », et pour le second critère: « Altamira apporte un témoignage exceptionnel sur les civilisations magdaléniennes de l'Europe méridionale ».

Depuis les années 1980, les critères de conservation préventive ont marqué toutes les études et actions pour la gestion quotidienne du site, également en ce qui concerne la conservation de la grotte et ses peintures. Actuellement, l'équipe de conservation comprend des archéologues, des physiciens, des géologues, des géophysiciens et des biologistes dédiés à la conservation préventive. Cette vaste équipe travaille afin de définir les conditions naturelles optimales pour la conservation des peintures, caractériser les colonies bactériennes, définir le degré de stabilité de la structure rocheuse et surveiller les risques géologiques dérivés.

En 2001, le nouveau siège du Musée a été inauguré et une grande surface de terrain a été acquise pour protéger la grotte. Depuis lors, il y a une enceinte complètement protégée de presque 180 000 m², une surface qui garantit une préservation maximale de la grotte. Cette zone de protection a fait l'objet d'une régénération intégrale en éliminant des maisons privées, des fermes d'élevage à proximité et les routes publiques autour. Cette régénération a tenté de récupérer le relief naturel et de créer les conditions naturelles les plus favorables en ce qui concerne le réseau hydrographique, la végétation et l'utilisation des sols. Dans le cadre de la politique de conservation préventive, nous avons essayé d'éliminer tous les éléments susceptibles d'avoir des conséquences négatives sur la conservation de la grotte et de ses peintures en les réduisant au minimum.

Depuis 2002, la grotte d'Altamira est fermée à la visite publique. Depuis 2014, il est possible de s'y rendre en groupes de 5 personnes par semaine qui ne peuvent rester que 8 minutes à l'intérieur de la Salle des Polychromes, et tout ça si les paramètres environnementaux le permettent. La visite publique est surveillée minute par minute pour mesurer son impact au niveau de la température, dont la variation est d'un dixième de degré à chaque visite publique, au niveau de l'humidité et de la concentration de CO₂.

En tout cas, il est évident que la diffusion d'Altamira se fait à travers le Musée et le fac-similé de la grotte d'Altamira. Ce fac-similé, que nous appelons la Néo-grotte, accueille 280 000 personnes par an, des personnes qui autrement n'auraient jamais pu visiter la grotte originale, en raison des efforts de préservation de ses figures rupestres.

Dans cette brève présentation, j'ai essayé de résumer les principales actions qui sont actuellement menées pour la gestion, la diffusion et la conservation de la grotte d'Altamira. Ensuite, Roberto Ontañón présentera les autres grottes du nord de l'Espagne incluses dans cette déclaration depuis l'année 2008.

Roberto ONTANON, Directeur du Musée de Préhistoire et Archéologie de Cantabrie et des grottes préhistoriques de Cantabrie :

Après le récit de ma collègue Carmen de la Heras autour de la gestion de la grotte d'Altamira je vais donc parler des autres grottes qui composent le bien Unesco la grotte d'Altamira et l'art paléolithique du Nord de l'Espagne.

En effet, Altamira n'est pas un cas isolé dans l'art paléolithique des Cantabres dont on trouve des signes d'identité communes qui donnent à cette région un caractère particulier dans l'art paléolithique espagnol. Depuis 2005, les communautés autonomes des Asturies, de Cantabrie et du Pays basque, qui composent ensemble ce que l'on appelle la région des Cantabres, ainsi que le ministère de la culture de l'Espagne ont travaillé à un dossier d'extension, qui permettrait de placer Altamira dans son contexte sous l'appellation : l'art rupestre paléolithique du Nord de l'Espagne.

La candidature a été présentée dans le contexte d'une stratégie globale pour une liste du patrimoine mondial équilibrée, représentative et crédible adoptée par l'UNESCO en 1994. De ce fait, nous avons dû faire une sélection très contraignante des sites archéologiques que nous voulions inclure dans le dossier, car nous voulions étendre Altamira et non pas proposer une nouvelle candidature, mais plutôt inclure d'autres sites d'art rupestre. Finalement, au terme de différentes réunions entre les parties, nous avons décidé que 17 grottes allaient faire partie de cette extension du bien, grotte d'Altamira. Donc nous avons inclus :

- Cinq grottes des Asturies, il y a : La Peña de Candamo, Tito Bustillo, Covaciella, Llonin et El Pindal
- Neuf grottes de Cantabrie : Chufín, Hornos de la Peña, El Pendo, La Garma, Covalanas et les quatre grottes de Monte Castillo qui s'appellent Las Monedas, La Pasiega, Las Chimeneas et El Castillo.
- Trois grottes du Pays basque : Santimamiñe, Altxerri et Ekain.

Pour la justification de la valeur universelle exceptionnelle de ce bien, nous sommes partis du caractère exceptionnel de la grotte d'Altamira reconnu par l'UNESCO.

Les autres sites que l'on proposait pour la déclaration partagent des valeurs, complètent et accroissent cette valeur universelle d'Altamira grâce à un contexte unique et propre : l'art rupestre paléolithique de la région cantabrique. C'est-à-dire qu'étendre ce bien et inclure 17 autres grottes aurait comme résultat un accroissement de la valeur universelle exceptionnelle d'Altamira. Ainsi donc, avec l'ajout à Altamira de ces 17 autres grottes, nous estimions que cela permettait de mieux comprendre l'art paléolithique en tant qu'art premier de l'humanité. La préparation du dossier a été le résultat de la collaboration et du travail de différentes administrations. Carmen a déjà parlé de la complexité administrative de l'Etat espagnol qui, contrairement à la France, n'est pas un Etat centralisé ; tout au contraire, on pourrait presque dire plurinational. Les communautés autonomes ont certaines prérogatives et elles sont souveraines sur le patrimoine culturel de leur territoire.

Par conséquent, ces trois gouvernements ont collaboré ensemble avec le ministère de la Culture du gouvernement espagnol qui est le propriétaire de la grotte d'Altamira et qui gère également auprès du patrimoine mondial. Donc, nous avons ainsi pu présenter ce dossier de candidature.

Finalement, elle a été inscrite en 2008 conformément aux mêmes critères, c'est-à-dire le critère 1 et le critère 3. C'est tout à fait logique par rapport à l'inscription d'Altamira. Je ne vais pas revenir sur ces deux critères car nous les avons déjà cités. En revanche, il est important de souligner que dans le rapport d'ICOMOS et dans la déclaration du comité du patrimoine mondial, l'excellent état de conservation de l'art rupestre paléolithique dans ces grottes a été remarqué. Une bonne conservation qui a été possible grâce aux conditions de stabilité climatique dans des galeries profondes des grottes.

Ainsi, il y a des quelques représentations situées à proximité de l'entrée des grottes qu'ils n'ont pas eu à subir les variations des conditions climatologiques externes.

Voici les grands défis ou les grands enjeux de la configuration actuelle de ce bien, en commençant par la déclaration à l'origine en 1985, puis il y a eu le rapport d'ICOMOS sur le projet du nouveau musée d'Altamira et la réalisation du musée en 2001. En 2006, le bien est entré dans le premier cycle de rapport périodique, auprès du patrimoine mondial de l'UNESCO et ce premier rapport permettait donc de réaliser l'extension des grottes et du site d'Altamira. Puis en 2008, c'est alors qu'est intervenue l'extension de la déclaration, de façon à devenir grotte d'Altamira et art rupestre paléolithique du Nord de l'Espagne. Une fois que le bien avait fait l'objet de cette extension, au cours du second cycle, l'extension du dossier a été présentée avec les nouvelles inclusions des autres 17 grottes.

En ce qui concerne la gestion du bien dans la déclaration elle-même, il était dit qu'il fallait créer une Commission de coordination. Dans le bien il y a une participation de trois communautés autonomes différentes et chacune est souveraine sur son propre patrimoine culturel, ainsi que le ministère de la Culture. Néanmoins, face à l'Unesco il s'agit d'un seul bien et il était absolument nécessaire de gérer ce bien sérié. Il fallait donc que ce soit une seule gestion, unitaire, homogène. Il ne suffisait pas d'établir une déclaration d'intention, mais il fallait qu'il y ait un organisme constitué à l'interne avec l'autorisation expresse de toutes les administrations qui allaient participer. C'est donc la raison pour laquelle on a créé une Commission de coordination avec deux instances : une instance politique au sein de laquelle interviennent les directeurs généraux de la culture de chaque communauté autonome et les homologues du ministère, puis une instance technique composée par le personnel technique lié à la gestion de ces biens dans chaque communauté autonome et également au sein du ministère.

L'objectif essentiel de cette Commission et du Comité technique est d'agir positivement sur le bien de sorte que tous les plans d'actions liés aux biens se fassent en toute coordination. Il fallait vraiment rassembler les efforts des différentes administrations qui auparavant étaient indépendantes dans leur fonctionnement. Donc rassembler tous les efforts pour la conservation, la protection et l'utilisation sociale de ce bien. Parmi les premiers travaux réalisés par la Commission, tout de suite après avoir commencé, nous avons constaté qu'il était nécessaire de rédiger un document de bonne pratique, soit toute une série de principes généraux, pour réglementer la gestion du bien dans les trois communautés autonomes et aussi au sein du ministère. Par conséquent, au sein de cette commission de coordination, le Comité technique a travaillé à ce document de bonne pratique, et il a été publié en 2012 à l'occasion du Premier Congrès International de bonne pratique en Patrimoine mondial - Archéologie

À Minorque (Baléare, Espagne). C'est donc le résultat de l'expérience partagée de ces 18 sites qui composent le bien actuellement. Par ailleurs, nous aimerions, en tout cas ça pourrait représenter une sorte de guide pour d'autres sites d'art rupestre paléolithique surtout dans des grottes, pour une meilleure connaissance, une meilleure protection, une meilleure utilisation sociale, car les objectifs en général sont communs, surtout quand il s'agit d'art rupestre dans des grottes.

Ces 18 sites qui font partie du bien sont protégés juridiquement par le degré le plus élevé de protection autorisé par la législation espagnole à tous les niveaux, que ce soit au niveau de l'Etat avec la figure que l'on appelle bien d'intérêt culturel. Certaines régions adoptent aussi ce même label : bien d'intérêt culturel ou de protection culturelle. Les dénominations sont très similaires, mais l'objectif est le même, c'est-à-dire le degré le plus élevé de protection à la fois au niveau national et local.

De manière résumée, on peut dire que cette protection juridique se caractérise par le principe de la prépondérance du caractère ou de la réglementation patrimoniale sur toutes les autres. Donc, c'est tout à fait défini par les biens et par leur environnement immédiat. Comme nous l'avons dit, c'est l'équivalent des zones tampons proposées pour tous ces sites dans le dossier Unesco. Ça permet ainsi non seulement de protéger le bien lui-même, la grotte, mais aussi tout l'environnement et les zones

tampons définies, essentiellement, par des bassins versants. C'est le même principe pour définir l'existence de risque éventuel sur la grotte et, par conséquent, pour définir le territoire à protéger.

L'existence de ces biens, ainsi que la nécessité de les protéger, de les conserver, fait l'objet de tous les plans, de tous les outils administratifs, pouvant concerner le bien, soit qu'ils émanent d'une procédure ou d'une législation nationale ou régionale ou liée à l'utilisation de l'environnement naturel, par exemple les forêts, les campagnes, les routes, les canalisations. A partir du moment où cela a un impact potentiel sur un des biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial, en tant que protection de biens culturels, ils sont soumis à l'arbitrage du patrimoine culturel au sein de ce territoire.

Nous voyons ici un exemple de la grotte de La Garma ; là nous indiquons les risques naturels liés au paysage karstique : effondrement, infiltration, un problème de pente, d'inondation qui pourraient concerner le bien déclaré. La ligne en rouge, tout fine que nous voyons, c'est l'environnement de protection de la grotte. Nous voyons que le complexe karstique de La Garma est vraiment tout petit par rapport à l'environnement de protection. Nous voyons ici une carte d'utilisation des sols qui permet de définir les différentes utilisations autorisées du point de vue de l'exploitation forestière ou de l'utilisation traditionnelle ou communautaire comme, par exemple, la coupe des forêts ou certains usages agricoles, même si dans certains cas, l'exploitation doit être dispersée c'est-à-dire constituée par des unités familiales et ne pas composer un grand noyau d'exploitation.

Nous avons parlé de protection juridique et légale et maintenant, nous allons parler de conservation. A cet effet, nous avons élaboré différents plans de conservation spécifique, qui ont eu un développement plus ou moins grand en fonction des caractéristiques de chaque grotte. Ceci signifie que certaines grottes sont plus délicates que d'autres, en raison de ses propres caractéristiques et de l'impact anthropique (surtout pour celles qui sont ouvertes au public) ou de l'environnement. Nous avons également lancé différentes lignes de recherche en fonction des différents risques qui menacent les grottes, de manière à les analyser et les limiter le plus possible.

Par ailleurs, tous les sites ont fait l'objet de recherche archéologique pratiquement à partir du début de la découverte des grottes. Depuis la découverte d'Altamira, on a commencé à faire des fouilles archéologiques et des études d'art pariétal et tous ces projets continuent actuellement. C'est que nous voulions souligner essentiellement l'application, ces dernières années, de techniques de recherche multidisciplinaires de caractère non invasive ou micro-invasive et surtout l'utilisation très importante de toutes les techniques d'analyse spatiale et de traitement de l'information.

Quoi qu'il en soit, ces biens, outre leur conservation et leur protection et des recherches réalisées, peuvent faire l'objet d'une utilisation sociale. Là, toutes les administrations sont d'accord pour travailler, de sorte que les zones rurales dans lesquelles ces sites sont situés puissent être dynamisées, pour éviter justement le dépeuplement et que l'art rupestre devienne l'un des éléments qui contribuent à dynamiser ces territoires en déclin. Actuellement, la moitié de ces 18 sites est ouverte à la visite. Les autres sont fermés en raison de différents critères de conservation ou de principe de gestion, comme c'est le cas au Pays Basque, où il aucune grotte d'art rupestre n'est ouverte au public. Les différentes grottes ont un régime d'accès différent en fonction de leur condition et tout cela est défini également par un plan de gestion qui a été établi en fonction de critères de conservation et de développement durable. Dans ce moment, on ne détecte pas de signaux d'alarme dans les grottes ouvertes au public, comme ceux qui ont obligé à fermer en 1977 Altamira ; et dans ce cas-là, bien sûr, nous adopterions les mesures qui s'imposent immédiatement.

Comme le disait le défunt directeur d'Altamira, José Antonio Lasheras, on peut dire qu'il y a quelque chose de temporaire dans l'ouverture ou la fermeture des grottes à la visite. Par ailleurs, et ceci est très important, il y a différents musées et centres d'interprétation liés à l'utilisation publique de ces sites. Le musée d'Altamira a déjà été évoqué. J'aimerais donc parler du musée de Préhistoire et d'Archéologie de Cantabrie à Santander, qui conserve les traces matérielles de tout ce qui a été

retrouvé dans ces différentes grottes. Donc il est vraiment recommandé de visiter ce musée de Santander pour compléter la visite des grottes et même du musée d'Altamira. J'ai également le plaisir d'annoncer qu'actuellement, nous construisons un centre d'interprétation de l'art rupestre à Monte Castillo (Puente Viesgo). C'est une demande qui est devenue impérieuse à partir du moment où l'on a obtenu l'inscription en tant que site du patrimoine mondial pour ses quatre grottes ornées. Il y a également le Centre d'art rupestre de Tito Bustillo à Ribadesella, le Parc de la Préhistoire de Teverga avec beaucoup de facsimilés et un autre centre très intéressant, celui qui montre la réplique de la grotte d'Ekain dans la province de Guipuscoa (Ekainberri).

J'aimerais finalement souligner un travail que nous avons réalisé dans cette région et que nous avons publié en 2007 qu'on appelle le Plan stratégique de dynamisation de l'art rupestre de Cantabrie, qui permet d'ébaucher des grandes lignes générales pour le développement d'une politique culturelle qui tient compte de la conservation, de la protection et de la mise en valeur de ce bien précieux. Il s'agit en fin de compte de réaliser une gestion planifiée comme tout autre aspect d'une gestion administrative, mais ici appliquée à l'art rupestre et qui va nous permettre d'orienter nos actions à partir de maintenant et pour l'avenir.

Ce travail conjoint des différentes administrations a été élargi aussi grâce à l'inclusion des biens dans des réseaux, qui vont au-delà de l'échelle régionale, ou même nationale. Donc, c'est un réseau international dans certains cas. Par exemple, nous faisons partie d'un réseau Européen au sein de l'organisation PRAT-CARP, très dynamique, qui gère un itinéraire culturel du Conseil de l'Europe dont nous faisons partie avec beaucoup d'autres collègues de la France et d'autres pays. Du fait de la nécessité de travailler en réseau, quelques organisations participant à l'itinéraire ont mis en place un protocole de coopération en matière d'art rupestre. Protocole qui rassemble les efforts de différentes régions et communes européennes de France, Espagne et Portugal, afin de dynamiser ces zones rurales où sont implantés les sites.

Tous ces différents aspects associés à la gestion, la protection, la conservation et l'utilisation sociale du bien nous permettent de dire que l'art rupestre paléolithique du Nord de l'Espagne en tant que bien du patrimoine mondial fait l'objet d'une gestion responsable, unitaire et partagée qui contribue non seulement à la protection de ces sites mais, aussi, à leur intégration dans le territoire où ils sont situés. Ce qui est très important pour nous et aussi dans le cadre international défini par l'expansion de ce phénomène qu'est l'art rupestre paléolithique.

Merci pour votre attention.

Noël COYE, Pôle d'Interprétation de la Préhistoire :

Merci beaucoup à Carmen DE LAS HERAS et Roberto ONTANON PEREDO.

Avant de laisser la parole à la salle, on a eu l'illustration de ce dont on a vaguement parlé avec Nathalie FOURMENT et Muriel MAURIAC juste avant la pause, parce qu'on connaissait déjà une partie de l'histoire qui était le binôme, le couple Lascaux-Altamira. Mais il y a un certain nombre vraiment de points communs, malgré une découverte beaucoup plus ancienne 1879 pour les peintures, Carmen DE LAS HERAS l'a dit, 1940 Lascaux. Mais on voit aussi bien je dirais dans ce qu'on pourrait appeler la mise en danger de la grotte, la sur-fréquentation, l'aménagement assez invasif, enfin carrément destructeur, d'une partie de la grotte, des couches archéologiques etc. Ensuite après 1963 fermeture à Lascaux, 1977 fermeture à Altamira. Après dans les solutions mises en place, il y a énormément de similarités, de ressemblances, d'analogies. Enfin bon, ce n'est ni un hasard, ni un fait que les mêmes problèmes appellent les mêmes solutions, c'est aussi me semble-t-il qu'il y a eu très tôt de vraies collaborations internationales entre les équipes d'Altamira, enfin les équipes en charge de l'étude et de la conservation d'Altamira et les équipes en charge de l'étude et de la conservation de Lascaux.

Carmen DE LAS HERAS, Conservatrice de la grotte d'Altamira et du Musée d'Altamira

En effet, Altamira et Lascaux ont suivi des chemins parallèles, ont connu une histoire très similaire. C'est presque une trajectoire commune qu'elles ont partagée, malgré la distance de 600 kilomètres qui les séparaient. Mais l'histoire, les succès, les échecs sont intervenus de la même manière sur les deux sites. A Altamira, le projet de la conservation a été abordé peut-être plus tardivement par rapport à Lascaux car les problèmes ont commencé à se manifester dans les années 70 de manière plus importante, alors qu'à Lascaux ça avait commencé plus tôt. Il était très intéressant pour les conservateurs de l'époque de pouvoir partager nos expériences avec l'équipe qui travaillait sur la grotte de Lascaux et entre autres, avec notre ami, Pierre VIDAL qui a directement collaboré avec nous à Altamira.

Donc, nous avons vraiment suivi une trajectoire très similaire et les problèmes d'aménagement ont peut-être commencé d'abord à Altamira, mais par la suite nous avons pu tirer parti de l'expérience en matière de conservation à Lascaux. Alors qu'en Espagne, à ce moment-là, c'était quelque chose d'inconnu encore à l'époque. Donc, nous avons suivi – c'est vrai – la même trajectoire et je suis certaine que nous allons continuer à l'avenir à partager nos expériences, ce qui est important.

Roberto ONTANON, Conservateur du Musée de Santander et des grottes préhistoriques de Cantabrie :

Il y a un autre niveau peut-être tout aussi important. Pour nous, l'expérience française est non seulement par l'intermédiaire de Lascaux, parce que c'est vrai qu'Altamira et Lascaux sont des grottes tout à fait similaires, qu'il s'agisse des dimensions, de la proximité par rapport à la surface, les processus de dégradation etc., beaucoup de similitudes, comme je l'ai dit. Par chance, les problèmes à Altamira sont survenus plus tard, et donc ça nous a permis de savoir ce qu'il fallait faire et ce qu'il ne fallait pas faire. Mais je voudrais aussi parler des autres grottes, pas simplement de celles de Cantabrie, mais aussi de la région dans son ensemble. Avant l'inclusion de spécialistes, d'experts en patrimoine, d'archéologues dans les équipes de l'administration, pendant de nombreuses années dans les grottes d'art rupestre de la région cantabrique c'étaient les guides qui réellement étaient les responsables de la gestion, de l'ouverture des grottes au public, et les guides des différentes régions espagnoles avaient toujours pour référence les experts français. C'est à partir de ce qu'ils apprenaient en France qu'ils introduisaient des nouveautés en Espagne. Surtout dans les années 60 à 80 dans les grottes de la région cantabrique il y a eu des actions physiques de protection où la manière d'aborder les problèmes qui surgissaient, le besoin de faire un traitement de conservation et de consulter toujours leurs homologues français. Je voudrais rappeler ici la figure de Pierre VIDAL car il a travaillé à Lascaux, puis par la suite à Altamira et aussi dans d'autres grottes espagnoles parmi les spécialistes les plus influents dans ce temps. Donc la Dordogne a toujours été une référence pour notre travail dans nos grottes et sur notre territoire.

Noël COYE, Pôle d'Interprétation de la Préhistoire :

Du coup, je me pose une question : si on poursuit le parallèle entre les deux, Roberto et Carmen nous ont parlé du guide des bonnes pratiques. J'ai le souvenir qu'il y a trois ou quatre ans, la sous-direction de l'archéologie, avec le LRMH, Laboratoire de restauration des monuments historiques, avait également lancé un projet de guide. Je sais que le guide, il y a quelques mois, était sub-sortant, devait paraître. Je me disais : est-ce qu'on a des éléments récents sur l'avancée de ce travail ?

Nathalie FOURMENT, conservatrice régionale de l'archéologie pour la Nouvelle-Aquitaine :

En fait sur ce guide-là, c'est vrai qu'il était parti de plusieurs constats effectivement, qui étaient qu'au niveau national déjà, on avait besoin à un moment donné, d'homogénéiser nos pratiques et de

partager les retours d'expérience qu'on avait pu avoir en terme de gestion de la recherche, de la conservation, dans toutes les grottes ornées du territoire national et aussi, la façon dont on devait gérer les découvertes. Ça, c'est un point important qui évidemment me tient particulièrement à cœur. C'est-à-dire que l'histoire de Lascaux et d'Altamira qui sont jumelles on l'a dit, mais c'est vraiment ça, nous apprend, nous a appris aussi tout ce qu'il fallait faire et tout ce qu'il fallait ne pas faire pour reprendre ce que disait Roberto il y a un moment. Cet enjeu-là est majeur.

On avait aussi dans les commissions nationales, dont la sixième section, spéciale grottes ornées, que mentionnait Geneviève ce matin, un certain nombre de demandes, d'études parfois invasives, et parfois qui pouvaient nous interroger. On voyait aussi que ce progrès des méthodes en invasives que j'ai évoquées tout à l'heure, méritait d'être mieux partagé. Puis, il y avait aussi tout cet aspect réglementaire, protection réglementaire, protection physique des sites. Donc le but était de créer en fait ce qu'on avait appelé, le manuel des grottes ornées. En fait, le but était : comment fait-on pour gérer les grottes ornées alors que cela concerne à la fois, les services de l'Etat, ça concernait les gestionnaires des biens, les propriétaires, les spéléos, dans le cadre de la convention cadre aussi qui lie le ministère avec la fédération de spéléologie, pour justement avoir le moins d'atteinte possible et une exigence de conservation préventive dès l'instant de la découverte mais aussi, sur les modalités de gestion des sites plus anciennement découverts.

Ce guide est prêt, il est sub-sortant. Moi, je n'ai pas plus d'informations sur la sortie, mais je pense que c'est quelque chose d'essentiel et tu as bien fait de lancer le sujet, parce que je pense que c'est un document dont on a vraiment besoin et qui ne pourra qu'aider la communauté des personnes qui ont un lien avec les grottes, voilà.

J'ai des idées qui me viennent au fur et à mesure. Sur le parallèle qu'a fait Roberto tout à l'heure. Donc, il a dit que les liens, la France, l'Espagne, Altamira, Lascaux, les gestions et que toute cette politique-là, il faut les partager, et c'est vrai qu'on se rencontre souvent dans les colloques ici et ailleurs.

Il y a un autre point qui me semble important, mais je vais peut-être déborder sur la suite, c'est relatif au plan de gestion. Moi, je sais que j'étais énormément inspirée par Altamira, puisque j'avais la chance de passer deux mois à Altamira alors que j'étais bébé conservateur. J'ai énormément appris et c'est vrai que ça m'a beaucoup marqué d'une part. Ce qui me semblait essentiel – et on était là pour le coup, un peu en décalage en France, on n'en était pas encore tout à fait là – c'est toute la gestion environnementale qui avait été mise en œuvre à Altamira. J'avais trouvé par exemple extrêmement courageux de dire : bien, il y a une exploitation, un élevage et ça ne va pas et on va mettre en place des décisions fortes.

A Altamira, Carmen l'a expliqué il y avait tous ces polluants, tous les lisiers animaux qui tombaient quasiment directement dans la grotte. J'avais été extrêmement frappée du courage politique qu'il faut aussi à un moment donné, pour dire : on ferme un élevage et on re-naturalise un espace. Effectivement, au même moment en France, c'est à dire, dans ces années 2004 – 2005, c'est des choses qui n'étaient pas encore complètement acquises et pas encore complètement admissibles pour Lascaux, dès lors qu'on parlait de cela nous a, je pense, aidé aussi à expliquer que cette colline de Lascaux, il fallait la sanctuariser, à l'instar de la re-naturalisation de la colline d'Altamira.

Donc, c'était juste pour rappeler qu'effectivement elles sont jumelles à tel point que comme ça en décalage, on a l'expérience de l'un qui nourrit l'autre. J'aimerais aussi que Roberto – parce que ça m'avait beaucoup plu dans la communication que j'avais lue à ta place à l'IFRAO l'année dernière – évoque tout le plan de gestion des grottes de Cantabrie avec tout le travail qui est fait sur la question des peuplements forestiers aussi. Je pense que c'est intéressant que tu puisses en dire deux mots, parce que c'est extrêmement en lien avec ce que Muriel a expliqué sur la colline et ce qu'on a vu tout à l'heure de l'opération Grand site. Si tu peux juste nous en dire un mot, je pense que ça intéresserait beaucoup de monde.

Roberto ONTANON, Conservateur du Musée de Santander et des grottes préhistoriques de Cantabrie :

En Cantabrie, on a un grave problème avec les exploitations forestières industrielles. Marcelino Sanz de Sautuola, qui est le découvreur de la grotte a introduit l'eucalyptus en Cantabrie aussi. Donc, il a contribué au développement de l'industrie papetière de la cellulose dans la région avec l'implantation d'usines dans la zone grâce à cette plantation d'eucalyptus. Le problème, essentiellement, c'est que les systèmes racinaires de l'eucalyptus en profondeur dessèchent la terre, cassent le calcaire voire les plafonds des grottes en les traversant. S'il y a des panneaux ornés sur leur chemin, ils les détériorent bien sûr. Donc, on essaie de faire un usage raisonné de l'exploitation forestière surtout pour l'eucalyptus, avec plus ou moins de bons résultats.

Le travail qu'on a le plus développé, c'est sur une forêt spécifique, au Monte Castillo, où il y a quatre grottes d'art paléolithiques et quarante cavernes plus, quelques d'entre elles affectées par ces eucalyptus. Donc en 2011, on a préparé un projet de gestion de la couverture végétale à partir d'une étude du sol, des processus d'infiltration des sols, les eaux de ruissellement, d'air, les grottes. Le but était de faire une étude avec des ingénieurs forestiers aussi, pour réfléchir à la gestion de ces forêts d'eucalyptus qui affectaient négativement les grottes. Parce qu'il y a eu un précédent dans une partie de cette forêt qui a été achetée à la communauté de propriétaires. Eux ce qu'ils ont fait, c'est les couper et c'est quelque chose qui est déconseillé parce qu'on expose le sol à une infiltration tout azimut et ce n'est pas bon de déraciner les arbres comme ça, tout d'un coup. Donc ce qu'il faut c'est une gestion raisonnée et scientifique de la couverture végétale et des sols, en commençant par cette forêt de El Castillo et ensuite l'étendre sur les autres grottes affectées. La plupart d'entre elles ne sont pas des grottes du patrimoine mondial, mais certaines d'entre elles sont vraiment en situation de risque à cause de cette exploitation forestière.

Il va sans dire que toute l'expérience au Conseil Scientifique de la grotte de Lascaux et, plus précisément, cette gestion de la couverture végétale, m'a aussi beaucoup aidé en Cantabrie. Donc pour moi, c'est un honneur et c'est un avantage de pouvoir travailler avec vous, parce que vous avez cette expérience que nous pouvons appliquer sur nos sites. C'est vraiment un échange qui date depuis longtemps entre la gestion des grottes en Espagne et en France. C'est un échange qui dure depuis longtemps et j'espère que ça continuera.

Carmen DE LAS HERAS, Conservatrice de la grotte d'Altamira et du Musée d'Altamira

En ce qui concerne l'acquisition de cet élevage bovin, c'est une question très importante à Altamira, parce que c'est une grotte très superficielle, dont le sol est très fissuré avec beaucoup de connexions, qui faisaient que l'accumulation des restes par la roche poreuse et par les fissures, alimentaient les bactéries. Parce qu'à Altamira, il y a peu de champignons mais il y a des colonies de bactéries qui progressivement colonisaient des zones de plus en plus étendues à l'intérieur même des grottes. Donc toutes ces matières chimiques qui venaient dans l'eau d'infiltration étaient des nutriments de ces colonies de bactéries. Comme nous avons une politique de préservation préventive, ce que nous mettons en œuvre, ce sont des mesures destinées à minimiser tous les éléments qui peuvent contribuer à empêcher que ces bactéries puissent continuer à augmenter. Donc l'élimination de la lumière électrique, la stérilisation de tous les produits qui pénètrent dans la grotte et surtout, conserver la couverture végétale extérieure très courte, pour qu'il n'y ait pas d'accumulation de matières organiques, de la décomposition de l'herbe par exemple, et aussi bien sûr l'élimination des activités d'élevage. C'est très important parce que c'est quelque chose qu'on ne comprend pas tout de suite.

Les gens ne pensent pas que cela pose un problème de préservation, que ça ne se voit pas, c'est quelque chose qui est presque invisible qui a été détecté à partir des analyses d'eau et des bactéries dans l'eau. Ça a été une chance pour nous que les administrations locales aient été réceptives à ce qu'on leur disait. Dans ce cas-là, il n'y avait que trois familles en réalité qui étaient affectées par la disparition des élevages. On a réussi à les racheter et qu'ils fassent leurs activités ailleurs. Ce n'est pas facile mais on a réussi à le faire et c'est quelque chose d'essentiel en vue de la préservation de la grotte.

Noël COYE, Pôle d'Interprétation de la Préhistoire :

Merci beaucoup à Carmen DE LAS HERAS et Roberto ONTANON.

Nathalie FOURMENT, conservatrice régionale de l'archéologie pour la Nouvelle-Aquitaine :

Donc comme vous le voyez, comme il n'y a pas de pause entre la dernière communication et la synthèse que nous sommes censés vous livrer à chaud, on va essayer de faire au mieux pour présenter cette synthèse de la journée, qui avait pour but à la fois de replacer l'inscription des biens évidemment, des sites préhistoriques et des grottes ornées de la Vallée de la Vézère et Altamira dans une dimension historique. On a bien vu, et à l'instant encore les points de convergence dans cette histoire, à la fois l'histoire de l'inscription et l'histoire de la gestion conservatoire de ces sites, jusqu'à leur valorisation, puisque les centres d'interprétation ouverts aussi à quelques années d'écart. Ce qu'on vous proposerait bien avec Noël, c'est de refiler un peu ce schéma : l'inscription, les critères et puis la gestion et puis les liens patrimoine culturel, patrimoine environnemental.

Ce qu'on aimerait aussi, c'est que vous puissiez intervenir et nous aider dans les propos qu'on va essayer de tenir de la manière la plus intelligente possible, j'espère.

Noël COYE, Pôle d'Interprétation de la Préhistoire :

Il y a un certain nombre de termes qui ont émaillé la journée et dont on a convenu avec Nathalie, qui pouvaient structurer une synthèse.

Tout d'abord, ce sont des choses qu'on a vues tout au long de la journée. On parle souvent dans les réunions sur le Grand site, en lien avec le développement durable, de la continuité écologique. Là, il me semble qu'on a vu un exemple de continuité culturelle et environnementale. C'est-à-dire comment, sur l'ensemble de ces sites d'art rupestre, la recherche, la conservation, la gestion, la valorisation, la mise en tourisme sont véritablement dans une logique de continuité parfaite. Et comment au final, quand on considère l'ensemble de ces sites d'art rupestre, on a toujours ces éléments-là et dans cet ordre-là. Et comment, je ne sais plus quel intervenant l'a dit ce matin, finalement c'est toute la recherche qui est investie, qui justifie ensuite la diffusion vers le grand public, que ça soit par la visite du site original, que ça soit par la visite d'un facsimilé et/ou d'un centre d'interprétation.

Nathalie FOURMENT, conservatrice régionale de l'archéologie pour la Nouvelle-Aquitaine :

Sur cette chaîne et cette file, c'est vrai que ce sont des choses dont on a beaucoup discuté, notamment lors de la création du centre d'interprétation de l'art pariétal à Lascaux, dit Lascaux 4. Puisqu'il nous semblait que justement, c'était cette chaîne-là entre la compréhension du bien, le comment, ce qu'il est, ce qu'il représente, comment on l'étudie, dans quels objectifs. Je ne vais pas refaire la présentation que j'ai faite tout à l'heure, mais on voit que tout cela est extrêmement lié et qu'on connaît bien que c'est un poncif que de le dire, on protège bien ce que l'on connaît et on voit bien aussi qu'il faut mieux connaître pour mieux protéger. Mais pour mieux protéger parfois, il faut aller chercher les informations, confère tous les programmes de recherche mis en œuvre à Lascaux.

Donc, ce qu'on avait beaucoup à cœur dans le conseil scientifique qui était adossé au projet Lascaux 4, c'est justement que cette chaîne soit visible pour le public et que comme je le répétais tout à l'heure à M. Chassain, journaliste, que ça soit perceptible et compréhensible par les gens qui visitent le site. Ainsi, les grottes sont fermées ou ont des moyennes de visite très limitées et des taux de visite qui baissent. Rappelons-nous ce matin, Jean-Jacques CLEYET-MERLE qui disait qu'il y a quelques dizaines d'années, on avait 1 800 visiteurs/ jour à Font-de-Gaume, aujourd'hui voilà, c'est 80 et pas tous les jours parce qu'il y a des jours fermés dans la semaine, puisque ce n'est 5 jours/7 que c'est ouvert. Donc on a ces taux de fréquentation qui ont baissé. Ça je pense que c'est acceptable, qu'évidemment c'est légitime et c'est absolument indispensable pour conserver ces biens le plus longtemps possible et du coup, les rendre aussi visibles et réactualisés le plus longtemps possible. C'est acceptable s'il y a ces moyens de substitution qu'on a évoqués aujourd'hui, que sont les centres d'interprétation et les facsimilés, c'est acceptable si cela est expliqué.

L'objectif qu'on avait et une des phrases qu'on avait dites au moment du conseil scientifique pour la création de Lascaux 4, c'était qu'il fallait aussi que les citoyens comprennent qu'il ne fallait pas avoir la frustration de ne pas avoir les vrais sites ou d'avoir des difficultés à les voir, mais qu'au contraire cette frustration, faisait d'eux un acteur en quelque sorte, puisqu'aller voir un centre d'interprétation, c'était devenir un acteur de la protection du site original.

Si on a fait Lascaux 4, c'est parce qu'il fallait sanctuariser la colline. Donc le fait d'aller voir Lascaux 4, c'est aussi une démarche qui est dans une parfaite logique et une parfaite continuité avec cette sanctuarisation de la colline de Lascaux qui est indispensable à sa protection. Je pense que c'est là qu'on a cette véritable logique, cette véritable cohérence sur le fil qui va de la connaissance, la compréhension la protection et la valorisation, la transmission.

Noël COYE, Pôle d'Interprétation de la Préhistoire :

La deuxième idée qui me semble importante, alors j'avoue que je ne l'aurais pas forcément mise dans la synthèse, mais je l'ai retrouvée très présente dans l'intervention de Carmen et Roberto, c'est l'idée du musée en tant que prolongement de la visite du site, et même en tant que complément indispensable, de la visite des sites et de la compréhension des sites. Du coup, ça évoque le fait que dans le programme après demain, dans le programme des visites, une des visites proposées c'est justement la visite des collections du MNP, Musée national de la préhistoire, associé aux éléments constitutifs du bien. Donc c'est une idée qui était déjà à la base de la conception du colloque.

Une autre idée qu'on a vue, pas pratiquement tout le temps, c'est cette notion de co-construction, c'est-à-dire de ne pas avoir cette norme de protection qui arrive du haut et qui s'impose et qui d'une certaine façon est vraiment ressentie à ce moment-là comme une contrainte, mais véritablement comme un ensemble. En tout cas on a ces protections qui se juxtaposent, qui se superposent, qui se surimposent. A un moment donné, il y a une mise en cohérence et cette mise en cohérence, apparemment dans les exemples qu'on a vus, elle vient toujours d'un processus de co-construction. Apparemment, c'est quand ça se passe comme ça que ça marche. Donc a priori, ça peut être à intégrer je pense dans les bonnes pratiques, j'en suis sûr, enfin nous en sommes sûrs. La notion de mise en cohérence, c'est vu.

Autre élément sur lequel ont particulièrement insisté Roberto et Carmen, c'est l'inclusion des biens dans des réseaux et notamment les réseaux internationaux. C'est-à-dire qu'on a effectivement dans ces phénomènes de co-construction, des dynamiques qui se développent à différentes échelles, mais parmi toutes ces échelles, qui ont un véritable impact direct sur le ou les territoires, il y a aussi cet échelon international qui fonctionne particulièrement en matière d'échange d'expertise, de retour sur expertise. Finalement tout à l'heure, tu nous répondais sur la question de ce guide, ce vadémécum des grottes ornées, en invoquant la nécessité d'homogénéiser les pratiques à l'échelle nationale. Il y a aussi, mais c'est des choses qui se feront dans les échanges, c'est ce qui se fait en particulier entre les

échanges Lascaux-Altamira, l'idée de la nécessité d'une homogénéisation à un certain niveau des pratiques à l'échelle internationale.

Nathalie FOURMENT, conservatrice régionale de l'archéologie pour la Nouvelle-Aquitaine :

Evidemment sur ça, c'est difficile de rebondir. C'est vrai que ce colloque qu'on a souhaité mettre en œuvre aujourd'hui, l'idée des parts, il faut rendre ce qui appartient à César à César. C'est une idée du Conseil départemental et de Jean-Pierre CHADELLE, je pense, ici présent, en s'appuyant sur le réseau CARP.

Très vite, il nous avait semblé important qu'au-delà même du réseau CARP, dont on parlera demain, on puisse comme ça d'abord représenter l'actualité du bien Vallée de la Vézère dans les dimensions plurielles qu'on a évoquées ce matin. Donc vraiment ce qu'il est, ce qu'on y fait, comment on le gère et puis, toute la démarche de territoire qui a été présentée autour du Grand site. Il nous semblait absolument indispensable de faire appel aux collègues avec qui on a des liens et avec qui on échange. Je ne veux pas être redondante sur les liens que l'on peut avoir avec Altamira et Roberto pour toutes les grottes des Cantabres, et d'inviter effectivement le Valcamonica parce que c'était 40 ans en même temps, grâce au lien qu'on peut avoir dans d'autres colloques, dans d'autres instances et dans d'autres occasions scientifiques et patrimoniales d'échanger. Donc également et ça je pense que c'est important, la vallée de Côa et de Siega Verde qu'on verra demain. Mais qui ont d'autres particularités. Site de plein air, ce n'est pas la même chose, ce n'est pas les mêmes difficultés, c'est encore un autre monde qui a la particularité d'être à cheval sur deux pays, donc mode de gestion pareil à partager et échanger. Evidemment, je ne pourrais pas oublier nos collègues de Shulgan-Tash qui sont dans une démarche d'inscription, de comment aujourd'hui on dépose une inscription. Je pense que pour aller peut-être au-delà, et c'est des discussions qu'on avait à Blawberone et je regrette évidemment à ce titre l'absence de nos collègues du Jura swabe, récemment inscrits au patrimoine mondial, puisque c'était en 2018, il y a à peine un peu plus d'un an maintenant.

Je pense qu'il y a des instances de toute façon qui existent à ce niveau-là qui sont l'ICOMOS, et moi je pense qu'au point où nous en sommes aujourd'hui ce qui serait très intéressant, c'est d'avoir peut-être un niveau au-dessus pour échanger encore davantage avec d'autres collègues plus larges que le simple niveau européen. A l'ICOMOS, on a une charte de gestion du patrimoine archéologique, on a une charte de gestion des monuments et comment on restaure les monuments. Je ne vais pas vous faire la liste de toutes les chartes qui existent à l'ICOMOS, mais personnellement j'aimerais beaucoup qu'il y ait une charte de gestion du patrimoine d'art rupestre et de grottes ornées.

Je pense que ça, nous ne pouvons pas le faire l'année prochaine, mais je pense que c'est vraiment un objectif commun. Je vois Carmen et Roberto qui hochent la tête et Giuseppina aussi et je pense que c'est vraiment quelque chose à laquelle il faut qu'on aboutisse ensemble, arriver peut-être à créer une charte spécifique pour ce patrimoine-là, qui est à la fois un patrimoine monumental, qui est un patrimoine archéologique, qui est un patrimoine de recherche. Donc voilà, je pense qu'on peut essayer d'élaborer ça sur le mode de cette chaîne continue qu'on a évoquée au début de notre synthèse. En tout cas, c'est un beau défi pour l'avenir si vous voulez bien le partager.

Noël COYE, Pôle d'Interprétation de la Préhistoire :

Je vous remercie toutes et tous pour votre présence aujourd'hui et je vous convie à passer à la suite du programme et de passer directement à la visite.

Vendredi 29 novembre 2019 à 9h15

Présentatrice :

Ce matin, nous allons pouvoir poursuivre les débats engagés en fin de journée hier. L'enjeu que nous avons posé effectivement, c'était de pouvoir mettre en regard nos pratiques ici en vallée Vézère avec les autres pratiques européennes dans cet enjeu de relation entre les sites et les territoires. Pour cela, bien évidemment, nos invités vont nous faire part de leurs expériences. Et nous souhaitons également mettre en valeur l'enjeu des réseaux, puisque ce que nous pouvions constater les uns et les autres, c'est que bien qu'il y ait des différences structurelles d'organisation entre les pays, la nécessité d'un dialogue entre les territoires et les institutions est primordiale pour un bon fonctionnement et avec l'ensemble des acteurs d'un territoire et des acteurs, y compris socioéconomiques, est aussi un enjeu fondamental du bon fonctionnement des sites et des territoires.

Donc, pour commencer cette matinée, Germinal PEIRO, le président du Conseil départemental de la Dordogne nous fera une rapide présentation des protocoles de coopérations décentralisées qu'a mis en œuvre le Département avec un certain nombre de régions notamment d'Espagne et du Portugal justement pour favoriser ces échanges et finalement sortir de l'isolement dans lequel on peut être chacun sur nos territoires à l'échelle des collectivités.

Puis, nous aurons ensuite la présentation de ce cas singulier qu'est la gestion sur deux états d'un site avec à la fois Monsieur Raoul Fernández SOBRINO qui est donc le vice-président en charge de la culture et du tourisme de la région Castilla y León, et puis Bruno NAVARRO pour la fondation du CÔA que vous connaissez tous. Maria GIUSEPPINA RUGGIERO nous fera le retour de l'expérience du Valcamonica et puis, Ramón pourra nous présenter les enjeux du réseau CARP et finalement en quoi ce réseau constitue un merveilleux endroit de mise en partage des pratiques au profit d'un développement touristique durable et de partage de connaissances et des modes de gestion de nos sites.

Ecoutez, je vous souhaite une très bonne matinée et je passe la parole à Germinal PEIRO.

Germinal PEIRO, président du Conseil départemental de la Dordogne :

Bonjour à vous tous, Mesdames, Messieurs, pour cette reprise des travaux.

Je vais simplement vous dire quelques mots d'introduction avant que nos amis de Castille et León et du Portugal expliquent, présentent leurs sites. Je veux simplement vous dire quelques mots pour vous dire que depuis trois ans, nous avons établi des relations de coopération avec ces sites-là en Cantabrie, en Castille et León et au Portugal. Ces relations de coopération, ce sont – je crois – avant tout des relations d'amitié entre nous, mais elles sont nées du fait que quand j'ai été élu président du Conseil départemental en 2015, j'ai découvert tout à fait par hasard et avec stupéfaction que la Dordogne n'appartenait pas au réseau CARP, qui, vous le savez, est le chemin de l'art rupestre et préhistorique en Europe, c'était un des chemins que le Conseil de l'Europe a développé sur le plan culturel. Donc, j'ai souhaité que la Dordogne forcément puisse y adhérer, mais j'ai souhaité aussi que nous puissions nouer des relations tout de suite avec des sites qui sont proches de nous et qui sont aussi connus que la grotte de Lascaux. Je pense d'abord à la grotte de Chauvet, puisque nous avons, avec les élus, organisé un premier voyage en Ardèche pour aller voir nos amis ardéchois et voir la grotte de Chauvet. Je dois les recevoir d'ailleurs dans quelques semaines en retour.

Ensuite, je suis allé, à titre privé d'abord, rencontrer le maire de Santillana del Mar qui est la commune qui abrite le site d'Altamira. Et je suis allé, à titre privé aussi, rencontrer le président de la communauté autonome de Cantabrie, Miguel REVILIA avec qui j'ai aussi noué des relations d'amitié, de façon à essayer de faire naître un mouvement d'échanges et de coopérations et nous l'avons fait. Depuis trois ans, les élus de la Dordogne sont allés en Cantabrie, des élus de la Dordogne sont allés au Portugal à

la Foz Côa, des élus de la Dordogne sont allés Castille et León voir le site de Siega Verde. Puis à l'inverse, des élus de Cantabrie commencent à acheter des maisons en Périgord pour s'y installer, puisque je les vois très souvent, je pense à Oscar par exemple.

On a noué des relations qui sont vraiment réelles, qui sont des relations fraternelles mais qui sont aussi forcément des relations de travail.

Alors, qu'est-ce qu'on a essayé de faire dans ce cadre, dans le cadre de cette coopération ? On a travaillé sur la construction d'itinéraires, on a travaillé sur le processus de labellisation des sites, on a édité un guide commun de présentation des itinéraires de l'art pariétal dans les régions de Dordogne, de Cantabrie, Foz Côa et Castille et León, et lancé un site internet de présentation de ces sites-là. On a mis en place un passeport d'entrée multi sites, on a partagé des expériences de professionnels sur la gestion de sites. Encore la semaine dernière, une vingtaine de guides du musée de Foz Côa sont venus à Lascaux, au centre international de la préhistoire, pour travailler sur leurs métiers. On a mis en place des expositions, ce soir d'ailleurs, nous allons inaugurer au centre international de l'art pariétal, l'exposition Foz Côa et Siega Verde. On a organisé des chantiers de jeunes autour de la restauration du patrimoine, depuis deux étés, il y a des jeunes de Dordogne qui sont allés là-bas et des jeunes de là-bas qui sont venus travailler en Dordogne. On a mis en place des échanges scolaires. L'assemblée des conseillers départementaux juniors du Département de la Dordogne est allée à Santander passer quelques jours l'année dernière. On a mis en place des programmes de jumelage entre des communes de notre territoire. Les Eyzies étaient déjà jumelées avec la commune de Puente Viesgo. Et enfin, on a élaboré une candidature européenne au titre des programmes de coopération européenne SUDOE.

Voilà ce que nous avons fait en deux ans et demi, c'est-à-dire que quand on a la volonté et puis, que les hommes savent se parler, on arrive à faire des choses assez rapidement.

Cet après-midi, mon ami Ramón MONTES présentera les enjeux de la mise en réseau et de l'outil que représente le réseau CARP au niveau européen. Ce que nous faisons entre nous, bien évidemment, on est tout à fait disposé à le faire avec d'autres, Madame la représentante du Valcamonica, je m'excuse encore de ne pas être allé à la réunion du réseau CARP il y a quelques semaines là-bas pour une raison indépendante de ma volonté, puisqu'il s'agissait d'une grève des avions en Italie qui a fait que je n'avais pas pu y aller.

Voilà, Mesdames, Messieurs, ce que je voulais vous dire en guise de mots d'introduction. Avant de céder la parole à nos amis, je ne sais pas, Bruno si c'est toi qui commences ? De laisser la parole à nos amis d'abord de Castille et León.

Raoul Fernández SOBRINO, vice-président en charge de la culture et du tourisme de la région Castilla y León

Bonjour, merci beaucoup pour votre accueil. J'ai l'honneur de représenter la région de Castilla y León dans ce forum et au sein de cette équipe. Nous sommes trois personnes de notre région et je m'occupe de la planification des études avec Luis qui est là aussi parmi le public.

Je vais vous présenter le site de Siega Verde qui est, une des fiertés de notre communauté autonome. Avant de commencer, vous le savez probablement mieux que moi, le patrimoine est un héritage que l'on se transmet d'une génération à l'autre. Nous, en tant que représentants publics, nous sommes un maillon de cette chaîne. Je voudrais reconnaître ici le travail réalisé par le précédent directeur Enrique qui, pendant 16 ans, a travaillé pour le patrimoine de notre région et qui a fait un travail formidable avec l'équipe technique de la direction générale du patrimoine pour la mise en valeur du site rupestre de Siega Verde. Celui-ci est dans la province de Salamanque, au centre de l'Espagne et il fait partie de la région de Castille et León qui est une des régions les plus étendues et les plus grandes d'Europe.

Nous avons 2,5 millions d'habitants sur un territoire qui est plus grand que le Portugal et plus grand que bon nombre de pays de l'Union Européenne. Nous avons 2,200 millions de biens, réellement, c'est un patrimoine très vaste sur un territoire. Comme je l'ai dit tout à l'heure, avec Bruno et avec le président, il y a un grave problème de dépeuplement.

Siega Verde a été découvert récemment en 1988 lors des travaux d'inventaire en Castille et León qui avaient été organisés par la région. Certaines des figures paléolithiques trouvées étaient réalisées par la méthode de l'incision. Je voudrais souligner que parmi les figures que l'on avait trouvées, certaines étaient des figures humaines qui, comme vous le savez, sont vraiment exceptionnelles dans le domaine de l'art paléolithique. La plupart des représentations concernent des bovidés et des chevaux réalisés par la technique de piquetage et d'incision de la roche. Et après différentes campagnes au cours des dernières années, je dois souligner que ces découvertes ont été recueillies dans différents mémoires scientifiques – comme vous pouvez le voir ici sur la diapositive.

Je voudrais résumer ce que compose le site. Il a une longueur de 1 km, il y a 91 panneaux avec près de 500 représentations de faunes et des représentations de figures humaines et 165 représentations schématiques. C'est le site le plus important en fonction du nombre de représentations à ce jour.

Quelques années après sa découverte, dix ans plus tard environ, elle a obtenu la figure la plus élevée de protection et de tutelle reconnue par l'Etat espagnol, à savoir : un bien d'intérêt culturel. On peut penser que dix ans c'est long, mais réellement dans ce cas, c'est vraiment quelque chose d'assez rapide.

Le site de Siega Verde a été doté de mesures de surveillance et de protection et c'est l'un des sites pionniers en la matière en Espagne. De même, il a été aménagé pour la visite publique avec toute une série de chemins et d'allées que l'on peut voir ici. On va voir quelques exemples tout à fait adaptés au territoire, à l'environnement et qui permettent de créer un ensemble extrêmement agréable pour le visiteur.

Le site s'est équipé d'une classe ou d'un espace archéologique, c'est l'appellation que l'on donne à ces centres d'interprétation. Et de la même manière que dans d'autres centres ayant les mêmes caractéristiques, la visite du site est toujours guidée par petits groupes afin que l'impact de la visite sur les panneaux soit le plus faible possible. Le nombre de visiteurs ne cesse d'augmenter au fil des années et il a augmenté avec la déclaration ou l'inscription au Patrimoine mondial et nous sommes tout à fait conscients du fait que c'est un site qui exige beaucoup de protection, beaucoup de soin en matière de tourisme.

Une autre particularité de Siega Verde est son modèle de gestion, que je voudrais souligner ici. Précisément, comme je le disais, au début, notre territoire est extrêmement vaste, nous avons un patrimoine très important et très épars sur l'ensemble du territoire avec une faible population. Et pour nous, il est essentiel qu'il y ait une implication sociale de la part de la société pour la protection. En tant qu'administration, nous avons un rôle à jouer, mais il faut qu'il y ait aussi une implication sociale. Donc, c'est une gestion partagée entre le gouvernement régional, les municipalités qui sont les propriétaires des terrains et une entité de développement rural qui s'appelle ADECOCIR, avec la région de Ciudad Rodrigo, ce sont des entités mixtes qui permettent de mettre en relation les agents sociaux, les agents économiques et les administrations et notamment, la gestion des fonds européens aussi.

En ce qui concerne la reconnaissance internationale de Siega Verde, j'aimerais également souligner que nous faisons partie de l'itinéraire culturel européen, chemin de l'art rupestre de la préhistoire. L'inscription au Patrimoine mondial a été réalisée en 2000 avec le système d'extension des découvertes toutes proches de Vale de Côa. Jusqu'à ce jour, c'est le seul bien du Patrimoine mondial qui couvre, qui englobe deux pays. Je veux m'attarder là-dessus car c'est vraiment un motif de fierté pour nous. Pourquoi est-ce qu'on a réalisé cette extension pour inclure Siega Verde et Vale do Côa ? Parce que cet ensemble permet d'obtenir une variété iconographique encore plus complète et ce site

conjoint permet de compléter les différentes phases intermédiaires de l'art paléolithique. Il nous permet aussi d'approfondir en matière de relation tribale des premiers groupes de chasseurs, c'est évident bien sûr, mais nous voulons toujours le souligner, car au moment de la préhistoire, il n'y avait pas de frontières, nos frontières sont totalement artificielles. Par ailleurs, la région permet d'aller au-delà de ces frontières artificielles et de mieux mettre en lien l'homme et le territoire et elle nous permet aussi de collaborer étroitement avec nos voisins, amis et partenaires de la Vallée de Côa.

L'inscription au Patrimoine mondial a permis de réaliser des nouveaux travaux d'étude et de documentation, notamment l'application de techniques modernes de représentation, comme on peut le voir sur ces images. Actuellement, il y a une documentation graphique qui est en cours d'élaboration, très importante. Comme on peut le voir, il faut qu'il y ait un contrôle et une vérification, une surveillance annuelle de tous les panneaux.

L'inscription au Patrimoine mondial a également entraîné différentes rencontres scientifiques et des travaux réalisés par l'équipe de Monsieur Jesus DEL VAL qui a connu un grand succès avec la représentation dans d'autres patrimoines de Castille et León, par exemple, le musée de l'évolution humaine de Burgos à Lisbonne ou au musée de Salamanque.

L'inscription au Patrimoine mondial a également servi à accélérer et à accroître le matériel de diffusion. Et sur ce point, par rapport à l'image que nous voyons à l'écran, j'aimerais souligner que ce matériel peut être consulté sur le site du patrimoine culturel de Castille et León où vous pouvez également faire une visite virtuelle du site.

Du point de vue touristique et de diffusion, comme je l'ai dit, notre politique a été d'être extrêmement minutieux en ce qui concerne le traitement du tourisme. Et en ce sens, nous organisons des activités tout à fait orientées sur la promotion de Siega Verde pour des groupes spécialisés en rapport avec le territoire, notamment des visites de nuit qui ont connu un vif succès. J'aimerais aussi souligner l'organisation d'ateliers et de visites guidées, et ceci est essentiel car en matière de patrimoine, ce que nous avons pu faire et que nous pouvons faire au cours des quelques années pendant lesquelles nous gérons le site, eh bien, cela va nous permettre de transmettre tout cela aux générations futures, de manière à ce qu'elles soient tout à fait conscientes de la valeur de ce que nous leur transmettons. Il y a donc des rencontres éducatives, mais aussi des activités dans les propres établissements scolaires.

En ce qui concerne l'accès, nous avons créé un matériel spécifique et également l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap, donc, nous avons créé un matériel pour les personnes malvoyantes. En matière d'arts paléolithiques, il y a un travail conjoint avec Vale do Côa, nous l'avons appelé « Paléo Art » et nous sommes tout à fait fiers de ce travail et nous avons utilisé des fonds transfrontaliers d'Interreg et nous organisons aussi des fouilles archéologiques afin de mieux connaître l'art rupestre, les sociétés préhistoriques et les paysages qu'elles ont habités. Et nous avons aussi prévu des études géographiques du territoire et de son environnement et nous travaillons aussi à d'autres activités afin d'équiper ces sites rupestres de réalité augmentée et de vidéo mapping. L'équipe générale du patrimoine sur le territoire travaille aussi à une exposition itinérante d'arts rupestres paléolithiques dans deux localités frontalières et dans les deux capitales des deux pays concernés. Nous avons aussi organisé des ateliers de divulgation, des visites de nuit, des concerts concernant la musique préhistorique et une autre activité que nous appelons « Paléolithique dans la rue », avec une diffusion culturelle et touristique dans la zone archéologique de Siega Verde.

Pour terminer, je voudrais remercier toute l'équipe de la Dordogne pour son fabuleux accueil, nous sommes à votre disposition toute la journée si vous avez des questions ou des commentaires et je vous invite bien sûr à découvrir Siega Verde. Encore une fois, merci.

Germinal PEIRO, président du Conseil départemental de la Dordogne :

Merci beaucoup, Raoul, et je vais maintenant passer la parole à Bruno NAVARRO de la fondation du parc de la Vallée du Côa.

Bruno NAVARRO, pour la fondation de la Vallée du Côa

Bonjour à tous et à toutes, c'est un plaisir de revenir ici en Dordogne et de partager cette journée avec nos amis français.

Je vais parler de la Vallée du Côa et essentiellement, de ce que nous faisons au sein de la fondation Côa Parque, c'est la raison pour laquelle j'ai appelé ma présentation fondation Côa Parque, un acteur entre les communautés locales, nationales et internationales.

La Vallée du Côa est donc au Portugal, presque à la frontière avec l'Espagne et, comme vous pouvez le voir, c'est un petit point perdu sur le territoire de la Péninsule Ibérique. Pour nous, c'est une opportunité, nous ne sommes pas vraiment perdus, tout au contraire, nous sommes tout près de la ville de Porto, tout près de Salamanque, à la même distance de Lisbonne que de Madrid et pour nous, c'est vraiment une opportunité pour mettre en valeur le patrimoine que nous devons protéger.

Comment est né ce projet culturel ? Eh bien, à partir de la construction d'un barrage, ce qui est tout à fait intéressant. Au début des années 1990, il y avait un projet de construction de barrage, donc les travaux avaient démarré et c'est à ce moment-là que l'on a découvert qu'il y avait des gravures préhistoriques à l'endroit où l'on allait construire le barrage. Par conséquent, un ensemble tout à fait significatif d'acteurs sociaux se sont mobilisés, notamment les étudiants et les scolaires des différents établissements locaux qui ont organisé des manifestations. Comme on peut le voir sur ces images, ils étaient à ce moment-là plongés dans un courant musical hiphop et on disait que les chanteurs du groupe, qu'aucun d'entre eux ne savaient nager. Donc, c'est un peu le slogan qu'ils avaient adopté à ce moment-là : « Les gravures ne savent pas nager ». Donc, ils ne voulaient pas que le barrage se fasse et plutôt que l'on protège le patrimoine.

Voilà différentes manifestations, protestations.

Pour protéger ce patrimoine à ce moment-là, le parti politique au pouvoir était un parti de Droite, et comme on peut le voir ici, c'est Mário SOARES, l'ancien président de la République et également le premier ministre élu en 1995 qui avaient pris la première décision au conseil des ministres, à savoir : d'interrompre les œuvres ou les travaux du barrage et il est de nos jours secrétaire général des Nations Unies, Monsieur António GUTERRES.

La communauté artistique s'est mobilisée également et a créé un mouvement pour recueillir des fonds au service de la lutte pour la préservation de ces gravures.

Dans la Vallée du Côa, voici quelques dates qui sont importantes. Après l'interruption des travaux de ce barrage, le patrimoine a été classé en tant que patrimoine national en 1996. Et puis en 1998, c'est un des processus les plus rapides d'inscription en tant que Patrimoine mondial. En 2010, comme l'a dit Raoul, cette inscription a été étendue à Siega Verde. Et puis, en 2011, on crée la fondation Côa Parque que je gère depuis 2017. C'est une entité publique de droit privé qui se compose de certaines entités de financement : le ministère de la Culture, le ministère des Sciences, le Tourisme du Portugal et l'agence environnementale également du Portugal, ainsi que différents pouvoirs locaux, voilà quel est le modèle de fonctionnement de la fondation.

Et depuis 2010, nous ne sommes pas un petit point perdu dans la péninsule ibérique, maintenant, il y a deux points avec Siega Verde et ce sont deux manières de mettre en valeur le patrimoine préhistorique.

Sur le Parque de Côa, nous avons 20 000 ha de territoires incluant des gravures, des territoires sur quatre communes : Foz Côa, Figueira de Castelo Rodrigo, Pinhel et Mêda. L'art remonte à 25 000 ans et même jusque dans les années 50 du XX^e siècle. Il y a trois noyaux principaux d'art rupestre ouverts au public et toutes les visites sont des visites guidées qui sont réalisées pendant la journée ou des visites de nuit également avec des véhicules tout terrain, parce qu'il faut presque organiser un safari pour se rendre jusqu'au site d'art préhistorique. Depuis quelques années aussi, nous faisons des visites en kayak le long de la rivière Côa.

L'art est vraiment exceptionnel et présente des caractéristiques tout à fait particulières avec la superposition des gravures, il y a une idée de mouvement aussi, comme on peut le voir à droite, avec une chèvre qui est tournée vers la droite. Et c'est justement à Côa, on a tendance à dire que c'est à Côa que le cinéma a vu le jour, c'est la raison pour laquelle cette gravure est très importante. Il y a d'autres exemples de ces gravures en mouvement.

Et comme je vous ai indiqué, il n'y a pas que de l'art paléolithique, mais aussi datant de l'Age du Cuivre, du bronze, comme on peut voir ici et aussi de l'art des années 1950. Donc, il y a 25 000 ans, on gravait des animaux et dans les années 1950 au XX^e siècle, c'étaient des ponts de chemin de fer et également le château de Guimarães et on peut voir ici donc une gravure de 1953 où l'on peut voir ce château de Guimarães et la lutte entre les portugais et le royaume de Castille.

La vocation première de la fondation est celle d'une vocation scientifique pour protéger ce patrimoine, pour l'étudier, pour en faire l'inventaire. Donc, nous avons toute une équipe d'archéologues qui s'attèle à cette tâche tous les jours. Et donc, tous les ans, nous trouvons, nous découvrons de nouvelles gravures et voici celles que nous avons découvertes la nuit dernière dans la partie la plus visitée de la Vallée de Côa. Ce qui veut dire qu'au cours du prochain siècle, nous allons continuer à découvrir des œuvres d'art, ce qui est normal étant donné sa grande dimension.

Et puis, nous faisons un relevé systématique en moyen de calques réalisés par de véritables artistes comme Fernando BARBOSA que nous voyons ici, qui réussit à déchiffrer ces dessins et ces gravures réalisées sur la roche. Celle-ci par exemple, on l'appelle « Roche Spaghetti » parce qu'on dirait... enfin, ça s'explique bien.

Et dans le résultat, nous avons aussi l'enregistrement systématique de ce que l'on trouve sur le parc archéologique de Vale do Côa, ce qui nous permet d'avoir une lecture plus facile que si l'on était devant la grotte.

Et un des acquis de cette année, c'est que la fondation pour la science et la technologie de Portugal a créé un programme de financement spécifique pour la Vallée de Côa sous le nom de « Vallée de Côa International Research Awards » avec une dotation de 2 millions d'euros pour faire de la recherche seulement dans le territoire de la Vallée de Côa. C'est une conquête pour nous, non seulement pour faire de la recherche sur les gravures, non seulement pour faire de la recherche sur l'archéologie, mais aussi pour faire de l'observation sur la connaissance de la terre, les climats et changements climatiques, biodiversités, ressources biologiques. L'idée, c'est que ce soient des projets transversaux avec une vocation internationale.

Nous avons aussi une vocation culturelle, c'est clair. Et à cause de cela, qu'on a des initiatives comme celles-ci, nous sommes en train de créer un réseau international d'art rupestre pour que les autres sites plus petits d'art préhistorique qui existent au Portugal puissent être valorisés, non seulement du point de vue scientifique, pour qu'ils soient étudiés, mais aussi du point de vue économique, en créant une route de la préhistoire du Portugal. Et cette initiative comprend près de 35 institutions, des universités, des communes et des fondations comme la fondation Côa Parque.

Nous essayons aussi de faire des protocoles de coopération avec des institutions de référence sur le plan culturel au Portugal. Par exemple de cet atelier, Julio MARC qui est un des artistes contemporains

les plus importants et qui a son exposition dans le musée de Côa et aussi en amenant Côa à d'autres institutions comme le centre culturel de Bellême et d'autres institutions et en créant un ticket d'entrée commun de différents musées, comme le musée de Serralves qui est le plus important du nord de Portugal, le musée du Douro.

Comme vous savez, la ville de Porto est une ville qui est à la mode et pour nous, il était important que les gens qui visitent Porto puissent aussi savoir qu'à la fin, en amont du fleuve, il y a aussi un musée très beau et qu'ils devraient le visiter aussi.

Dans le cadre de cette vocation culturelle, nous avons aussi des protocoles de coopérations internationaux comme celui que nous avons ici avec les amis de Cantabrie et de Dordogne. Et comme l'a dit Germinal, à partir de ce protocole, il y a ce guide d'art paléolithique qui décrit les trois sites. Il y a deux ans, nous étions ici justement en train de célébrer ce protocole de l'adhésion de Côa et de Siega Verde et de la Junta de Castilla y León à ce protocole.

Nous avons aussi des coopérations bilatérales avec d'autres pays, la Cantabrie rupestre, nous avons des expositions en Croatie, dans différentes villes de Croatie ces dernières années. Ici, vous savez de quoi il s'agit. Les représentants de Dordogne étaient au musée de Côa pour l'inauguration de ces expositions. Nous sommes allés à Pékin. Nous avons aussi fait des choses avec nos amis d'Azerbaïdjan. Lorsque le Patrimoine mondial de l'UNESCO s'est réuni au mois de juillet, nous avons amené une exposition de Côa à Azerbaïdjan et on voit les photos. Nous étions aussi au Brésil, au nord-est du Brésil et récemment aussi en Corée du Sud. On a fait une grande exposition dans un des plus grands musées de Corée du Sud.

Et dans cette logique de coopération internationale, nous avons aussi travaillé avec des amis d'Algérie qui ont des parcs culturels très importants aussi et qui demandent le soutien de la fondation pour leur propre travail.

Nous avons aussi une vocation éducative, en plus de notre vocation culturelle. L'idée, c'est de former les futurs défenseurs de ce patrimoine et nous le faisons au travers de programmes spécifiques dans les écoles de la région. Et donc, nous faisons des ateliers pédagogiques, d'archéologie expérimentale en montrant comment c'était de vivre dans la période de la préhistoire. Nous avons aussi créé un jeu spécifique pour faire connaître ce patrimoine. A partir de tout ce travail avec ces écoles, nous avons pu obtenir un prix, le prix Iber musée d'éducation, c'est un prix qui récompense les programmes éducatifs les plus intéressants chaque année.

Mais nous ne nous occupons pas seulement d'archéologie et d'art préhistorique, parce que c'est un territoire très large et on veut valoriser l'ensemble du territoire. C'est pour ça que nous avons aussi des initiatives qui vont de l'écologie à la connaissance du territoire, à l'astronomie et ce sont quelques exemples de nos initiatives dans ce domaine, mais aussi pour faire connaître la biodiversité du territoire sur le plan éducatif. Depuis l'année dernière, nous sommes un centre de sciences vivantes, c'est un réseau qui existe où on promeut en fait l'interactivité entre les élèves des écoles et la connaissance scientifique de différents domaines.

Bien sûr, nous avons aussi une vocation touristique et économique. L'idée, c'est que la fondation puisse servir le territoire et le tissu économique de territoire. Nous faisons des visites dans ces véhicules qui sont presque préhistoriques eux aussi. Mais la bonne nouvelle, c'est que le mois dernier, après 23 ans de travail de ces braves véhicules – ce sont des vrais safaris comme vous pouvez le voir – eh bien, nous avons les deux nouveaux véhicules qui sont arrivés d'Espagne et qui sont un peu plus confortables que les précédents.

Les visites sont réalisées en petit groupe afin qu'ils puissent mieux comprendre ce qu'on a fait sur les roches, c'est de l'art à l'air libre ici. Nous le faisons aussi bien le jour que la nuit. Aussi, ce sont des visites très intéressantes parce qu'on utilise une lumière rasante pour montrer les œuvres d'art du

parc archéologique. Depuis l'année dernière, on fait aussi des visites en canoë, kayak et on peut y voir des gravures qu'on ne peut pas voir dans les visites traditionnelles et aussi qui permettent d'observer le paysage, d'observer toute la biodiversité et promouvoir aussi les produits gastronomiques de la région, parce que nous proposons aux visiteurs certains de ces produits afin qu'ils puissent se restaurer pendant le voyage.

Ça, c'est avec l'ancien ministre de la Culture et c'est lors de l'inauguration de ce type de visite. Et on a essayé de ne pas renverser le kayak.

Aussi, on a un magnifique musée, et vous savez où il est sur cette photo ? C'est sur le sommet de la colline, on ne voit presque pas, on dirait que c'est une roche, donc, c'est parfaitement intégré dans le paysage. De loin, on dirait qu'il est petit, mais si on se rapproche, on voit qu'il est quand même assez grand, c'est un musée important, une pièce d'architecture fantastique qui a été inaugurée en 2010. Ici, on a une vue de loin.

Pour vous faire envie, je vous montre en fait le panorama de ce que je vois de mon bureau, de la fenêtre de mon bureau, je vois cela.

Nous avons aussi une exposition permanente, qui permet de faire une synthèse de tout l'art qui existe, non seulement dans le parc archéologique, mais aussi de l'ensemble de l'art dans le monde. Nous avons des salles d'exposition temporaire pour promouvoir le dialogue entre l'art préhistorique et l'art contemporain. C'est ça notre objectif ici.

Nous nous appuyons sur les nouvelles technologies, même si on a une fondation d'art préhistorique, on essaie d'utiliser les nouvelles technologies et ça, c'est l'exemple.

Nous promovons différentes expositions, comme vous voyez, d'art contemporain au sein du musée et on organise un ensemble d'événements, non seulement scientifiques, mais aussi pour les gestionnaires du Patrimoine mondial. Dans cet événement, il y a tous les collègues du protocole de coopération qui ont participé et on a aussi un magnifique restaurant, c'est aussi très important parce que ce qu'on essaie de promouvoir, c'est une expérience sensorielle, pas seulement visiter un site d'art, mais aussi connaître toute la biodiversité, connaître les produits gastronomiques. Et ça, c'est un restaurant qui fonctionne sous concession, qui utilise des produits locaux uniquement et c'est une façon aussi d'aider les producteurs locaux à se développer.

Et l'une des dernières initiatives, ça a été de faire un protocole de mécénat avec les différents producteurs de vin, qui sont devenus des mécènes. Chaque salle du musée est sponsorisée par un de ces producteurs. Pour eux qui sont assez riches, ça ne leur plaît pas forcément, mais pour nous, ça nous aide à programmer les expositions temporaires que nous avons dans notre musée.

Nous avons aussi l'obligation de valoriser tout le patrimoine restant de l'ensemble de la région et nous avons des sites de l'Age de Bronze, des châteaux médiévaux comme celui qu'on voit ici. Nous collaborons avec les communes pour célébrer les différentes fêtes annuelles. Là, il y a la fête des Amandiers Fleuris qui a lieu entre février et mars. Nous essayons aussi de récupérer l'architecture vernaculaire du territoire. Nous avons aussi les magnifiques propriétés du Douro. Nous avons aussi la possibilité de faire visiter les gravures et ensuite, de faire une dégustation des produits de ces propriétés.

Pour finir, nous avons aussi des logements de grande qualité. Il y a six étoiles et c'est très cher, mais c'est parfaitement intégré dans le paysage, comme on peut le voir. Grâce à toute cette offre, nous pensons que le touriste qui visite le Côa peut accéder à un produit de très grande qualité. Nous avons aussi une réserve naturelle, la première réserve naturelle privée du Côa où en fait, on renaturalise le territoire avec la réintroduction de chevaux, ça c'est un cheval Prjevalski et c'est possible d'admirer

toute la biodiversité la plus étrange du territoire, comme c'est le cas ici, des oiseaux sauvages comme celui-ci ou celui-ci.

La mission fondamentale, c'est d'aider la communauté au sein du territoire, les habitants et montrer que la première richesse que nous avons, ce sont les personnes qui, en fait, ont un grand sens de l'accueil et de l'hospitalité et c'est vraiment la principale richesse. Lorsqu'on essaie de valoriser toutes ces ressources, nous cessons d'être un petit point dans notre territoire national et nous devenons plusieurs points. De cette manière, nous promovons non seulement un patrimoine mais plusieurs patrimoines et toute la région.

Pour terminer, la fondation CÔa Parque a donc une vocation culturelle, scientifique, éducative, touristique, économique et nous nous positionnons comme une institution au service de l'ensemble de la région du pays aussi, du Portugal et aussi du monde.

Merci beaucoup.

Germinal PEIRO, président du Conseil départemental de la Dordogne :

Mesdames et Messieurs, c'est l'heure des questions.

Jean-Pierre CHADELLE :

Voilà, hier nous avons parlé d'élargir le bien UNESCO de la vallée de la Vézère à la grotte de Cussac. Mais quand je vois ce qu'ont fait nos amis espagnols et portugais par-dessus la frontière d'un Etat, je me demande : est-ce qu'en élargissant le bien, est-ce qu'on ne pourrait pas aller jusque par exemple à l'ensemble des grottes de la Dordogne, les grottes ornées de la Dordogne, mais non seulement ça, inclure aussi celles du Lot et pourquoi pas en Gironde, aussi la grotte ornée de Pair-non-Pair ? Et s'il y a une cohérence quand même dans ce programme, elle peut être sur la vallée de la Dordogne.

Germinal PEIRO, président du Conseil départemental de la Dordogne :

Dans le Lot, je pense à ça, l'UNESCO n'a classé ni Cussac, ni Pech Merle.

Quelqu'un de l'Etat nous donne son avis là-dessus ?

Joëlle DARRICAU, pour les grottes d'Isturitz et d'Oxocelhaya

En fait, le Pays Basque est au milieu de tout aussi, c'est un point central.

Joëlle DARRICAU, pour les grottes d'Isturitz et d'Oxocelhaya

Joëlle DARRICAU, pour les grottes d'Isturitz et d'Oxocelhaya, site de regroupement justement de toutes les Pyrénées qui partent dans les Cantabres et qui vont voir nos amis de la Dordogne et qui descendent jusqu'à Foz CÔa.

Jean-Pierre CHADELLE :

Oui, il y a une logique, rattacher aussi vos grottes d'Isturitz avec l'ensemble pyrénéen, ça peut faire deux ensembles.

Joëlle DARRICAU, pour les grottes d'Isturitz et d'Oxocelhaya

Alors, je ne sais pas, c'est complexe. Autant là, je comprends et c'est parfaitement logique d'avoir eu cette association CÔa et Siega Verde, parce qu'il y a une unité thématique chronologique en rapport au territoire et au paysage qui est quand même très proche. Et puis, une histoire aussi de la découverte de ces deux biens qui fait que – tel que je le perçois moi depuis ici – leurs histoires sont parallèles et qu'à un moment donné, il y avait une convergence à la fois politique, scientifique, etc., à réunir ces deux biens patrimoniaux et scientifiques dans un même bien UNESCO.

Après, Jean-Pierre, j'entends ce que tu dis, mais derrière, il faut voir aussi tout ce que cela impliquerait, sinon, on peut faire un grand bien UNESCO qui couvre tout l'art paléolithique d'Europe, ce serait aussi quelque chose qui aurait du sens, mais je crois que du coup, ça n'en aurait plus beaucoup. Et il faut voir que les biens UNESCO, on a essayé de le montrer hier, ça implique qu'on a également derrière des comptes à rendre, des territoires à gérer, des acteurs à mobiliser, à fédérer dans des plans de gestion construits et adaptés à chacun des biens. Donc, si on a un immense bien comme ça, je ne vois pas très bien, hormis créer un Conseil de l'Europe des sites UNESCO d'art paléolithique, comment on pourrait établir un mode de gouvernance efficace, pertinent et qui pourrait être complètement admis par l'ICOMOS et l'UNESCO, c'est quand même extrêmement complexe.

Moi, je crois bien davantage à ce qu'on voit depuis hier, c'est-à-dire cette mise en réseau, ces échanges, qu'ils soient sur les modes d'études, qu'ils soient sur les modes de conservation, qu'ils soient sur la façon dont justement les uns et les autres nous mobilisons les énergies qui sont présentes sur chacun des territoires concernés. Moi, je crois beaucoup plus à ce partage-là qu'à un seul bien unique qui, là comme ça, à chaud aujourd'hui, me semblerait tellement fourretout qu'il perdrait peut-être en cohérence d'action. Voilà.

Germinal PEIRO, président du Conseil départemental de la Dordogne :

Merci. Alors, Jean-Michel GENESTE.

Jean-Michel GENESTE, professeur d'archéologie :

Je vais donner un point de vue un peu global qui rejoint les réflexions que vous avez eues ici. Il se trouve que j'étais avant-hier à un colloque où on a parlé aussi des biens UNESCO mais c'était des biens d'art rupestre africain. Il apparaît, aux demandes qui remontent à l'UNESCO, qu'un certain nombre de biens ont aujourd'hui, pour des raisons variées, en général, la découverte de nouveaux sites, mais aussi souvent le développement de nouvelles recherches sur des secteurs de biens UNESCO, où on avait des exemples de sites où on a 50 % de sites supplémentaires qui apparaissent, un parc australien du Nitmiluk à 1 200 sites rupestres de plus et la Namibie autour de Twyfelfontein, qui est un grand centre, 600 sites d'art rupestre de plus qui sont plus intéressants que ceux qui ont été classés et ici, l'apparition de la grotte de Cussac dans un territoire.

Donc, ce qui est en train de se décider, c'est qu'il va être logique, dans l'avenir, d'envisager des extensions plus ou moins régulières, mais toujours dans le concept de la classification originale qui rassemble un territoire, une idée, une logique culturelle. Et puis après aujourd'hui, des logiques de gestion territoriale contemporaine. Donc, la grotte de Cussac semblerait logique, passer de la Vézère à la Dordogne. Il y a avec les nouveaux sites, cette volonté de respecter la cohérence du bien initial en l'enrichissant chaque fois, mais pas en le transformant en autre chose sur un autre territoire, il y a toujours ce respect. Je ne sais pas si cette remarque peut être utile. Mais vous voyez, ces réflexions sont tout à fait logiques aujourd'hui avec la croissance et le développement de la connaissance.

Germinal PEIRO, président du Conseil départemental de la Dordogne :

Très bien, merci beaucoup. Y a-t-il d'autres intervenants ?

Nouvelle intervenante :

J'avais une question pour du coup le côté Castilla y León. A un moment donné, au début de votre présentation, vous avez évoqué rapidement, et c'est normal puisque ce n'était pas le sujet du colloque, les moyens de protection des sites. Et je voulais savoir justement, parce que ce sont des discussions qu'ont souvent les collègues qui ont à gérer des sites d'art de plein air, quels étaient précisément les moyens de protection que vous avez pu mettre en œuvre pour protéger ces sites-là, étant donné qu'effectivement, c'est extrêmement complexe de gérer ces accès-là. Alors, je sais ce qui se fait au Còa, mais du coup, je ne sais pas ce qui se fait à Siega Verde.

Raoul Fernández SOBRINO qui est donc le vice-président en charge de la culture et du tourisme de la région Castilla y León :

Je préfère que ce soit Jesus qui explique cet aspect-là.

Jesus DEL VAL :

Donc, si vous parlez de la protection légale en Espagne, ce sont des biens d'intérêt culturel. En ce qui concerne la protection physique, il faut tenir compte du fait, c'est que c'est un bien qui appartient au domaine public, parce qu'il se trouve dans cette zone de protection en fait d'un bassin idéographique. La première protection sur le plan du personnel sur place qui surveille ce territoire est liée à l'existence de ce bassin idéographique. Et comme c'est un bien public et c'est un fleuve, ce qu'on a fait, c'est qu'on a mis en fait une barrière très simple tout le long de la rivière, donc, on ne peut pas fermer complètement tout le territoire, ce n'est pas possible, cela empêcherait aussi les différents agents de nettoyage du fleuve, qu'ils puissent faire leur travail, mais il s'agit d'une barrière pas très haute, plutôt basse et pour l'instant, ça a été suffisant pour qu'il n'y ait pas de problème.

De la même manière qu'on empêche aussi toute agression physique sur les gravures, donc, c'est aussi parce que dans ce sens-là, on fait des visites avec un petit groupe, il n'y a jamais plus de 20 personnes. Ensuite, il y a quelqu'un qui surveille et puis, des caméras de surveillance aussi. Et pour l'instant, ça a suffi. Tous les ans, on fait le bilan de l'état de conservation de chacun des panneaux et on voit ce qu'il faut faire.

Germinal PEIRO, président du Conseil départemental de la Dordogne :

C'est plus compliqué parce que c'est un site à ciel ouvert, grand qui est déjà dans une vallée, qui est elle-même protégée, qu'on ne peut pas fermer et c'est assez impressionnant de voir que si on veut, on peut y avoir accès, on peut avoir accès aux gravures. C'est pareil pour le Vale do Còa.

Jesus DEL VAL:

Dans la Vallée de Còa, c'est un territoire immense, c'est impossible d'assurer une sécurité pour l'ensemble du territoire. Par conséquent, ce que nous faisons, c'est que les différents sites qui sont ouverts aux visiteurs ont une surveillance humaine et aussi, sont équipés par la vidéo surveillance. Avec l'institut de la conservation de la nature, nous nous sommes mis d'accord pour que des équipes de cet institut aussi sillonnent le territoire pour le surveiller. Et pour préserver les autres sites qui ne sont pas ouverts au public, en fait, ils ne sont pas signalisés, c'est la manière en quelque sorte avec laquelle nous préservons le patrimoine parce que s'ils étaient signalisés, c'est une manière d'attirer

l'attention sur ces sites et c'est pour cela qu'on signale seulement ceux qui sont ouverts au public et il est possible seulement de les visiter avec des guides du parc archéologique. Nous avons aussi des guides privés certifiés pour faire des visites aussi.

Germinal PEIRO, président du Conseil départemental de la Dordogne :

C'est plus facile dans la Vallée du Côté parce que le vallon est isolé, il n'y a pas de route goudronnée et c'est quand même compliqué, alors que le site de Siega Verde est au bord d'une route goudronnée où passent des voitures.

Jesus DEL VAL :

Et nous avons conservé et maintenu les accès naturels pour une voiture, elle ne peut pas se rendre sur le site, c'est encore une autre manière de le protéger.

Germinal PEIRO, président du Conseil départemental de la Dordogne :

Mesdames, Messieurs, on va avoir deux communications dans cette deuxième partie de la matinée, une première communication qui nous vient d'Italie du Valcamonica avec Maria GIUSEPPINA RUGGIERO qui va faire un exposé, et ensuite, Ramón MONTES nous parlera du réseau CARP.

Note des traductrices : les mentions [À l'écran] ont été ajoutées pour faciliter la lecture des propos de Mme RUGGIERO lorsqu'elle faisait référence à sa présentation PowerPoint pendant son intervention.

Maria GIUSEPPINA RUGGIERO, pour la Valcamonica

Merci beaucoup pour l'invitation, c'est un véritable honneur pour moi d'être présente ici pour ce séminaire et célébrer ce 40e anniversaire.

Comme on l'a dit hier, l'art rupestre de la Valcamonica a été enregistré par l'UNESCO en 1979 aussi, on peut donc fêter ensemble ce 40e anniversaire. En suivant les conseils de Nathalie Fourment, je vais vous parler de notre site UNESCO et de ces sujets :

- L'inscription
- La gestion
- La connaissance et préservation
- La conservation du patrimoine
- La recherche
- La mise en valeur
- Les outils pédagogiques

Nous allons démarrer avec l'inscription. La Valcamonica se trouve en Lombardie, la région qui présente le plus grand nombre de sites UNESCO en Italie : neuf sites culturels, deux sites immatériels et un site naturel.

Et vous voyez ici que la Valcamonica est la plus grande vallée dans la province de Brescia, avec ses 80 km de long ses 1300 kilomètres carrés. Elle comprend 41 municipalités et 34 d'entre elles présentent de l'art rupestre qui se situe entre les 100 mètres et les 2 400 mètres d'altitude au-dessus du niveau de la mer. Plus de 190 localités comprennent des sites d'art rupestre.

La Valcamonica a été inscrite en 1979, avec une inscription rapide qui s'est faite en neuf mois. Si l'on compare cela avec le standard actuel, nous remarquons que deux ans sont nécessaires pour être inscrits au patrimoine de l'UNESCO.

En 1979, Emmanuel Anati et la Région Lombardie ont présenté la candidature de la Valcamonica. À l'époque, le Ministère n'avait pas cette tâche. Aujourd'hui, nous sommes redevables à Emmanuel Anati pour cette inscription puisqu'il a pu voir au-delà, vers l'avenir.

Les critères proposés par ICOMOS étaient le troisième et le sixième : l'art rupestre de la Valcamonica raconte non seulement l'histoire de la vallée, mais également l'Histoire de l'humanité. En 2007, la Valeur universelle exceptionnelle a été étendue aux contextes archéologiques et au développement diachronique de l'art rupestre (mais cela ne fut approuvé qu'en 2015).

De surcroît, la pérennité apparente de la pratique de la gravure, qui se poursuit sur plus de 8000 ans, du Paléolithique supérieur jusqu'aux périodes romaine et médiévale, et parfois même jusqu'à l'époque moderne, relie cette expression extraordinaire de la créativité humaine aux communautés d'aujourd'hui et représente un aspect important de l'identité de la vallée.

[À l'écran] Vous pouvez voir une partie des stèles du sanctuaire du Cemmo exposées dans le MUPRE - Il Museo Nazionale della Preistoria della Valcamonica (le musée de la Préhistoire de Valcamonica). Il s'agit des découvertes importantes d'Ossimo-Pat (une fouille dirigée par Raffaella Poggiani Keller) : un collier de pendentifs en pierre et un pendentif double spirale en cuivre. Ils sont souvent gravés sur des stèles comme celle connue sous le nom de Bagnolo 2.

GESTION

Le plan de gestion a été rédigé en 2005 après la Déclaration de Budapest de 2002. Il a été coordonné par la Soprintendenza per i Beni Archeologici della Lombardia (organe régional du Ministère de la Culture italien) en étroite collaboration avec les autorités locales.

En 2006, le groupe de coordination institutionnelle a été créé pour mettre en œuvre le plan de gestion. Il s'agit d'un groupe de travail composé par les bureaux périphériques du Ministère, les municipalités où sont situés les parcs d'art rupestre et la Comunità Montana della Valcamonica (référence pour le site).

[À l'écran] Voici la carte des réseaux de parcs : huit parcs, deux sites archéologiques. Vous pouvez voir ici les différents niveaux administratifs régionaux et locaux. Le MUPRE a ouvert en 2014.

Entre 2014 et 2018, le Ministère a réorganisé ses structures périphériques et centrales, ce qui a eu un impact sur les parcs nationaux et les musées.

[À l'écran] Voici les étapes du changement des bureaux périphériques. Il s'agit d'un changement de compétences profond : la Soprintenza a gardé le rôle de protection sur le territoire, tandis que le Polo Museale della Lombardia (le nouvel organe de gestion du Ministère introduit à ce stade) assure la gestion, la mise en valeur et la protection des lieux qui lui sont confiés.

Je souhaite mettre en avant ce bureau, qui est le centre des dépenses pour les travaux. Depuis 2018, le MUPRE et les deux parcs nationaux sont gérés par le Polo Museale della Lombardia.

Les fonds pour les parcs gérés par l'État sont alloués par le Ministère. Pour les parcs régionaux et municipaux, les fonds sont octroyés par la Région Lombardie.

La loi 77/2006 est une loi de l'État italien qui soutient les plans de gestion et les activités de mise en valeur, de communication et de réalisation des sites et des éléments de l'UNESCO. Ces fonds ont permis de lancer plusieurs projets.

En 2017, la Comunità Montana di Valcamonica a réalisé une « étude de faisabilité pour une Fondation pour la gestion intégrée du patrimoine culturel de la Valcamonica ». À l'issue de cette étude, un Comité de promotion d'un « organisme de gestion » a été mis en place avec les collectivités locales, les promoteurs privés et les habitants de la vallée.

En 2019, quinze ans après le premier plan de gestion, le projet a été revu et mis à jour (cf. L 77/2006. E.F.2018). Donc, on travaillera dessus l'année prochaine.

Plus récemment, le 6 novembre 2019, un accord a été signé pour la mise en valeur du site de l'UNESCO avec la Région Lombardie, le Ministère (Soprintendenza et Polo Museale) et la Comunità Montana di Valcamonica.

CONNAISSANCE ET PRÉSERVATION

La connaissance est la base même de la préservation : on ne peut pas préserver ce que l'on ne connaît pas. Comme on a pu l'observer lors de la rédaction du plan de gestion en 2005, on ne connaît pas le nombre exact d'œuvres d'art rupestre en Valcamonica, nous ne pouvons que faire des approximations.

Ainsi, entre 2012 et 2014, nous avons effectué un relevé de tous les rochers connus pour noter leur position et leur état de conservation.

[À l'écran] Voici les objectifs du projet :

- Enregistrer l'art rupestre et sa distribution sur les rochers ;
- Effectuer des relevés à des fins de conservation et identifier les traces de détérioration ;
- Rédiger un « plan d'entretien et de conservation des rochers » conformément au plan de gestion ;
- Sensibiliser la population locale à la préservation de l'art rupestre.

[À l'écran] Sur la diapositive figurent les données administratives et financières.

Le projet a été réalisé avec tous les groupes de recherche opérant dans la Valcamonica pour un total de 34 personnes. Pendant le projet, nous avons eu plusieurs rencontres et nous avons partagé des données et des perspectives de recherche futures.

Le projet de suivi est basé sur le système de catalogage IRWEB, créé en 1997 par la Soprintendenza pour cartographier l'art rupestre, enregistrer ses caractéristiques et son état de conservation. Au début, le système a été utilisé pour la Valcamonica, mais plus tard, il a été appliqué à d'autres territoires de Lombardie où l'art rupestre est présent.

L'IRWEB ne remplace pas et n'empiète pas sur les autres systèmes de catalogage des groupes de recherche. L'IRWEB est l'outil opérationnel du Ministère pour la protection et le suivi de la préservation de l'art rupestre.

L'un des objectifs du projet était la réalisation d'un SIG (Système d'Information Géographique) d'art rupestre de la Valcamonica, un outil à travers lequel nous pouvons :

- Connaître et protéger les sites d'art rupestre ;

- Quantifier les roches gravées et leur position ;
- Surveiller l'état de conservation ;
- Programmer les travaux de restauration et noter leurs caractéristiques.

Le SIG d'art rupestre est utilisé pour l'archéologie préventive menée par la Soprintendenza.

En effet, ce catalogue permet de donner une réponse rapide en cas de travaux publics et privés (par exemple : mise en place de lignes électriques, construction de routes ou de bâtiments privés, garages souterrains, et ainsi de suite). Il est également utile en cas de calamités naturelles ou pour la mise en valeur.

Au cours de l'été 2016, deux incendies ont touché la forêt à Sonico et à Cedegolo. La comparaison entre le SIG et les cartes fournies par la Comunità Montana di Valcamonica a permis de vérifier qu'aucun pétroglyphe n'avait été endommagé.

Après deux ans de travaux, à partir des données connues dans la littérature scientifique, environ 1500 rochers ont été enregistrés et classés. Chaque rocher a son propre code (un résumé des données relatives à sa situation géographique) : province, commune, localité et numéro progressif.

[À l'écran] Comme vous pouvez le voir sur le graphique, il a été possible de localiser 86% des surfaces gravées. Elles n'ont pas pu être localisées dans 8% des cas seulement. Il s'agit de rochers actuellement cachés par la végétation en raison du manque d'entretien du bois, ou de rochers mentionnés dans les publications sans une référence claire concernant leur emplacement.

Il convient de noter que nous avons également trouvé de nouveaux rochers (6%). Une partie de ces rochers se trouve dans des emplacements inexplorés auparavant, d'autres dans des zones partiellement explorées. C'est un signe clair du potentiel élevé de cette région.

Les données confirment que la Valcamonica centrale, et notamment les municipalités de Capo di Ponte, Ceto, Cimbergo et Paspardo, est le cœur de l'art rupestre. Elle abrite la plus forte concentration ainsi que le plus grand nombre de pétroglyphes. Une autre zone digne de mention se trouve dans la basse Valcamonica autour de Darfo Boario Terme.

Environ 50% des rochers connus sont encore inédits. Pour recenser les rochers figurant dans la littérature scientifique, nous avons également compté les thèses de fin d'études, même si celles-ci n'ont pas toujours été suivies par une publication académique. La formation des nouvelles générations est un thème clé pour l'avenir de la recherche sur l'art rupestre et son contexte dans la Valcamonica mais aussi dans tous les sites de l'UNESCO.

Conformément aux catalogues, nous avons publié 475 rochers accessibles à tous les utilisateurs sur le site www.irweb.it. Ces rochers se trouvent dans des parcs publics ou dans des espaces publics et ne sont pas liés à des contraintes de publication ou à des autorisations.

En 2014, au terme de cet excellent projet, nous avons pensé qu'il fallait aller plus loin. En effet, le premier projet n'avait pas examiné les stèles et les rochers de l'Âge du cuivre et les quelques peintures connues dans la vallée.

Par conséquent, un nouveau projet a été présenté et ciblé sur de nouveaux emplacements, sur les monolithes de l'Âge du cuivre et sur les peintures rupestres, toujours sur la base du document L. 77/2006 UNESCO Année 2015. Désormais, ce projet est entré dans sa phase finale : nous avons donc décidé de partager les premiers résultats.

Le nouveau projet a débuté en 2017 et nous avons travaillé avec le même groupe de chercheurs de la Valcamonica et des spécialistes tels que Raffaella Poggiani Keller et Francesco Fedele.

Pour la recherche sur les peintures rupestres, nous avons obtenu le soutien de l'ISCR (Institut Supérieur de Conservation et de Restauration), une institution hautement qualifiée connue dans le monde entier pour ses activités.

Pour l'étude sur la biodégradation, nous avons signé une collaboration spécifique avec le Département des Sciences de la Vie et Biologie des Systèmes de l'Université de Turin, Italie.

[À l'écran] Sur la diapositive figurent les données administratives et comptables du projet.

[À l'écran] Voici la carte de répartition des rochers entre les deux projets et de la liste des Communes intéressées par l'art rupestre : 34 sur 41, soit environ 83% (82,92%).

En rouge, les 5 communes incluses dans le nouveau projet. Quatre d'entre elles (Borno, Ossimo, Lozio et Malegno) possèdent des monuments de l'Âge du cuivre.

[À l'écran] Sur le transparent est affichée la comparaison entre les deux projets avec le nombre de rochers identifiés pour chaque commune.

[À l'écran] Voici les rochers répartis par catégories. Nous avons travaillé sur environ 200 roches à ciel ouvert, y compris les nouvelles découvertes, sur plus de 100 stèles et sur une dizaine de surfaces avec des peintures.

CONSERVATION DU PATRIMOINE

Les données du premier projet de surveillance documentent les types de dommages présents ainsi que la gravité et l'urgence des interventions de conservation. 32 types de dommages ont été recensés. Ils sont répartis dans 6 catégories répertoriées par la Commission NORMAL (normalisation des matériaux en pierre) de l'ISCR : dommages structurels, dégradation des matériaux, humidité, altérations d'origine biologique, altérations de la couche superficielle et parties manquantes.

Les dommages les plus courants sont dus à l'altération biologique : films organiques, lichens, mousses et plantes (herbacées et arbustes). Ces altérations sont principalement causées par des phénomènes difficiles à maîtriser, comme la pollution de l'air et le changement climatique, ou liés à des évolutions socio-économiques (réduction de l'activité agricole, expansion incontrôlée des forêts). Il convient de noter que la situation est différente en fonction de l'emplacement des pétroglyphes (à l'intérieur ou à l'extérieur des parcs). Nous devons définir la marche à suivre en cas d'intervention.

Les autres causes de la biodégradation sont : la repousse des forêts, la présence de lichens, les incendies et le vandalisme.

Dans le deuxième projet, en collaboration avec le Département des Sciences de la Vie et Biologie des Systèmes de l'Université de Turin, nous avons concentré notre attention sur la biodégradation et comment la contrôler.

Les progrès scientifiques récents dans l'étude des phénomènes de biodégradation ont révélé des problèmes significatifs dans les protocoles précédents. De plus, la nécessité d'optimiser les actions futures sur la base d'évaluations comparatives de l'efficacité des stratégies traditionnelles et nouvelles a été reconnue.

Cependant, il faut souligner que différents micro-organismes, différentes pierres et différentes conditions environnementales influencent la performance des interventions, la durabilité de leurs effets et leur impact sur la préservation du substrat, en particulier sur la rupture de l'équilibre biogéochimique qui donne de la stabilité aux surfaces.

Les points clés pour une intervention de nettoyage efficace sont :

a) la dévitalisation des (micro-)organismes avant leur élimination mécanique pour éviter leur dispersion ;

b) l'utilisation de stratégies et de produits qui réduisent de manière préventive la bio-réceptivité des surfaces rocheuses (c'est-à-dire leur attitude à être colonisées), tandis que l'adoption de protocoles favorisant d'une manière ou d'une autre la dynamique de recolonisation doit être évitée.

Les activités expérimentales ont démarré dans le parc national des gravures rupestres. Celui-ci a toujours été considéré comme le laboratoire de notre musée où nous pouvons tester de nouvelles solutions à répliquer sur les différents territoires. En avril 2018, les rochers n°30 et n°31 ont été utilisés pour une série de blocs-tests pour appliquer différentes stratégies biocides pour la dévitalisation des micro-organismes et pour identifier des stratégies respectueuses de l'environnement pour éviter la recolonisation.

L'efficacité des traitements testés a été évaluée de façon expérimentale et mesurée.

Ce suivi a été réalisé à court terme (mois). Désormais, grâce à un accord sur trois ans signé cette année entre l'Université de Turin et le Polo Museale, il s'agit d'un suivi à long terme (années).

Quant aux peintures, nous avons travaillé sur deux sites :

1) l'abri de Cùel (Cimbergo): investigations physiques uniquement ;

2) le rocher n°134, localité Vite (Paspardo) : investigations physiques et micro-chimiques.

Les collègues de l'ISCR ont utilisé des investigations physiques multi-spectrales non invasives, telles que la fluorescence induite par rayonnement ultraviolet (UVF), la réflectographie du rayonnement infrarouge proche (NIRR) et les fausses couleurs infrarouges (IRFC).

Sur VITE 134, il n'était possible de collecter que de très petites quantités (0,2 mm) de matériel pictural rouge à partir de deux points différents du même rocher.

Les échantillons ont été prélevés à la lancette avec grande difficulté en raison de la dureté de la roche. Cela suggère que ce que nous voyons aujourd'hui est la couleur qui avait été étalée sur la pierre pendant l'exécution de la peinture et qui s'est estompée avec le temps.

Des analyses microchimiques ont été effectuées sur des microéchantillons. Des techniques de microscopie optique (OM), de microscopie électronique à balayage (SEM-EDS) et de spectroscopie infrarouge (micro-FTIR) ont été utilisées.

L'analyse SEM-EDS, réalisée directement sur l'échantillon mis sur le talon, a permis de caractériser la composante inorganique de l'échantillon. L'analyse EDS a permis d'identifier, outre le composant silicate de la roche, la présence de fer, due à l'utilisation de pigments rouges (ocre et/ou hématite).

Les analyses microchimiques ont été effectuées sur des microéchantillons. Les résultats les plus significatifs concernent l'identification du matériel organique utilisé pour fixer les pigments sur la pierre. D'après le micro FTIR, il s'agit de protéines collagènes. Ces données préliminaires doivent être confirmées ultérieurement pour avoir des résultats statistiquement significatifs.

RECHERCHE

En ce qui concerne les recherches sur les dernières années, de nombreux groupes travaillent dans la Valcamonica : des instituts de recherche mais aussi des universités et - bien sûr - les archéologues du Ministère.

Les recherches de l'institut et de l'université sous concession de recherche accordée par la Soprintendenza ABAP provincia di Bergamo et Brescia (art. 89 D.Lgs 42/04) sont :

- Centro Camuno Studi Preistorici: Foppe di Nadro ;
- Università Cattolica di Brescia (A.E. Fossati) : Paspardo ;
- Università degli Studi di Pavia (M. Harari, P. Rondini) : Dos dell'Arca. Ici, les fouilles du peuplement pré-protolithique et l'étude des rochers gravés (P. Rondini: fouilles; A. Marretta: relief des gravures rupestres) ;
- Università degli Studi di Firenze (R. Poggiani Keller e F. Martini) : Ossimo-Pat.

[À l'écran] Quant aux peintures rupestres, le projet de Chippindale C., Marretta A., Ruggiero M. G., Quirino T., Colella M. est digne de mention. Ce projet concerne la roche n°58 à Paspardo-Vite et les différentes parties peintes identifiées jusqu'à présent sur le modèle 3D. Le secteur avec les figures gravées a été édité dans les années 90 par Coop. La coopérative Le Orme dell'Uomo est au centre du plan horizontal (photo, modèle 3D et elab. DStretch® A. Marretta).

Depuis 2005, le plan de gestion de l'UNESCO a souligné l'importance des archives pour le suivi historique de l'art rupestre. Pour cette raison, en 2013, nous avons lancé un projet avec les fonds de L. 77/2006 sur ces archives :

- Frobenius-Institut an der Goethe-Universität ;
- Archivio Centrale dello Stato ;
- Les archives de Paolo Graziosi au Museo e Istituto Fiorentino di Preistoria « P. Graziosi » ;
- Istituto Italiano di Preistoria e Protostoria di Firenze.

MISE EN VALEUR

Le patrimoine culturel de la Valcamonica est organisé en un réseau de zones, de sites et de parcs.

Nous travaillons au niveau territorial et/ou typologique, en lien avec la nature et l'histoire.

Les lignes directrices sont :

- Les aspects de conservation comme point principal ;
- Le contexte archéologique et son paysage ;
- Les différentes caractéristiques de différents contextes ;
- L'amélioration de la représentation territoriale pour caractériser les différents parcs.

L'enjeu le plus important est la sensibilisation de la communauté locale à la richesse du patrimoine et la participation à la diffusion des connaissances sur le site de l'UNESCO.

[À l'écran] Je montre à nouveau la liste des parcs et ensuite quelques exemples de mise en valeur :

Ci-dessous deux sites datés de l'Âge du cuivre :

- Corni Freschi (Darfo Boario Terme), 2009

- Valzel De Undine (Borno), 2013

[À l'écran] Le Parco Comunale di Luine (Darfo Boario Terme), 1973. Ce parc abrite les gravures les plus anciennes datant de la fin du Paléolithique supérieur.

[À l'écran] Piancogno, percorso dell'Annunciata. Ce parcours est intéressant car les gravures sur ces roches sont des graffitis.

[À l'écran] Riserva Naturale Incisioni Rupestri di Ceto Cimbergo e Paspardo, 1988. La Riserva la plus grande zone, répartie sur 290 hectares et avec différentes localités.

[À l'écran] Parco Archeologico Comunale di Seradina-Bedolina, Capo di Ponte, 2005. Ici vous voyez la dénommée « carte de Bedolina ».

[À l'écran] A Capo di Ponte il y a les sites nationaux que je dirige :

- Le Parc National des Gravures sur Roches à Naquane ;
- Le Parc National Archéologique du Cemmo ;
- Le MUPRE.

Le parc du Cemmo est le site d'un sanctuaire mégalithique de l'Âge du cuivre. En plus de deux blocs rocheux, 24 autres stèles ont été découvertes lors de fouilles effectuées entre 2000 et 2013. Celles-ci sont actuellement exposées au MUPRE.

La Valcamonica a inclus l'accessibilité dans les parcs dans l'équation. L'accessibilité est un sujet très complexe pour les nombreuses différences de niveau et de pentes des parcours pavés. Grâce au projet « Valcamonica pet tutti » (Valcamonica pour tous), il a été possible de planifier des interventions dans cinq parcs.

En 2017, un nouveau parcours avec une pente adéquate et de nouveaux panneaux (italien et anglais) a été réalisé au Parc de Cemmo avec la participation de jeunes architectes, de personnes handicapées et des organes de gestion (planning participatif). Le test a été réalisé avec George Hornby.

Le Parco Nazionale delle Incisioni Rupestri (le Parc National des gravures rupestres), à Naquane, est le premier parc national archéologique ouvert en 1955. [À l'écran] Ici vous voyez l'entrée et notre bureau, situé au centre de la zone.

Depuis 2013, notre Ministère, en collaboration avec Adamello Park, établit les Règles de gestion du patrimoine forestier de la Valcamonica, un instrument qui met en évidence le rôle important joué par la végétation dans le parc d'art rupestre.

Quant à Naquane, la configuration originale du sol était la forêt de chênes. Elle a cédé la place à un paysage de châtaigniers, de pins sporadiques et de feuillus typiques de ces bois : cerisiers, charme, frênes en fleurs et bouleaux. Nous avons également des conifères exotiques plantés dans les années 70 et 80.

Le bois se développe de manière autonome.

Il y a des photographies datées des années 30 du siècle dernier où la zone du parc national apparaît sans végétation.

Pour la gestion forestière, il est important de :

- Protéger le patrimoine archéologique par l'entretien ordinaire de la végétation réalisé par un personnel formé. Cela permet de limiter les travaux d'entretien extraordinaires (coupe de

grands arbres, élimination des couches de litière végétale, nettoyage des rochers des dépôts tanniques, et ainsi de suite) ;

- Composer un paysage naturel où arbres et arbustes peuvent représenter une valeur ajoutée du patrimoine archéologique.

Je vous montre quelques exemples de nos rochers et de nos gravures

[À l'écran] Le rocher n°50 se trouve au sommet et montre des personnages en prière, gravés sur une longue période allant du Néolithique à l'Âge du bronze. En bas, le rocher n°35 et ce que l'on appelle le « prêtre qui court » datent de l'Âge de fer (un bras levé et l'autre sur le côté ; les jambes en posture de course ou de danse et un couvre-chef avec des plumes dirigées vers l'arrière).

Le rocher n°1, ou Grande Roche, est le chef-d'œuvre du parc, qui compte près de 2000 pétroglyphes. Les plus connues représentent les métiers à tisser, un labyrinthe et des scènes de chasse.

L'accessibilité dans le parc n'est pas simple à affronter.

[À l'écran] Vous voyez ici le rocher n°1 au mois de mars et avril, période à laquelle l'affluence de visiteurs est la plus élevée. Sur la droite, George Honby sur la passerelle en bois.

Au cours de ces derniers mois, nous avons travaillé à un nouveau parcours avec un parking pour les personnes handicapées. Il sera ouvert l'année prochaine. Quant à la passerelle, un autre projet est en cours de réalisation.

Le MUPRE a été inauguré en 2014. Avec ses pièces archéologiques, il intègre le riche patrimoine des gravures et offre une image plus large de l'histoire de la vallée. Le rez-de-chaussée abrite la collection de stèles, tandis que le deuxième étage accueille les découvertes du Paléolithique supérieur à la romanisation.

Ici, l'accessibilité a été abordée depuis la planification et des solutions appropriées ont été trouvées :

(En nombre de visiteurs) :

- Naquane : environ 45.000

- Cemmo : environ 8.000

- MUPRE : environ 7.000

Cette année, nous avons enregistré une augmentation, peut-être aussi grâce aux célébrations liées à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial. 50% de nos visiteurs sont des étudiants.

Ces dernières années, en raison du manque de personnel, il a fallu multiplier les actions de surveillance à l'aide de la vidéosurveillance. Depuis 2013, la municipalité de Cemmo surveille avec des caméras vidéo contrôlées depuis le parc national. Cette année, nous avons installé une caméra avec compteur pour quantifier les accès.

Parallèlement, il est important de travailler sur l'aspect pédagogique pour assurer la protection du patrimoine. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions sensibiliser les générations futures à la vie dans un site de l'UNESCO. Par conséquent, nous organisons des activités avec des associations, des coopératives, des écoles, la fonction publique nationale et les universités (stages).

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Dans le musée, en plus de l'affichage traditionnel, nous avons 5 écrans tactiles. Ils approfondissent certains aspects et complètent les informations sur les panneaux. Les écrans tactiles sont intuitifs et accessibles.

Une table à écran tactile affiche des informations d'ordre général. D'autres écrans affichés aux murs aident à comprendre par exemple comment se déroulait la vie quotidienne et quel type d'écriture on utilisait.

Nous souhaitons mettre en place des outils pédagogiques qui peuvent être utilisés de façon autonome. Les matériaux pédagogiques sont disponibles aussi bien pour les familles avec les enfants que pour les guides et les enseignants. Ainsi, les visiteurs apprennent à utiliser les matériaux publics de façon responsable.

[À l'écran] Voici un tableau magnétique affichant une stratigraphie simulée. Cela permet d'expliquer la stratigraphie et les différents outils utilisés. À côté de la stratigraphie, il y a une partie consacrée à l'art rupestre. Il y a différents éléments magnétiques qu'on peut afficher sur le tableau en signalant les trouvailles les plus intéressantes. Nous avons d'autres cartes avec des jeux comme par exemple une chasse au trésor à travers tout le musée.

Le musée propose également un autre jeu sur les sites UNESCO des provinces de Brescia, de Crémone et de Mantoue. Le jeu s'appelle : LA GRANDE @TTRAZIONE (la grande @ttraction).

Nous offrons un kit avec un sac, un livre d'activités, des crayons, des gommes et des feutres de couleur. Des autocollants sont à collectionner dans tous les musées. Les visiteurs peuvent utiliser ce kit sans la médiation des guides et de cette façon, les enfants se sentent accueillis ce qui permet de développer leur familiarité avec des lieux et des objets souvent définis, à tort, comme « froids ».

[À l'écran] Parmi les projets, j'aimerais vous montrer d'autres outils de communication pédagogique, par exemple les dessins animés (PITOOON et un film d'animation). Le lien YouTube se trouve à l'écran si vous souhaitez jeter un coup d'œil.

Mais quels sont les défis pour l'avenir ? À l'avenir, il faut travailler sur le maintien de notre Valeur universelle extraordinaire et œuvrer à la protection et à la conservation, augmenter la recherche pour améliorer notre connaissance des sites, améliorer les sites pour un tourisme durable et éduquer les enfants et les générations futures pour qu'ils soient sensibilisés à ce trésor. Nous avons un système de gestion pour nos sites UNESCO et chaque site doit trouver sa propre solution. Pour cela, nous mettons en place des contacts renforcés entre les parties prenantes (le secteur public, le secteur privé et les communautés locales) pour comprendre les besoins de chacun.

Je vous remercie pour votre attention.

Germinal PEIRO, président du Conseil départemental de la Dordogne :

Merci, beaucoup Madame. Y a-t-il des questions immédiatement sur ce site ?

Nouvelle intervenante :

J'aimerais savoir combien de personnes travaillent avec vous pour la surveillance et puis l'inventaire et le plan de gestion sanitaire et en particulier, pour rédiger votre plan de gestion pour l'UNESCO ?

Maria GIUSEPPINA RUGGIERO, pour la Valcamonica :

Pour le plan de gestion d'UNESCO en 2005, il a été rédigé par le responsable précédent qui s'appelait Raffaella POGGIANI KELLER et je travaille avec elle, mais je n'étais pas au ministère à ce moment-là.

Donc, nous avons organisé plusieurs réunions pour collecter toutes les idées et les données des différentes parties prenantes telles que les municipalités et moi-même et mes collègues, nous avons rédigé toutes ces idées et les besoins et à la réunion suivante, nous en discutons et nous avons recherché la solution définitive. Maintenant, je ne sais pas comment nous pouvons travailler pour la mise à jour. Bien sûr, il faut travailler avec toutes les parties prenantes telles que les nouveaux surveillants qu'on appelle maintenant des surveillants d'archéologie et de beaux-arts et pour le paysage aussi. Donc, ces surveillants tels que mon ancien titre n'existent plus, nous avons des bureaux où nous combinons l'archéologie, l'architecture et le paysage, tous ensemble et ils ont les compétences pour la conservation du territoire.

En ce qui concerne l'autre partie pour la valorisation, nous travaillons avec les musées nationaux et les parcs nationaux. Dans les musées et les parcs nationaux, je suis la directrice, j'ai un architecte et un technicien et il n'y a que huit personnes pour le contrôle du parc, pour la surveillance du parc.

Donc, nous avons besoin de plus de personnels, mais voici la situation actuelle en Italie.

Germinal PEIRO, président du Conseil départemental de la Dordogne :

Merci. D'autres questions ?

Jean-Michel GENESTE, professeur d'archéologie :

Merci beaucoup de votre intervention. Nous apprécions l'épaisseur de votre expertise sur ces différents sites et tout ce que vous avez fait jusqu'à aujourd'hui. Il y a une question, quelque chose qui m'intéresse, j'aimerais savoir le nombre de touristes qui se rendent sur vos sites. Vous étiez très rapidement sur une diapositive avec des chiffres et je sais qu'il y a un nombre très important de personnes, mais pour le musée, quels sont les chiffres ?

Maria GIUSEPPINA RUGGIERO, pour la Valcamonica :

L'année dernière, il y avait 7 000 visiteurs au musée, mais actuellement, nous voyons une augmentation. Cette année, nous atteindrons peut-être 8 000 visiteurs et qui représentent un problème, il y a beaucoup de gens qui viennent à Valcamonica pour voir les gravures et donc, ils vont au parc, ils se rendent au parc et ensuite, s'ils ont du temps, ils viennent visiter le musée. Le musée qui est ouvert depuis seulement cinq ans n'est pas vraiment dans le cœur des gens qui visitent, donc, il faut travailler pour que les gens fassent le rapprochement.

Nous avons des guides qui conduisent les personnes depuis le parc, jusqu'au musée et il y a des guides qui font visiter les fouilles et ensuite, qui font visiter le musée, simplement pour montrer qu'à Valcamonica, les anciens ont vécu, ils ont travaillé, ils avaient leur sanctuaire et également, il y a quelques enterrements. Donc, ils vivaient vraiment dans la vallée, mais pendant longtemps, les visiteurs pensaient qu'ils devaient y aller simplement pour voir les gravures rupestres.

Jean-Michel GENESTE, professeur d'archéologie :

Et quelle est la part du public jeune des écoles, des écoliers parmi les visiteurs parce que ça nous intéresse. Nous nous intéressons aux générations futures et leur visite au site rupestre. Quel est le pourcentage parmi les visiteurs ?

Maria GIUSEPPINA RUGGIERO, pour la Valcamonica :

Nous avons environ 50 000 visiteurs et 25 000 d'entre eux sont des étudiants, il y a des étudiants qui viennent des écoles primaires. Il y a quelques années, il y avait un changement au ministère de l'Éducation et l'étude de la préhistoire ne s'effectue qu'en primaire. Il n'y a plus d'étude au niveau secondaire de cette période. Les adolescents, ils étudient la préhistoire très rapidement, donc, nous voyons beaucoup d'écoliers, mais nous souhaitons travailler sur les autres tranches d'âge. Nous travaillons avec les lycées, je ne sais pas si ça existe dans votre pays, nous faisons des stages par alternance entre l'école et le travail et de cette façon-là, nous pouvons intéresser les jeunes, les adolescents. C'est un public très dur mais je ne sais pas si c'est pareil dans votre pays, mais il est très difficile de travailler avec les adolescents.

Germinal PEIRO, président du Conseil départemental de la Dordogne :

Mesdames, messieurs, s'il n'y a pas d'autres questions, on remercie Maria GIUSEPPINA RUGGIERO de son intervention et maintenant, je passe la parole à Ramón.

Ramón MONTES, pour CARP :

Bonjour à tous. Certains jours comme aujourd'hui, on regrette de ne pas avoir appris la langue de Molière et de Simone de Beauvoir. J'ai passé quelques étés dans la vallée de la Vézère en faisant des fouilles et en participant aux fouilles, j'ai appris un petit peu le français mais je l'ai oublié. C'est pour ça que je vais parler dans la langue de Cervantès et qui n'est pas si mal non plus.

Mais je voudrais avant tout remercier l'invitation des organisateurs pour me permettre d'être ici, ça a été une journée très heureuse pour moi, parce que j'ai retrouvé beaucoup de vieux amis et le professeur GENESTE que j'ai eu pour ma thèse doctorale, qui a été un vrai maître pour moi en tant que préhistorien.

Mais aujourd'hui, je ne vais pas parler de préhistoire, je vais parler de coopération et de ce qu'implique le patrimoine rupestre du continent européen au sens large du terme, au sens que lui donne le Conseil de l'Europe et pas l'Union Européenne, le Conseil de l'Europe donne à ce grand continent européen. On voit ici les différents sujets que nous allons traiter rapidement afin de vous présenter ce qu'est un itinéraire culturel du Conseil de l'Europe qui est basé et destiné uniquement au site ouvert au public, qui présente les premières évidences d'art préhistorique.

Nous allons parler de ce programme et je voudrais aussi vous rappeler, je sais que vous le savez mais je voudrais vous le rappeler, la différence qu'il y a entre l'Union Européenne et le Conseil de l'Europe, parce que les citoyens européens, souvent, pensent que les institutions européennes, il y en a qu'une en réalité, non, il y en a deux grandes institutions qui ont travaillé et travaillent encore aujourd'hui sur les sujets du développement du patrimoine culturel. D'un côté, il y a l'Union Européenne, comme vous le savez, le siège est à Bruxelles, mais le parlement où se réunissent les représentants des 28 Etats membres, 27 bientôt malheureusement, se réunissent à Strasbourg dans ce bâtiment merveilleux que nous voyons. L'Union Européenne a essayé de travailler sur ce sujet du patrimoine européen à travers son label, mais malheureusement, ça a été un petit ou un grand échec selon... parce que sa conception était un peu parallèle à la convention du Patrimoine mondial de l'UNESCO et ça n'avait pas trop de sens que l'Europe reproduise la même chose. C'est pour cela que cette initiative est à peu près terminée.

De l'autre côté, il y a le Conseil de l'Europe dont le siège est à Strasbourg, qui a été fondé sur l'initiative de Churchill en 1949, ce n'est pas une union économique et politique, c'est quelque chose de plus, c'est une grande union qui lutte pour un certain nombre de valeurs que nous allons voir et qui, depuis 1987, a un programme consacré aux patrimoines culturels avec un aspect fortement touristique,

comme on va le voir. C'est la différence entre la manière de voir les choses de l'UNESCO ou l'Union Européenne avec son label.

Les itinéraires culturels sont le grand programme développé aujourd'hui par le Conseil de l'Europe. Le Conseil de l'Europe, c'est plus que les 28 ou 27 Etats de l'Union Européenne, c'est 47 Etats et accueille aussi des pays qui ont un lien direct, géographique, historique, culturel avec notre continent européen. On peut voir qu'au niveau de la fédération de la Russie, la Turquie, les Pays du Caucase, il y a beaucoup plus de pays que ceux qui font partie à proprement parler de l'Union. Ces Etats travaillent ensemble pour les droits de l'homme, pour le dialogue interculturel, interreligieux, pour le développement de la justice et comme vous le savez, le tribunal de justice le plus connu c'est la cour de Strasbourg qui est sous la tutelle du Conseil de l'Europe.

Même si j'aime bien parler, je crois que la meilleure manière de découvrir le programme des itinéraires culturels, c'est de regarder cette vidéo qui transmet un certain nombre de messages.

Ramón MONTES, pour le CARP :

CARP appartient au Programme des Itinéraires Culturels du Conseil d'Europe. Comme je l'avais dit, c'est un programme qui est né en 1987 avec la déclaration du premier itinéraire culturel et qui était le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle. Celui étant le grand itinéraire que tous les européens avaient parcouru tout au long des siècles pour aller sur la tombe de l'apôtre en Galice. En 2010, ce programme a été réglementé par un traité, un accord élargi signé par 33 Etats actuellement. Je crois que tous les Etats représentés ici font partie de cet accord. Cela a donné lieu à un très fort mouvement de culture, de tourisme et d'échanges.

Plus de 1 000 organisations de toutes sortes : locales, nationales et européennes, participent à ce programme et poursuivent les objectifs suivants. D'abord, promouvoir la culture, le patrimoine et l'identité européenne. C'est une idée intéressante l'identité, surtout dans ces temps dangereux où l'Europe est menacée au niveau de ses valeurs et de sa permanence dans le temps. Les valeurs du patrimoine culturel depuis la préhistoire jusqu'aujourd'hui peuvent être la clé pour cimenter l'identité de tous les Européens et pour que nous puissions tous travailler ensemble et que nous formions une grande nation formée de nations. Des nations où les droits de l'homme et les principes de la démocratie prévalent.

Nous voulons également renforcer tout cela grâce au tourisme, qui, outre sa valeur économique en apportant de la richesse, est également un instrument puissant pour développer l'esprit démocratique européen. Le troisième objectif, à partir de la signature de la déclaration de Faro (de l'année 2005), est de faire en sorte que les citoyens, les populations locales, jouent un rôle dans la gestion du patrimoine, que la gestion du patrimoine ne se fasse pas seulement parce que les ministères ou les gouvernements régionaux fournissent des fonds, il est nécessaire de les impliquer. Aujourd'hui, on a vu un exemple magnifique à Siega Verde et à Foz Côa, ce sont des exemples magnifiques de la manière dont on peut obtenir des résultats dans la préservation et dans la diffusion lorsque les populations locales sont impliquées, lorsque nous faisons appel à elles.

Ils existent deux types d'itinéraires culturels, les routes physiques elles-mêmes comme le chemin de Saint-Jacques qui a été le premier à être classé ou notre association qui est un réseau de sites visitables. Nous n'avons pas de route physique, même si notre nom est « chemins d'art rupestre préhistorique », mais au sens figuré. Nous sommes un réseau composé aujourd'hui par 155 sites qui peuvent être visités, des petits sites et des grands sites, ici en Dordogne nous avons l'exemple d'un grand site comme Lascaux.

L'association des Chemins d'Art Rupestre Préhistorique qui a le même nom que l'itinéraire, est l'association dont on a ici le président, le vice-président et le secrétariat. C'est une entité légalement

constituée qui s'occupe de gérer cet itinéraire culturel pour le Conseil de l'Europe. Parmi ses fonctions, il y a le développement des activités culturelles, l'échange d'expérience en tourisme, etc.

Au sein de cette association, qui a bénéficié de la qualification d'itinéraire culturel il y a 10 ans, nous avons 44 membres. Il y a 44 itinéraires qui peuvent être regroupés dans différents chapitres : les routes religieuses, les figures historiques, les routes du patrimoine architectural qui sont les plus nombreuses et peut-être les plus connues ou les plus visibles et il y a un groupe de divers, de différents thèmes et enfin les routes archéologiques (qui sont composées par la route des Vikings, les Phéniciens, l'art rupestre, le mégalithisme et la route des empereurs romains du Danube).

Notre route est gérée par cette association composée de 44 institutions européennes appartenant à 8 pays. Les objectifs de cette association sont la préservation et la diffusion du premier art de l'humanité. On veut que ce soit un Patrimoine avec un « P » majuscule, que ce ne soit pas simplement une curiosité. Nous voulons que les gens sachent que ce ne sont pas juste des gribouillis faits par des gens préhistoriques. C'est de l'Art avec un « A » majuscule, et il faut le découvrir et il faut le respecter comme on aime découvrir et respecter les tableaux de Vélasquez ou les tableaux de Watteau ou de Le Titien.

Nous sommes devant le premier art des européens. Il y a des gens qui remettent en question des fois la validité de l'art rupestre, mais nous voulons que tout cela puisse servir de moteur de développement pour les populations locales de l'Europe. Nous voulons que ces sites soient des points de référence dans le territoire au niveau des entités et du développement économique.

Lorsque notre association a été fondée en 2008, elle était composée de 13 institutions, chaque année de nouvelles ont rejoint l'association et en 2019, lors de la dernière assemblée célébrée à Capo di Ponte, 44 étaient représentées. Différentes institutions sont représentées, il y a des mairies, des gouvernements régionaux, il y a des ministères de la culture, il y a des associations de développement rural. Les derniers sont très importants pour nous car l'art rupestre se trouve au milieu du monde rural, 95% des sites d'art rupestre sont préservés dans les zones rurales. Et c'est fondamental parce que la société rurale est en train de perdre son rôle, de perdre sa population, et nous devons travailler pour que cet art rupestre nous permette de ralentir ce déclin du monde rural.

Il faut savoir qu'il y a 44 membres et 20 entités collaborateurs, principalement des universités, avec lesquelles nous menons certains projets, et nous avons des contacts avec tous les sites classés au patrimoine mondial par l'UNESCO sur le territoire du Conseil de l'Europe. Quand je dis Conseil de l'Europe, je veux dire de l'Atlantique à la mer Caspienne et de l'Arctique à la Méditerranée. Ainsi, tous les sites sont classés, ou font partie des routes, ou travaillent avec certaines de nos initiatives. 157 sites appartenant à 8 pays. Le dernier ajout est la Finlande, la région des 1 000 lacs, la région de Mikkeli, près de la frontière russe, où se trouve le merveilleux art rouge des lacs finlandais.

Nous sommes le plus grand réseau de tourisme archéologique d'Europe, il n'y a aucun réseau qui ait autant de sites archéologiques visitables, c'est un motif de satisfaction, de fierté, mais c'est aussi une complexité pour essayer de promouvoir l'ensemble. C'est difficile de promouvoir l'ensemble de l'art rupestre. Lorsque nous nous rendons sur les marchés touristiques internationaux, nous essayons de donner une vision d'ensemble, mais il est vrai aussi que nous essayons de dire aux tour-opérateurs, aux agences de voyage qu'on ne peut pas voir tout l'art rupestre européen en une seule fois. C'est pourquoi nous devons essayer de le séparer par thème, et c'est un travail que nous menons aujourd'hui, et un bon exemple est le protocole de coopération en matière du patrimoine rupestre, signé par la Dordogne, la Cantabrie, les Asturies, Castille et León et la fondation Vale del Côa.

Passons brièvement en revue les principales destinations rupestres d'Europe, comme :

Astuvansalmi / Mikkeli en Finlande, la Vallée de la Vézère, l'Ariège, la grotte de Gargas, la Vallée de Valcamonica, le Centre d'Art Rupestre de Tito Bustillo, le Parc des Pétroglyphes de Campo Lameiro, les

sites de la Vallée du Côa, Siega Verde, l'Arc méditerranéen de la Péninsule Ibérique avec le musée de Valtorta et l'écomusée de Bicorp ou les abris de la région de Murcia. Il y a aussi certains éléments d'art mégalithique comme le Dolmen de Soto en Andalousie, l'art de Gobustan en Azerbaïdjan, etc., Ce sont juste quelques exemples. J'ai peut-être pris les plus connus mais c'était aussi pour vous donner une idée de la puissance de ce réseau.

Que faisons-nous tous ensemble ? Nous essayons d'organiser des projets européens conjoints, nous envoyons des convocations, nous organisons ou collaborons à l'organisation d'événements scientifiques et également de divulgation et aussi de gestion de l'art rupestre européen. Une chose dont nous sommes particulièrement fiers, c'est que de temps en temps nous réunissons tous les guides de la profession et nous les formons ensemble pour qu'ils puissent partager leurs expériences, pour qu'ils puissent nous expliquer quels sont leurs problèmes au quotidien et quelles sont les difficultés pour la gestion du public. Travailler avec le public dans un milieu que celui d'une grotte paléolithique ou en plein air, en plein milieu d'une vallée, n'est pas toujours facile. Parfois, il faut utiliser des véhicules tout terrain et c'est une tâche difficile pour les guides, et nous aimons les réunir et les laisser partager leurs expériences.

Nous travaillons aussi beaucoup sur le tourisme, et le Conseil de l'Europe insiste sur le fait que le patrimoine européen doit être orienté vers le tourisme, non seulement pour le développement économique, mais aussi pour la cohésion européenne. Le tourisme est un allié très précieux pour la cohésion de tous les Européens. Il y a également des salons auxquels nous participons le World Travel Market de Londres, ITB à Berlin, FITUR à Madrid et au Salon du Tourisme de Paris. Lors de ces salons, nous présentons cette diversité de destinations européennes et l'étape suivante consistera à créer des itinéraires européens accessibles pour les tour-opérateurs intéressés.

Le travail dans le domaine du tourisme est essentiel, parce que surtout le milieu rural va en bénéficier. Si nous parlons de tourisme archéologique, de la préhistoire dans la vallée de la Vézère, probablement le plus connu, le plus consolidé au monde, il est possible que dans certaines régions, on dise : « Bon, ça on le domine parfaitement, on le maîtrise », mais il y a des régions tout à fait déprimées en Europe, en milieu rural et ces zones-là ont besoin d'une aide ou d'un élan pour mettre en valeur l'art rupestre. Nous pensons que cet impact dans les zones rurales est vraiment très intéressant.

Enfin, ce que je voulais vous présenter, parce que je pense que c'est un travail très précieux qui a conduit au soutien de la Commission Européenne de Bruxelles et aussi au Conseil de l'Europe à Strasbourg, c'est la Journée Européenne de l'Art Rupestre. C'était une ancienne revendication que nous avions et cette année, enfin, nous avons réussi à ce que ce soit adoptée. Ce sera le 9 octobre. Alors, pourquoi le 9 octobre ? Parce que c'est un jour important. Le 9 octobre 1902, Emile Cartailhac, un grand préhistorien français, se trouvait à Santillana del Mar pour visiter la grotte d'Altamira. Lors de cette visite, Emile Cartailhac reconnaitra l'authenticité d'Altamira tant pour Maria Sanz de Sautuola que pour la communauté scientifique internationale. Maria était la fille du découvreur de la grotte d'Altamira et défenseur de l'existence d'un art préhistorique, Don Marcelino Sanz de Sautuola. Don Marcelino était déjà décédé 1888 et n'avait malheureusement pas pu assister à cette reconnaissance mondiale.

Ce jour-là est donc très représentatif pour tous ceux qui aiment l'art rupestre. Et c'est le jour qui a été choisi pour la Journée européenne de l'art rupestre, qui va être célébrée chaque année ; cette année, il avait déjà 46 sites impliqués avec des enfants de toute l'Europe qui ont participé à des concours de dessin et ont reçu des bracelets. Nous sommes vraiment satisfaits.

En plus, les institutions européennes ont reconnu notre travail pour la qualité du tourisme culturel et d'un tourisme durable. Pourquoi avons-nous été récompensés ? Car il n'y a pas longtemps, à Périgueux, nous avons présenté un programme, un modèle qui était que les sites d'art rupestre – comme c'est le cas dans l'hôtellerie – doivent avoir un label de qualité. Il faut que nos destinations

soient agréables pour les visiteurs, au-delà de la connaissance, au-delà de la valeur de l'art, il faut qu'il y ait une qualité touristique. C'est pourquoi nous avons commencé à travailler à cette certification par le Conseil de l'Europe pour les sites d'art rupestre qui satisfont à différents standards, à différents critères de qualité, donc, la meilleure qualité pour un art meilleur.

Actuellement, très peu de sites ont obtenu ce label, parce qu'il y a un processus de certification reconnu par des évaluateurs externes, ce qui garantit que l'évaluation des sites est bien faite, même s'il y a une première partie d'autoévaluation

Cet après-midi, nous aurons le grand plaisir de certifier trois sites en La Dordogne (CIAP Lascaux, Le Parc de Thot et Pôle d'Interprétation de la Préhistoire de Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil), pour des raisons que nous connaissons tous, parce que ce sont des sites très reconnus qui répondent à ces 12 critères, à ces 12 blocs de bonnes pratiques. Il y a déjà deux sites certifiés, un au Portugal (Foz Côa), et un en Espagne (Siega Verde) et un troisième qui sera certifié prochainement dans la communauté autonome de la Galice qui est PAAR de Campo Lameiro.

Il y a d'autres sites aussi qui sont en processus de certification en Azerbaïdjan, en Espagne et autres sites. Nous allons les inclure dans ce club sélectif de destinations qui répondent à toutes ces exigences de qualité.

Pour terminer, j'aimerais parler de La Dordogne. En Dordogne, c'est un peu présomptueux de ma part, mais il est vrai que nous sommes dans le Périgord et que cette région a apporté une valeur ajoutée très importante à notre itinéraire. Il y a deux ans, le Conseil Départemental de La Dordogne a décidé d'entrer dans cet itinéraire et a commencé à travailler. Le président et le vice-président sont des ambassadeurs de cet itinéraire. Cela signifiait un saut de qualité très important. Par ailleurs, bien entendu, on ne pouvait pas espérer que ce soit autrement de la part de ce site qui est un des plus reconnus.

L'offre de la Vallée de la Vézère qui est vraiment fabuleuse, elle est aussi très variée et très hétérogène, qui requiert une gestion complexe parce qu'il y a des opérateurs privés, publics, nationaux, régionaux, mais quoiqu'il en soit, c'est une extraordinaire destination pour l'art rupestre européen.

Actuellement, seul le Conseil Départemental est un partenaire associé. C'est l'un de nos membres et le Conseil paie la cotisation pour tout le monde, chaque propriétaire de destination, chaque opérateur pourrait faire partie de l'itinéraire, car ils n'auraient rien à payer. Le conseil est tellement généreux qu'il paie pour tout le monde. Donc, bien entendu, j'invite les opérateurs locaux à faire partie de cet itinéraire, parce que ça ne va pas leur coûter un centime d'euro et bien entendu, les autres pays aussi, s'ils veulent faire partie de cet itinéraire du Conseil de l'Europe, je vous invite à le faire.

Germinal PEIRO, président du Conseil départemental de la Dordogne :

Merci beaucoup, Ramón, de cet exposé très précis.

Je redonne la parole à ceux qui veulent la prendre. On s'achemine vers la fin de la matinée, il n'y a pas besoin de s'étendre très longtemps sur la synthèse de la matinée puisqu'en vérité, vous avez compris la richesse que nous pouvions tous trouver dans les échanges qui ont été mis en place et dans la connaissance des expériences qui se font ailleurs dans d'autres pays ou dans d'autres régions par rapport à la valorisation ou à la gestion des sites préhistoriques.

Je crois qu'il faut rappeler aussi que l'Europe, à travers son Conseil de l'Europe, souhaite diffuser la connaissance et montrer à tous les peuples européens à quel point on a des racines communes et pourquoi on est européen, en vérité. Et on a non seulement des racines communes, mais on a aussi forcément un avenir commun à préparer. On sait que la culture est la chose peut-être la plus

importante, parce qu'elle nous permet à la fois de partager, à la fois de se comprendre, à la fois d'accepter nos différences et nous permettre de vivre ensemble d'une façon harmonieuse.

Il y a quelque chose qui me démange quand même, c'est qu'on voit Ramón s'évertuer à créer des réseaux en Europe et à faire qu'on échange entre les différentes régions. Tout à l'heure, pendant la pause, j'ai posé la question à Michel GENESTE, en lui disant : « Mais est-ce qu'en vérité, ceux d'avant, ceux qui ont fait ces gravures, ceux qui ont peint, eux aussi avaient le réseau CARP ? », alors, peut-être pas dans cette forme-là, les déplacements n'étaient peut-être pas aussi rapides, internet n'existait sûrement pas, mais est-ce qu'en vérité, comme nous, nous le faisons aujourd'hui sur nos sujets et ceci nous intéresse, est-ce qu'eux-mêmes ont échangé ?

Alors, je laisse le soin à Jean-Michel GENESTE d'apporter une réponse, mais d'autres pourront le faire aussi.

Jean-Michel GENESTE, professeur d'archéologie :

Oui, effectivement, il se trouve que pour ces périodes-là, il y a des documents aussi bien dans l'art, mais aussi dans l'archéologie qui montrent qu'il y avait des contacts, non pas des contacts directs, c'est-à-dire ce n'est pas les populations qui y allaient, il n'y avait pas du tourisme saisonnier, on prend un bus, on prend les rênes, on va en Cantabrie et on revient en Dordogne. Puis, à un autre moment, on ira plutôt vers Barcelone et on ira jusqu'au sud de l'Espagne, non ce n'est pas ça. Mais les mouvements de matériaux, d'objets, de coquillages, les styles de l'art rupestre et de l'art mobilier aussi, qui est très important, que l'on trouve dans tous ces sites et qui sont associés, montrent qu'il y a eu des contacts et qu'il y a eu, non pas des contacts peut-être physiques et c'est là qu'il faut faire le commentaire, mais qu'il y a eu des rencontres d'idées, des échanges d'idées et des élaborations de ce que les spécialistes de l'art rupestre, lorsqu'ils regardent des œuvres, identifient dans la composition comme des langages communs dans la manière de représenter, par exemple, la perspective. Et le lien que je veux faire, c'est l'ami Ramón MONTES qui l'a fait tout à l'heure, en soulignant que le réseau CARP, c'est un réseau immatériel et intellectuel construit sur des sites, c'est exactement ça qui se passait, c'est-à-dire qu'il y avait des échanges d'idées à l'époque déjà. Et on voit ces échanges d'idées entre tous les espaces de l'art européen, quelle que soit sa période, pas que paléolithique, c'est pareil pour le néolithique, on a ces réseaux qui fonctionnent. Donc, aujourd'hui, utiliser les routes du tourisme pour faire et concevoir un réseau immatériel de déplacement et d'image de réseau et de déplacement imaginaire d'entre ces sites, c'est la meilleure manière que nous ayons aujourd'hui de rassembler les attentes d'une société avec ses réalités et ses ressources touristiques.

Germinal PEIRO, président du Conseil départemental de la Dordogne :

Je voudrais remercier Jean-Michel GENESTE d'avoir fait la synthèse à ma place.

Si quelqu'un d'autre veut dire autre chose, parce que ce qui est le plus impressionnant, c'est de savoir que des gens à 600 km ou à 1 000 km, eh bien, ont véritablement échangé. Les colliers que l'on retrouve, qui viennent de la Méditerranée et qu'on retrouve ici dans cette vallée de la Vézère ou l'inverse, ou tu disais des colliers de Bordeaux ou des pierres de Bordeaux qu'on retrouve autour d'Altamira, montrent qu'il y avait, il y a eu des échanges comme il y en a eu pendant les Croisades, dans une période beaucoup plus récente. Mais c'est assez fantastique de savoir que des gens qui ont gravé à Siega Verde, qui ont peint à Altamira, qui ont peint ici, etc. avaient quelque chose en commun, alors peut-être pas eux directement, mais ont partagé des choses en commun. Puis, il y a du mobilier qu'on a retrouvé et qui atteste, que des silex de Bordeaux – pour être plus juste – que des morceaux de silex de Bordeaux sont retrouvés en Cantabrie. Donc, il y a bien des gens qui ont transporté ce mobilier-là.

Nouvelle intervenante :

Oui, en étant à Valcamonica, j'ai découvert ce qu'a écrit Emmanuel ANATI sur « The Conceptual archeology » et je pense que là, on a un stade supérieur maintenant qu'on a découvert tous les sites, c'est la conception, c'est ce qu'on a dans l'esprit quand on fait quelque chose. Rapprochez-vous par internet de ce qu'écrit Emmanuel ANATI, on peut faire partie de ce groupe de réflexion et je crois qu'aujourd'hui, on est à ce stade d'échange d'une façon de concevoir. Ils avaient un esprit, cet esprit était partout et on arrive à un certain résultat. Et ça, je trouve que c'est très novateur dans la façon de penser. Je remercie beaucoup Emmanuel ANATI d'avoir décrit et de mener cette réflexion parce que c'est, au fond, ce qui nous intrigue.

Jean-Pierre CHADELLE :

A la fin des années 1990, dans le cadre d'un projet européen, le Département de la Dordogne a collaboré avec nos amis de Foz Côa et la municipalité de Riva de Sella à la construction d'un document à destination des scolaires, c'était un CD-ROM où on présentait les gisements de ces trois régions, eh bien l'idée principale derrière ce CD-ROM, c'était il y a 20 000 ans, il n'y avait pas de frontière en Europe.

Serge :

Je veux simplement dire que la notion de frontière qui, pour nous, est souvent une question d'exclusion, était pour ces périodes-là, dans les territoires parcourus par les groupes, les zones de contact, les frontières, en fait d'une certaine façon, étaient des zones d'échange et d'enrichissement mutuel et même d'échange certainement de personnes, comme ça se passe dans des groupes encore traditionnels sur le plan de la biologie, parce que c'est important de mélanger les groupes qui sont très peu nombreux, ils ont intérêt à s'enrichir de l'autre à tous les points de vue, non seulement sur le plan culturel, mais aussi sur le plan purement biologique.

Donc, je crois que notre vision de la frontière entre les Etats est quelque chose qui, par rapport à cette démarche-là d'ailleurs, nous fait revenir à ces périodes anciennes où les groupes avaient intérêt à se rencontrer et l'ont pratiqué. On en a preuve, comme le disait Jean-Michel tout à l'heure, à travers la circulation des objets. Je pense particulièrement à la période du Gravettien où il y avait eu ces fameuses statuettes féminines qu'on a retrouvées dans toute l'Europe entière à la même période, certainement, ça correspondait à une période difficile où le fait de se reproduire était important et où la femme avait un rôle majeur dans la création de la vie, parce qu'il y avait une dégradation climatique importante. Mais je crois que toutes ces notions-là sont à revisiter pour justement nous aider à mieux communiquer entre nous, européens. Voilà.

Nouvelle intervenante :

Pour rebondir sur ce qui vient d'être dit, le réseau CARP peut-il être un partenaire privilégié pour les différents ministères en charge de l'Education nationale ? Est-ce que des élèves peuvent, par le biais de ce réseau, découvrir l'art à travers l'Europe sur un accompagnement particulier qui favoriserait le déplacement de scolaire.

Ramón MONTES, pour le CARP :

En Espagne, j'ai l'habitude de dire : « Je suis vraiment ravi que vous me posiez cette question », oui en effet, l'une des missions du Conseil de l'Europe et des experts culturels, c'est justement d'encourager les expériences avec les nouveaux européens, avec tous les européens et les scolaires. Justement, la déclaration de la Journée de l'art rupestre est non seulement une journée de fêtes, avec l'organisation d'activités particulières ou la gratuité pour l'entrée au site, mais nous avons aussi organisé un grand

concours avec plus de 3 000 dessins d'enfants de Azerbaïdjan, du Portugal, de France, de Finlande, c'est vraiment merveilleux. Maintenant, nous organisons, nous devons faire la tâche la plus difficile, c'est-à-dire la sélection des dessins, parce que nous allons organiser des expositions temporaires qui vont se déplacer sur les différents sites du réseau et ça va nous permettre de savoir comment les européens d'aujourd'hui voient les européens d'autrefois. Donc, nous allons aussi publier un livre en anglais et en français pour que les enfants racontent ce qu'est l'art rupestre pour eux, ce que cet art leur transmet, pourquoi ils se sont identifiés à l'art rupestre. On l'a vu justement avec les figures de Valcamonica, des petites figures sont devenues des icônes de la ville, on les trouve partout et les enfants s'identifient parfaitement avec ces dessins.

Altamira, bien entendu, a expliqué comment se sentent les enfants de la Cantabrie ou les enfants du Périgord par rapport aux représentations des différentes grottes. Donc, il y a une identité très forte.

Voilà donc un domaine d'actions pour nous et à partir du mois de janvier, nous aurons ces expositions qui circulent sur l'ensemble du réseau et nous pensons que c'est un outil pédagogique extrêmement puissant.

Germinal PEIRO, président du Conseil départemental de la Dordogne :

Madame Nathalie FOURMENT.

Nathalie FOURMENT, conservatrice régionale de l'archéologie pour la Nouvelle-Aquitaine :

J'ai une question de plus. Je peux la poser en espagnol, puisque c'est sur CARP. J'aimerais savoir, puisqu'il a été dit que des pays et des ministères pourraient adhérer au CARP et nous savons que les structures des pays d'Europe sont différentes en fonction des pays avec les structures nationales, fédérales, régionales donc, comment un ministère peut-il faire pour adhérer au CARP, parce que c'est quelque chose de très important, de très grand et comment peuvent adhérer les différentes administrations, centralisées ou pas, je pense à un musée ou à d'autres services du ministère. Pour entrer dans le CARP, est-ce qu'il faut une gestion pratique, un cas pratique ?

Ramón MONTES, pour le CARP :

L'adhésion au CARP, en principe, doit se faire pour un gestionnaire. Il ne suffit pas d'avoir un site d'art rupestre, il faut qu'il soit ouvert au public, s'il n'y a pas une utilisation sociale de cet art rupestre, c'est impossible. Nous avons en effet des ministères et dans le cas de l'Azerbaïdjan et de la Géorgie, parce que leurs instituts nationaux de protection du patrimoine sont partenaires donc, c'est un ministère, mais en réalité un ministère c'est quelque chose d'intangible, en fin de compte, ce sont des instituts ou des directions générales. Dans le cas des gouvernements régionaux, c'est un peu la même chose, en principe, le conseil aide le partenaire, mais ensuite, réellement c'est la direction régionale de la culture ou le service du patrimoine culturel qui travaille en collaboration avec le CARP. Dans le cas de l'Espagne, il y a un musée national du réseau qui est le partenaire, le ministère est représenté par le biais du seul musée consacré à l'art rupestre qui est celui d'Altamira.

Moi, ce qui me paraît le plus important dans le fonctionnement du réseau CARP, c'est la diversité des institutions qui peuvent travailler ensemble. Ils ont tous un objectif commun qui est celui de la conservation de l'art rupestre, bien entendu, mais ensuite, les intérêts sont très différents. Bien entendu, nous travaillons en milieu rural et certains gouvernements régionaux en font la promotion, Castilla y León, Dordogne, Cantabrie et d'autres sont davantage axés sur d'autres activités comme le tourisme et les communautés espagnoles de l'Arc méditerranéen qui cherchent à développer davantage la partie touristique plutôt que la partie développement urbain. Mais finalement et en fin de compte, nous voulons tous la même chose, c'est un réseau qui a une croissance progressive depuis

dix ans, depuis 13 membres jusqu'à 42 et vraiment, nous avons une panoplie très variée et c'est un avantage.

Actuellement, nous élaborons des projets pour des candidatures européennes. Donc, il y a une grande diversité de pays, mais aussi d'intérêts et tout cela enrichit nos projets et en ce sens, je suis raisonnablement satisfait. Est-ce que nous aimerions avoir davantage de membres ? Oui, c'est vrai, mais nous voulons des membres qui puissent apporter leur collaboration et leur travail, parce que certains d'entre eux ne font pas grand-chose et en revanche, d'autres, au contraire, participent énormément.

Germinal PEIRO, président du Conseil départemental de la Dordogne :

Mesdames, Messieurs, nous revenons à 14h pour inaugurer une table d'orientation sur la terrasse du musée.

Vendredi 29 novembre 2019 à 14h30

Présentatrice :

Je vais juste dire trois mots avant de laisser la parole à Jean-Michel GENESTE qui nous fait le plaisir de bien vouloir introduire cette dernière après-midi et qui permettra aux collègues bachkirs de nous présenter leur projet et leur demande d'inscription UNESCO.

Je vais faire, comme vous le savez, comme d'habitude le maître du temps. Donc, il faut impérativement que nous terminions notre séance, comme je vous l'ai dit ce matin, au plus tard, du plus tard du plus tard à 17h.

Jean-Michel GENESTE, professeur d'archéologie :

Merci bien, Cécile, pour cette introduction.

Nous allons passer la dernière après-midi d'intervention consacrée à cette nouvelle grotte redécouverte qui est la grotte de Shulgan-Tash et c'est pour nous un grand honneur d'accueillir Danir GAÏNOULINNE qui est le chef, à l'heure actuelle, de la direction des patrimoines et des biens culturels de la République du Bachkortostan dans la Fédération de Russie.

Donc, introduire Danir GAÏNOULINNE avec qui j'ai eu l'occasion déjà d'échanger et surtout, qui nous a fait l'honneur de nous accueillir. J'ai eu la chance de pouvoir travailler une semaine dans la grotte de Shulgan-Tash au mois de février, au milieu de la neige et de la glace. C'est de cette dimension-là dont je voudrais juste témoigner en tant qu'archéologue. Nous connaissons et nous avons l'habitude de manipuler les sites d'art rupestre de la partie occidentale de l'Europe, mais cette grotte, découverte par Alexandre RIOUMINE en 1959, a joué un rôle important et va jouer un rôle encore plus important dans les années à venir dans notre conception de ce qu'est ce patrimoine du paléolithique récent.

Immédiatement après avoir été découverte, cette grotte a été assez bien décrite par un scientifique qui était visionnaire, RIOUMINE. Et immédiatement après, il y a eu des recherches archéologiques dans le site qui ont été faites par les archéologues en poste, en place à l'époque et qui étaient fameux, comme l'archéologue BADER qui a fait les premières recherches, puis d'autres après comme LIAKHNITSKI qui a eu la chance de former certains de nos collègues ici présents.

On a commencé à avoir une connaissance de ce site qui nous l'a situé dans le paléolithique supérieur, parce qu'à l'époque, dans ces recherches des années 1960, il a été possible de découvrir quelques vestiges d'objets archéologiques et surtout de faire des datations à partir de radiocarbone, de charbons de bois qui étaient dans les stratigraphies sur les sols et associés avec des traces de peinture. A cette époque-là, on a eu des dates radiocarbone qui ont été publiées de 16 000 avant le présent ou 19 000 avant le présent, en dates non calibrées. Ça, c'est quelque chose d'important qui a rattaché cette grotte dans le grand ensemble des sites d'art rupestre européens.

Dans cette histoire et dans la naissance du projet dont va vous parler Danir GAÏNOULINNE, il y a déjà un certain nombre d'étapes préalables avant le dépôt d'un dossier sur la liste de préinscription, sur la Tentative Lists de l'UNESCO qui sont apportées à leur honneur et à leur crédit. Très tôt, il y a eu une volonté politique et scientifique de développer des recherches pour augmenter les connaissances, mais surtout, de réaménager ce site et de le mettre au niveau des équipements qui, normalement, auraient dû le concerner. Ce site, à côté de la région d'Oufa, est dans un endroit, dans un parc naturel qui allie ses ressources naturelles avec un bien culturel très ancien. Le projet que porte Danir GAÏNOULINNE, c'est de réhabiliter, de classer sur la liste et d'inscrire sur la liste du Patrimoine mondial cette grotte qui est résolument paléolithique avec un art, vous le verrez, qui n'a rien à envier avec ce qu'il y a en Europe occidentale, mais de l'enchâsser aussi dans un ensemble de parcs naturels

qui ont des ressources géologiques, des ressources hydrothermales, des ressources environnementales, comme par exemple des populations d'abeilles, parce qu'il y a des forêts de tilleuls qui sont depuis, anciennement gérées et domestiquées pour la production de miels exceptionnels, bref, vous voyez, de l'insérer dans un ensemble de ressources touristiques géologiques et écologiques contemporaines.

Le deuxième volet qu'indépendamment et avant ce projet, ont développé l'équipe du directeur Danir GAÏNOULINNE, a été de refaire et reconsidérer totalement l'équipement interne de ce site pour le doter de très beaux équipements en acier inox, qu'ils soient de matière imputrescible et amovible, et surtout, de se lancer dans un programme de visualisation des œuvres, d'accès à la visibilité des œuvres, parce que du fait de la longue histoire de l'ouverture de ce site, un grand nombre de graffitis était apposé et ne permettait plus à la lisibilité des panneaux ornés. Ce travail de nettoyage a été fait, pendant une dizaine d'années, par un des grands spécialistes de nos régions, qui est Eoudalghi AHMET, qui a travaillé sur un certain nombre de sites, bien sûr, beaucoup en Espagne, mais aussi en France, etc. et qui a dégagé ces œuvres. Aujourd'hui, on voit la grotte comme elle était à l'époque paléolithique et cela relève d'un grand savoir-faire, mais en même temps d'une intense opération. Au moment du nettoyage de ces œuvres, Eoudalghi AHMET a aussi proposé de nettoyer et de dégager des œuvres de la calcite qui les recouvrait.

Autant dans les premières publications des années 1990 sur la grotte de Shulgan-Tash par Chtchelinski et Bozinsky qui les a traduites en langage occidental, on voit des œuvres mais on voit l'arrière-train d'un animal qui a été interprété comme un anthropomorphe et qui s'est révélé en camélidé. Pourtant, à la lumière, le fait que cet art occidental avait effectivement des variabilités régionales et que, bien entendu, de la même manière que chez nous on pouvait trouver des espèces qui étaient très locales, on a effectivement la place du chameau de Bactriane au rang des espèces paléolithiques.

Voilà en quelques mots l'importance et en même temps la trajectoire très importante faite par cette équipe en amont d'une instance de classement, de manière à y accéder. C'est vraiment avec un grand plaisir, mais en même temps un grand honneur, parce qu'il est signifiant de voir aujourd'hui que des grottes découvertes il y a 60 ans maintenant, étaient un petit peu restées dans l'oubli et que la recherche contemporaine les remet soudainement sous le feu des projecteurs et que cette grotte va attirer notre attention sur le fait qu'il n'y a pas que l'Europe occidentale et qu'il nous manque certainement encore beaucoup d'autres jalons d'ici-là, puisque cette grotte est à quelque chose comme 5 000 kilomètres d'ici.

C'est avec grand plaisir que je passe la parole à Danir GAÏNOULINNE.

Danir GAÏNOULINNE, pour la grotte de Shulgan-Tash :

Merci beaucoup. Bonjour mes chers collègues. J'ai déjà été présenté. Je commencerai ma présentation.

Le centre de recherche a été fondé en 1990. Cette organisation est sous le patronage du service du patrimoine de Bachkortostan qui est l'autorité exécutive chargée par les structures fédérales en domaine de protection et de popularisation des monuments de patrimoines classés sur le territoire de la République de Bachkortostan. Cet organisme est considéré comme le plus grand centre de recherche scientifique dans le domaine d'études dans la région d'Oural méridionale. Nous possédons trois centres ici et surveillons l'état de conservation d'environ 3,5 mille sites archéologiques et monuments architecturaux.

L'une des missions les plus importantes du centre comprend l'activité économique. Nos partenaires sont les compagnies pétrolières bachkernet, les compagnies de ressources énergétiques Gazprom, grandes compagnies russes du secteur bancaire et autres.

Depuis 2012, à l'initiative du gouvernement de la République Bachkortostan, des travaux sont en cours pour moderniser le système de gestion du bien culturel, sites archéologiques, grotte de Kapova avec peintures rupestres et paléolithiques. A la même période, le gouvernement de la République a lancé une proposition à la communauté scientifique d'élaboration de la question concernant une préparation par étapes de la nomination des peintures rupestres de la grotte sur la liste des sites du Patrimoine mondial de l'UNESCO. Depuis l'année 2014, le rôle majeur dans ce projet joue les activités du centre de recherche et du musée réserves historiques et culturelles dont la grotte de Shulgan-Tash créée à la base du centre. Le 27 mars 2018, la grotte est inscrite sur la liste indicative des sites du Patrimoine mondial de l'UNESCO sous le nom « Peinture rupestre de la grotte de Shulgan-Tash ».

La grotte de Shulgan-Tash est largement connue comme l'une des plus grandes cavités de l'Oural. Il s'agit d'un système spéléologique ramifié de trois étages d'une longueur de passage explorée de 3 323 mètres. En plus de la grotte, le système karstique comprend également des éléments des cavités siphonales connus actuellement. La longueur totale du système karstique est estimée à 10-12 km environ. Depuis les travaux effectués à l'intérieur de la grotte, il y avait 12 spéléologues d'ailleurs qui y sont décédés.

En 1959, les peintures rupestres attribuées au paléolithique supérieur ont été découvertes dans la grotte par le biologiste Alexandre Vladimirovitch RIOUMINE. L'adaptation des peintures effectuées par la méthode uranium-thorium propose l'âge estimé entre 44 et 14,5 mille ans avant notre ère. Les datations par la méthode carbone 14 des couches archéologiques qui sont représentées par les traces de peintures et des fragments de peintures colorées les attribuent à l'intervalle de temps entre 14 et 19 mille ans avant notre ère.

Après la découverte des peintures rupestres anciennes dans la grotte de Shulgan-Tash dans le milieu scientifique, postérieurement, il a eu le nom de Kapova. Le nom « Shulgan-Tash » est le premier nom traditionnel de la grotte qui a été enregistré avant les autres par les écrits au milieu du XVIII^{ème} siècle et largement étendu par le peuple de Bachkortostan. La population indigène de la République, les bachkires, depuis les périodes très anciennes, considéraient comme le royaume souterrain de Shulgan, l'un des personnages principaux de la poésie épique populaire d'Oural-Batir.

Avec la création du projet de nomination de la grotte sur la liste des sites du Patrimoine mondial, grâce à plusieurs demandes et des appels officiels des citoyens de la République, la popularisation du projet s'effectue avec l'utilisation du microtoponyme de Shulgan-Tash.

Le site de peinture rupestre de la grotte de Shulgan-Tash est nommé sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO selon deux critères. Le premier critère : « représenter un chef d'œuvre du génie créateur humain » et troisième critère : « apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue. »

La proposition d'inscription de la grotte de Shulgan-Tash sur la liste du patrimoine de l'UNESCO est un projet socioéconomique important. La mise en œuvre des projets de développement de l'infrastructure créative du site contribue à la formation de l'attractivité d'investissements du district de Burzyansky. En 2017, les localités adjacentes du site ont été dotées des stations de téléphonie mobile et d'accès internet haute vitesse. En 2018, les entreprises fédérales et régionales ont commencé à construire des routes, à augmenter la capacité d'approvisionnement en électricité et en gaz des localités les plus proches de la grotte. Les projets de recyclage des déchets ménagers ont été développés en raison de l'augmentation du flux touristique.

La proposition d'inscription de la grotte de Shulgan-Tash en tant que site de Patrimoine mondial est importante pour la population locale. A l'heure actuelle, l'université d'Etat bachkire forme de manière ciblée des spécialistes qui ont la garantie de l'emploi dans le musée-réserve et la grotte de Shulgan-Tash. La croissance du flux touristique augmenterait les ventes de produits agricoles et artisanaux

fabriqués par la population locale. Le plan de gestion prévoit la participation directe de la communauté locale à la gestion du bien peinture rupestre de la grotte de Shulgan-Tash.

La proposition d'inscription est rédigée conformément aux plans d'action recommandés et aux programmes élaborés par le groupe initiative sous la direction du centre de l'art paléolithique de l'institut d'archéologie de l'Académie des sciences de Russie. Les travaux d'études menés dans la grotte suivent une approche pluridisciplinaire. Pour l'élaboration du dossier, est créée une équipe spéciale du projet constituée de 25 chercheurs spécialisés en différents domaines d'études. Le responsable scientifique de l'équipe, élu par la majorité des chercheurs, est devenu le chercheur de l'institut d'archéologie Margulan, République de Kazakhstan. La coordination générale de l'équipe est effectuée par l'institut d'archéologie de l'Académie des sciences de Russie, ainsi que par le centre des recherches. La finalisation du dossier de proposition d'inscription et du plan de gestion du site peinture rupestre de la grotte de Shulgan-Tash est prévue pour la fin de l'année 2020.

Au cours des huit dernières années, à la demande du Gouvernement de la République de Bachkortostan, un grand nombre d'activités ont été organisées pour promouvoir le site, le mettre en bon état et créer la base matérielle et technique pour de nouvelles recherches dans la grotte.

Depuis l'année 2015, le premier catalogue complet des peintures rupestres de la grotte est apparu. L'organisation des conférences internationales scientifiques annuelles consacrées à la préservation des sites à peintures rupestres est également assurée. La corrélation des datations des peintures rupestres et de la couche archéologique de la grotte par les méthodes carbone 14 et uranium-thorium a été également effectuée. Grâce à l'achat et à l'installation de l'équipement électronique moderne, le système de monitoring du microclimat de la cavité karstique est fortement amélioré.

Depuis l'automne 2015, six expéditions scientifiques internationales ont été organisées sous la direction de Gald GUIAMEY restaurateur de l'Andorre spécialiste de la conservation et de la restauration des peintures rupestres et des peintures murales. Les travaux de nettoyage des parois de la grotte, des inscriptions, des graffitis laissés par les visiteurs et désencrassements y ont été menés. Les formations pratiques sur les nouvelles méthodes modernes de protection des peintures rupestres y ont été organisées par des archéologues spécialistes. Actuellement, tous les graffitis des parois dans la partie accessible aux études sont entièrement enlevés. En novembre 2017, les travaux de nettoyage, d'enregistrement et de conservation des peintures rupestres et de la composition dans la salle de Chaos y ont été effectués.

Au cours de la mission internationale, les chercheurs ont fait une découverte sensationnelle. Sous une couche de calcite épaisse, une représentation très réaliste d'un chameau.

En 2018, les travaux d'enregistrement de la grotte de Shulgan-Tash avec de l'équipement technique moderne, avec une utilisation de technologie de numérisation par laser et de traitement photométrique des photos numériques appliquées sur les secteurs de parois avec les peintures rupestres ont été terminés. Les données obtenues ont permis de créer le modèle numérique en 3D de la cavité de la grotte, du portail jusqu'au passage Rioumine. Ce modèle est caractérisé par une numérisation très détaillée de la paroi des salles avec les peintures rupestres. Les données obtenues au cours du traitement des résultats d'enregistrements numériques ont été exploitées pour une série d'expérimentations qui ont pour objectif de créer des maquettes des parois de la grotte avec des copies exactes des peintures rupestres par la méthode 3D. Ces travaux étaient également indispensables pour la création des copies des maquettes des secteurs de la paroi de la grotte avec les peintures originales. Ces peintures seront le cœur d'une nouvelle exposition du complexe muséal historique et culturel Shulgan-Tash qui est actuellement en cours de construction. Ces copies, vous les avez vues hier, elles sont présentées dans la salle du Pôle.

Cette expérimentation des copies imprimées en 3D nous paraît très intéressante et on pense que ces copies seront très utiles pour notre exposition dans le musée, dans le centre.

En 2016-2017, un projet architectural sur le système de sécurité à l'intérieur de la grotte pour les chercheurs a été développé et réalisé. Le démontage des constructions d'escaliers montés en 1964, qui étaient presque détruits à cause des processus de corrosion, a été également effectué. Les travaux de remontage des escaliers et des échelles, ainsi que le réaménagement des points panoramiques ont été réalisés en métal inoxydable.

Vous imaginez, je pense, que notre grotte est gigantesque, c'est pour cette raison que le système de passage est très important pour les touristes, pour effectuer des travaux de recherche, des travaux d'aménagement. Actuellement, ce système est aux normes.

En automne 2018, la construction du bâtiment et du complexe muséal historique et culturel Shulgan-Tash a été lancée. La réalisation du projet de la création d'un grand musée dans la zone tampon est organisée dans le cadre du respect d'un ensemble de mesures orientées vers la redistribution des flux touristiques. Le raisonnement et le développement de l'infrastructure touristique dans cette zone tampon du site permettraient de diminuer un impact anthropique sur la cavité. La fondation d'un complexe muséal spécialisé contribue à la résolution du problème lié à la formation d'un système de gestion du site mentionné. Les conditions favorables pour la muséification ont été créées. La conservation et la popularisation des sites et monuments culturels classés, l'organisation du travail sécurisé avec les flux touristiques suivant les normes actuelles dans la région de Burzyansky de la République de Kazakhstan ont été réalisées.

Notre musée est très grand, sa superficie comprend 4 000 m² et dans ce musée, nous possédons une salle de conférences, une grande exposition, des laboratoires, des bureaux, des réserves, des salles pour organiser les cours scolaires et même à l'extérieur, nous avons un amphithéâtre pour organiser les événements.

Nous présentons notre musée comme le centre moderne historique et culturel. Il y aura une salle pour organiser les expositions, pour pouvoir inviter nos collègues des pays étrangers pour les échanges internationaux.

Depuis l'automne 2019, l'élaboration du plan général d'aménagement du secteur de la zone tampon de la grotte a été effectuée. Hors ces limites, sur le territoire d'environ 3 000 ha, trois zones de récréation sont prévues et aménagées. Dans la région, à part le complexe muséal, le musée d'apiculture miel de Bachkirie, le complexe ethnographique, des parkings pour les voitures, un embarcadère fluvial, un village de tentes, un terrain pour les recherches archéologiques expérimentales y seront construits.

Au printemps 2020, l'inauguration d'un espace vert dans la région du lac, un grand complexe ethnographique sera construit à 6 km de l'entrée dans la grotte sur le territoire du village abandonné.

Il faut expliquer également que le musée et le site paléolithique sont entourés des réserves naturelles.

Ici nous avons conservé les traditions anciennes d'apiculture : comment avoir du miel des abeilles sauvages. Et cette région est considérée comme très attirante pour les touristes du point de vue du patrimoine régional. C'est pour cette raison, juste à côté du musée, à proximité immédiate, nous allons construire un musée d'apiculture consacré à cette tradition très ancienne d'avoir le miel.

Nous allons construire le complexe ethnographique. Ainsi, nous allons développer le projet de création des endroits très attirants remarquables pour les touristes qui fait partie du projet aussi.

Pendant les périodes entre 2014 et 2016, une grande série de travaux orientés vers l'organisation de gestion de la grotte selon la législation nationale a été menée. A l'étape initiale, les frontières et l'objet de conservation du site sont déterminés et approuvés. Selon les recommandations du ministère de la Culture de la Fédération de Russie, le système de protection et de gestion des territoires du site et de

la zone tampon est basée sur les principes de stratégie fédérale, orienté vers la création du système des endroits remarquables, des réserves historiques et culturelles et de musées réserves de la Fédération de Russie.

En 2014-2015, le projet de base historique et culturel du site exceptionnel d'Oural-Batir a été élaboré avec comme objectif de créer une zone tampon destinée à protéger le site culturel et naturel et les alentours de la grotte. Sur tout le territoire de la zone tampon du site, le régime de restrictions supplémentaires juridiques urbanistiques et d'autres restrictions sur les activités agricoles a été imposé.

A la décision du Gouvernement de la République de Bachkortostan, n° 71 du 9 mars 2017, une partie du site historique d'Oural-Batir a été classée comme réserve historique et culturelle. Il faut également préciser que ce projet est remarquable par le fait qu'en même temps avec la préservation, la conservation et l'étude du site, notre équipe construit également la zone de tampon en même temps.

Je vous présente mes excuses parce que des fois, apparemment les diapos ne correspondaient pas, mais j'espère que vous avez tout compris.

Je tiens à remercier notre Gouvernement qui nous soutient toujours et qui finance tous nos caprices et tous nos projets. Et quand ils ont vu la construction des routes, la gazéification et la construction des murs du centre, quand ils ont vu ce terrain de construction immense, ils ont demandé : « Est-ce que ça, c'est à cause de vous ? » Oui, ça c'est à cause de nous.

Et bien sûr j'aimerais remercier nos collègues français qui viennent régulièrement chez nous, qui m'ont invité ici et qui nous soutiennent toujours, qui nous aident, qui nous donnent des conseils et des avis professionnels, tous nos collègues qui nous aident en suivant nos démarches, qui nous aident toujours. Et si on suit un bon chemin et une bonne direction, c'est grâce à nos échanges et notre travail international.

Actuellement notre musée est en cours de construction intense et il y a beaucoup de spécialistes qui travaillent sur l'exposition même. Et on a des tentatives de faire des fac-similés de dessins, de peintures rupestres de la grotte et les présenter dans le musée. Dans notre travail, nous comptons beaucoup sur le travail de nos collègues français.

Merci de votre attention.

Jean-Michel GENESTE, professeur d'archéologie :

Je pense qu'il y a le temps pour une discussion et si des questions veulent être posées sur les différents sujets abordés, aussi bien le contenu scientifique du site, que le développement du projet et en même temps, son assise et ses perspectives de développement territorial.

Ce n'est pas si commun que ça d'avoir l'occasion de percevoir un projet avant même sa naissance, au moment de sa gestation et de sa préparation. Et là, vous ont été très excellemment présentés les différents ingrédients, la longueur du processus et le nombre de partenaires et en même temps déjà, le réseau en place qui est en train de réaliser ce site.

Des questions ?

Nathalie FOURMENT, conservatrice régionale de l'archéologie pour la Nouvelle-Aquitaine :

Ce n'est pas une question, c'est plutôt pour surenchérir sur ce que tu dis, à savoir que depuis hier, on a vu des sites très anciennement découverts, voilà et avec des inscriptions anciennes qui devaient parfois rattraper justement et évoluer et se réadapter aux enjeux des territoires actuels. Et la

différence avec ce qu'on a là, c'est qu'il y a tout qui se déroule quasiment de manière simultanée, à savoir tous les travaux de relecture de la grotte, de mise en forme de ces exigences liées aux critères d'intégrité et d'authenticité qui sont chers à l'UNESCO, on le sait. En même temps, tout est conçu dans un temps très court, mais où tout est pris dans ce raccourci un peu du temps, mais où tout est parfaitement intégré, puisque tout se passe quasiment en même temps ou sur quelques échelles d'années très courtes.

Du coup, je vois vraiment un contrepoint avec tout ce qu'on a présenté jusqu'alors, depuis hier matin, où là, l'intégration aux problématiques environnementales, elle est intrinsèque puisque c'est dans un endroit absolument fabuleux, où l'environnement est de première importance et coule de source. Alors que nous, on essaie de restaurer des paysages, on essaie de restaurer et de prendre en compte les problèmes de déforestation ou au contraire, d'envahissement d'arbres, là, tout est dans son écrin, j'ai tendance à dire, environnemental propre. C'était juste une espèce de réflexion comme ça pour montrer que c'était un contrepoint à tout ce qu'on a vu jusqu'alors et en même temps, une parfaite logique avec tout ce que nous tous nous faisons aussi.

On est complètement d'accord sur toutes les modalités de mise en œuvre de tels enjeux UNESCO et transmission au public.

Danir GAÏNOULINNE, pour la grotte de Shulgan-Tash :

J'aimerais bien rajouter que le projet de construction de notre musée a été approuvé et accepté par le ministère des Ressources Naturelles. Ce projet a été envoyé au ministère à Moscou et ils ont souligné que la construction du musée s'intègre bien dans l'environnement surtout naturel.

C'était très compliqué de négocier avec les écologistes et les gens qui gèrent le secteur naturel, mais quand même, malgré tout, on a trouvé les bons mots.

Pour élaborer notre projet, nous travaillons beaucoup avec la population locale et les bachkires, ils comprennent bien que ce projet ne va amener que des côtés positifs : la construction de routes, l'aménagement et réaménagement de la zone. Donc, les conséquences seront totalement favorables.

Nouvel intervenant :

Je voulais juste dire que je suis très impressionné par les travaux qui ont été réalisés au niveau des peintures pour effacer les graffitis et également la calcite. Et je m'interroge sur la technique qui a été employée pour réduire la calcite. Est-ce qu'on peut avoir des détails ?

Danir GAÏNOULINNE, pour la grotte de Shulgan-Tash :

Notre collègue qui n'est pas encore là, qui est sur la route, Nikolai GRIGORIEV, qui arrive un peu plus tard, pourrait répondre à cette question beaucoup mieux que moi, mais quand même je vais essayer de répondre.

En tant que responsable et directeur du musée, j'ai visité la grotte en cours d'étude plusieurs fois, et de mon côté, je peux dire que pour enlever par exemple les traces, les inscriptions laissées par du charbon, les chercheurs ont utilisé de l'eau de la grotte. Aucun composant chimique n'a été utilisé.

C'est tout ce que je peux vous dire de mon côté mais notre collègue peut répondre à cette question beaucoup mieux. Il connaît des techniques qu'il a élaborées par lui-même, mais il n'aime pas les éclairer.

Pendant deux ans de travaux de nettoyage, 120 m² de graffitis ont été effacés. Probablement, c'était l'une des grottes les plus sales de l'Europe.

Nouvel intervenant :

Bonjour, simplement tout d'abord une question très factuelle, combien de touristes attendez-vous chaque année ? Et aussi, j'ai beaucoup aimé la manière dont s'articule la muséographie de la grotte et l'épopée bachkire, est-ce que vous pouvez en dire un peu plus ?

Danir GAÏNOULINNE, pour la grotte de Shulgan-Tash :

Actuellement la grotte est visitée par à peu près 40 000 touristes par an. Cette région est fréquentée par presque 60 000 personnes par an.

Et depuis les périodes très anciennes, cette grotte est fortement liée à la mythologie bachkire. Les bachkires considéraient cette grotte comme sacrée et même son nom « Shulgan » provient d'un mythe bachkir, c'est le prénom du frère méchant d'Oural-Batir.

Et d'après la mythologie, la grotte a été creusée dans la roche exprès pour le cheval d'Oural-Batir, le Pégase d'Oural-Batir. Et cette année, nous avons construit le monument consacré à ce Pégase d'Oural-Batir pour que la population locale n'oublie pas ses traditions et sa civilisation.

Plusieurs personnes visitent une grotte en la considérant comme un lieu sacré. Nous voudrions montrer ce lien mythologique sacré à l'exposition, à la présentation d'inauguration de notre exposition.

Ces endroits sont particulièrement intéressants parce qu'ils sont souvent présentés dans les mythes et légendes locales. Au cours de notre travail sur le projet, nous allons insister sur ce fait en cherchant le lien avec la mythologie.

La chaîne de montagnes Oural a été empruntée de la mythologie bachkire du personnage frère gentil de cette légende, ce mythe sur Oural-Batir. Et Shulgan, c'est le personnage négatif qui est parti dans le royaume souterrain.

Jean-Michel GENESTE, professeur d'archéologie :

Merci. D'autres commentaires ?

Nathalie FOURMENT, conservatrice régionale de l'archéologie pour la Nouvelle-Aquitaine :

J'ai bien entendu toutes les explications qu'a donné Danir suite à la question qui vient d'être posée. En fait, l'importance aujourd'hui, si j'ai bien compris de cette survivance du mythe, on va dire, liée à cette caverne, et je me demandais si dans les discussions préalables qui ont eu lieu au moment de l'inscription sur la liste indicative, en 2018, il avait été envisagé du coup de mettre aussi le critère 6 qui est justement aussi cette survivance, puisque du coup, je me suis dit, avant de poser une question qui serait fautive, j'ai révisé mon critère 6, et le critère 6, c'est ça : associé encore à des traditions vivantes. Donc, est-ce que ça a été discuté le fait de choisir le critère 1 et le critère 3, comme la majorité des biens paléolithiques inscrits à l'UNESCO, en tout cas ceux d'Europe occidentale, on l'a vu, hormis ceux du Valcamonica. Du coup, pourquoi il n'y a pas le critère 6 ? Est-ce que vous y avez pensé ? Est-ce que vous avez choisi de ne pas le mettre ? Est-ce qu'il y a eu une discussion à ce sujet ?

Danir GAÏNOULINNE, pour la grotte de Shulgan-Tash :

Au départ, la première version du projet de base était constituée de trois points, on voulait présenter également l'importance du musée et la construction du musée d'apiculture d'après les traditions anciennes, mais après, on a abandonné ce sujet. Le critère 6, nous ne voulons pas prendre le risque parce qu'on pense que peut-être si on prend trop de critères, l'un de ces critères peut nous noyer.

Il faut dire également que la Fédération de Russie n'a pas encore accepté le projet, n'a pas encore accepté l'importance du patrimoine immatériel. Et vu l'absence de ce papier, de cette loi, les biens, le patrimoine immatériel ne peut pas être nominé sur la liste. Nous pensons également que cet obstacle, cette contrainte va nous empêcher de lancer le projet.

Mais si le monument est classé sur la liste des sites du patrimoine de l'UNESCO, nous travaillerons sur ce point, dans cet axe.

Jean-Michel GENESTE, professeur d'archéologie :

Cette discussion et cet objectif sont importants parce qu'effectivement, il montre les possibilités actuelles d'évolution des projets. Et cette discussion à propos de la place du patrimoine immatériel dans les classements actuels est particulièrement importante parce que ce sont des choses qui sont susceptibles d'évoluer et de bouger très vite. Il n'y a pas que la grotte de Shulgan-Tash qui a des besoins et des desiderata de ce type-là, et il est très probable que ce soit une bonne chose qu'ils incitent ou qu'ils l'évoquent et que s'ils ne gardent pas effectivement le critère pour les raisons qui ont été très bien explicitées, il y ait la connaissance et les ressources qui soient posées juste à côté. Il y a d'autres sites qui ont été pareils, ce fut le cas sur d'autres grands sites chinois où effectivement, ils sont impliqués dans la culture et effectivement, il y a des traditions importantes.

Nathalie FOURMENT, conservatrice régionale de l'archéologie pour la Nouvelle-Aquitaine :

Si on va plus loin, effectivement, c'est peut-être la multiplication des types d'exemples que tu évoques, Jean-Michel, qui serviront à terme aussi à faire bouger les lignes de l'UNESCO pour peut-être avoir moins de cases mais plus de marges. Et du coup, il y a aussi des Etats parties qui, comme la Fédération de Russie, n'ont pas encore pris en compte les différentes catégories de patrimoines considérés, eux, déjà par l'UNESCO. Enfin, c'est peut-être comme ça que ça va évoluer, effectivement.

Jean-Michel GENESTE, professeur d'archéologie :

Bien. Je pense que s'il n'y a plus de questions, on est dans les temps pour raisonnablement terminer l'après-midi et en tout cas, remercier nos collègues chaleureusement pour la présentation. Merci beaucoup.

Présentatrice :

On va arrêter là pour les présentations de l'après-midi. Je crois qu'il faut remercier le musée national de préhistoire pour nous avoir accueilli sur cette deuxième journée, puisqu'on a commencé ce matin de manière très rapide, on s'est lancé dans les communications, mais c'était un désir partagé que d'avoir une journée au pôle et une journée au musée pour bien montrer justement la pluralité des institutions qui sont amenées à intervenir dans cette vallée de la Vézère.